



HAL
open science

Etude contrastive de la temporalité en français et en vietnamien

Thuc Thanh Tin Nguyen

► **To cite this version:**

Thuc Thanh Tin Nguyen. Etude contrastive de la temporalité en français et en vietnamien. Linguistique. Université René Descartes - Paris V, 2013. Français. NNT : 2013PA05H017 . tel-00959868

HAL Id: tel-00959868

<https://theses.hal.science/tel-00959868>

Submitted on 31 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



THÈSE

pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
SCIENCES DU LANGAGE**

Présentée et soutenue publiquement par

NGUYỄN THỨC THÀNH TÍN

**ÉTUDE CONTRASTIVE
DE LA TEMPORALITÉ
EN FRANÇAIS ET EN VIETNAME**

Septembre 2013

Membres du jury

DEPREZ Christine, Professeur, Université Paris Descartes (Présidente du jury)
FEUILLARD Colette, Professeur, Université Paris Descartes (Directrice de thèse)
NGUYỄN THỊ Bình Minh, Professeur, Université de Pédagogie de Hochiminh-ville (Rapporteur)
ROSSI-GENSANE Nathalie, Professeur, Université de Lyon (Rapporteur)

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à Madame Colette FEUILLARD – ma directrice de thèse. Ce fut pour moi une chance d'avoir travaillé sous sa direction. Ses judicieuses ont éclairé mon parcours de recherche. Merci pour la patience qu'elle m'a accordée et pour la confiance qu'elle m'a témoignée.

Je tiens ensuite à exprimer ma profonde reconnaissance à Monsieur HUYNH Thanh Triêu qui m'a initié à la recherche durant les années de Licence et de Master. Sans son soutien, ce présent travail de recherche n'aurait jamais vu le jour.

Que soient également remerciés :

- la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris Descartes et l'Ecole doctorale 180 pour leur formation ;
- le Département de Français de l'Université de Pédagogie d'HoChiMinh-ville, qui m'a facilité le travail de thèse en me dispensant des obligations professionnelles ;
- mes collègues de travail pour leur soutien et leurs encouragements.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui par leurs commentaires et leurs critiques m'ont apporté une aide précieuse.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
<i>PREMIÈRE PARTIE</i>	
<i>EXPRESSION DE LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS</i>	13
Chapitre 1 : LE VERBE	15
Chapitre 2 : LE TEMPS	33
Chapitre 3 : L'ASPECT	59
Chapitre 4 : LE MODE	88
CONCLUSION	111
<i>DEUXIÈME PARTIE</i>	
<i>LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN</i>	117
Chapitre 1 : LA LANGUE VIETNAMIENNE	121
Chapitre 2 : LE PRÉDICAT	137
Chapitre 3 : LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN	159
Chapitre 4 : LES MARQUEURS DE TEMPORALITÉ	203
CONCLUSION	232
<i>TROISIÈME PARTIE</i>	
<i>ANALYSE DU CORPUS</i>	236
PRÉSENTATION DU CORPUS	238
ANALYSE DU CORPUS	247
PERSPECTIVES DIDACTIQUES	288
CONCLUSION GÉNÉRALE	301
ANNEXES	307
BIBLIOGRAPHIE	325
INDEX DES AUTEURS	334
INDEX DES NOTIONS	337

INTRODUCTION

Le français et le vietnamien, comme nous le savons, appartiennent à deux familles de langues distinctes. Cette différence d'origine implique, sur le plan linguistique, des divergences systémiques importantes qui traduisent des visions du monde parfois relativement fort éloignées les unes des autres. Toutefois, cela n'empêche pas ces deux langues de se doter de moyens linguistiques similaires pour exprimer certaines réalités de la vie. Les analogies et les écarts entre le vietnamien et le français sont autant de facteurs qui peuvent faciliter ou, au contraire, gêner l'acquisition de ce dernier par des apprenants vietnamiens.

Enseignant de français langue étrangère dans un établissement de formation supérieure au Vietnam, j'ai donc été tout naturellement amené à constater, à maintes reprises, les difficultés auxquelles se heurtent les étudiants vietnamiens au cours de l'apprentissage du français. Parmi celles-ci, le problème de l'expression de la temporalité¹ et de la modalité est l'un des plus cruciaux, étant donné l'absence de correspondance, ne serait-ce que partielle, entre les deux langues, le vietnamien ne possédant pas de déterminants grammaticaux du verbe dont le rôle exclusif est d'exprimer le temps, l'aspect et le mode. Cela pose, en outre, le problème de l'existence d'une classe de verbes bien circonscrite en vietnamien. Cette divergence fondamentale entre les deux langues entraîne des difficultés à la fois dans le domaine de la traduction et dans celui de l'enseignement du français. En effet, comment rendre compte d'une part de cette distinction entre le temps, l'aspect et le mode et comment faire appréhender puis reproduire la valeur fondamentale et les valeurs contextuelles des divers éléments qui entrent dans chacune de ces catégories. Par exemple, comment faire percevoir la différence entre le passé composé, le passé simple et l'imparfait, qui sont tous les trois des morphèmes exprimant le passé ?

C'est donc sur cette problématique que se centrera essentiellement la recherche. Après avoir décrit brièvement la langue vietnamienne pour en montrer quelques spécificités, j'examinerai la question de l'expression de la temporalité et de la modalité en français puis en vietnamien d'un point de vue général, en présentant tout d'abord le point de vue de certains devanciers avant de déterminer pour chacune des langues les unités et leur valeur respective qui serviront plus tard de base à l'analyse du corpus.

¹ Cette notion sera définie ultérieurement.

La visée première de cette étude consiste donc à préciser :

- quelles sont les valeurs des déterminants grammaticaux du verbe en français ;
- de quelle manière la langue vietnamienne exprime ces valeurs, puis à illustrer ;
- en quoi la comparaison entre les deux systèmes peut contribuer à améliorer l'acquisition/apprentissage des temps verbaux et des modes par des étudiants vietnamiens.

Dans cette perspective, il est nécessaire de recourir à une méthode contrastive qui met en correspondance les deux langues, afin de montrer les moyens utilisés par chacune d'elles (grammaticaux en français / lexicaux en vietnamien) pour exprimer ces valeurs et les écarts qui découlent, entre autres, de ces différences de procédés. L'hypothèse de départ est, en effet, de considérer que les seuls moyens lexicaux du vietnamien ne sont pas suffisants pour transmettre toutes les informations temporelles, aspectuelles et modales véhiculées par le français. L'étude s'appuie donc sur l'analyse d'un corpus qui correspond aux quatre premiers chapitres¹ du *Petit Prince* d'Antoine de Saint Exupéry et de deux traductions, l'une de Bùì Giáng et l'autre de Vĩnh Lạc qui datent respectivement de 1973 et 2008. Le choix d'une œuvre littéraire était une quasi-nécessité pour rendre compte de l'opposition passé composé/passé simple, ce dernier étant utilisé, de nos jours, essentiellement, voire exclusivement à l'écrit.

Enfin, l'objectif ultime de cette recherche consiste à montrer quelles pourraient être les applications de cette démarche contrastive dans l'enseignement, afin d'améliorer la connaissance et la maîtrise du français et d'ouvrir éventuellement de nouvelles perspectives en didactique des langues au Vietnam.

¹ L'étude des autres chapitres aurait donné les mêmes résultats et c'est pour éviter les redondances que je me suis limité aux quatre premiers.

PREMIÈRE PARTIE
EXPRESSION DE LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS

Chapitre 1 : LE VERBE

Chapitre 2 : LE TEMPS

Chapitre 3 : L'ASPECT

Chapitre 4 : LE MODE

CONCLUSION

<p style="text-align: center;">CHAPITRE 1 LE VERBE</p>
--

- I. Le verbe dans les langues**
- II. Le verbe en français**
- III. La temporalité en français**
- IV. Synthèse**

I. Le verbe dans les langues

La majorité des linguistes reconnaissent que le verbe est le noyau syntaxique et sémantique de la proposition ou de la phrase. Cependant, l'universalité de la notion de verbe a toujours été un débat chez les linguistes¹. Si certains en contestent le principe, d'autres l'acceptent mais sans trop se justifier.

La notion de verbe occupe une position centrale dans notre étude sur la temporalité en français et en vietnamien. C'est la raison pour laquelle nous allons examiner deux points de vue sur la caractérisation du verbe dans les langues - l'un de **MARTINET** et l'autre de **CREISSELS**.

1. MARTINET

Dans la tentative d'arriver à une définition universelle du verbe, **MARTINET**, dans sa *Syntaxe générale*², en reconnaît la fonction centrale :

On trouve, dans les langues les mieux connues, une classe de monèmes parfaitement caractérisés par le fait que, lorsqu'ils sont syntaxiquement parfaitement libres, ils ne connaissent d'emploi que prédicatif. C'est ce qu'on appelle les verbes.

MARTINET (1985 : 122)

Ou encore :

Nous parlerons de verbes lorsque nous rencontrerons des monèmes que l'on peut toujours identifier comme les noyaux de phrases ou de propositions.

MARTINET (1985 : 123)

Ces définitions montrent que l'auteur privilégie l'aspect fonctionnel du verbe. **MARTINET** insiste notamment sur son rôle central dans l'énoncé, c'est celui de noyau ou de prédicat. Autrement dit, le rôle prédicatif est sans aucun doute pour **MARTINET** la caractéristique principale du verbe.

¹ CREISSELS D., 1995, *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 59.

² MARTINET A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 266 pages.

2. CREISSELS

D'après **CREISSELS**, le seul moyen, selon l'auteur, d'arriver à une définition universelle du verbe, c'est de mettre l'accent sur *le rôle qu'assument, dans la construction de l'énoncé syntaxiquement achevé, les unités traditionnellement désignées comme des verbes par les grammairiens*¹. En effet, le verbe se décrit à partir de la *notion d'intégration d'un ensemble de constituants nominaux en unité phrastique*². L'auteur propose une définition de la notion de verbe qui semble à la fois pouvoir être appliquée à la description de toutes les langues et permettre généralement de valider la délimitation des classes de verbes que donnent les grammaires des langues les plus diverses :

Une classe structurellement homogène d'expressions prédicatives relevant d'un schème productif de formation (c'est-à-dire impliquant la présence d'au moins un élément donnant lieu à un choix de type lexical) peut de manière générale être désignée comme une classe de prédicats verbaux ; dans les expressions prédicatives discontinues, en dehors des « formes verbales composées » qui posent un problème particulier, il n'y a la plupart du temps aucune difficulté à reconnaître un mot que ses caractéristiques permettent d'assimiler aux mots formant à eux seuls des expressions prédicatives simples.

CREISSELS (1995 : 156)

Cette définition met aussi l'accent sur le rôle prédicatif du verbe, qui est le premier critère de distinction de cette classe par rapport aux autres. **CREISSELS**³ (2006 : 161) distingue ensuite parmi les syntagmes verbaux, constitués d'un verbe et de ses déterminants grammaticaux :

- des formes verbales synthétiques (traditionnellement désignées comme temps simples), qui réunissent en un mot unique lexème et éléments flexionnels.
- des formes verbales analytiques (traditionnellement désignées comme temps composés), formées d'un auxiliaire, qui a les caractéristiques morphologiques

¹ CREISSELS D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 59.

² CREISSELS D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 155.

³ CREISSELS D., 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typographique 1*, Paris, Lavoisier, 412 pages.

d'une forme verbale simple indépendante, et d'une forme intégrative d'un autre verbe, qu'on peut désigner comme auxiliaire

D'après **CREISSELS** (2006, pp. 169-177), d'une manière générale, la flexion verbale peut regrouper selon les langues :

- les indices pronominaux
- le temps, l'aspect, le mode
- l'évidentialité (les nuances d'assertion, les significations modales)
- les marques de négation
- les marques de modalité énonciatives (impératif / interrogatif)
- les marques de l'articulation discursive (focalisation du sujet ou de l'objet)
- les marques de respect / familiarité
- les marques d'opérations sur la valence verbale
- etc.

Les exemples qu'en donne l'auteur sont empruntés à diverses langues (sara, turc, groenlandais, japonais, coréen, tswana, hausa, basque, etc.).

3. Synthèse

Dans leurs études respectives sur le verbe, nous remarquons que **MARTINET** et **CREISSELS** se rejoignent dans l'attribution du rôle prédicatif au verbe, considérant cela comme le critère crucial pour distinguer un verbe dans toutes les langues. D'autre part, **CREISSELS** y ajoute les marques que pourrait comporter le verbe ainsi que l'influence de ce dernier sur les constructions verbales, ce qui est absent dans la caractérisation de **MARTINET**.

Cependant, il convient de nuancer le rôle prédicatif du verbe, qui est considéré jusque-là comme sa propriété principale. Premièrement, le fait d'assigner au verbe le seul rôle prédicatif est discutable. Est-il pertinent de considérer que la classe des verbes ne dispose que de cette fonction ? Nous pensons que cette position est discutable dans la mesure où, en français, les verbes à l'infinitif peuvent assurer le rôle de sujet de l'énoncé :

Pleurer n'est jamais son habitude.

Fumer tue.

Deuxièmement, le rôle prédicatif est-il une fonction exclusive du verbe ? D'autres classes (noms, adjectifs) peuvent-elles l'assumer ? En vietnamien, par exemple, un nom ou un adjectif peuvent jouer un rôle prédicatif, tout comme en français :

Voici Monsieur Dupont !

A l'entrée de la maison : une photo de son grand-père.

Excellente, cette comédie !

Heureux les enfants de nos jours !

<i>Kim <u>dễ thương</u>.</i>	
Kim	dễ thương
Kim	« gentil »
Kim est gentille.	

<i>Trời <u>36 độ</u>.</i>	
Trời	36 độ
« Ciel »	« 36 degrés »
Il fait 36 degrés.	

<i>Nhà tôi <u>hai tầng</u>.</i>	
Nhà tôi	hai tầng
« Ma maison »	« deux étages »
Ma maison a deux étages.	

Ainsi, en vietnamien, les noms *36 độ* « 36 degrés », *hai tầng* « deux étages » ou l'adjectif *dễ thương* « gentil » assument le rôle prédicatif dans l'énoncé tout comme aurait pu le faire un verbe dans une autre phrase.

Enfin, une question plus générale se pose : existe-t-il une classe de verbes dans toutes les langues ? En vietnamien par exemple, un mot censé être un verbe dans un énoncé peut avoir le rôle d'un nom ou d'un adjectif dans un autre énoncé. Autrement dit, cette unité est tantôt un verbe dans un énoncé et tantôt un nom ou un adjectif dans l'autre.

<i>Kim <u>ăn</u> cơm.</i>		
Kim	ăn	cơm
Kim	« manger »	« riz »
Kim mange du riz / Kim prend son repas.		

<i>Ở châu Âu, cái ăn cái uống khác ở châu Á.</i>								
Ở	châu Âu	cái	ăn	cái	uống	khác	ở	châu Á
prép.	Europe	clas.	« manger »	class.	« boire »	« différent »	prép.	« Asie »
En Europe, la nourriture (ce qu'on mange) est différente de celle qu'elle est en Asie.								

<i>Màu gạch này không ăn với màu tường.</i>							
Màu	gạch	này	không	ăn	với	màu	tường
« Cou- leur »	« carrelage »	« ci »	« non »	« manger »	« avec »	« cou- leur »	« mur »
Cette couleur de carrelage n'est pas compatible avec la couleur du mur.							

La classe des verbes en vietnamien sera bien entendu traitée dans une autre partie de la recherche ; mais cela montre que l'existence d'une classe de verbes est un problème très complexe, qui reste ouvert, car tout dépend des critères définitoires retenus.

II. Le verbe en français

La définition du verbe en français varie dans le temps et en fonction des auteurs. Cette diversité de points de vue témoigne d'une certaine évolution dans la perception du concept et aussi dans celle du choix des critères de définition.

1. DUBOIS

Dès le début de son ouvrage intitulé *Grammaire structurale du français : le verbe*¹, l'auteur définit les verbes comme *des morphèmes qui [...] se définissent, relativement aux autres classes, par leurs distributions dans l'énoncé élémentaire et par leur système spécifique de marques*. On reconnaît dans ce propos deux critères de différenciation, d'ordre syntaxique (distributions) et morphologique (système de marques). Par ailleurs, **DUBOIS** distingue le verbe du syntagme verbal :

¹ DUBOIS J., 1968, *Grammaire structurale du français : le verbe*. Coll. Langue et langage, Paris, Larousse, p. 9.

La classe des verbes est constituée de l'ensemble des morphèmes, segments minimaux autonomes, qui répondent à la définition morpho-syntaxique qu'on vient de donner. Cette classe ne contient que des segments simples susceptibles de constituer le syntagme verbal.

DUBOIS (1968 : 10)

Selon cette définition, les participes, présents et passés, employés seuls ne peuvent être rangés parmi les verbes ; il s'agit donc de formes adjectivales. Pour **DUBOIS**, c'est seulement avec un élément du type *être, avoir, devenir, paraître*, etc. qu'ils deviennent des syntagmes verbaux :

Les papiers froissés jonchent le sol. (froissés = forme adjectivale)

Un livre intéressant vient de sortir. (intéressant = forme adjectivale)

Les papiers sont froissés. (sont froissés = syntagme verbal)

Ce livre paraît intéressant. (paraît intéressant = syntagme verbal)

De manière analogue, la forme infinitive est considérée non plus comme un verbe mais comme une forme nominale du verbe :

Partir, c'est mourir un peu. (partir et mourir = formes nominales)

L'auteur observe donc la catégorie verbale sous un angle morphologique et syntaxique, bien qu'il ne précise pas le rôle du verbe dans l'énoncé élémentaire. Par ailleurs, ne pas considérer les participes et les infinitifs comme des formes verbales nous semblerait tout à fait discutable. D'abord, sur le plan syntaxique, ces formes peuvent assumer, comme d'autres formes verbales, un rôle prédicatif, même s'il s'agit généralement d'un prédicat secondaire. D'autre part, les verbes au participe présent ou passé, de même que les verbes à l'infinitif ont la même construction qu'un verbe noyau de phrase : Ils admettent un COD, un COI à ou *de*, etc.

Croyant qu'il ne réussirait pas (COD de *croyant*), *il a préféré abandonner ses études* (COD de *abandonner*)¹.

2. WAGNER et PINCHON²

Estimant que le verbe évoque l'une des trois notions (action, état, modification), les auteurs confirment néanmoins le point de vue selon lequel le critère sémantique n'est pas différentiel. Par conséquent, il faut trouver d'autres traits pertinents. Ils reconnaissent d'ailleurs une autre propriété du verbe : l'aptitude à certaines constructions.

Les verbes se distinguent des substantifs par des propriétés morphologiques et par leur aptitude à certaines constructions. Le sens ne suffit pas à opposer ces deux espèces de mots. [...] le substantif et le verbe diffèrent non par leur signification, mais par leur forme. C'est cette dernière qui détermine leurs aptitudes à certains emplois.

WAGNER et PINCHON (1969, cités dans l'édition 1991 : 235)

Selon le point de vue de ces auteurs, les propriétés de différenciation entre le verbe et le substantif sont les suivantes :

- la conjugaison (*je chante – nous chantons – vous chantez – etc.*)
- les formes particulières que prend le verbe suivant que le procès est considéré du point de vue de celui qui est l'agent du procès ou le siège du procès (*je bats des œufs*), ou du point de vue de celui qui en est l'objet (*je suis battu*);
- les verbes sont aptes à certaines constructions : à la différence des noms et des adjectifs, certains verbes peuvent admettre ou ne pas admettre un complément d'objet construit avec ou sans préposition (*dormir, manger qqc, accéder à qqc, donner qqc à qqn, etc.*)

Le critère syntaxique s'ajoute ainsi aux définitions sémantique et formelle de cette classe.

¹ La question du sujet ne sera pas abordée ici, ce point exigeant des développements trop importants.

² WAGNER R. L. et PINCHON J., 1991, *Grammaire du français*, coll. HU Langue française, France, Hachette, 688 pages.

3. MARTINET

Dans sa *Grammaire fonctionnelle du français*¹, **MARTINET** définit les verbes par leur fonction. Ils sont des prédicats ou des prédicatoïdes², alors que les verbes copules³ représentent, à cet égard, un cas particulier. En effet, les verbes, selon **MARTINET**, peuvent être des noyaux déterminés par :

- les cinq classes de modalités verbales (temps, mode, aspect, vision et voix) ;
- les nominaux (noms et pronoms) ;
- tous les types d'adverbes sauf le type *très* ;
- les verbes et les infinitifs.

Ainsi, **MARTINET** introduit le critère des compatibilités⁴ dans l'identification de la classe des verbes. Ce critère doit être différencié d'une simple combinatoire. Parmi ces déterminants du verbe, nous remarquons deux types de compatibilités :

- les compatibilités spécifiques à la classe des verbes qui sont la classe des temps (le passé, le prétérit, le futur, le récent et le prochain), la classe des modes (le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe), l'aspect (le parfait), la voix (le passif) et la vision (la vision décalée).
- les compatibilités non exclusives dont disposent les verbes, mais aussi d'autres classes de mots. Il s'agit par exemple des compatibilités avec les noms (*aimer les enfants, aimer le sport*), les adverbes (*aimer passionnément, aimer beaucoup*), les verbes (*aimer boire, aimer voyager*), etc.

¹ MARTINET A. (dir.), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, Didier, 276 pages.

² MARTINET considère les prédicatoïdes comme des parties d'énoncé qui présentent la même forme qu'une phrase complète mais qui se rattachent à un segment qui est une détermination du prédicat de la phrase. Exemple de l'auteur : dans *Il dit qu'il part demain*, *part* est un prédicatoïde.

³ Pour MARTINET, les verbes copules désignent un certain nombre d'unités grâce auxquelles le nom et l'adjectif peuvent fonctionner comme prédicats. L'auteur distingue la copule vide (*être*) – sans valeur de sens et les copules pleines (exemples : *sembler, paraître, devenir, rester*, etc.) qui ont un sens par elles-mêmes.

⁴ Selon **MARTINET** (1979 : 9), les monèmes sont caractérisés en priorité par leurs compatibilités. Les monèmes de mêmes compatibilités forment une classe, par exemple des noms sont caractérisés par leurs compatibilités avec la classe des articles, celle du pluriel, celle des adjectifs, etc. Selon **FEUILLARD** (2003 : 33), les compatibilités correspondent à l'ensemble des relations que les unités sont en mesure d'entretenir entre elles.

Toutefois, la définition du verbe par **MARTINET** pourrait susciter deux interrogations : D'une part, le verbe peut assumer d'autres rôles que celui de prédicat ou de prédicatoïde, comme le montrent les exemples *Pleurer n'est jamais son habitude* ou *Fumer tue*, où les verbes à l'infinitif *pleurer* et *fumer* exercent la fonction de sujet. Néanmoins, ils gardent potentiellement une valeur prédicative à l'égard d'expansions éventuelles, cf. *fumer un paquet de cigarettes par jour tue*. D'autre part, il faudrait rappeler que, comme en français par exemple, le verbe n'a pas l'apanage du rôle prédicatif. On peut facilement trouver des contre-exemples où le noyau de la proposition est un nom, comme dans les phrases nominales par exemple.

Premier bonheur du jour : le petit déjeuner.

Au fond, à droite de l'armoire : un tabouret.

4. WILMET

WILMET d'abord part de deux définitions du verbe données par **GREVISSE** et **GOOSSE** dans *Le bon usage* :

Le verbe est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet.

Le bon usage (1980, §1337)

Le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre.

Le bon usage (1986, §737)

Ces deux définitions marquent une certaine évolution (en 6 ans) dans la conception du verbe par les auteurs, c'est ce que constate **WILMET**¹. En effet, si la première évoque surtout l'aspect sémantique du verbe, considéré comme exprimant une action, un état ou le lien entre l'attribut et le sujet, la seconde définition, complètement différente, insiste sur la dimension formelle du verbe. Elle reconnaît le rôle de la conjugaison, qui sert de

¹ WILMET M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Belgique, Duculot, p. 300.

trait spécifique pour distinguer un verbe d'un substantif. Le verbe est donc susceptible de conjugaison ; ceci est très important puisque l'expression de l'action ou de l'état n'est pas l'apanage du verbe :

- Les actions ainsi que les mouvements sont exprimés par des verbes mais aussi par des substantifs : *construire* et *construction*, *descendre* et *descente*, *traverser* et *traversée*, etc.
- Les verbes peuvent exprimer un état (les verbes d'état tels que *paraître*, *sembler*, *devenir*, etc.) mais ce sont les adjectifs qui apparaissent comme un moyen d'expression de l'état par excellence (*chaud*, *froid*, *calme*, *inquiet*, etc.)

WILMET compare ensuite le verbe et le substantif au niveau sémantique, et il met en avant les propriétés morphologiques du verbe. Il considère que le verbe est *un mot d'extension médiate pourvu des marques spécifiques de la conjugaison*. (WILMET, 2003 : 300).

5. Synthèse

On peut facilement constater que la définition du verbe en français est beaucoup plus détaillée que la définition générale du verbe, et cela est dû à la prise en compte d'autres critères (sémantique, formel, syntaxique) que celui du rôle prédicatif du verbe et celui de l'influence de ce dernier sur les constructions. Autant de définitions représentent autant de points de vue sur le verbe, selon les critères qu'ont choisis les auteurs. Aussi serait-il difficile de parler d'évolution dans la définition du verbe.

En effet, les linguistes spécialistes du français se différencient les uns des autres par les critères qu'ils privilégient. Les critères retenus pour caractériser le verbe sont donc les suivants :

- Le critère sémantique : le verbe est défini par son sens.
- Le critère fonctionnel : le verbe est caractérisé par son rôle dans l'énoncé.
- Le critère formel : le verbe est affecté de marques morphologiques.
- Le critère syntaxique : le verbe est décrit à partir des relations qu'il entretient avec les autres éléments de l'énoncé.

Ils varient donc, en partie, d'un auteur à l'autre comme le montre le tableau ci-après où sont résumées les différentes définitions.

	Critères			
	Sémantique	Fonctionnel	Formel	Syntaxique
DUBOIS			Systemes spécifiques de marques	
WAGNER et PINCHON	Action, état, modification		Propriétés morphologiques	Aptitude à certaines constructions
MARTINET		Rôle prédicatif		- Déterminations grammaticales spécifiques (temps, aspect, mode, voix, vision) - Compatibilités avec d'autres classes
GREVISSE et GOOSSE	Action (faite ou subie), existence, état ou union de l'attribut du sujet (1980)		Conjugaison (1986)	
WILMET	Action ou état		Marques spécifiques de la conjugaison	

De même, le nombre de critères varie. Si **DUBOIS** se contente d'un seul critère formel, **WAGNER** et **PINCHON** le caractérisent sur trois plans sémantique, morphologique et syntaxique.

En résumé, les verbes en français sont une classe qui, sur le plan sémantique, exprime une action ou un état et qui, sur le plan formel, se caractérise par les marques de conjugaison (selon la personne, le mode, le temps, etc.), ce dernier point de vue se trouve chez la plupart des auteurs. Le rôle prédicatif du verbe n'est spécifié que par **MARTINET** qui, de plus, insiste sur ses déterminants grammaticaux ; **WAGNER** et **PINCHON** notent, en revanche, l'aptitude des verbes à admettre des constructions particulières.

D'autre part, la hiérarchie des critères n'est pas la même, ce qui traduit la différence de points de vue des auteurs. Ainsi, **WILMET** rejoint **GREVISSE** et **GOSSE** pour privilégier le sens par rapport à la forme, alors que **MARTINET** reconnaît d'abord la fonction du verbe français puis ses propriétés syntaxiques. **WAGNER** et **PINCHON**, quant à eux, mettent en avant les marques formelles du verbe et l'incidence de ce dernier sur les constructions, au détriment du sens.

III. La temporalité en français

La notion de temporalité a été développée au départ par Aristote. Il distinguait clairement l'aspect comme constitution temporelle des prédicats (propriétés et changements) et le temps comme mode de localisation de l'événement ou de l'état décrit, par rapport au moment de l'énonciation¹. Selon **GOSELIN**, cette étude du « mode de manifestation du temps dans et par le langage » à travers les langues d'Europe privilégie l'analyse des temps verbaux².

La problématique de la temporalité en général suscite depuis toujours de vastes débats, qui ont donné lieu à de nombreux ouvrages. Les points de vue, en conséquence, sont souvent divergents d'un linguiste à l'autre. Il convient ici de rappeler certaines conceptions de la temporalité.

D'abord, selon la tradition, la sémantique verbale est considérée comme la sémantique propre au verbe, ou plus précisément des éléments associés au verbe. Ainsi, ces catégories sémantiques sont le nombre, la personne, la voix, le mode, le temps, l'aspect. Cependant, on constate que parmi ces catégories, certaines ne sont pas propres au verbe en français :

- le nombre apparaît aussi dans la flexion nominale bien qu'il prenne une forme différente. Exemple : *un chat – des chats ; un cheval – des chevaux*, etc.
- la personne, pour le nom, est marquée en français par les adjectifs possessifs : *ma maison, ta chanson, son jouet*, etc.

¹ GOSELIN L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français: Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, coll. Champs linguistiques, Louvain-la-Neuve, éd. Duculot, p. 9.

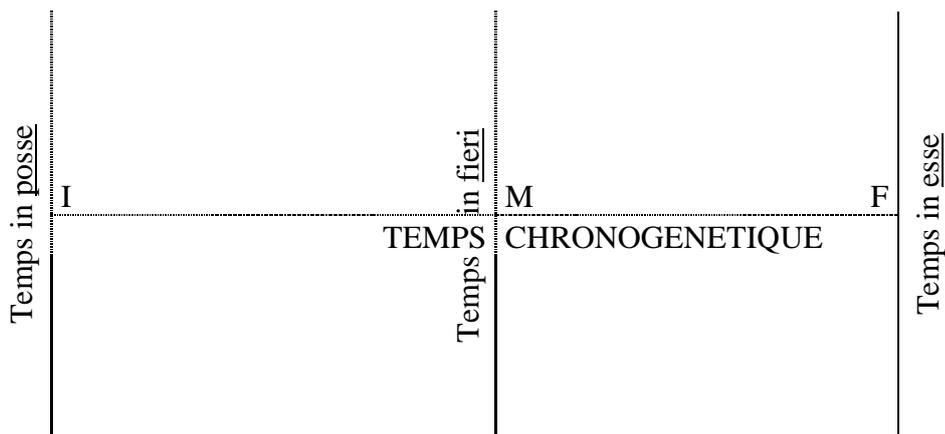
² GOSELIN L., 1996, *Temporalité et modalité*, coll. Champs linguistiques, Bruxelles, éd. Duculot, p. 31.

- la voix est une catégorie syntaxique qui se rapporte aussi à la phrase et qui est présentée par l'intermédiaire d'un verbe. Le passif affecte le verbe et a une incidence sur la structure de la phrase. Exemple : *le chat mange la souris* (phrase active) ; *la souris est mangée par le chat* (phrase passive).

En revanche, le système des modes et des temps verbaux est propre au verbe en français.

GUILLAUME serait l'un des pionniers du domaine en émettant des concepts de base sur la temporalité verbale dans ses leçons de linguistique, qui ont été rééditées par ses adeptes dans *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*¹.

En effet, partant de l'idée de la chronogenèse, **GUILLAUME** (1965 : 9) dans ses ouvrages a mis en lumière la nature de divers phénomènes liés au temps, au mode et à l'aspect ainsi que le lien entre ces différents concepts. Définie comme un temps très court, nécessaire pour la formation de l'image-temps dans la pensée, la *chronogenèse* représente la conception mentale du temps par l'individu. Cette opération de la pensée peut être reproduite de façon linéaire sur un axe, appelé axe du temps chronogénétique, comme le montre le schéma ci-dessous :



Le temps chronogénétique et les profils successifs de l'image-temps.

(GUILLAUME, 1965 : 9)

¹ GUILLAUME G., 1965, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* (134 pages) suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques* (66 pages), Paris, Honoré Champion.

Le processus de chronogenèse, selon **GUILLAUME**, se décompose en trois phases:

- En position I, la chronogenèse n'a pas encore commencé. Elle est tout simplement prête à opérer. C'est l'instant initial. L'image-temps y est le temps *in posse*.
- A l'instant médian (l'espace de temps entre I et F), la chronogenèse est en cours d'opération et l'image-temps se forme dans l'esprit. C'est le temps *in fieri*.
- La chronogenèse arrive à son terme à l'instant final. L'image-temps en position F a pris forme. Il s'agit du temps *in esse*.

En prenant appui sur ces trois phases chronogénétiques, **GUILLAUME** explique la relation qu'il établit entre le temps, l'aspect et le mode qui sont pour lui, en réalité, un seul phénomène considéré en des moments différents. Ce point de vue va à l'encontre de celui de la grammaire traditionnelle qui pose ces trois « réalités », régies par des facteurs de nature différente. En effet, l'image-temps à ces trois instants (I, M, F) configure les diverses caractéristiques de la temporalité et détermine le lien qui s'établit entre elles :

- La réalisation de l'image verbale dans le temps *in posse* détermine les aspects.
- La réalisation de l'image verbale dans le temps *in fieri* détermine les modes.
- La réalisation de l'image verbale dans le temps *in esse* détermine les temps.

Plus tard, **CREISSELS** semble adopter une position analogue à celle de **GUILLAUME** en affirmant que temps, aspect et mode sont *les types les plus communs de distinctions sémantiques encodés dans les variations morphologiques du verbe*¹.

Cependant, **MARTINET** dans la *Grammaire fonctionnelle du français*² distingue nettement les temps, les modes et les aspects qu'il considère comme des modalités verbales, c'est-à-dire comme des déterminants grammaticaux du verbe non déterminables. Il ajoute à ces éléments, deux autres types de détermination

¹ CREISSELS D., 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typographique I*, Paris, Lavoisier, p. 169.

² MARTINET A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, Didier, p. 98.

grammaticale, la vision, plus précisément la vision décalée dans le passé (cf. p. 110) que l'on trouve par exemple, dans *viendrait, il a dit qu'il viendrait*, et la voix.

Quant à **GOSSELIN**, dans son ouvrage *Temporalité et modalité*¹, il considère que seuls le temps et l'aspect constituent la temporalité, alors que le mode relève plutôt de la modalité - catégorie sémantique exprimée par le mode verbal désignant les manières dont le sujet envisage le procès. Il distingue donc temporalité (temps et aspect) et modalité (mode), sans toutefois par la suite nier une étroite relation entre ces deux concepts : *l'articulation théorique entre temporalité et modalité est, en linguistique, une nécessité reconnue* (1996 : 41).

Certains linguistes préfèrent, en revanche, considérer le temps comme le seul composant de la temporalité. C'est le cas par exemple de **Nicole LE QUERLER** :

La temporalité est une notion construite autour d'un moment qui est le maintenant du locuteur. Le moment de l'action ou de l'état de choses est repéré par rapport au moment de l'énonciation.

LE QUERLER (1996 : 14)

Reconnaissant le lien entretenu entre le temps, le mode et l'aspect, qui sont les trois réalisations de l'image-temps verbal à différentes phases de la chronogenèse, nous considérons qu'il s'agit de la manière dont le procès est appréhendé par la pensée. C'est pourquoi nous partageons les théories de **GUILLAUME**, à travers ses leçons de linguistique. Nous admettons donc que le temps, l'aspect et le mode forment trois dimensions de la temporalité du français.

IV. Synthèse

Le verbe joue le plus souvent le rôle de noyau de phrase ou de proposition. Caractérisé par les marques de conjugaison, il dénote non seulement un procès mais aussi, par le biais des morphèmes grammaticaux qui le déterminent, les valeurs de temporalité. La

¹ GOSSELIN L., 1996, *Temporalité et modalité*, coll. Champs linguistiques, Bruxelles, éd. Duculot, 257 pages.

flexion verbale en français renferme donc les informations sur le moment et la manière dont se déroule le procès, ainsi que sur la manière dont on l'envisage.

La temporalité apparaît donc comme une catégorie importante de la pensée humaine. Elle représente le caractère de ce qui existe dans le temps et de ce qui est lié au temps. Cette catégorie complexe est présente dans toutes les langues. En effet, toute langue doit disposer de moyens linguistiques de divers types (pas nécessairement de morphèmes grammaticaux) pour exprimer les nuances liées au procès. Nous considérons qu'en français, la temporalité comprend trois composants qui sont le temps, l'aspect et le mode. Ainsi, un procès exprimé par le verbe devrait être déterminé sur le plan temporel, aspectuel et modal par des déterminants grammaticaux.

Les chapitres qui suivent seront consacrés à approfondir les concepts de temps, d'aspect et de mode. Ils auront également pour objectif l'identification des valeurs temporelles, aspectuelles et modales que véhicule le système des modes et des temps du français.

CHAPITRE 2

LE TEMPS

- I. Le temps référentiel ou expérientiel**
- II. Le temps linguistique**
- III. Le système des temps verbaux selon IMBS**
- IV. Énonciation historique et énonciation du discours selon BENVENISTE**
- V. La classe des temps selon MARTINET**
- VI. Le double niveau du système des temps français par WEINRICH**
- VII. La dimension textuelle du temps chez MAINGUENEAU**
- VIII. Synthèse**

I. Le temps référentiel ou expérientiel

Polysémique, le terme « temps » prête souvent à confusion. Le temps est d'abord une conception de la réalité. Le temps, en référence à l'expérience, désigne *le continuum qui procède du déroulement et de la succession des existences, des états et des actions, c'est le temps réel*¹[...]. Le temps est cosmique ou universel.

« Temps » et « espace » sont généralement distingués dans les langues, même s'il peut y avoir des recouvrements dans leur expression. On se situe dans l'espace et dans le temps. Ce faisant, si l'espace est facilement vu comme une étendue physique, il n'en est pas de même pour le temps qui ne serait représenté que psychologiquement. En effet, la localisation dans l'espace par l'être humain semble plus abordable que celle qui est posée dans le temps, du fait qu'on le voit et le perçoit de manière concrète. Quant à la situation dans le temps, un degré d'abstraction plus élevé sera inmanquablement mobilisé, car le temps n'est ni visible, ni perceptible par les sens.

Étant donné la difficulté de concevoir le temps pour un repérage aisé des faits, on tente de rapprocher l'image du temps de celle de l'espace. Ne dit-on pas « espace de temps » ? Mais il arrive aussi qu'on utilise le temps pour mesurer l'espace (par exemple : *L'école est loin de chez toi ? Non, cinq minutes à pied*) bien que celui-ci soit plus concret. En dépit de leur nature différente, ces deux concepts possèdent des caractéristiques et des constituants communs : antériorité, postériorité temporelles ont pour équivalents antéposition, postposition spatiales.

Pour ce qui est de l'espace, on parle de position des corps ; pour ce qui est du temps, on parle de l'ordre chronologique. Dans le temps, les corps cèdent la place aux faits, aux événements, aux processus, aux procès qui servent parfois de référence. Néanmoins, ces réalités ne se montrent qu'au moyen de représentations, de modélisations chronologiques et elles se manifestent seulement dans les considérations mentales de l'homme.

¹ DUBOIS J. et al., 1994, éd. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas, p. 478.

Le temps linguistique entretient un rapport évident avec le temps référentiel ou expérientiel : la perception *du temps réel serait exprimée par le temps grammatical*¹. En réalité, le temps expérientiel, indépendant de la volonté humaine, est découpé par les langues selon leurs règles de fonctionnement propres.

II. Le temps linguistique

Les critères de définition du temps linguistique sont, eux aussi, susceptibles de varier d'un grammairien à l'autre. Voici une brève rétrospective des points de vue de certains linguistes sur cette catégorie.

Certains auteurs associent la catégorie des temps à la classe verbale. Il s'agit des marques que prennent les verbes. **DAMOURETTE** et **PICHON**² adoptent la désignation « tiroirs temporels » alors que **IMBS**³ emploie le terme « temps morphologiques ».

Quant à **DUBOIS**⁴, il utilise le qualificatif « grammatical » pour désigner le temps linguistique : il s'agit d'*une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps « réel » ou « naturel »*. Souvent, cette catégorie *oppose le présent, moment de l'énoncé produit (ou "maintenant") au non-présent, ce dernier pouvant être le passé, avant le moment de l'énoncé ("avant maintenant"), et le futur, après le moment de l'énoncé ("après maintenant") : ce sont les temps absolus. Mais le présent est aussi le non-passé et le non-futur, ce qui le rend propre à traduire les vérités intemporelles. [...]*

Ainsi, l'auteur considère le temps comme une catégorie grammaticale et insiste sur la relation de celle-ci avec le verbe.

¹ DUBOIS J. et al., 1994, éd. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas, p. 478.

² DAMOURETTE J. et PICHON E., 1936, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française 1911 – 1936*, tome V, Paris, éd. d'Artrey, 861 pages.

³ IMBS P., 1968, 1^{ère} éd. 1960, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck, p. 2.

⁴ DUBOIS J. et al., 1994, éd. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas, Paris, p. 478.

Vers la même époque, **GALICHET**¹ estime que la catégorie verbale *ne vise à exprimer ni le temps physique, ni la durée psychologique. Elle consiste simplement à situer le procès par rapport à certains points choisis. C'est en somme une catégorie de la succession : elle marque l'antériorité, la contemporanéité ou la postériorité par rapport à une origine convenue.* Le point de vue de **GALICHET** envisage donc le temps par rapport à une chronologie établie en référence à des points de repère choisis par le locuteur.

Dans sa *Grammaire du sens et de l'expression*, **CHARAUDEAU**² considère que le temps n'est pas seulement *une donnée de l'expérience mais le résultat d'une construction-représentation du monde, à travers le langage.* Il parle de temps linguistique quand celui-ci est associé aux processus qui décrivent « *ce qui survient dans l'univers, ce qui se produit dans le temps et modifie un état des choses* ». Le temps linguistique est donc *une construction-représentation qui structure l'expérience du continuum temporel, dans le même instant qu'il l'exprime et qui s'organise autour d'une référence unique : la situation du sujet parlant au moment où il parle*³.

WILMET⁴, quant à lui, partage le point de vue de **GALICHET**. Il distingue temps « extra-linguistique » (cosmique, climatique, etc.) puis temps linguistique, temps verbal et temps de conjugaison (ou temps morphologique – ce dernier terme est employé par **IMBS**).

D'abord, le temps linguistique peut être exprimé par des termes traduisant le temps référentiel. Il souligne que la catégorie verbale se consacre particulièrement à l'expression du temps mais sans pour autant jouir de cette propriété exclusive. Des noms (tels que *durée, matin, ...*), des adjectifs (*passé, actuel, ...*), des adverbes (*hier, bientôt, ...*) sont aussi aptes à évoquer l'idée de temps. Le temps verbal marque la catégorie temporelle exprimée distinctivement par le verbe car celui-ci est *un sémantème qui implique et explique le temps*⁵. Le temps verbal, d'après l'auteur, reflète, par nature, une relation chronologique entre un procès et un repère choisi. Les rapports

¹ GALICHET G., 1973, *Grammaire structurale du français moderne*, 5^e éd., Paris, Hatier, p. 94.

² CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, p. 446

³ CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, p. 447.

⁴ WILMET M., 1997, éd. 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Belgique, Duculot, pp. 314-316.

⁵ GUILLAUME, cité par WILMET (2003, 300).

d'antériorité, de concomitance et de postériorité sont déterminés à partir d'un point référentiel autour duquel s'organisent les faits et les événements¹. Enfin, le temps de conjugaison n'est rien d'autre que les marques de flexion verbale, qui correspondent aux tiroirs temporels de **DAMOURETTE** et **PICHON**.

En résumé, les auteurs se rejoignent sur l'existence d'une catégorie du temps dans les langues, en français en particulier. Si **IMBS**, **DAMOURETTE** et **PICHON**, par leur propos, s'intéressent à l'aspect formel du temps, d'autres auteurs (**DUBOIS**, **GALICHET**, etc.), en revanche, voient le temps linguistique comme une représentation du temps référentiel par la langue. En soulignant explicitement la situation du procès par rapport à une origine convenue, **GALICHET** paraît adopter un point de vue qui se détache nettement du temps référentiel, alors que **CHARAUDEAU** et **WILMET** prennent en compte cet aspect. Enfin, **WILMET** insiste sur le fait que le verbe n'a pas l'exclusivité pour traduire cette notion.

Nous partageons totalement le point de vue de **CHARAUDEAU** qui établit une nette distinction entre temps expérientiel et temps linguistique, mais nous ne pouvons nier l'existence d'une relation étroite entre ces deux catégories. Le temps verbal s'inscrit donc dans le temps linguistique comme l'affirment **GALICHET** et **WILMET** et exprime la succession chronologique à partir de repères qui peuvent être ou non liés à la situation d'énonciation.

La position de **GALICHET** ainsi que de celle **WILMET** sont soutenables pour les langues flexionnelles où la valeur temporelle s'explique entre autres par les formes verbales. Si l'on se place désormais sur un plan général, et non simplement en référence au français, la question qui se pose est de savoir si le « temps verbal » existe dans toutes les langues, et, en l'occurrence, en vietnamien. Le temps linguistique ne pourrait-il pas être exprimé plutôt par des moyens lexicaux que grammaticaux ? C'est ce que nous essaierons de voir dans la langue vietnamienne.

Sur le plan terminologique, on pourrait remarquer que d'autres langues sont plus claires que le français pour désigner le temps linguistique. A titre d'exemple, l'anglais le traduit par « tense » (par opposition à « time »), l'allemand par « Tempus » (par

¹ D'après **WILMET** (1997, cité dans l'édition 2003, p. 284), le verbe rapporte un procès à un *repère* (R) fixé en un point quelconque du temps cosmique. Trois possibilités : 1^o procès *concomitant* à R, 2^o procès *antérieur* à R, 3^o procès *postérieur* à R.

opposition à « Zeit ») alors que le vietnamien utilise « thì » (par opposition à « thời gian »).

*

* *

L'expression linguistique du temps a été étudiée par bon nombre d'auteurs, tels que **IMBS**, **BENVENISTE**, **WEINRICH**, etc., pour n'en citer que quelques-uns. Il n'y a pas unanimité sur la manière de la concevoir. Examinons quelques points de vue pour essayer de mettre en évidence une certaine divergence dans le mode de conception du système temporel en français.

III. Le système des temps verbaux selon IMBS

Dès les premières pages de son ouvrage *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*¹, **IMBS** affirme qu'en français, les temps verbaux sont porteurs de valeurs temporelles et aspectuelles. Après avoir soulevé l'ambiguïté du terme « temps » qui désigne à la fois les formes du verbe et les valeurs de ces formes, le linguiste décrit deux types de localisation temporelle du procès exprimés par les formes personnelles du verbe :

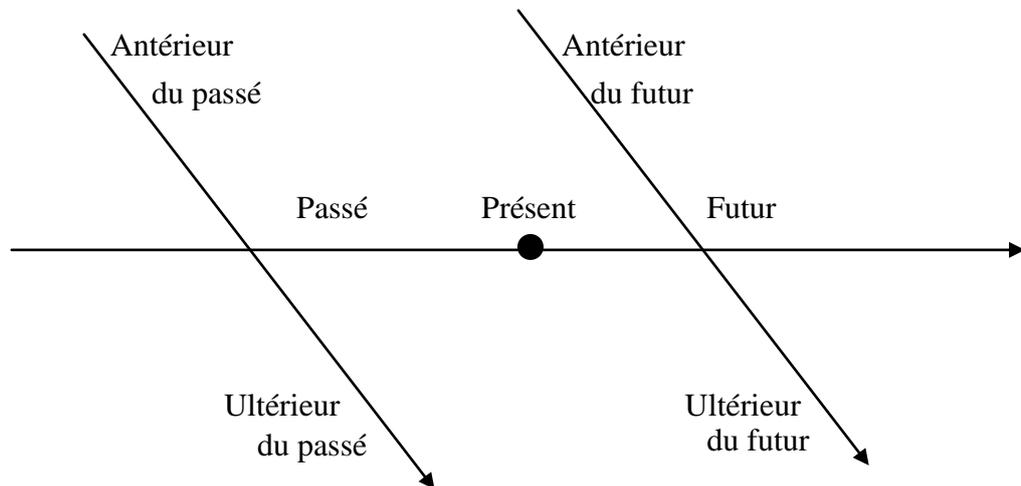
- La localisation dans le temps indivis : Similaire à l'espace indivis, le temps indivis ne connaît pas la division en passé, présent et futur mais renferme toutes les époques du temps. Il s'agit du temps omnitemporel (ou panchronique) qui, avec l'éternité, forme les deux faces d'une même catégorie linguistique.
- La localisation dans le temps divisé en époques : le temps se décompose en diverses époques alors que le verbe n'en repère que le passé, le présent et l'avenir. Ces trois grandes divisions doivent se baser sur une origine et expriment toujours des relations. Par exemple : une action passée l'est par rapport au présent ou au futur, etc.

¹ IMBS P., 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 269 pages.

Pour ce qui est de la localisation dans le temps divisé en époques, **IMBS** en explique l'origine par les systèmes temporels :

- Le système primaire : il s'agit du système du temps réel ou absolu qui s'appuie sur le moment de l'énonciation pour situer le passé ou le futur.
- Les systèmes secondaires : il s'agit des systèmes du temps fictifs ou relatifs où l'origine des temps est transportée soit au passé, soit au futur. Ce passé ou ce futur sert de repère pour la situation des procès.

IMBS résume sa conception du système des temps par le schéma ci-dessous :



Le système des temps par IMBS (1968 : 14)

- (a) *Il dort. Il a terminé son travail à 20 heures. Il reprendra son travail demain.*
- (b) *Il m'a avoué qu'il avait préparé ce voyage depuis longtemps et qu'il partira dans deux jours.*
- (c) *Il me dira qu'il aura terminé son travail et qu'il le remettra le lendemain à son chef.*

L'exemple (a) illustre le système primaire. Le procès *dormir* se trouve au moment de l'énonciation et il est considéré comme présent. Le procès *terminer son travail* s'inscrit donc dans le passé et le procès *reprendre le travail* dans le futur.

Les exemples (b) et (c) illustrent les systèmes secondaires, l'origine des temps est transportée au passé (procès *avouer*) ou au futur (procès *dire*). L'antérieur du passé est exprimé par le plus-que-parfait, l'ultérieur du passé par le futur dans le passé. Si l'antérieur du futur a sa propre forme verbale qui est le futur antérieur, l'ultérieur du futur n'a pas de forme propre et se sert du futur simple, forme verbale qu'adopte le futur du système primaire.

Cette conception de **IMBS** sera plus tard partagée par **GOSSELIN** qui préfère parler de temps absolu pour le système primaire et de temps relatif pour les systèmes secondaires

Le temps (la localisation temporelle) peut être absolu ou relatif. Il est absolu lorsque le procès (état, activité...) est situé par rapport au moment de l'énonciation (comme présent, passé ou futur) ; il est relatif quand le procès est situé par rapport à un autre procès (comme antérieur, simultané ou ultérieur).

GOSSELIN (1996 : 9)

Le temps peut donc être absolu ou relatif, d'où l'importance qu'il accorde au choix d'un point de référence. Mais ce qui est nouveau chez **GOSSELIN** dans ce concept, c'est qu'il a instauré un système d'intervalles pour remplacer, expliquer et justifier cette distinction. Le moment du procès, le moment d'énonciation ainsi que le moment de référence sont donc développés en un système des intervalles : intervalle du procès, intervalle d'énonciation et intervalle de référence. Cette considération ne change rien à la représentation chronologique du procès sur l'axe temporel, par rapport à l'acte d'énonciation ainsi que par rapport aux autres procès ; il permet de repérer plus facilement le procès. Nous reviendrons sur la détermination de l'aspect par le système des intervalles dans le chapitre qui suit. Concrètement, au niveau du temps, les relations temporelles s'appuient sur le rapport qu'entretient l'intervalle de référence avec les autres intervalles. La relation temporelle absolue est donc établie si le locuteur réfère l'intervalle du procès à l'intervalle de l'énonciation, alors que pour qu'il y ait une

relation temporelle relative, il faut envisager deux procès pour pouvoir mettre en rapport leur intervalle de référence.

IV. Énonciation historique et énonciation du discours selon BENVENISTE

BENVENISTE, dans *Problèmes de linguistique générale*¹, évoque une faille ou plutôt une redondance dans l'expression temporelle du « passé » sur le plan synchronique. En effet, la concurrence entre deux formes *il fit* et *il a fait* dépasse la simple interprétation traditionnelle qui voulait que l'une s'emploie pour l'écrit, l'autre pour l'oral. **BENVENISTE** attribue l'usage de ces deux formes à deux énonciations différentes :

Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en *deux systèmes* distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe ; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguerons comme celui de l'*histoire* et celui du *discours*.

BENVENISTE (1966 : 238)

L'énonciation historique est décrite comme le récit des événements passés, mais sans entremise du locuteur, qui devrait donc s'abstenir de toute réflexion et de tout commentaire. Dans ce mode, les faits « se racontent eux-mêmes », comme le souligne l'auteur. Compte tenu de cette spécificité, la 1^{ère} personne et la 2^e personne ne sont pas appropriées, tout comme les formes linguistiques « autobiographiques », la 3^e personne étant la règle. En matière d'expression temporelle, l'énonciation historique emploie surtout l'aoriste, qui comprend le passé simple ou passé défini, l'imparfait, la forme en *-rait* dite conditionnel et le plus-que-parfait. Le prospectif - temps périphrastique du futur (par exemple *il va partir*) ainsi que le présent intemporel ne sont que rarement présents dans l'histoire.

¹ BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, coll. TEL, France, Gallimard, 356 pages.

Le discours est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière »¹. Cette catégorie recouvre donc l'oral et l'écrit. Il n'y a pas de restriction en personne. Les temps verbaux sont plus variés : le discours admet tous les temps, sauf l'aoriste ; les temps privilégiés sont le présent, le futur et le parfait.

Cependant, dans la réalité, le locuteur combine les deux systèmes d'énonciation. Voici le tableau récapitulatif :

	Enonciation historique	Enonciation du discours
Temps admis	aoriste imparfait plus-que-parfait prospectif	tous les temps sauf l'aoriste
Temps exclus	présent parfait futur	aoriste
Personnes	3 ^e personne	Toutes les personnes
Embrayeur	relatif	absolu
Registre	écrit	écrit et parlé

Dans ce sens, **BENVENISTE** considère donc que l'aoriste et le prospectif véhiculent des valeurs temporelles et non aspectuelles et les insère dans la catégorie des temps. Cette conception va à l'encontre de celle de certains linguistes qui voient comme des unités aspectuelles l'aoriste (**MEILLET**, **VENDRYES** par exemple) et le prospectif (**GOSELIN**). Les aspects aoriste et prospectif seront étudiés dans le chapitre suivant.

V. La classe des temps selon MARTINET

¹ BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, coll. TEL, France, Gallimard, p. 242.

Selon **MARTINET**¹, le temps est une des quatre modalités verbales. La classe des temps, d'après l'auteur, comporte cinq unités qui sont le passé, le prétérit, le futur, le récent et le prochain. Cette classe peut coexister d'une part avec la voix dans la syntaxe verbale et d'autre part avec l'aspect parfait, à l'exception du récent et du prochain. Seuls le futur, le récent et le prochain peuvent coexister avec la vision décalée. Ces modalités de temps ont pour fonction de situer sur l'axe temporel les procès exprimés par le verbe par rapport au moment de l'énonciation.

Les modalités de temps inscrivent les procès exprimés par les verbes sur l'axe du temps. Le moment de la parole sert de référence. Les monèmes de temps comportent des valeurs temporelles différentes :

- Le passé situe le procès dans le cours du temps révolu, avant le moment de l'énonciation. Exemple : *Il travaillait.*
- Le prétérit inscrit le procès dans un moment antérieur à l'énonciation. Dans l'usage quotidien, le prétérit est devenu désuet. Exemple : *Il quitta la salle.*
- Le futur place le procès à un moment ultérieur à l'énonciation. Exemple : *Il partira.*
- Le récent situe le procès à un temps à peine révolu par rapport au moment de l'énonciation. Exemple : *Il vient de partir.*
- Le prochain situe le procès dans un avenir immédiat par rapport au moment de l'énonciation. Exemple : *Il va partir.*

Comme le montrent les deux derniers exemples, le récent et le prochain présentent une particularité : le monème récent et le monème prochain sont réunis dans des syntagmes formés d'un auxiliaire, *aller*, *venir de*, et du monème verbal à l'infinitif.

Un point fondamental chez **MARTINET**, c'est que l'auteur ne classe pas le « présent » parmi les unités de la classe des temps. Cette absence serait justifiée par le fait que le présent n'a pas de forme propre, ni de valeur temporelle précise.

Le lion se nourrit d'autres animaux.

¹ MARTINET A. (dir.), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, Didier, pp. 103-109.

Il neige en hiver.

Dans ces deux exemples, les procès *se nourrir* et *neiger* ne se situent pas au moment de l'énonciation mais appartiennent à un espace de temps qui recouvre tout l'axe temporel. Ils n'ont donc pas la valeur actuelle mais il s'agit du présent de définition, de vérité générale qu'on qualifie souvent d'atemporel ou d'intemporel. Par ailleurs, il arrive aussi que le « présent » exprime la valeur temporelle du futur :

Mon stage commence lundi prochain.

(Valeur de futur)

Quand l'armée arrive au village, les maisons restent vides.

(Valeur de prétérit et valeur de passé)

On parle également de présent historique et présent de narration dans ce dernier exemple. Il convient de noter que ce n'est pas le présent qui a ces valeurs-là. Elles sont données par le contexte. Mais, le plus souvent, Pourtant, on peut aussi trouver des contextes où le « présent » est actuel, c'est-à-dire que le procès est inscrit au moment même de l'acte de parole. Dans ce cas, on peut parler de présent actuel, présent immédiat ou présent momentané :

Il dort (maintenant).

Je comprends ce que tu fais.

VI. Le double niveau du système des temps français par WEINRICH

Dans sa *Grammaire textuelle* (1989), **WEINRICH** propose un regard très original sur le système des temps français. Il l'examine à deux niveaux, formel et sémantique :

Au niveau formel, **WEINRICH** distingue les temps de conjugaison et les temps de composition. La conjugaison se manifeste dans la modification formelle du verbe soit au niveau de son image phonique et/ou au niveau de sa graphie ou dans la modification flexionnelle de la forme du verbe. C'est le cas des temps simples. Par ailleurs, la composition concerne le recours à des auxiliaires (*avoir, être, aller, venir de*) pour constituer formellement un temps de conjugaison. Il s'agit des temps composés.

Au niveau sémantique, le concept de temps recouvre dans la langue française trois dimensions sémantiques qui se traduisent par trois oppositions de traits pertinents. Celles-ci régissent la valeur des temps morphologiques en particulier.

- La perspective temporelle (<rétrospective> vs <prospective>) : Cette opposition réside dans la distinction entre le temps du texte – instant où le signe linguistique est produit par le locuteur et perçu par l’auditeur - et le temps de l’actance, c’est-à-dire de l’action, représenté par une date, une durée et par des moyens syntaxiques. Ainsi, cette spécification du temps de l’actance se rapprocherait du temps grammatical de **DUBOIS**. L’écart de temps entre l’énonciation et la perception sera minimisé à l’infini au profit d’une assimilation / synchronisation, que ce soit à l’oral ou à l’écrit, en vue d’une temporalité textuelle simultanée entre le locuteur / scripteur et l’auditeur / lecteur. Si le temps de l’actance est antérieur au temps du texte, la perspective est rétrospective. Dans le cas contraire, elle est prospective. Mais cette perspective peut être neutralisée (perspective zéro) quand sa présence demeure peu pertinente pour l’auditeur. Bref, cette perspective temporelle n’est rien d’autre que le rapport entre le moment du procès et celui de l’énonciation¹.
- Le registre temporel (<commentaire> vs <récit>) : Selon cette distinction, les temps morphologiques se rangent dans l’un des deux groupes : les temps du commentaire (ou les temps du monde commenté) et les temps du récit (les temps du monde raconté). Si les premiers permettent au locuteur d’instruire l’auditeur de l’attitude de réception, les seconds servent à narrer, ce qui fait que les textes de commentaire doivent être *perçus comme des actions* et les textes narratifs avec une certaine distance. Ce registre rejoint la distinction entre temps du discours et temps du récit de **BENVENISTE**.

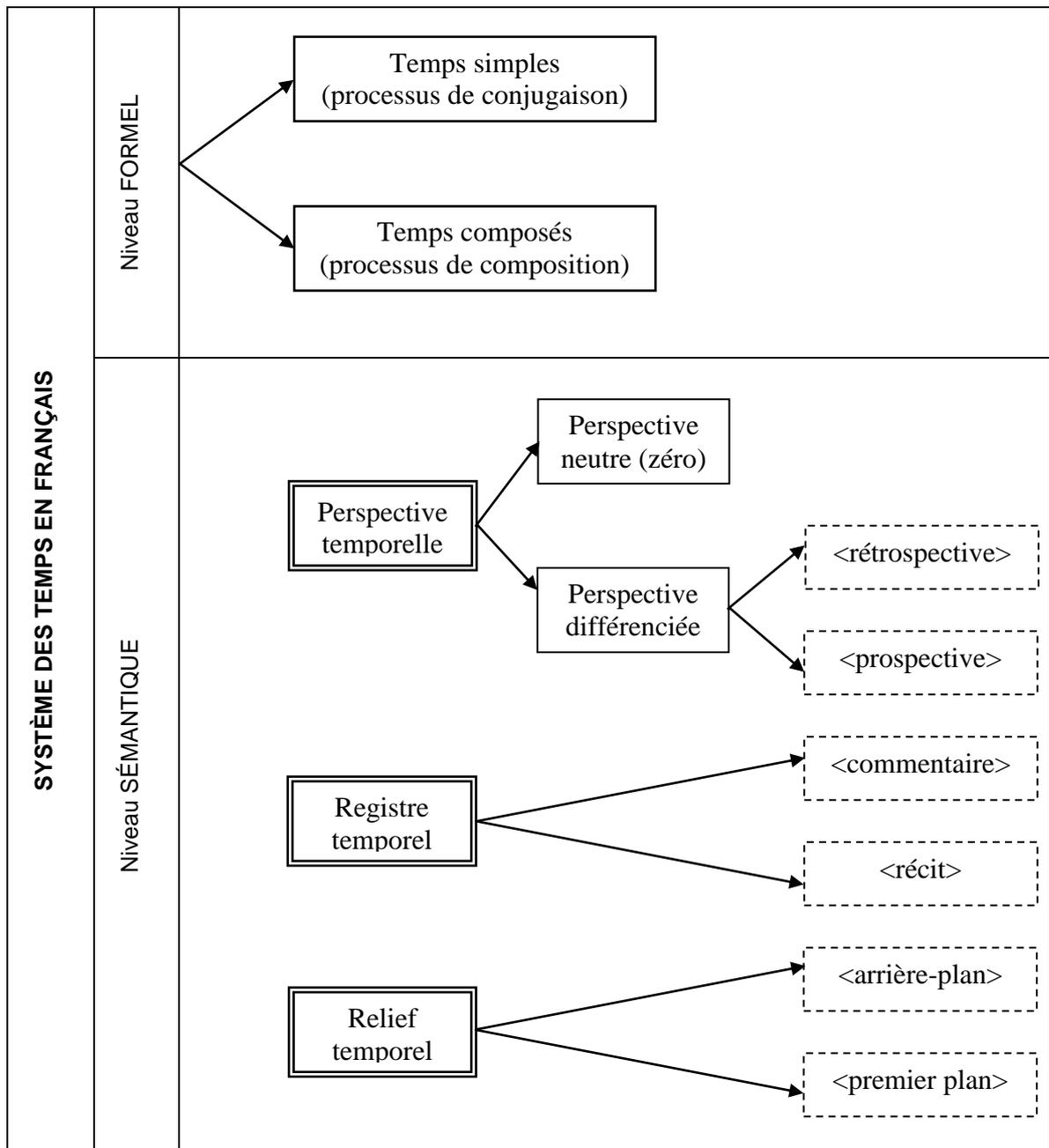
¹ Le discours tenu par Napoléon aux soldats de la Grande-Armée en 1805 avant la bataille d’Austerlitz, à l’exemple de WEINRICH (1989 : pp. 122-123), illustre la perspective neutre <0>, la perspective rétrospective <rétrospective> et la perspective prospective <prospective> :
Soldats ! L’armée russe se présente <0> devant vous pour venger l’armée autrichienne d’Ulm. Ce sont <0> ces mêmes bataillons que vous avez battus <rétrospective> à Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis <rétrospective> jusqu’ici. Les positions que nous occupons <0> sont <0> formidables, et, pendant qu’ils marcheront <prospective> pour tourner ma droite, ils me présenteront <prospective> le flanc.

- Le relief temporel¹ (<premier plan> vs <arrière-plan>) : Cette distinction s'appuie sur l'opposition des traits sémantiques <Focalisation> (“rhème”) vs <Topicalisation> (“thème”) et relève plutôt des textes narratifs. Elle se révèle particulièrement intéressante pour la perspective rétrospective. Ainsi, les temps d'arrière-plan dépeignent les faits « en bas-relief », sans accentuation, alors que les temps de premier plan apportent une certaine couleur à la narration en la mettant en évidence.

En résumé, la catégorisation du « temps » par **WEINRICH** est synthétisée dans le schéma ci-dessous qui reprend les éléments-clés de sa *Grammaire textuelle du français*².

¹ Ici WEINRICH utilise la métaphore de la composition dans la peinture. Dans une narration, le premier plan correspond à des formes perfectives et l'arrière-plan à des formes d'imparfait.

² WEINRICH H., 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier / Hatier, 672 pages.



Le système des temps en français selon WEINRICH

La dimension sémantique renvoie à la valeur du temps linguistique et la dimension formelle à la conjugaison. Cette catégorisation, quelque'originale qu'elle soit, demeure complexe, puisqu'elle englobe plusieurs concepts annexes dont il faut tenir compte (registre temporel, relief temporel, arrière-plan, etc.). Toutefois, elle trouve toujours son efficacité dans les applications didactiques et entre autres, dans l'enseignement du FLE.

VII. La dimension textuelle du temps chez MAINGUENEAU

La localisation des procès dans le temps ne dépend pas seulement du point de vue du locuteur vis-à-vis des faits, le choix des déterminants grammaticaux du verbe est soumis aussi à une cohérence au niveau du texte, c'est-à-dire au niveau de l'organisation de l'ensemble des phrases. Dans cette perspective, **MAINGUENEAU** distingue dans le texte, les plans d'énonciation et le relief temporel.

1. Les plans d'énonciation

Au niveau de l'énonciation, le point de vue de **MAINGUENEAU** rejoint celui de **BENVENISTE** et de **WEINRICH** sur la conception d'un double système temporel en français. Si **BENVENISTE** le désigne par l'opposition entre l'énonciation historique et l'énonciation du discours, **WEINRICH** par celle entre le registre <récit> et le registre <commentaire>, **MAINGUENEAU** oppose le plan du « récit » et le plan du « discours ». Le plan du « discours » se caractérise par la présence d'embrayage sur la situation d'énonciation et le plan du « récit » par l'absence d'embrayage.

Relève du « discours » toute énonciation écrite ou orale qui est rapportée à son instance d'énonciation (JE-TU/ICI/MAINTENANT), autrement dit qui implique un embrayage¹. Le « récit », en revanche, correspond à un mode d'énonciation narrative qui se donne comme dissociée de la situation d'énonciation.

MAINGUENEAU (1993, 35)

Par ailleurs, si le « discours » accepte toutes les modalités énonciatives, le « récit » n'est compatible qu'avec la modalité assertive. Autrement dit, le « récit » n'inclut pas les formes de dialogue, qui appartiennent donc au « discours ».

¹ Selon MAINGUENEAU (1993), la notion d'embrayage est introduite par R. JAKOBSON. Elle désigne des unités dans un texte qui font référence à la situation d'énonciation dans laquelle elles sont produites, par exemple des marques de JE-TU, des déictiques de temps (*maintenant, demain*, etc.) et d'espace (*ici, là-bas*, etc.).

Au niveau des formes verbales, le « discours » se sert du présent comme le temps de base. L'expression du passé est assurée par le passé composé et l'imparfait alors que celle du futur par le futur simple et le futur périphrastique (par exemple *va venir*). Quant au « récit », il renferme un système de temps verbaux plus restreint, comprenant le passé simple et l'imparfait. Le prospectif apparaissant dans le système du « récit » est emprunté à **BENVENISTE** (cf. § IV) comme une forme verbale de la catégorie temporelle qui permet d'anticiper sur la suite des événements. L'auteur résume l'opposition des deux plans d'énonciation par le tableau suivant :

Discours	Récit
<p style="text-align: center;">Passé composé / Imparfait</p> <p style="text-align: center;">↑</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 60px; margin: 0 auto; padding: 2px;">Présent</div> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Futur simple / Futur périphrastique</p>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; margin: 0 auto; padding: 2px; display: inline-block;">Passé simple</div> / Imparfait <p style="text-align: center;">⋮</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">(Prospectif)</p>
Oral ou écrit	Ecrit
Usage non spécifié	Usage narratif
Embrayeurs	Absence d'embrayeurs
Modalisation	Modalisation « zéro » (= assertion)

MAINGUENEAU (1993, 37)

D'après **MAINGUENEAU** (1993, 35), en français contemporain, ces deux systèmes d'énonciation ne sont pas en situation de *concurrence* mais de *complémentarité*. Le linguiste constate aussi ce qu'il appelle l'hétérogénéité *énonciative* – le phénomène où les deux plans énonciatifs coexistent dans un même texte. À part une terminologie parfois différente, le double système de **MAINGUENEAU** est très proche de celui de **BENVENISTE** et de **WEINRICH**.

L'imparfait est le seul temps qui existe dans les deux systèmes. En ce qui concerne l'expression du passé, le passé simple est au récit ce que le passé composé est au discours. L'auteur assume lui-même que *le passé simple est le « temps » de base du « récit » et le passé composé, le passé perfectif du « discours »* (ibid). Bref, sur ce point, il considère que le passé composé exprime la valeur temporelle de passé. Quant à sa dimension aspectuelle, **MAINGUENEAU** suppose que *le passé composé n'est pas utilisé seulement comme forme d'accompli mais aussi comme passé perfectif* (ibid). Nous analyserons ce point de vue dans le chapitre suivant.

Enfin, nous préférons parler de modalité d'assertion dans le « récit » plutôt que de modalité « zéro », car tout énoncé émis dans un contexte déterminé n'est jamais « neutre ». Par ailleurs, les énoncés assertifs du « discours » peuvent toujours se vêtir d'une certaine modalité que véhiculent par exemple des adverbes qualitatifs, qui traduisent l'attitude du locuteur vis-à-vis des événements. (Exemple : *il se dirigea lentement vers la porte*).

2. Le relief temporel

Avec ce concept, **MAINGUENEAU** partage tout à fait le point de vue de **WEINRICH** :

(...) dans la narration, il s'agit de distinguer deux niveaux : d'une part, les événements qui font progresser l'action, représentés par les formes au passé simple, de l'autre, à l'imparfait, le niveau des procès posés comme extérieurs à la dynamique narrative.

MAINGUENEAU (1993, 57)

L'auteur reprend également les termes de « premier plan » et d'« arrière-plan » - propres à **WEINRICH** - pour désigner les phénomènes de mise en relief et de description dans la narration. Toutefois, ce qui est intéressant chez **MAINGUENEAU**, c'est qu'il confirme la présence et la validité du relief temporel dans les textes relevant du discours, en considérant que *ce qui vaut pour le passé simple vaut tout aussi bien*

*pour les passés composés perfectifs*¹. En effet, si dans un « récit », le passé simple assure la progression de l'histoire, ce rôle est conféré au passé composé dans un discours. L'imparfait, dans le « récit » aussi bien que dans « discours », marque les procès qui ne participent pas à cette progression.

Par ailleurs, **MAINGUENEAU** nuance cette opposition entre « premier plan » et « arrière-plan », surtout dans les narrations contemporaines au présent :

La littérature contemporaine s'affranchit souvent des règles de l'économie romanesque classique, dont la « mise en relief » est un des maillons essentiels. C'est ainsi qu'on peut rencontrer des textes où l'opposition entre « premier plan » et « arrière-plan » se trouve neutralisée. Une telle neutralisation ne saurait se faire au profit des formes perfectives, tout à fait impropres à exprimer autre chose que des procès ponctuels. Il s'agira donc de textes à l'imparfait ou au présent ; comme l'imparfait employé seul s'interprète spontanément comme itératif, c'est donc surtout le présent qui se trouve concerné.

MAINGUENEAU (1993, 63)

Le point de vue de **MAINGUENEAU** sur la dimension textuelle du système temporel français contribue à élucider la différence entre les déterminants verbaux. Le passé composé, l'imparfait et le passé simple, qui renvoient tous les trois au passé, sont différenciés au niveau textuel, c'est-à-dire sur le plan de l'énonciation et du relief temporel. Le passé composé et le passé simple mettent en avant les procès constituant la progression du texte, respectivement dans le « discours » et le « récit » alors que l'imparfait est consacré à la description dans les deux cas.

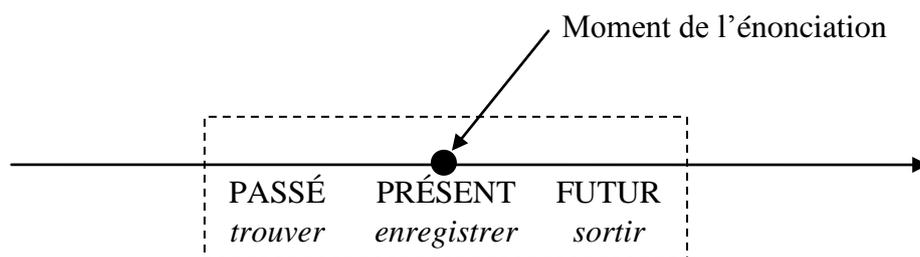
VIII. Synthèse

La dimension temporelle, moins évidente que la dimension spatiale, demeure concevable dans l'expérience et dans la perception physique. L'expression du temps d'un événement renvoie à la situation chronologique du procès, soit par rapport à l'acte par lequel le locuteur énonce cet événement - cet acte lui-même sert de repère autour

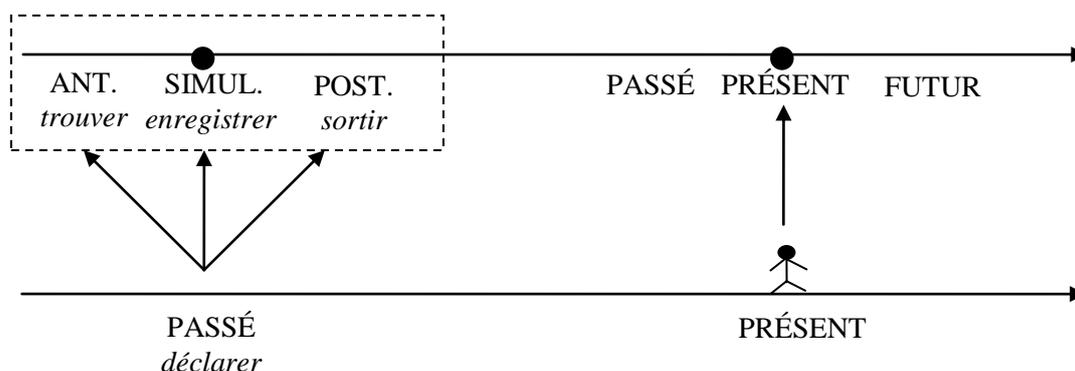
¹ MAINGUENEAU (1993, 59)

duquel s'organise la temporalité de l'énoncé, soit par rapport à un autre événement situé sur « l'axe du temps » pris à son tour comme point de référence chronologique pour d'autres événements. Le passé, le présent et le futur seront déterminés à partir du rapport entre le procès en question et son repère temporel, que ce soit le moment de la parole ou l'événement de référence.

Il a trouvé de nouvelles chansons. Il les enregistre. Il sortira un nouvel album.



Il a déclaré qu'il avait trouvé de nouvelles chansons, qu'il les enregistrerait et qu'il sortirait un nouvel album.



Dans cet exemple suivant, le locuteur se trouve au moment présent pour évoquer un fait passé (*déclarer*). Les procès *trouver*, *enregistrer* et *sortir* sont respectivement antérieur, simultané et postérieur au procès *déclarer*.

Nous considérons que le temps, en tant que phénomène universel, est une réalité indépendante de la volonté de l'homme. Ce temps référentiel est susceptible d'être représenté par la langue, ce qui donne lieu au temps linguistique.

Le temps linguistique n'est pas l'apanage de la catégorie verbale. Bien entendu, le verbe s'avère être un moyen d'expression du temps par excellence. Mais il n'y a pas que le verbe auquel on fasse appel pour l'exprimer, car le temps linguistique concerne d'autres classes qui sont aptes, elles aussi, à localiser le processus dans ce *continuum* temporel. Ainsi, les autres catégories aptes à véhiculer le temps sont par exemple :

- Les noms : *le moment, la période, la reprise, ...*
- Les adjectifs : *actuels, contemporain, rare, fréquent, ...*
- Les préfixes : *ex-* dans *ex-épouse*, *re-* dans *repartir*, ...
- Les adverbes : *maintenant, hier, alors, auparavant, la veille, le lendemain, ...*
- Les conjonctions : *quand, après que, avant que, à mesure que, aussi longtemps que, ...*
- Les prépositions : *depuis [2 jours, mois, années...], il y a [2 jours, mois, années...], dans [2 heures, jours,...], ...*
- etc.

Compte tenu de cette variété de moyens linguistiques pour exprimer le temps, nous pourrions proposer la distinction suivante, à savoir :

- l'expression lexicale du temps qui renvoie à une liste ouverte de termes relevant de diverses classes (noms, adverbes, prépositions, etc.).
- l'expression grammaticale du temps, assumée par l'emploi des morphèmes grammaticaux. Ces derniers sont des catégories propres au verbe.

C'est à cette seconde catégorie que nous nous intéresserons dans le cadre de notre étude. En effet, ces déterminants donnent des informations qui permettent de situer le procès dans le temps.

Sur le plan temporel, nous qualifions de fondamentales les trois valeurs temporelles que les formes verbales peuvent adopter pour situer les procès dans le présent, dans le passé et dans l'avenir.

- <présent> : nous limiterons la valeur du temps appelé habituellement présent et ne l'utiliserons que lorsqu'un procès se déroule au même moment que l'acte d'énonciation ;
- <passé> : quand le procès se déroule dans le passé, c'est-à-dire antérieurement au moment de l'énonciation ;
- <futur> : quand le procès se déroule dans l'avenir, c'est-à-dire postérieurement au moment de l'énonciation.

Par ailleurs, la forme verbale aura une valeur atemporelle <atemporel> quand le procès sera situé ni dans le présent, ni dans le passé, ni dans l'avenir. Mais il recouvrira ces trois époques, à savoir tout l'axe temporel.

Ainsi, nous ne retiendrons pas ici les traits historique, descriptif ou d'habitude qui peuvent qualifier le présent, ces caractéristiques ressortissant au contexte et non au temps lui-même. De manière analogue, nous écarterons les emplois de formes verbales qui expriment une modalité spécifique telle que la politesse (*Je voulais poser une question*), la demande (*Pourriez-vous me passer le journal ?*), etc. Ces emplois ne sont pas des emplois temporels.

En revanche, il nous paraît nécessaire d'accorder une place à l'unité « Présent », car elle peut avoir une valeur fondamentale, lorsqu'elle renvoie au moment de l'énonciation et nous la distinguerons nettement de la valeur atemporelle. Par ailleurs, le « Présent » peut aussi adopter une valeur temporelle de passé et de futur selon le contexte. Le tableau suivant illustre les valeurs temporelles que nous venons de poser ainsi que les unités qui sont susceptibles de les véhiculer :

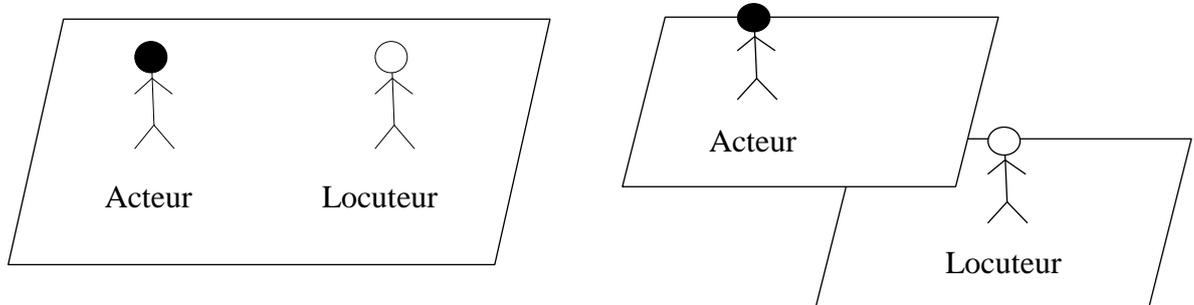
Unités	Valeurs temporelles	Exemples
Présent	<atemporel>	<i>Il <u>pleut</u> en hiver.</i>
	<présent>	<i>(Maintenant) il <u>dort</u>.</i>
	<passé>	<i>En 1789, le peuple français <u>s'empare</u> de la Bastille.</i>
	<futur>	<i>Je <u>commence</u> le travail lundi prochain.</i>
Passé composé	<passé>	<i>Il <u>est parti</u> à 8h.</i>
Imparfait	<passé>	<i>Il <u>pleuvait</u> ce jour-là.</i>
Plus-que-parfait	<passé>	<i>Elle <u>avait perdu</u> sa bague.</i>
Passé simple	<passé>	<i>Victor Hugo <u>naquit</u> à Besançon en 1802.</i>
Passé antérieur	<passé>	<i>L'orage éclata après que le bateau <u>fut parti</u>.</i>
Futur simple	<futur>	<i>Elle <u>partira</u> avec lui en Suisse.</i>
Futur antérieur	<futur>	<i><u>J'aurai fini</u> le repas quand tu reviendras.</i>

Cependant, se limiter à des valeurs fondamentales de la catégorie temporelle serait omettre un certain nombre de traits qui caractérisent les formes verbales au niveau textuel. Par conséquent, nous pensons nécessaire de déterminer pour chaque forme verbale des traits particuliers qui relèvent non seulement de la catégorie purement temporelle mais aussi du niveau énonciatif et de la mise en perspective.

En nous appuyant sur les travaux de **BENVENISTE**, de **WEINRICH** mais aussi de **MAINGUENEAU**, nous mettons en place la dimension énonciative et la dimension perspective, lesquelles constituent des valeurs spécifiques des déterminants verbaux.

Au niveau de l'énonciation, nous distinguons deux plans, le <discours> et le <récit>. Rappelons qu'il s'agit des dénominations de **MAINGUENEAU**, plus répandues dans les manuels scolaires qui offrent en plus l'avantage de lever l'ambiguïté des termes énonciation historique et énonciation du discours proposés par **BENVENISTE** ainsi

que la traduction impropre de *besprochene Welt* en *monde commenté* de WEINRICH, fait dénoncé par ADAM¹.



Énonciation dans le « discours »

Énonciation dans le « récit »

Le « récit » permet une certaine distanciation du locuteur par rapport au contenu transmis. Le locuteur prend du recul pour relater les événements de son propos, ce qui fait qu'il se trouve dans un autre univers que celui de l'acteur. On parle donc de rupture des faits du « récit » par rapport au moment de l'énonciation. En revanche, le « discours » engage le sujet parlant qui s'implique dans le contenu relaté. Le locuteur et l'acteur se trouvent dans un même monde.

La distinction de ces deux plans d'énonciation s'appuie non seulement sur l'absence ou la présence d'embrayeurs mais aussi sur le choix des déterminants grammaticaux du verbe. Les unités de temps du plan du « récit » sont le passé simple et l'imparfait alors que les unités du plan « discours » sont le présent, le passé composé, l'imparfait et le futur simple. Cependant, nous devons reconnaître que cette distinction « récit » et « discours » ne vaut que pour les énonciations au passé et que parfois, les frontières entre ces deux plans ne sont pas nettes. Par ailleurs, une histoire racontée au passé composé ne serait pas moins « récit » que si elle était racontée au passé simple. L'emploi des déterminants grammaticaux du verbe n'est pas un critère pour déterminer ces deux plans mais il doit être la conséquence de la position du locuteur par rapport aux événements relatés.

¹ ADAM J.-M., 2011, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 3^e éd., Armand Colin, p. 233.

La difficulté de déterminer le plan énonciatif de l'unité « Présent » est signalée par **CULIOLI**¹. D'après lui, lorsque le locuteur emploie le présent pour relater des événements, ce présent ne se réfère pas à la situation d'énonciation (énonciation du discours), ni à celle dont il est complètement coupé (énonciation du récit) mais à un repère *fictif* qui *serait à la fois coupé de ce moment d'énonciation et identifié à lui* (cité par MAINGUENEAU, 1993, 52). Cependant, il nous semble que l'emploi de ce présent a aussi un effet stylistique, celui de réactiver le souvenir, de ramener virtuellement les événements passés au moment de l'énonciation, comme si ces faits s'accrochaient à celui-ci. Il convient donc de classer ce présent parmi les temps du « discours ».

Au niveau de la perspective temporelle, nous adoptons le point de vue de **WEINRICH**, tout en tenant compte de la remarque de **MAINGUENEAU** sur la neutralisation de l'opposition entre le premier plan et l'arrière plan dans les textes au présent. Nous adoptons ainsi les traits suivants :

- <premier plan> : les unités sont le passé composé, le passé simple et le futur simple (en cas de narration du genre futuriste);
- <arrière-plan> : l'unité est l'imparfait ;
- <neutre> : les unités sont le présent et les autres déterminants grammaticaux du verbe.

*

* *

Les valeurs temporelles proprement dites et les valeurs textuelles spécifiques des déterminants grammaticaux du verbe sont résumées dans le tableau ci-après.

¹ CUCIOLI A., 1980, *Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique* in J. David et R. Martin éd., *La Notions d'aspect*, Paris, Klincksieck, p. 185.

Formes	TEMPS		
	Valeurs fondamentales	Enonciation	Perspective (ou relief)
Présent	<atemporel> <présent> <passé> <futur>	<discours>	<neutre>
Passé composé	<passé>	<discours>	<premier plan>
Imparfait	<passé>	<discours> <récit>	<arrière-plan>
Passé simple	<passé>	<récit>	<premier plan>
Plus-que-parfait	<passé>	<discours>	<neutre>
Futur simple	<futur>	<discours>	<premier-plan>
Futur antérieur	<futur>	<discours>	<neutre>

Ces traits seront utilisés dans l'analyse du corpus afin de vérifier si le vietnamien dispose des moyens linguistiques pour les traduire.

<p style="text-align: center;">CHAPITRE 3 L'ASPECT</p>
--

- I. Préliminaires**
- II. Deux conceptions de l'aspect verbal**
- III. Aktionsart et aspect**
- IV. La relation entre le temps et l'aspect**
- V. La classe de l'aspect selon MARTINET**
- VI. Les aspects selon RIEGEL**
- VII. Les aspects selon WILMET**
- VIII. Les aspects selon CONFAIS**
- IX. L'aspect selon GOSSELIN**
- X. Synthèse**

I. Préliminaires

C'est la facilité à situer chronologiquement le procès qui éclipse la reconnaissance de l'aspect, en particulier chez les apprenants du français et qui le rend moins perceptible dans la conscience langagière. S'y ajoute que l'aspect est très peu grammaticalisé en français. Néanmoins, l'aspect se distingue du temps (présent, passé, futur, atemporel).

La plupart des grammairiens s'accordent à considérer que les aspects expriment la manière dont le sujet envisage l'événement dans son déroulement. Sur le plan formel, l'aspect en français n'a pas de marques flexionnelles propres, mais il est lié à la chronologie ; c'est essentiellement le choix de la forme simple ou composée du verbe qui exprime l'aspect. Par ailleurs, la catégorie de l'aspect est aussi véhiculée par des moyens lexicaux variés (adverbes, périphrases, etc.).

En linguistique, l'aspect est bien une catégorie grammaticale. On peut se poser exactement la même question que pour le temps : toutes les langues comportent-elles des aspects ?

L'aspect est une catégorie complexe. Cette complexité a été dénoncée par **VENDRYÈS** :

Il n'y a guère en linguistique de question plus actuelle que celle de l'aspect. (...) Mais il n'y en a guère aussi de plus difficile, parce qu'il n'y en a pas de plus controversée et sur laquelle les opinions divergent davantage. On n'est d'accord ni sur la définition même de l'aspect, ni sur les rapports de l'aspect et du temps, ni sur la façon dont l'aspect s'exprime, ni sur la place qu'il convient de reconnaître à l'aspect dans le système verbal des différentes langues.

VENDRYÈS in compte rendu de J. HOLT, *Études d'aspect*, 1943, p. 84

COHEN – spécialiste du domaine – partage le même point de vue que **VENDRYÈS** dans l'avant-propos de son ouvrage *Aspect verbal*¹ :

¹ COHEN D., 1989, *L'aspect verbal*, coll. Linguistique nouvelle, Paris, PUF, 272 pages.

Il n'y a pas ici une théorie de l'aspect. Une théorie demanderait un accord sur le terme lui-même, sur la notion qui lui correspond, sur son champ d'application. Il n'existe pas.

COHEN (1989 : 7)

Considérant, à partir du français et de l'anglais, qu'il existe plusieurs formes temporelles distinctes aptes à décrire la relation temporelle, **COHEN** suppose qu'il existe un autre facteur qui s'impose dans la distribution des formes verbales et qui peut justifier la multiplicité des formes verbales pour un procès appartenant à un même moment. Dans son ouvrage *L'aspect verbal*, il examine de nombreuses langues appartenant à différentes familles, des langues slaves aux langues sémitiques, en passant par le français. Il a également étudié la question de l'aspect chez un bon nombre d'auteurs. Il reconnaît que la difficulté de la définition de l'aspect tient non seulement à la complexité du phénomène mais aussi à l'impossibilité de réduire totalement l'un à l'autre des systèmes parfois très différents selon les langues. Il en a donc conclu que les définitions les plus courantes n'étaient pas toujours éclairantes et qu'il y avait parfois, incohérence.

D'après **WILMET**¹, l'aspect a été abordé pour la première fois par **BEAUZÉE** dans sa *Grammaire générale* - ouvrage publié en 1767. Ce dernier, n'ayant pas lui-même employé le terme « aspect », s'est contenté cependant d'appeler les différents aspects par présent, prétérit et futur, ce qui limitait ses interprétations sur cette catégorie. D'après **DUBOIS**², le terme « aspect » ne prendra sa véritable acception en français qu'en 1829 pour désigner la nuance entre perfectif et imperfectif - un caractère important de la conjugaison des verbes russes et d'autres langues slaves.

Selon **WILMET**³, l'étude de l'aspect - aspectologie – a vu véritablement le jour en 1908, grâce à **AGRELL**, auteur d'un ouvrage sur le verbe polonais. Depuis, l'« aspect » a été étudié dans différentes langues, en particulier chez les slavistes et les germanistes, ensuite chez les romanistes et les anglicistes, puis les africanistes et les amérindianistes s'y sont intéressés.

¹ WILMET M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Belgique, Duculot, p. 329.

² DUBOIS J. et al., 1994, éd. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas, p. 53.

³ WILMET M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Belgique, Duculot, p. 329.

Depuis, l'aspect continue à diviser les linguistes. Le nombre d'aspects en conséquence varie d'un auteur à l'autre et d'une langue à l'autre.

II. Deux conceptions de l'aspect verbal

Selon **COHEN**¹, il y a deux grands courants :

Le premier consiste à définir l'aspect comme tout ce qui n'appartient, dans le verbe, ni au temps situé et ni à des catégories du mode, de la voix et de la personne. Nombreux sont les auteurs qui soutiennent ce point de vue, dont Jens **HOLT**, Roger **FOWLER** et Jean **DUBOIS** pour n'en citer que quelques-uns. En effet, **HOLT**² estime que les aspects sont les diverses manières de concevoir le déroulement du procès même. Il fait allusion à des « phénomènes sémantiques affectant le verbe ». Alors que **FOWLER**³ caractérise l'aspect comme la manière, la durée, la répétition, etc. d'une action ou d'un état relatif à l'axe temporel défini par le moment de l'énonciation⁴. Ces deux conceptions insistent toutes sur le déroulement de l'action. Elles mettent en évidence l'indépendance du processus par rapport au temps, que cette dernière catégorie soit absolue ou relative (cf. Chapitre 1). Quant à **DUBOIS**, il définit l'aspect en mettant l'accent sur la différence de celui-ci avec d'autres catégories de la temporalité. Ainsi est souligné le caractère subjectif de l'aspect par rapport à l'objectivité des autres catégories.

L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action), c'est-à-dire la représentation de la durée, de son déroulement ou de son achèvement (...) alors que le temps, les modaux, les auxiliaires de temps expriment les caractères propres du procès indiqué par le verbe indépendamment de cette représentation du procès par le sujet parlant.

DUBOIS (1994, cité dans l'édition 2001 : 53)

¹ COHEN D., 1989, *L'aspect verbal*, coll. Linguistique nouvelle, Paris, PUF, pp. 15-18.

² HOLT J., 1943, *Études d'aspect*, Acta Jutlandica, p. 6, cité par COHEN (1989 : 16).

³ FOWLER R., 1974, *Understanding language*, Londres, p. 114, cité par COHEN (1989 : 16).

⁴ Traduction de l'anglais : "the manner, duration, repetition ... of an action or state relative to the temporal base-line set by the time of utterance" (d'après COHEN 1989, p. 16).

Si le premier courant s'intéresse à la manière dont se déroule l'action, la seconde conception, plus synthétique, repose essentiellement sur la durée du procès. Est aspectif tout ce qui dans un verbe relève de la notion de durée du procès. C'est le point de vue, par exemple, exprimé par **VENDRYÈS** dans *Langage*¹ : « On appelle du nom d'aspect la catégorie de la durée ». Cela été réaffirmé dans le *Traité de grammaire comparée des langues classiques*² :

[...] Il y a, en outre, des formes variées pour marquer les modalités de la durée, suivant que l'on considère le procès dans un point ou dans l'ensemble de son développement, dans son début ou dans son terme, suivant qu'on le suppose inachevé ou achevé, limité à lui-même ou prolongé dans un résultat, etc. Ce sont ces modalités de la durée, résumées dans le nom général d' « aspect », que le verbe indo-européen exprimait de préférence, avec précision.

MEILLET (Antoine) et VENDRYÈS (Joseph), 1948, p. 168.

III. Aktionsart vs Aspect

1. L'aktionsart

Certains linguistes voient l'aspect comme une propriété relative au lexème qu'est le verbe ; en d'autres termes, le procès exprimé par le verbe contient en lui-même la caractéristique de son déroulement. A titre d'exemple, **IMBS** définit l'aspect comme *une qualité inhérente au procès*³ alors que **CASSIRER** parle de *la qualité de la configuration du procès*⁴. Ce phénomène est désigné par le terme *Aktionsart*, qui serait traduit en français de façon imparfaite par « mode d'action » ou « modalité de l'action »⁵.

Dans l'*Aktionsart*, c'est le verbe lui-même qui exprime le procès et qui informe de la manière dont ce dernier se déroule. Par exemple, *répéter* donne l'image d'un procès itératif (l'action est exécutée plusieurs fois), *marcher* représente un procès duratif (on en

¹ VENDRYÈS J., 1923, *Le langage*, Paris, Michel Albin, p. 117.

² MEILLET A. et VENDRYÈS J., 1948, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2^e édition revue et augmentée par VENDRYÈS, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 771 pages.

³ IMBS P., 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck, p.15.

⁴ WEINRICH H., 1973, *Le temps*, Paris, éd. du Seuil, p. 107.

⁵ Op. cit.

voit le déroulement) et *arriver* exprime un procès résultatif (on n'en voit que le résultat), etc. L'aspect identifié dans le procès relève d'une réalité objective et ne concerne que le procès lui-même. Par conséquent, l'*Aktionsart* ou aspect en tant que mode d'action a une valeur objective.

2. L'aspect proprement dit

Toutefois, l'aspect est souvent caractérisé d'un autre point de vue. Ne sont pas rares, en effet, les linguistes qui accordent à l'aspect une dimension complètement subjective : **PEI**, par exemple, considère que l'aspect est *une catégorie verbale indiquant si une action ou un état est envisagé comme achevé ou en cours, etc.*¹, alors que **COMRIE** le définit comme *les différentes façons d'envisager la constitution temporelle interne d'une situation*².

Ainsi conçu, l'aspect renvoie au pouvoir du locuteur de décider de la façon dont le procès aura lieu. Celui-ci peut choisir de le considérer comme étant en cours de réalisation ou comme étant terminé. L'aspect a ainsi une valeur nécessairement subjective.

À midi, il mangea.

(Le locuteur ne fait qu'évoquer le procès situé dans le passé).

À midi, il mangeait quand il l'a vue.

(Le procès est perçu comme en cours de réalisation à moment dans le passé, sans que le début et la fin ne soient évoqués).

À midi, il avait mangé depuis une heure.

(Le procès est considéré comme achevé à un moment de référence dans le passé)

3. Synthèse

L'*Aktionsart* – le mode d'action – étant l'aspect lié au sens lexical des verbes, il est aussi appelé « aspect lexical » par plusieurs linguistes (**RIEGEL**, **GOSELIN**, etc.), alors que l'aspect proprement dit correspond à par l'« aspect grammatical » étant donné

¹ PEI M., 1966, *Glossary of Linguistic Terminology*, New York, cité par COHEN (1989 : 35).

² COMRIE B., 1976, *Aspect*, Cambridge, p. 83, cité par COHEN (1989: 35).

qu'il est exprimé par des déterminants grammaticaux verbaux. L'aspect lexical et l'aspect grammatical seront pris en compte dans notre étude. Les propriétés de l'aspect lexical et de l'aspect grammatical se résument dans le tableau suivant :

	Aspect lexical (Aktionsart)	Aspect grammatical (Aspect proprement dit)
Rôle	Expression de la manière dont se déroule le procès	
Nature	Objective (le sens du procès lui-même)	Subjective (la manière dont le locuteur conçoit le déroulement du procès)
Procédé	Lexèmes verbaux	Déterminants grammaticaux du verbe

En dépit de leur rôle commun qui est la détermination du déroulement du procès, l'*Aktionsart* – aspect lexical - se distingue de l'aspect grammatical. D'une part, le mode d'action ne dépend que du procès lui-même et est par conséquent indépendant du locuteur. Un procès peut donc avoir des caractères tels que inchoatif (par exemple *s'endormir*), itératif (par exemple *sautiller*), duratif (par exemple *dormir*) ou résultatif (par exemple *partir*), etc. De l'autre, l'aspect qu'attribue le locuteur au procès est subjectif car il relève de la représentation du sujet parlant à l'égard du procès. Selon le choix de ce dernier, le procès pourra être considéré comme accompli ou inaccompli. Bien que des interférences entre l'*Aktionsart* et l'aspect proprement dit soient difficiles à nier du fait qu'ils concernent tous deux le déroulement du procès, la distinction entre ces deux concepts s'avère nécessaire.

IV. La relation entre le temps et l'aspect

D'une part, la catégorie de l'aspect se distingue de la catégorie du temps par le moment dont on se sert comme référence. En effet, l'aspect renseigne sur la façon dont le procès exprimé par le verbe se déroule, et ce par rapport au moment où il a lieu et non par rapport au moment de l'énonciation. L'aspect est donc indépendant de la chronologie car il traduit le temps ou la durée du procès lui-même. Selon **IMBS**, avec l'aspect, le procès est envisagé *sous l'angle de son déroulement interne*¹.

¹ IMBS P., 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck, p. 15.

De l'autre, temps et aspect entretiennent une relation très étroite, à tel point que, l'aspect a été perçu au début comme un fait temporel. **GUILLAUME** – un des pionniers dans l'étude de la temporalité – a mis en évidence cette relation entre temps et aspect. La définition de l'aspect par **GUILLAUME** dans *Langage et science du langage* (1964) est reprise par **WILMET** qui la considère comme la meilleure et la plus nette. Selon **GUILLAUME**, *le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps*. Le temps expliqué n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais c'est le temps qui se décompose en trois moments (passé, présent, futur) dont les interprétations reposent sur le discours. C'est la valeur temporelle que le discours lui attribue. Au contraire, le temps impliqué est le temps qui est inhérent au verbe et qui *fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle du verbe*¹.

Cette distinction du temps impliqué et du temps expliqué coïncide exactement avec la distinction de l'aspect et du temps. Pour illustrer son idée, il évoque le procès « marcher » :

Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation [...]. Un procès occupe nécessairement une portion de durée temps pour se dérouler, quelque minime soit-il. Mais ce n'est que le cadre temporel dans lequel se déroule le procès.

GUILLAUME (1933, cité dans l'édition 1964, p. 47)

GUILLAUME estime qu'il existe trois aspects en français. Ce sont :

- L'aspect tensif : il s'agit d'un aspect simple représenté par le verbe de forme simple. Il exprime le verbe en tension, c'est-à-dire qu'il *éveille dans l'esprit l'image même du verbe dans son déroulement* Exemple : *marcher*.
- L'aspect extensif : il s'agit d'un aspect composé représenté par le verbe de forme composée (l'auxiliaire + le participe passé du verbe). Cet aspect sert à renouveler la tension du verbe au moment où elle expire et à la prolonger au-delà d'elle-même, en extension. Il éveille dans l'esprit non plus le déroulement

¹ GUILLAUME G., 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, pp. 47-48.

même de l'image verbale, mais le déroulement d'une séquelle¹ de cette image.
Exemple : *avoir marché*.

- L'aspect bi-extensif : il s'agit d'un aspect surcomposé représenté par l'auxiliaire + le participe passé de l'auxiliaire + le participe passé du verbe, du fait qu'il reprend en tension, au moment où elle expire, l'extension précédemment obtenue par le même moyen. L'aspect bi-extensif clôt le système. Exemple : *avoir eu marché*.

La théorie aspectuelle de **GUILLAUME**, simple mais généralisante, se résume à la réalisation de l'image verbale dans le temps *in posse*² :

TROISIÈME	PLAN	
(Aspect bi-extensif)		
DEUXIÈME	PLAN	
(Aspect extensif)		
PREMIER	PLAN	
(Aspect tensif)		
PASSÉ	PRÉSENT	FUTUR

Théorie de GUILLAUME (1929, cité dans l'édition 1965 : 23)

GUILLAUME serait le premier linguiste à avoir expliqué le phénomène de l'aspect. Ses études ont servi de base à d'autres linguistes qui ont abordé cette notion.

V. La classe de l'aspect selon MARTINET

Selon **MARTINET** (1985 : 133), beaucoup de langues ont des aspects mais n'ont pas de temps; et même lorsque les temps existent, ils sont d'origine plus récente et sont

¹ Selon GUILLAUME, le mot séquelle étant pris ici comme terme général pour désigner n'importe quelle situation résultante susceptible de se déterminer dans la pensée comme suite dans le temps d'une action ou d'un état qui a existé antérieurement.

² Pour rappel : le temps *in posse* correspond à l'instant où la chronogénèse n'a pas encore opéré. L'image verbale se réalise donc dans les modes nominaux - infinitif et participe – qui ont respectivement des formes simples et composés.

subordonnés aux aspects. Dans sa *Syntaxe générale*¹ l'auteur reconnaît et définit l'aspect comme *la façon dont est conçu le déroulement du procès*. D'après lui, *tout procès se déroule dans le temps, mais son rapport intrinsèque avec le temps ressortit aux aspects*.

Dans sa *Grammaire fonctionnelle du français*², **MARTINET** analyse l'aspect d'un point de vue fonctionnaliste. Considéré comme une des modalités verbales, au même titre que le temps, le mode, la voix et la vision, l'aspect constitue une classe à une seule unité : le parfait. Le monème du parfait se trouve dans des syntagmes formés des verbes auxiliaires (*être* et *avoir*), par exemple *j'ai mangé, il est parti, nous avons déjeuné*, etc. et du participe parfait simple, par exemple *mangé, parti, déjeuné*. Cette combinaison donne la valeur d'action accomplie.

VI. Les aspects selon RIEGEL

Dans sa *Grammaire méthodique du français*³, **RIEGEL** (et al.) traite également de l'aspect. Il distingue aussi les aspects grammaticaux, exprimés par les formes verbales et les aspects lexicaux, véhiculés par le sens des verbes. Selon l'auteur, la perspective aspectuelle d'un procès est représentée spatialement par la position du point de l'événement T' sur un segment limité par deux bornes initiale et finale. La situation de T' dépend donc de la perception du procès par le locuteur. Exemples :

Il se mit à chanter.

----- [- T' _____] -----

Le point T' est situé près de la borne initiale.

Il a chanté.

----- [_____] T' -----

Le point T' est situé après la borne finale.

En revanche, la vision globale du procès ne sera pas décrite par cette représentation.

¹ MARTINET A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, p. 133.

² MARTINET A. (dir), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, Didier, 276 pages.

³ RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 1109 pages.

RIEGEL appelle *auxiliaires d'aspect*¹ des périphrases verbales ou des syntagmes verbaux qui permettent de saisir un procès à des stades de réalisation différents. Les auxiliaires ainsi que leurs valeurs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Auxiliaires d'aspect	Valeurs
<ul style="list-style-type: none"> - <i>aller</i> + verbe à l'infinitif - <i>être sur le point de</i> - <i>être en passe de</i> 	Le procès est saisi au stade antérieur au début de sa réalisation
<ul style="list-style-type: none"> - <i>commencer à</i> - <i>se mettre à</i> 	Le procès est saisi à son début (aspect inchoatif)
<ul style="list-style-type: none"> - <i>être en train de</i> - <i>aller</i> + participe présent 	Le procès est en cours de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> - <i>finir de</i> - <i>achever de</i> - <i>cesser de</i> 	Le procès est en voie d'achèvement
<ul style="list-style-type: none"> - <i>venir de</i> 	Le procès est immédiatement saisi après son stade final.

Se basant sur cette représentation de l'aspect, l'auteur présente les oppositions suivantes :

1. Accompli vs inaccompli : cette opposition se manifeste par les formes composées et les formes simples du verbe. Si l'aspect accompli saisit le procès après son stade final, le procès étant considéré comme achevé, l'aspect inaccompli envisage le procès comme étant en cours de réalisation. Exemples : *j'ai mangé* vs *je mange*.

2. Perfectif vs Imperfectif : cette opposition se manifeste par le sens propre des verbes eux-mêmes. Certains verbes expriment l'un ou l'autre aspect, d'autres sont tantôt perfectifs, tantôt imperfectifs selon le contexte ou selon qu'ils sont ou non accompagnés d'un complément d'objet. Le perfectif est l'aspect des verbes exprimant un procès qui n'est perçu que par sa réalisation complète (exemples : *entrer, sortir, trouver, etc.*). L'imperfectif est l'aspect des verbes exprimant un procès qui est perçu dans son déroulement, sans visée de terme final (exemples : *dormir, travailler, marcher, etc.*)

¹ RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, p. 451.

3. Sécant vs Non-sécant : cette opposition est exprimée par les temps verbaux en compatibilité avec l'opposition Perfectif vs Imperfectif. Il s'agit de deux manières d'envisager un procès, l'un, de l'intérieur, le considérant comme sans limite finale (exemple : *Jean dormait*) ; et l'autre, de l'extérieur, le considérant globalement limité par une borne finale (exemple : *Jean s'en alla à 7h*).
4. Inchoatif / Terminatif : cette opposition est exprimée par des périphrases verbales. Les deux aspects situent le procès dans ses limites, mais l'un immédiatement à son début et l'autre juste avant sa borne finale. Exemples : *il se met à pleurer* vs *il finit de pleurer*.
5. Semelfactif / Itératif : ces deux aspects envisagent un procès comme se réalisant une seule fois, de façon discontinue ou de façon répétitive, régulière. Certains circonstanciels de temps (tels que *toujours*, *souvent*, etc.) ou certains verbes (tels que *répéter*, *tirailler*, etc.) manifestent l'idée d'itération du procès.

VII. Les aspects selon WILMET

Dans sa *Grammaire critique du français*¹, **WILMET** fait l'inventaire des aspects. D'après lui, les aspects sont véhiculés par un verbe ou par un nom déverbal et sont subdivisés en deux dimensions sémantique et formelle selon que les informations aspectuelles sont transmises par le sens du verbe ou par un autre élément.

Sur le plan sémantique, **WILMET** établit sa classification aspectuelle, basée sur celle de **VENDLER**². Si **VENDLER** regroupe les verbes en quatre groupes (états, activités, accomplissements, achèvements), **WILMET** en fait deux, en écartant les verbes

¹ WILMET M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Belgique, Duculot, 758 pages.

² Dans son ouvrage *Linguistics in Philosophy* (1967), **VENDLER** établit une classification aspectuelle des verbes qui comprend quatre groupes :

- Les verbes d'état : *savoir*, *aimer*, *être malade*, *désirer*, etc.
- Les verbes d'activité : *regarder*, *chercher*, *courir*, *vivre*, etc.
- Les verbes d'accomplissement : *traverser la rue*, *faire un gâteau*, *dessiner un mouton*, etc.
- Les verbes d'achèvement : *trouver*, *atteindre le sommet*, *mourir*, etc.

Cette typologie a incité d'autres linguistes (**WILMET**, **GOSELIN**, etc.) à construire leur propre système des types de procès.

d'accomplissement et les verbes d'achèvement qui dépassent le cadre du lexème verbal. La classification de **WILMET** fait apparaître la dichotomie fondamentale entre les verbes statiques (du type *aimer, savoir*) et les verbes dynamiques (du type *marcher, boire*). La reconnaissance de ces deux types de verbes repose essentiellement sur leur sens, l'aspect statique et dynamique étant dégagé à partir de tests.

Le verbe *faire* sert d'outil pour mettre au jour le caractère dynamique :

Jean chante sa chanson et Jeanne le fait aussi.

Jean aime sa chanson et Jeanne le fait aussi. ()*

Il en va de même du passif impersonnel :

Il a été chanté beaucoup de chansons.

Il a été aimé beaucoup de chansons. ()*

Les deux tests font apparaître le caractère dynamique du verbe *chanter* mais l'excluent du verbe *aimer*. Les verbes dynamiques, à leur tour, se décomposent en imperfectifs et perfectifs. (cf. **RIEGEL**)

Sur le plan formel, l'aspect se subdivise en aspect affixal et en aspect lexical, au sein duquel il distingue l'aspect coverbal - aspect intérieur au verbe – qui englobe les auxiliaires (*avoir, être*), les semi-auxiliaires (*aller, venir de*), les auxiliaires de mode (*devoir, falloir, pouvoir, etc.*) et l'aspect adverbial - aspect extérieur au verbe – qui comprend des adverbes et des compléments circonstanciels entrant en combinaison aspectuelle avec le verbe.

Le point de vue de **WILMET** rejoint celui de **RIEGEL** sur plusieurs points (distinction entre procès statiques et procès dynamiques, oppositions entre les aspects, etc.). Cependant, ce qui est nouveau dans les études de **WILMET**, ce sont les tests que l'on retrouve chez les linguistes spécialisés dans l'étude de l'espace (**VANDELOISE, BOONS, BORILLO**¹, etc.) et qui permettent de caractériser les procès, ainsi que l'approfondissement des aspects lexicaux et grammaticaux dans la langue française.

¹ A titre d'exemple, selon **BORILLO** (1990, pp. 41-18), le déplacement est un procès qui doit nécessairement occuper une certaine durée, et qui se décompose en trois phases spatio-temporelles :

VIII. Les aspects selon CONFAIS

Le travail de CONFAIS¹ porte sur les morphèmes verbaux en allemand et en français. Il est consacré au temps, à l'aspect et au mode. En ce qui concerne l'aspect, CONFAIS distingue l'aspect lexical et l'aspect grammatical et porte une attention particulière à cette dernière catégorie, surtout pour les formes verbales du passé. Il différencie les valeurs aspectuelles du passé simple, de l'imparfait et du passé composé², à partir d'une analyse systémique :

- L'imparfait est un passé indéfini. L'intervalle couvert par le procès est ouvert des deux côtés, les phases initiales et terminales du procès sont effacées. Le procès à l'imparfait est perçu à un certain moment de son déroulement et est *vu de l'intérieur*. L'imparfait relève donc d'une vision *sécante*³ ou *partialisante* du procès.
- Le passé simple est un passé défini. Le procès au passé simple, fermé par un début et une fin, exprime un accomplissement de toutes les phases signifiées par le sens du verbe. Le procès est donc *vu de l'extérieur* et c'est un *déroulement total et complet, du début jusqu'à la fin, et à ce titre indivisible*.
- Le procès au passé composé est aussi *vu de l'extérieur*. Mais il ne signifie pas un accomplissement de toutes les phases. Il pose l'état résultant. L'intervalle couvert du procès au passé composé est fermé à gauche et l'état résultant est

-
- La phase initiale (le début du déplacement) qui donne lieu à la relation locative de polarité initiale du procès.
 - La phase médiane (le cours de déplacement) qui donne lieu à la relation locative de polarité médiane du procès.
 - La phase finale (la fin du déplacement) qui donne lieu à la relation locative de polarité finale du procès.

La nature du procès est distinguée par ces polarités :

- Si la relation locative est de polarité initiale ou finale, le déplacement est perçu comme un événement, avec durée – accomplissement - ou sans durée – achèvement.
- Si la relation locative est de polarité médiane, le déplacement est perçu comme une activité.

¹ CONFAIS (Jean-Paul), 2002, *Temps, mode, aspect : Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Presses Universitaires du Mirail, Université de Toulouse-Le Mirail, 459 pages.

² CONFAIS (Jean-Paul), 2002, *Temps, mode, aspect : Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Presses Universitaires du Mirail, Université de Toulouse-Le Mirail, pp. 209-210.

³ Emprunté à GUILLAUME par CONFAIS (2002, 209).

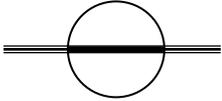
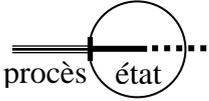
conçu comme indéfiniment ouvert à droite ; cette ouverture à droite traduit l'état-résultat du procès.

De par les propriétés susmentionnées, l'imparfait est souvent jugé comme relevant de l'aspect imperfectif, le passé simple et le passé composé de l'aspect perfectif. Cependant, si le perfectif suffit à distinguer l'imparfait du passé simple et du passé composé sur le plan aspectuel, il n'en est pas de même pour distinguer les deux dernières formes entre elles. Si le passé simple et le passé composé sont tous deux perfectifs, sont-ils commutables ? Si oui, à quoi servent les deux formes quand elles expriment la même valeur temporelle de passé et la même valeur aspectuelle de perfectif ? On voit bien que les traits <perfectif> / <imperfectif> n'expliquent pas tout ; en revanche, ils dissimulent des sous-traites qui permettent de différencier ces deux aspects.

CONFAIS soulève ce problème et considère effectivement deux types de perfectivité, à côté de l'imperfectivité de l'imparfait. Pour cette fin, il se sert des traits [+/- total] et [+/-intérieur] pour caractériser la similitude et la différence sur le plan aspectuel entre le passé simple et le passé composé.

Le passé composé et l'imparfait partagent le trait [-total] parce qu'ils n'envisagent pas le procès dans son intégralité (le premier est borné à gauche et le second n'est pas limité par les bornes). Seul le passé simple possède le trait [+total] compte tenu de l'accomplissement de toutes les phases du procès. Par ailleurs, le passé simple et le passé composé ont l'un et l'autre le trait [- intérieur] étant donné que le procès à ces formes est perçu de l'extérieur, contrairement au procès à l'imparfait, vu de l'intérieur (donc [+ intérieur]).

Son point de vue sur l'aspect est représenté par le schéma suivant :

perfectif (sens 1)	imperfectif	perfectif (sens 2)
passé simple	imparfait	passé composé
		
[+ total]	[- total]	[- total]
[- intérieur]	[+ intérieur]	[- intérieur]

Les traits aspectuels du passé simple, de l'imparfait et du passé composé selon
CONFAIS (2002, 211)

Enfin, le cas du présent mérite une explication. D'après **CONFAIS**, le présent employé dans les récits (présent narratif) adopte l'aspect perfectif, comparable à l'aspect du passé simple et en opposition avec l'imparfait :

Le PRES fonctionne aussi en opposition avec l'IMP, et ce dans les récits au « présent narratif ». Dans ces contextes, le PRES devient perfectif, assumant en quelque sorte la même fonction que le PS.

CONFAIS (2002, 222)

Cependant, il ne mentionne pas le cas du présent instantané ou présent de vérité générale. Bref, le mérite des travaux de **CONFAIS** est de dégager les différents traits de ces déterminants grammaticaux du verbe qui constituent leur valeur.

IX. L'aspect selon GOSSELIN

GOSSELIN partage l'idée selon laquelle l'aspect se décompose en aspect lexical et aspect grammatical :

- L'aspect lexical est dénoté par les types de procès. Pour lui, le type de procès est exprimé par le verbe avec leur complément d'objet (*faire un gâteau, dessiner un mouton, etc.*) ou leur complément locatif (*aller jusqu'au lac*).
- L'aspect grammatical est noté par les déterminants grammaticaux du verbe (présent, passé composé, passé simple, etc.).

Par ailleurs, peuvent contribuer à la détermination de la valeur aspectuelle de l'énoncé les types de circonstanciels, d'ordre ponctuel (*à 8h, dimanche*) ou duratif (*depuis longtemps*), les adverbes d'aspect (*souvent, parfois*), les constructions de phrases complexes, etc. D'après lui, il existe une interaction entre les différents marqueurs d'aspect. Par conséquent, le calcul des valeurs aspectuelles doit tenir compte de l'ensemble de ces facteurs.

L'un des points essentiels dans la conception de l'aspect chez **GOSELIN** est celui des intervalles qui servent de référence à la détermination des valeurs aspectuelles.

1. Les intervalles

GOSELIN définit d'abord l'intervalle comme un espace de temps occupé par deux moments. Il distingue les types d'intervalles¹ suivants :

- [01,02] : intervalle d'énonciation, qui correspond à la durée entre le début et la fin de l'énonciation.
- [B1,B2] : intervalle de procès, qui correspond à la portion de l'axe temporel occupée par la durée du procès.
- [I,II] : intervalle de référence, qui représente ce qui est perçu sur l'axe temporel.
- [ct1,ct2] (s'il y en a) : intervalle circonstanciel, qui représente la durée de la situation dans laquelle a lieu le procès.

2. Aspect lexical

Comme l'aspect lexical concerne seulement le sens du lexème verbal, la détermination du type de procès ne repose que sur les caractéristiques du procès [B1,B2], qui sont au nombre de trois selon **GOSELIN** :

- La structure interne de l'intervalle du procès concerne la dynamique du procès.
Aimer la musique [- dynamique]
Marcher [+ dynamique]

¹ GOSELIN L., 2005, *Temporalité et modalité*, coll. Champs linguistiques, Bruxelles, éd. Duculot, p. 32.

- La nature des bornes vérifie si le procès est intrinsèquement borné ou extrinsèquement borné.

Marcher (extrinsèquement borné, donc [- borné])

Manger une pomme (intrinsèquement borné, donc [+ borné])

- La relation entre bornes vérifie la ponctualité du procès

Manger une pomme [- ponctuel]

Atteindre un sommet [+ ponctuel]

Pour différencier ces caractéristiques, **GOSELIN** utilise une batterie de tests (emploi de constructions telles que *se mettre à + verbe*, emploi de compléments de temps ou de durée avec *depuis, pendant, en, etc.*). Ainsi, l'aspect lexical, pour **GOSELIN**, est représenté par le « type de procès » qui est décrit non seulement par le verbe mais aussi par son environnement circonstanciel. Cette conception rejoint en partie l'opposition entre les verbes statiques et les verbes dynamiques et l'aspect adverbial de **WILMET**. Ainsi *marcher* (procès d'activité) et *marcher trois heures* (procès d'accomplissement) n'ont pas la même valeur aspectuelle, étant donné la présence du circonstanciel.

Le classement de **GOSELIN**, basé aussi sur celui de **VENDLER**¹, comporte quatre types de procès :

- état : si le procès est [- dynamique] [- borné] [- ponctuel]. Exemples : *être amoureux, aimer la musique, ...*
- activité : si le procès est [+ dynamique] [- borné] [- ponctuel]. Exemples : *marcher, manger des fruits, ...*
- accomplissement : si le procès est [+ dynamique] [+ borné] [- ponctuel]. Exemples : *manger une pomme, ...*
- achèvement : si le procès est [+ dynamique] [+ borné] [+ ponctuel]. Exemples : *atteindre un sommet, ...*

Bref, la différenciation des types de procès se résume dans le tableau suivant

Caractères du procès	Types de procès	Exemples
----------------------	-----------------	----------

¹ VENDLER Z., 1967, *Linguistics in Philosophy*, Cornell University Press, 218 pages.

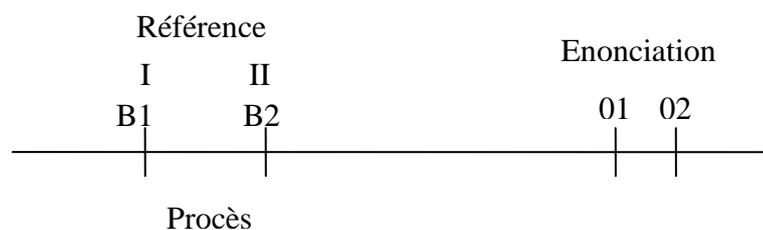
[- dynamique]			État	<i>Aimer la musique</i>
[+ dynamique]	[- borné]		Activité	<i>Marcher</i>
	[+ borné]	[- ponctuel]	Accomplissement	<i>Manger une pomme</i>
		[+ ponctuel]	Achèvement	<i>Atteindre un sommet</i>

3. Aspect grammatical

Pour ce qui est de l'aspect grammatical, **GOSSELIN** considère qu'il s'agit de la relation entre l'intervalle de référence et celui du procès. Cette sous-catégorie est définie par le mode de présentation du procès (accompli, inaccompli, ...) qui est déterminé par les marques grammaticales (déterminants grammaticaux du verbe). Et puisque cet aspect grammatical indique la façon dont le procès est perçu, il est aussi appelé « point de vue aspectuel ».

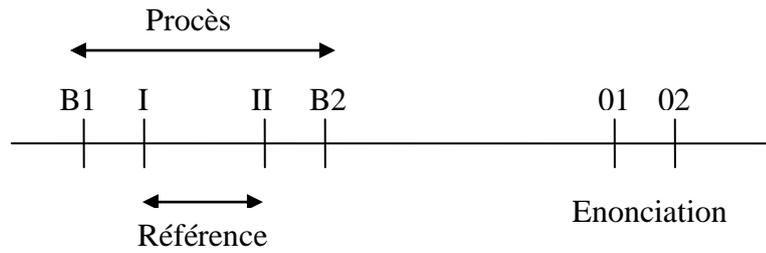
A partir des intervalles ainsi définis, l'auteur distingue et spécifie les quatre aspects de base en français¹ :

- Aoristique : quand l'intervalle du procès coïncide avec celui de la référence (I=B1, II=B2). Ainsi le procès est-il présenté dans son intégralité. Exemple : *il traversa le carrefour.*

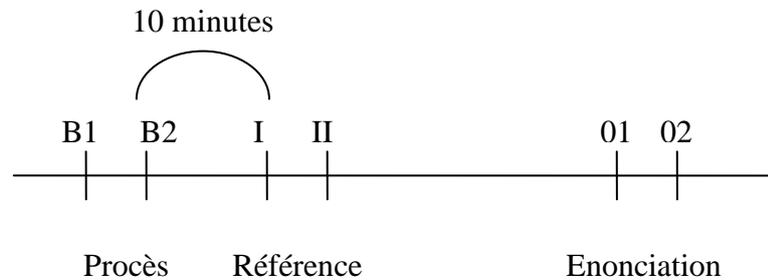


- Inaccompli : quand l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence et que les bornes initiale et finale ne sont pas prises en compte (B1<I, II<B2). Ainsi, le procès n'est-il présenté qu'en partie. Exemple : *il traversait le carrefour*

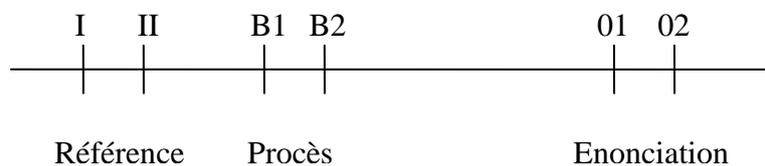
¹ GOSSELIN L., 2005, *Temporalité et modalité*, coll. Champs linguistiques, Bruxelles, éd. Duculot, p. 36.



- Accompli : quand l'intervalle du procès se place avant l'intervalle de référence ($B2 < I$). Ainsi, n'est-il présenté que l'état résultant du procès. Exemple : *il a terminé son travail depuis 10 minutes.*



- Prospectif : quand l'intervalle de référence se place avant celui du procès ($II < B1$). Ainsi le procès est-il présenté dans sa phase préparatoire. Exemple : *il allait traverser le carrefour.*



4. Remarques

Comme le rappelle **GOSSELIN**, les concepts relatifs aux valeurs aspectuelles qu'il retient connaissent une définition nouvelle par rapport à celle des auteurs dont il hérite (**CULIOLI**, **BENVENISTE**). Par exemple, la définition de l'aoristique s'éloigne de celle de **CULIOLI**¹ :

L'aoristique est défini par l'opération de repérage $Sit_n (S_n, T_n) \omega Sit_m (S_m, T_m)$ où Sit_m (le repère) et Sit_n (le repéré) sont deux occurrences distinctes de Sit , quel que soit, pour le problème considéré, le statut de Sit_m, Sit_n .

Dont :

ω : note la valeur dite rupture de l'opérateur de repérage.

Sit : symbole qui note tout repère énonciatif.

S_n, S_m : marqueurs de la catégorie de la personne (énonciateur ; locuteur ; co-énonciateur ; interlocuteur ; énonciateur rapporté, etc.)

T_n, T_m : marqueurs des repères spatio-temporels.

Si **CULIOLI** définit l'aoriste comme l'aspect de la rupture entre le repère et le repéré, tous deux déterminés par les marqueurs de personne et de temps-espace, **GOSSELIN**, lui, évoque l'aspect aoristique comme la superposition de l'intervalle de référence à l'intervalle de procès. Par ailleurs, dans l'aoristique selon **GOSSELIN**, la durée du procès peut trouver sa place dans le procès perçu, ce qui doit aller à l'encontre de la conception de l'aoriste de **MEILLET** et **VENDRYÈS** qui excluent toute mention de la durée :

Question de temps à part, le présent² indiquait un procès considéré dans son développement ; l'aoriste un procès pur et simple, abstraction faite de toute considération de durée.

MEILLET (Antoine) et VENDRYÈS (Joseph), 1948, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2^e édition revue et augmentée par VENDRYÈS, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, p. 174.

¹ CULIOLI A., 1983, *Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique* in FISCHER (Sophie) et FRANCKEL (Jean-Jacques), pp. 99-113.

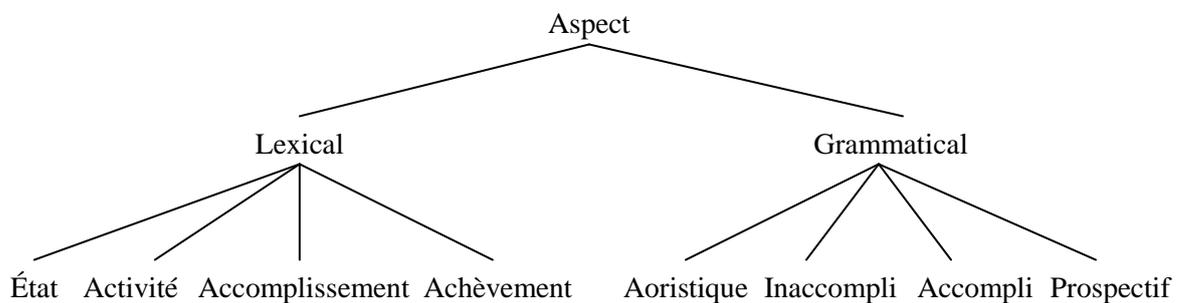
² Le présent évoqué dans ce propos avec l'aoriste, selon MEILLET et VENDRYÈS, font partie aux thèmes temporels, ceux-ci correspondent aux aspects.

Les concepts d'aoristique et de prospectif de **GOSSELIN** diffèrent également de ceux élaborés par **BENVENISTE** qui parle d'aoriste et de prospectif comme deux unités du temps appartenant à l'énonciation historique. L'aoriste n'est pour **BENVENISTE** rien d'autre que le passé simple et le prospectif un temps du futur :

[...] Sera pareillement défini le champ de l'expression temporelle. L'énonciation historique comporte trois temps : l'aoriste (= passé simple ou passé défini), l'imparfait (y compris la forme en *-rait* dite conditionnel), le plus-que-parfait. Accessoirement, d'une manière limitée, un temps périphrastique substitut de futur, que nous appellerons le prospectif.

BENVENISTE, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, cité dans l'édition 2001, p. 239.

En résumé, le système des aspects proposé par **GOSSELIN** peut être présenté dans le schéma ci-dessous :



Le système des aspects selon GOSSELIN

X. Synthèse

Comme le dit **IMBS**, *en français un temps du verbe exprime à la fois le temps et l'aspect*¹. Autrement dit, les formes verbales renferment donc les marques du temps et de l'aspect. Toutefois, comme le temps, l'aspect en général n'est pas une caractéristique

¹ IMBS P., 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Librairie C. Klincksieck, p. 2.

exclusive du verbe, les adverbes ainsi que les affixes peuvent aussi dénoter la dimension aspectuelle.

L'aspect verbal peut être dissocié en deux catégories :

- L'aspect lexical, appelé encore *Aktionsart* ou type de procès, mode d'action du procès. Il indique le type de déroulement du procès. L'aspect lexical relève du sens dénoté par le verbe.
- L'aspect grammatical, ou l'aspect proprement dit. Il dépend du point de vue selon lequel le locuteur envisage le procès. L'aspect grammatical, marqué par les formes verbales, est donc une propriété exclusive du verbe en français.

Les différents points de vue relatifs à l'aspect que nous avons examinés sont résumés dans le tableau suivant :

	Aspects lexicaux	Aspects grammaticaux	Autres éléments à valeur aspectuelle
GUILLAUME	Temps impliqué	- tensif - extensif - bi-extensif	
MARTINET		Le parfait	
RIEGEL	- perfectif vs imperfectif - semelfactif vs itératif	- accompli vs inaccompli - sécant vs non-sécant	Auxiliaires d'aspect : inchoatif vs terminatif Circonstanciel : semelfactif vs itératif
WILMET	2 types de verbes : statiques vs dynamiques	- Aspect suffixal (flexions de conjugaison) : sécant et global - Aspect coverbal (auxiliaire) : perspectif, cursif, extensif	Aspect adverbial : duratif, fréquentatif, situatif, terminatif
CONFAIS		- Aspect perfectif - Aspect imperfectif	
GOSELIN	4 types de procès : - état - activité - accomplissement	Formes verbales : - aoristique - accompli - inaccompli	Circonstanciel

Nous remarquons d'abord que les définitions de l'aspect varient selon les auteurs. **GUILLAUME** se penche sur la distinction entre le temps expliqué – le temps proprement dit et le temps impliqué, c'est-à-dire l'aspect. Cependant, le temps impliqué n'est rien d'autre que l'aspect lexical véhiculé par le sémantisme du verbe. Si **GUILLAUME** a donné une vue quasiment générale de l'aspect, le concept s'est bien ramifié.

Pourtant, les deux premières études, de **GUILLAUME** et de **MARTINET** n'ont pas approfondi la catégorie des aspects lexicaux. Les travaux de **RIEGEL**, **WILMET** et **GOSSELIN**, inspirés largement de **VENDLER**, sont plus développés dans ce domaine, en particulier avec les tests de distinction des types de procès. Les auteurs font une nette distinction entre l'aspect lexical – *Aktionsart* et l'aspect grammatical, caractérisé par les déterminants grammaticaux du verbe. De plus, conscients de l'influence d'autres facteurs dans l'expression de l'aspect, certains auteurs tiennent compte également du rôle des circonstanciels.

Si ces trois linguistes partagent beaucoup de points communs dans leur recherche sur l'aspect, ils ne sont pas d'accord sur le nombre de traits d'aspect lexical. **RIEGEL**, en cette matière, reconnaît deux oppositions aspectuelles qui sont <perfectif> vs <imperfectif> et <semelfactif> vs <itératif>. **WILMET** oppose deux types de verbes, statique et dynamique. **GOSSELIN** recense à son tour quatre types de procès : état, activité, accomplissement, achèvement. La divergence entre ces points de vue peut être expliquée non seulement par une différence de terminologie mais aussi par le fait que chaque procès, selon le contexte, pourrait comporter plusieurs traits de valeur aspectuelle. En voici quelques exemples :

Procès	selon RIEGEL	selon WILMET	selon GOSSELIN
<i>Aimer le cinéma</i>	<imperfectif> <semelfactif>	<statique>	<état>
<i>Sautiller</i>	<imperfectif> <itératif>	<dynamique>	<activité>
<i>Chanter</i>	<imperfectif> <semelfactif>	<dynamique>	<activité>
<i>Chanter une chanson</i>	<imperfectif> <semelfactif>	<dynamique>	<accomplissement>
<i>Arriver à la maison</i>	<perfectif> <semelfactif>	<dynamique>	<achèvement>

D'une manière générale, le <perfectif> de **RIEGEL** peut correspondre à l'<achèvement> de **GOSSELIN** ; le <statique> de **WILMET** correspond à l'<état> de **GOSSELIN**. Ce dernier subdivise le <dynamique> de **WILMET**, beaucoup trop large, en trois types de procès (activité, accomplissement, achèvement).

D'autre part, les valeurs aspectuelles des déterminants grammaticaux du verbe continuent de diviser les linguistes. Chaque auteur propose sa propre terminologie et son système de valeurs aspectuelles. Si l'opposition <perfectif> / <imperfectif> relève pour **RIEGEL** de l'aspect lexical, elle tient aux morphèmes verbaux pour **CONFAIS**. **RIEGEL** oppose les aspects <sécant> / <non-sécant>, **CONFAIS** <imperfectif> et <perfectif>. Cependant ce <perfectif> se scinde en deux types, l'un correspond à la valeur du passé simple et l'autre à celle du passé composé. **GOSSELIN**, par le système des intervalles, adopte quatre valeurs aspectuelles (<aoristique>, <accompli>, <inaccompli>, <prospectif>). Néanmoins, malgré les divergences de dénomination, les auteurs se rejoignent plus ou moins sur les propriétés aspectuelles des formes verbales. Prenons par exemple le cas de l'imparfait, du passé simple et du passé composé :

Déterminants grammaticaux du verbe	selon RIEGEL	selon CONFAIS	Selon GOSSELIN
Imparfait	<secant> procès envisagé de l'intérieur, sans limite finale	<imperfectif> [+ intérieur] [- total]	<inaccompli> procès vu en partie, sans bornes initiale et finale
Passé simple	<non-secant> procès vu de l'extérieur, limité par la borne finale	<perfectif> [- intérieur] [+ total]	<aoristique> procès vu dans son intégralité, avec bornes initiales et finales
Passé composé	non spécifié	<perfectif> [- intérieur] [- total]	<accompli> procès vu dans son état résultant. et <aoristique> procès vu dans son intégralité, avec bornes initiales et finales

Il y a une légère divergence entre **RIEGEL** et les deux autres sur les bornes du procès à l'imparfait et au passé simple. Pour **RIEGEL**, le procès au passé simple est borné à la fin et celui à l'imparfait ne l'est pas, tandis que pour les autres, le procès au passé simple est limité de deux bornes, initiale et finale. D'autre part, en dépit des différences terminologiques, **CONFAIS** et **GOSSELIN** présentent les mêmes valeurs aspectuelles pour le passé simple (vision totale ou intégrale du procès). Enfin, le passé composé, qualifié de perfectif par **CONFAIS**, se différencie tout de même du passé simple par l'absence de borne finale ; **GOSSELIN** considère alors que le passé composé adopte à la fois la valeur aoristique (comme le passé simple) et la valeur accomplie, selon les contextes.

Dans le but de différencier les formes verbales sur le plan aspectuel, nous considérons les aspects suivants :

- <perfectif> quand le procès, borné par un début et une fin, est envisagé de l'extérieur ([- intérieur]) et dans son intégralité ([+ total]). Cet aspect correspond à la vision non-sécante du passé simple.
- <inaccompli> quand le procès, dépourvu de bornes initiale et finale, est envisagé de l'intérieur ([+ intérieur]). Le procès est donc perçu en partie, à un certain moment de son déroulement ([- total]), comme étant en cours de réalisation. Cet aspect correspond à la vision sécante de l'imparfait.
- <accompli> quand le procès est envisagé de l'extérieur ([- intérieur]) mais n'implique pas un accomplissement de toutes les phases ([- total]). L'intervalle du procès est fermé à gauche et ouvert à droite jusqu'au moment de l'acte d'énonciation, ce qui traduit l'état résultant du procès au passé composé.

Le choix de l'accompli pour le passé composé permet de rendre compte des caractéristiques propres à cette valeur, sans tomber dans l'équivoque du terme perfectif. Nous considérons donc que l'accompli est un type de perfectif mais sa vision du procès n'est pas totale de par son ouverture à droite (exprimant l'état résultant), ce qui est traduit parfaitement par le terme accompli.

Le choix du perfectif pour la valeur aspectuelle du passé simple offre l'avantage d'éviter le problème de la durée dans le procès qualifié d'aoristique qui oppose **CULIOLI** et **GOSSELIN**.

Nous partageons aussi le point de vue de **CONFAIS** qui considère que le présent dans le récit comporte l'aspect perfectif, assimilable à celui du passé simple. Dans d'autres usages, le présent a la valeur inaccomplie.

<p style="text-align: center;">CHAPITRE 4 LE MODE</p>

- I. Mode et modalité**
- II. Le point de vue de GUILLAUME**
- III. Le point de vue de WAGNER et PINCHON**
- IV. Le point de vue de MARTINET**
- V. Le point de vue de RIEGEL**
- VI. Le point de vue de HALLET sur le conditionnel**
- VII. Synthèse**

I. Mode et modalité

Le terme « mode » prête aussi à confusion. Chez **DUBOIS**¹, le « mode » dénote trois phénomènes plus ou moins liés entre eux :

D'abord, le mode est le type énonciatif de la phrase. Cette acception correspond à celle du mode de la phrase, terme utilisé par la grammaire traditionnelle :

- le mode de l'assertion se trouve dans les phrases assertives, qu'elles soient affirmatives ou négatives. Exemples : *Jean bat Paul. Paul ne bat pas Jean.*
- le mode de l'interrogation se trouve dans les phrases interrogatives, qu'elles soient affirmatives ou négatives. Exemples : *Quand se battent-ils ? Est-ce que Jean ne bat pas Paul ?*
- le mode de l'ordre ou du souhait se trouve dans les phrases impératives ou optatives. Il se démarque par l'emploi de l'impératif ou du subjonctif. Exemples : *Que Jean ne batte pas Paul ! Bats-le !*

En deuxième lieu, le mode tient au trait <assumé> ou <non-assumé> de l'énonciateur dans son attitude vis-à-vis de l'énoncé. L'assumé est donc un fait posé comme réel et le non-assumé est un fait considéré comme éventuel avec des degrés de réalisation variés. Le mode <assumé> se manifeste par l'emploi de l'indicatif alors que le mode <non-assumé> qui comprend également le cas de <assumé partiel> est traduit par le subjonctif ou le conditionnel.

Kim est venue. (énoncé assumé, le locuteur prend en compte son énoncé).

Kim viendrait. (énoncé non assumé, le locuteur rejette son énoncé).

En troisième lieu, les modes désignent des unités grammaticales qui déterminent des verbes et qui constituent une catégorie grammaticale traduisant les valeurs modales mentionnées précédemment. Appelés « modes verbaux », ils sont au nombre de six en grammaire traditionnelle (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif, infinitif, participe). A l'intérieur de chacun de ces modes s'organisent des « tiroirs verbaux² » qui

¹ DUBOIS J. et al., 1994, éd. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas, p. 306

² Terme introduit par DAMOURETTE et PICHON.

correspondent à des distinctions temporelles. A titre d'exemple, l'indicatif dispose de huit temps de conjugaison (présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé antérieur, futur simple, futur antérieur) alors que le subjonctif en possède quatre (présent, passé, imparfait, plus-que-parfait)¹.

Quant à **WILMET** (2003 : 286), il considère les modes et les modalités comme des doublets qui *décrivent la valeur de vérité d'une proposition p - de la nécessité de p à la possibilité de p, et de l'impossibilité de p (ou nécessité de non-p) à la contingence de p (possibilité de non-p ou non-nécessité de p)*².

Il pose d'autres facteurs qui participent à l'expression de la modalité de l'énoncé ; certains sont connus sous une autre terminologie :

- l'énonciation : qui n'est rien d'autre que le mode de la phrase, à savoir les phrases assertive, interrogative ou injonctive.
- les coverbes (ou auxiliaires de mode) : qui sont des verbes de modalité ou des auxiliaires de modalité. (*devoir, pouvoir, etc.*)
- les adverbes modaux : qui sont des modulateurs de vérité (*probablement, sans doute, peut-être, etc.*)
- les incises : (*c'est évident, n'est-ce pas*)
- la personne énonciative : (le *je* comporte plus de véridicité que le *tu* ou le *il*)
- l'époque du procès : (le passé et le présent sont vérifiables ou falsifiables alors que le futur ne l'est pas).

A notre avis, il est impératif de distinguer le mode – catégorie de la sémantique verbale – de la modalité qui concerne l'énoncé et l'énonciation et d'éclaircir le lien entre le mode et la modalité.

Sur le plan logique, la modalité se définit comme l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Les premières tentatives de classer les modalités remontent à l'époque d'Aristote qui distingue le nécessaire, le possible, l'impossible et le contingent. Depuis, les théories de la modalité se sont beaucoup développées. A titre

¹ D'après Bescherelle.

² WILMET M., 1997, éd. 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Belgique, Duculot, p. 286

d'exemple, **POTTIER**¹ met en avant quatre grands types de modalités qu'il qualifie d'universelles : les modalités existentielles (ontologiques et aléthiques), les modalités épistémiques, les modalités factuelles et les modalités axiologiques. **Nicole LE QUERLER**² distingue la modalité subjective (qui se scinde en modalité épistémique et modalité appréciative), la modalité intersubjective et les modalités objectives (ou implicatives)³. Quant à **GOSSELIN**⁴, il distingue les modalités aléthiques, les modalités épistémiques, les modalités appréciatives, les modalités axiologiques, les modalités bouliques et les modalités déontiques⁵.

Sur le plan linguistique, la modalité se manifeste au niveau de l'énonciation (assertion, interrogation, injonction), au niveau lexical (coverbes, adverbes de modalité, etc.) et au niveau grammatical (modes du verbe). En d'autres termes, le mode fait partie de l'expression de la modalité. En effet, en tant que catégorie formelle, le mode est associé au verbe. Les formes verbales traduisent une certaine position du locuteur vis-à-vis du procès. Les modes véhiculent des valeurs modales. Ainsi, *J'aurais fait cet exercice* comporte la valeur modale de l'hypothèse par rapport à *J'ai fait cet exercice*.

¹ DENDALE P. et van der AUWERA J., 2001, *Les verbes modaux*, Amsterdam / Atlanta, éd. Rodopi, 176 pages.

² LE QUERLER N., 1996, *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen, 160 pages.

³ Selon Nicole LE QUERLER (1996) :

- La modalité épistémique : le locuteur exprime son degré de certitude sur ce qu'il asserte.
- La modalité appréciative : le locuteur exprime son appréciation (approbation, blâme, indignation) sur le contenu propositionnel.
- La modalité intersubjective : le locuteur marque le rapport qu'il entretient avec un autre sujet à propos du contenu propositionnel.
- Les modalités objectives ou implicatives qui ne dépendent ni de la volonté ni du jugement du locuteur. L'auteur se limite aux relations de condition, de conséquence, de but, d'opposition.

⁴ GOSSELIN L., 2010, *Les modalités en français. La validation des représentations*, coll. Etudes Chronos, Amsterdam – New York, Rodopi, 502 pages.

⁵ Selon GOSSELIN (2001) :

- Les modalités aléthiques : modalités de la « vérité objective », il s'agit là de jugements fondamentalement descriptifs [...] qui renvoient à une réalité existant en soi, indépendamment des jugements qui sont portés sur elle. (p. 314).
- Les modalités épistémiques : modalités de la « vérité subjective », de la caractérisation des jugements encore essentiellement descriptifs, qui ne constituent pas des « jugements de valeur », et qui pourtant ne renvoient pas à une réalité indépendante des sujets qui la considèrent, mais à l'évaluation subjective de cette réalité. (p. 325).
- Les modalités appréciatives : elles expriment des jugements subjectifs portés sur le monde. De façon indirecte, le locuteur envisage le sujet comme source de désir et place le procès sous l'angle du désir. (p. 332).
- Les modalités axiologiques : elles correspondent à des jugements de valeur de nature morale, idéologique et/ou légale, qui, quoique orientés vers l'action, conservent un aspect descriptif. (p. 324).
- Les modalités bouliques : propres à l'expression des désirs, des volontés et des souhaits, elles sont fondamentalement subjectives et le plus souvent individuelles. (p. 351).
- Les modalités déontiques sont des modalités de jugements essentiellement prescriptifs, relatifs à l'obligation, l'interdit, le permis et le facultatif. (p. 360).

Somme toute, une modalité peut être exprimée par plusieurs procédés dont le mode. Inversement, un même mode peut véhiculer plusieurs modalités différentes, c'est ce que nous allons voir dans l'étude de chacun des modes.

Selon les grammaires traditionnelles, le français comporte sept modes verbaux, dont quatre modes personnels (indicatif, subjonctif, impératif, conditionnel) et trois modes impersonnels (infinitif, participe, gérondif). Chaque mode admet ensuite des temps verbaux. L'indicatif est riche en temps verbaux, alors que le nombre des temps verbaux se réduit considérablement quand on passe de l'indicatif au subjonctif et du subjonctif à l'infinitif ou au participe. Ces modes verbaux se répartissent généralement en modes personnels et modes impersonnels suivant que le verbe varie ou non selon la personne grammaticale¹. L'infinitif, par exemple, est un mode non personnel et non temporel².

Par ailleurs, dans l'enseignement du français, on est accoutumé à certains points de vue trop généralistes et réducteurs selon lesquels chaque mode se voit attribuer, en général, une valeur fondamentale : l'indicatif serait censé exprimer le réel, le subjonctif l'irréel, et le conditionnel l'hypothèse, etc. Afin de déterminer les valeurs modales supportées par les modes, nous allons examiner quelques points de vue.

II. Le point de vue de GUILLAUME

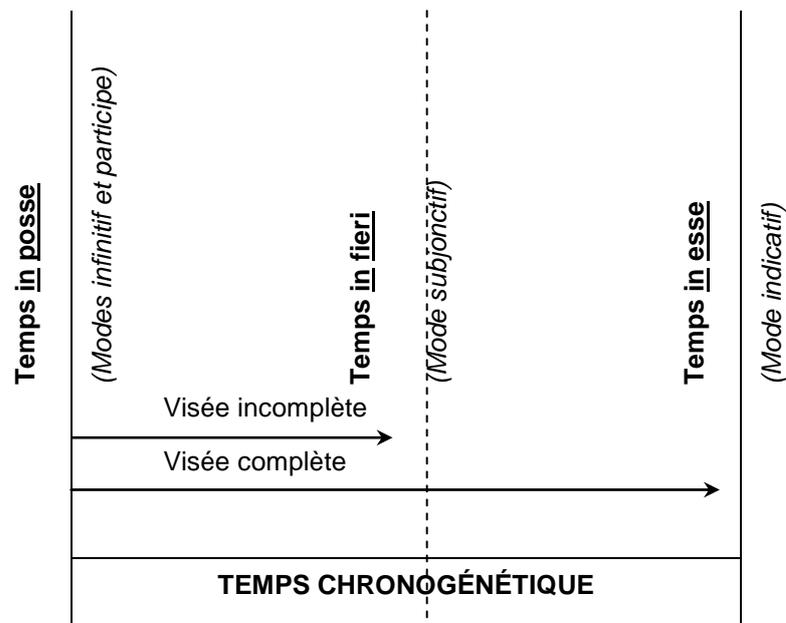
GUILLAUME (1965 : 29) place la problématique du mode sur un plan général et explique le fonctionnement des modes par le temps chronogénétique. Le mode exprime, selon lui, la « visée » que le locuteur porte sur le procès. La visée, en l'occurrence, n'est rien d'autre que l'idée qu'on a du verbe mais elle est indépendante du verbe lui-même.

Ainsi, **GUILLAUME** distingue deux grands modes, le subjonctif et l'indicatif. Le subjonctif exprime la visée, si incomplète soit-elle, qui parvient au temps *in fieri* alors que l'indicatif se justifie par une visée complète à travers de laquelle le verbe se représente dans le temps *in esse*. Au temps *in fieri*, comme la chronogénèse « a plus ou moins opéré », l'image-temps est plus formée que lorsqu'elle est au temps *in posse*,

¹ D'après Grevisse (p.1159).

² Selon WAGNER et PINCHON (1991 : 232).

mais elle n'est pas non plus achevée. A cette étape de transformation correspond le mode subjonctif dont la représentation est plus ou moins réalisée. C'est en fait l'étape intermédiaire de l'image-temps avant d'atteindre le temps *in esse* où l'image-temps est achevée et où les trois époques passé, présent, futur sont conçues. Le subjonctif ne saisit pas le procès dans son actualisation complète mais le saisit à une phase antérieure à celle de l'indicatif. Compte tenu de ces caractéristiques, l'indicatif dans cette étape de chronogénèse a une représentation plus achevée, plus réalisée, bref plus complète que le subjonctif. L'indicatif est donc un mode d'actualisation complète et le subjonctif un mode d'actualisation incomplète. Le fait que le subjonctif ne puisse pas situer le procès dans les trois époques du temps explique aussi la pauvreté des formes verbales par rapport à l'indicatif.



Théorie des modes verbaux par Guillaume¹

III. Le point de vue de WAGNER et PINCHON

Selon **WAGNER** et **PINCHON**, les modes, considérés sur le plan morphologique comme des *morphèmes désinentiels conjoints au radical ou à la base verbale du verbe*²,

¹ GUILLAUME G., 1965, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Honoré Champion, p. 29.

*verbe*¹, se divisent en modes personnels - impératif, subjonctif, indicatif - et modes impersonnels - infinitif, participe (et gérondif). Sur le plan syntaxique, ces derniers se rapprochent respectivement du substantif et de l'adjectif et ne disposent pas de valeur modale. Pour cette raison, nous pouvons faire abstraction de ces modes impersonnels.

1. Le subjonctif

Il s'agit d'un mode personnel mais non temporel. **WAGNER** et **PINCHON** contestent l'idée selon laquelle ce mode représente la non-réalité par opposition à l'indicatif qui serait censé exprimer la réalité. Leur double argument s'appuie sur le fait que le subjonctif exprime aussi un fait réel (*Je suis fier que tu aies réussi au concours*) et que l'indicatif n'évoque pas un fait réel au futur (*J'espère que tu réussiras au concours*). Les auteurs considèrent le subjonctif comme le mode de l'interprétation du procès². Et l'interprétation peut être implicite ou explicite.

Quand le subjonctif se trouve dans des propositions indépendantes ou des propositions incises, il n'est pas imposé par le terme principal et véhicule lui-même une valeur modale. L'interprétation est donc implicite.

Qu'il me laisse tranquille !

Personne n'est au courant, que je sache, de cette merveilleuse nouvelle.

Quand le subjonctif se trouve dans des propositions subordonnées, son emploi est imposé par terme principal (verbe, substantif, conjonction, etc.). Le procès n'est pas posé, mais envisagé³. L'interprétation est donc explicite.

La crainte que les touristes soient en retard croît avec les minutes passantes.

Le guide craint que les touristes soient en retard.

Le groupe quitte le lieu très tôt, de crainte que les touristes ne soient en retard pour le vol.

¹ WAGNER et PINCHON (1969 : 303).

² WAGNER et PINCHON (1969 : 327).

³ *Op. cit.*

D'une manière générale, selon **WAGNER** et **PINCHON**, le subjonctif peut comporter les valeurs modales suivantes :

- Hypothèse, supposition : *Soit un triangle ABC rectangle en C.*
- Concession : *Il n'a jamais parlé de cette affaire, que je sache.*
- Ordre : *Qu'il ne recommence jamais plus !*
- Vœu, souhait, prière : *Ah ! vienne vite le Printemps.* (Verlaine)
- Eventualité : *Que je n'entende plus chanter me plonge dans la tristesse.*

2. L'impératif

WAGNER et **PINCHON** attribue à l'impératif la valeur de mode d'action¹ car il est employé pour donner des ordres. Il s'agit d'un mode personnel mais non temporel qui renferme les valeurs modales suivantes :

- Ordre : *Finissez votre assiette !*
- Invitation polie : *Veillez trouver ci-joint le nouveau projet.*
- Prière, supplication pressante : *Soyez gentil, laissez-moi entrer !*
- Hypothèse : *Donnez-moi un million d'euros et vous verrez.*

3. L'indicatif

Pour ces auteurs, l'indicatif est un mode *au moyen duquel on pose le procès*², car il permet d'actualiser un procès et de le situer dans une époque distincte. C'est un mode personnel et temporel qui ne dispose pas, en principe, de valeurs modales spécifiques.

WAGNER et **PINCHON** rangent dans l'indicatif le conditionnel (présent et passé) qui est considéré comme un « temps », au même titre que le présent, le futur, l'imparfait, etc. Le conditionnel, en revanche, exprime l'éventuel qui est sa valeur modale fondamentale.

Dans les propositions indépendantes, le conditionnel permet d'envisager le procès comme une éventualité :

¹ WAGNER et PINCHON (1969 : 338).

² WAGNER et PINCHON (1969 : 343).

- Un refus, une protestation : *J'ouvrirais pour si peu le bec ?* (La Fontaine)
- Un désir discret : *Je ferais mieux d'y aller.*
- Un doute, une appréhension : *La demoiselle serait-elle encore pucelle ?* (Plamondon).
- Une atténuation polie : *J'aurais voulu être un artiste* (Plamondon).
- Un fait rapporté sous réserve : *Les dinosaures seraient apparus sur Terre il y a environ 240 millions d'années.*

Dans les subordonnées, le conditionnel évoque toujours l'éventualité, qu'il s'agisse d'une relative ou d'une conjonctive (dans ce dernier cas, le conditionnel évoque une éventualité à venir).

Il n'y a pas de moment que je ne penserais pas à toi.
Il a dit qu'il partirait.

Dans les phrases hypothétiques, c'est toujours la valeur de l'éventualité qui est manifestée dans le conditionnel alors que l'imparfait évoque l'hypothèse.

Si j'avais un bateau, je partirais faire le tour du monde.

IV. Le point de vue de MARTINET

Pour **MARTINET** dans sa *Syntaxe générale*, le mode constitue une classe qui explicite *une prise de position du locuteur par rapport à l'action*¹ et qui comprend quatre unités : l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe. **MARTINET** explique l'absence de l'indicatif par le fait que celui-ci n'a ni marque formelle, ni valeur distincte de celle du verbe nu, ce qui ne lui permet pas d'être considéré comme une unité linguistique particulière.

Comme la tradition, **MARTINET** distingue aussi l'infinitif et le participe des modes personnels, parce que ceux-là n'adoptent pas les désinences du type *-ons*, *-ez*, annexes

¹ MARTINET A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, p. 135.

des personnels en fonction sujet et non parce qu'ils ne peuvent être déterminés par un pronom personnel. Comme l'infinitif et le participe n'ont pas de *modalités de temps ou autres*¹, nous nous intéressons aux valeurs des modes personnels.

1. L'impératif

L'impératif exprime l'optativité (commandement, prière, exhortation, invitation, défense, etc.)

Veillez croire en nos sentiments respectueux. (politesse)

Jette-lui un sort ! (ordre)

N'achetez pas ce produit. (défense)

2. Le subjonctif

Avec le subjonctif, le procès est conçu comme une conception de l'esprit et non une existence ou une réalité. L'auteur distingue deux grands emplois du subjonctif :

- a. Le prédicat au subjonctif : le procès a une valeur impérative (ordre, permission, défense, etc.), une valeur optative (souhait, désir, regret, etc.) ou selon les contextes, d'autres valeurs telles que la concession, l'opposition, la supposition, etc.

Qu'il vienne me voir immédiatement ! (ordre)

Qu'il fasse beau demain ! (souhait)

Qu'il vienne chez moi et il va m'entendre ! (menace ou supposition)

Qu'on lui donne un crayon, il se met à dessiner. (supposition)

- b. Le prédicatoire au subjonctif : Envisagé par la pensée, le procès est donc imaginé. L'emploi du subjonctif est conditionné par la valeur du prédicat qui est, dans la plupart des cas, de type lexical et aussi par les modalités constitutives du

¹ MARTINET (1985 : 113).

syntagme verbal noyau, ou par la présence d'une négation, d'une interrogation portant sur le noyau :

Je doute qu'il ne soit responsable de l'accident.

Il n'est pas certain qu'il soit responsable de l'accident.

Est-il certain qu'il soit responsable de l'accident ?

La nature du prédicatoïde affectée par le subjonctif est très variée

- Le prédicatoïde peut être l'objet d'un verbe d'opinion, de perception (accompagné d'une négation ou d'une interrogation), de volonté, de sentiment, etc.

Je ne pense pas qu'on mette 3h pour aller à Lyon.

Il veut que nous partions demain.

Il se réjouit qu'elle puisse partir avec lui.

- Le prédicatoïde peut être l'expansion d'un nom exprimant la volonté, le sentiment, etc.

La peur qu'elle parte le dévore.

Nous vous faisons part de notre souhait que notre fils soit rapatrié.

- Le prédicatoïde peut être l'expansion d'un adjectif exprimant le sentiment

Il est heureux qu'elle puisse partir avec lui.

- Le prédicatoïde est dans la subordonnée relative quand le contexte place le procès du prédicatoïde sur le plan de l'imaginé.

Aidez-nous à trouver un cadeau qui plaise à nos parents.

C'était la plus grande fête que nous ayons organisée.

Il n'y a pas une seconde où il soit tranquille.

- Le prédicatoïde peut être dans une proposition circonstancielle notamment quand le subordonnant impose le subjonctif : *pour que* (but), *de sorte que* (conséquence), *bien que* (concession), *à condition que* (condition), *avant que* (temps), etc.

Je deviendrai tout fou, tout clown, gentil, pour que tu souries. (Hardy)

On trace la droite AB de sorte qu'elle soit parallèle avec le segment EF.

Bien qu'il m'ait offert de précieux services, le travail est loin d'être fini.

Nous pouvons en faire une dérogation à condition qu'il dise toute la vérité.

Je dois terminer mon travail avant que le directeur n'arrive.

V. Le point de vue de RIEGEL

D'après **RIEGEL**, les modes apparaissent comme des cadres de classement des formes verbales. Il compte 5 modes en français : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe (auquel est associé le gérondif).

Selon un point de vue traditionnel, les modes sont l'expression de l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé. Le procès, par conséquent, est conçu de différentes manières en fonction des modes : l'indicatif l'envisage dans sa réalité, le subjonctif dans sa virtualité, l'impératif sous forme de directive¹. Cependant, les différentes modalités que véhiculent les modes sont en réalité tributaires du contexte ainsi que des éléments qui conditionnent leur emploi.

A titre d'exemple, le subjonctif serait censé traduire la volonté, le doute, la crainte, etc. :

Je veux qu'il revienne.

Je doute qu'il ne revienne.

Je crains qu'il ne revienne.

¹ RIEGEL (1994 : 511).

Or ce sont les verbes dans la proposition principale (*vouloir, douter, craindre*) qui prescrivent l'emploi du subjonctif. Somme toute, d'après l'auteur, le mode n'exprime pas en soi la modalité mais il y contribue.

RIEGEL classe également les modes à partir de leur coexistence possible avec les personnes et les temps verbaux : l'indicatif et le subjonctif sont deux modes entièrement personnels, l'impératif ne l'est que partiellement. L'indicatif dispose d'un système complet de formes verbales pour le repérage temporel, le subjonctif est plus limité et l'impératif s'apparente sémantiquement plutôt au futur. D'autre part, les modes impersonnels et intemporels que sont l'infinitif, le participe et le gérondif sont incapables de situer le procès dans le temps et sont dépourvus de valeurs modales particulières. La localisation temporelle dans ce cas se base soit sur le contexte, soit sur le verbe personnel.

Et c'est bien entendu les valeurs modales que nous allons désormais examiner.

1. L'indicatif

L'auteur n'évoque pas la valeur modale de l'indicatif. En revanche, il se centre sur le conditionnel qu'il classe parmi les formes du mode indicatif, du fait de ses caractéristiques formelles et sémantiques, contrairement à **MARTINET** qui considère dans la *Grammaire fonctionnelle du français*¹ le conditionnel comme un futur dans le passé. Ce faisant, **RIEGEL** rejoint **WAGNER** et **PINCHON** en contestant la grammaire traditionnelle qui veut que le conditionnel soit un mode à part entière. Pour lui, le conditionnel n'est pas différent du futur :

Si l'on voulait traiter le conditionnel comme mode, il faudrait en faire de même pour le futur, qui lui est parallèle : le futur serait alors le mode du probable, de l'éventuel, par opposition au conditionnel, mode de l'hypothèse ou de l'irréel.

RIEGEL (1994 : 512)

L'auteur considère que le conditionnel se scinde en deux catégories :

¹ MARTINET A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, Didier, 276 pages.

- un conditionnel temporel qui est en réalité *un futur vu à partir d'un moment du passé* (plus précisément, avenir par rapport au passé). Du fait de cette projection dans l'avenir par imagination, *le procès peut se colorer d'une nuance de possibilité*¹. Ce point de vue va dans le même sens que celui de **MARTINET**.

Il m'a dit qu'il ne rentrerait pas très tard.

- un conditionnel modal qui, en coexistence avec une expression de l'hypothèse, marque le caractère potentiel² ou irréel³, selon que le procès est situé dans l'avenir ou dans le présent.

Si j'étais roi, je ferais le tour de la Terre. (potentiel)

Si j'avais appris la vérité, je n'aurais pas réagi ainsi. (irréel)

RIEGEL évoque certains emplois du conditionnel et tente aussi de les rapprocher de sa valeur fondamentale de l'hypothèse et en les considérant comme renfermant une condition implicite. Ce sont les cas où le conditionnel exprime :

- une demande ou un conseil atténué : l'atténuation est liée à une requête implicite (« *si je pouvais me permettre* ») : *Je voudrais poser un jour de congé. Vous auriez dû vous inscrire avant le mois de septembre.*
- une opinion illusoire : le verbe d'opinion est au conditionnel et le sujet est généralement « on » : *On dirait qu'il a beaucoup changé. On se croirait au paradis.*
- une éventualité : en proposition relative, souvent avec le verbe pouvoir : *Nous recherchons un médecin qui travaillerait le dimanche.*
- l'imaginaire : il s'oppose au réel : *Je serais roi et tu serais reine.*

Enfin, il existe aussi certains emplois où le conditionnel n'est pas lié à l'expression d'une condition ou d'une hypothèse. Il s'agit d'une information présentée comme incertaine ou d'une interrogation oratoire :

¹ RIEGEL (1994 : 555).

² Le procès est potentiel le locuteur considère au moment de l'énonciation le procès comme possible, bien que les conditions de sa réalisation ne soient pas encore remplies (RIEGEL, 1994, p. 558).

³ Le procès est irréel quand l'énoncé dénote un état du monde possible, mais qui est ou a déjà été annihilé par le réel (RIEGEL, 1994, p. 558).

*A cette heure, il aurait terminé le travail et serait sur le chemin du retour.
Il viendrait chez vous ? (= il ne viendrait pas chez vous).*

2. Le subjonctif

Pour **RIEGEL**, le subjonctif est un mode de dépendance puisque la plupart de ses emplois se trouvent au sein d'une proposition subordonnée, qu'elle soit complétive, relative ou circonstancielle. Cependant, l'auteur ne nie pas l'emploi de ce mode en proposition indépendante ou principale, bien que cela soit assez limité.

- a. Dans la proposition indépendante, le subjonctif est libéré de ses contraintes et marque le caractère subjectif dans la perception du procès. En effet, ce subjonctif exprime :
 - un ordre, une défense, une exhortation, avec « que » en tête de phrase : *Que quelqu'un aille la ramener à la maison !*
 - un souhait, avec ou sans « que » : *Vive la République !*
 - une supposition, dans les discours didactiques : *Soit I le milieu du segment AB.*
 - une affirmation polémique, dans l'usage soutenu : *Je ne sache pas qu'il soit parti.*

- b. Dans la proposition subordonnée complétive, le subjonctif est conditionné par la place de la complétive en tête de phrase et aussi par la classe sémantique (volonté, sentiment, possibilité, nécessité, doute) du verbe, du nom ou de l'adjectif dont dépend la complétive.

Que Kim ne vienne pas, Sophie le pense.

Sophie veut que Kim vienne.

Il est nécessaire que Kim vienne.

Dans le cas contraire où cette classe sémantique exprime la certitude, la croyance, l'affirmation, la probabilité, l'emploi de l'indicatif s'impose :

Je suis sûr que Kim viendra.

Je crois que Kim viendra.

- c. Dans la proposition subordonnée circonstancielle, le subjonctif est conditionné par le sémantisme de la subordonnée (concession, but, condition, etc.) ou de la conjonction de subordination (bien que, pour que, à condition que, etc.). Ceci correspond tout à fait à l'emploi du subjonctif avec un prédicatoïde inséré dans une proposition circonstancielle indiquée par **MARTINET**.
- d. Dans la proposition subordonnée relative, le subjonctif est conditionné par la restriction qui affecte l'antécédent. Soit l'antécédent est *indéfini ou indéterminé*, soit il est *sélectionné parmi un ensemble de possibles que parcourt la subordonnée, notamment un superlatif relatif ou une expression équivalente*¹. Ceci correspond encore une fois à l'emploi du subjonctif dans le prédicatoïde avec la subordonnée relative.

3. L'impératif

RIEGEL considère que l'impératif exprime essentiellement une directive car *il vise à orienter la conduite du (ou des) destinataire(s)*². C'est cette valeur directive qui explique sa limite en personnes.

VI. Le point de vue HALLET sur le conditionnel

L'auteur du *Conditionnel en français : une approche polyphonique*³ s'appuie sur un corpus d'environ 4000 exemples attestés et considère que l'ensemble des emplois du conditionnel représentent le procès comme non intégré à la réalité du locuteur. Il répartit les emplois du conditionnel en trois catégories fondamentales : conditionnel temporel, conditionnel d'hypothèse et conditionnel d'altérité énonciative. D'après l'auteur, des notions telles que concession, comparaison, doute, information incertaine, indignation,

¹ RIEGEL (1994 : 570).

² RIEGEL (1994 : 575).

³ HALLET P. P, 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, coll. L'essentiel, Paris, Ophrys, 172 pages.

etc. ne sont que des effets de sens secondaires issus des trois emplois principaux du conditionnel.

1. Conditionnel temporel

Ce conditionnel représente le procès comme ultérieur à un repère passé, sans le situer nécessairement par rapport au moment de l'énonciation. Le procès n'est donc pas perçu dans la réalité du locuteur.

Il a promis que l'erreur ne se reproduirait plus.

Il s'est dit qu'il reprendrait ses études.

Le conditionnel temporel peut se substituer au futur proche, du type « *allait + verbe à l'infinitif* » :

Il a promis que l'erreur n'allait pas se reproduire.

Il s'est dit qu'il allait reprendre ses études.

2. Conditionnel d'hypothèse

Ce conditionnel représente le procès en corrélation avec un cadre hypothétique. Le procès est perçu comme imaginé et donc non intégré à la réalité du locuteur. Le cadre hypothétique peut être mis en place par des procédés variés : par l'emploi de « *(même) si + imparfait* » ou de « *(même) si + plus-que-parfait* », par *sans ...*

Même si j'avais le temps, je ne partirais pas avec vous.

S'il m'avait prévenu, je n'aurais pas acheté ce jouet.

Sans votre aide, je n'aurais jamais pu terminer le travail.

Le conditionnel d'hypothèse ne peut pas se substituer à la paraphrase du type « *allait + verbe à l'infinitif* »

**Même si j'avais le temps, je n'allais pas partir avec vous.*

**S'il m'avait prévenu, je ne serais pas allé acheter ce jouet.*

**Sans votre aide, je ne serais allé pouvoir terminer le travail.*

3. Conditionnel d'altérité énonciative

Ce conditionnel représente le procès sous deux points de vue dissociés, donc non intégré à la réalité du locuteur. Il n'est pas adéquat ni avec la paraphrase du type « *allait + verbe à l'infinitif* », ni avec un cadre hypothétique. Suivant que ces deux points de vue se trouvent ou non représentés comme attribués à deux locuteurs-auteurs distincts, on se rend compte de deux types d'effets de sens, « allusion à un locuteur distinct » et « dédoublement du locuteur ».

- « Allusion à un locuteur distinct » : Les deux points de vue relèvent de deux locuteurs-auteurs distincts. Par ce conditionnel, l'assertion est interprétée avec une mise à distance par rapport à l'énoncé. L'énoncé est compatible avec les marqueurs du type *paraît-il, dit-on, selon X, etc.*

Il serait en retard.

Il est en retard, paraît-il.

La tempête aurait détruit une vingtaine de maisons.

Selon X, la tempête a détruit une vingtaine de maisons.

- « Dédoublement du locuteur » : Les deux points de vue ne sont pas représentés comme attribués à deux locuteurs-auteurs distincts mais à une instance distincte du locuteur-auteur de l'énoncé. L'énoncé de ce genre n'admet pas les paraphrases comme *paraît-il, dit-on, etc.*

J'aurais besoin de votre aide.

Il serait préférable que vous vous déplaciez chez nous.

VII. Synthèse

En français, les modalités peuvent être exprimées par plusieurs moyens, dont les déterminants grammaticaux du verbe. Si la valeur temporelle n'est pas seulement l'affaire des tiroirs verbaux mais aussi des circonstanciels de temps, si la valeur

aspectuelle ne relève pas uniquement de l'aspect grammatical du paradigme verbal mais aussi des lexèmes, la valeur modale n'est pas l'apanage des modes verbaux, mais le résultat de multiples facteurs de différentes natures. Conscient de cette multiplicité des moyens d'expression de la modalité en français, nous nous intéresserons seulement, dans le cadre de notre étude, aux valeurs modales exprimées par les formes verbales, à savoir, les modes qui sont d'ailleurs une propriété exclusive du verbe. Nous mettrons ainsi de côté les modalités issues du mode de la phrase, des périphrases de modalités ainsi que des adverbes de modalité.

Si la grammaire traditionnelle établit sept modes verbaux, dont quatre modes personnels (indicatif, subjonctif, impératif et conditionnel) et trois modes impersonnels, les linguistes préfèrent les répartir aussi en modes temporels et modes non temporels. Le conditionnel n'est plus considéré de nos jours comme un mode à part entière, en raison de ses caractéristiques sémantiques et formelles, mais est intégré dans l'indicatif en tant que déterminants grammaticaux exprimant le temps. Cependant, on ne peut pas nier les valeurs modales que véhicule le conditionnel.

En ce qui nous concerne, nous considérons que le conditionnel est tantôt un mode verbal et tantôt un « temps verbal ». Pour cela, nous nous appuyons sur le travail de **HALLET** qui propose trois catégories fondamentales du conditionnel :

Le conditionnel temporel montre qu'il s'agit d'un temps verbal, au même titre que le présent, le futur, l'imparfait. Le conditionnel marque un procès qui a lieu après une référence temporelle dans le passé.

Il m'a dit qu'il viendrait me voir.

Le conditionnel d'hypothèse et le conditionnel d'altérité énonciative représente le procès dans le cadre d'une supposition ou d'une mise à distance, ce qui reflète l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'énoncé. Autrement dit, le conditionnel exprime une valeur modale.

Elle ne serait pas tombée malade si elle n'avait pas marché sous la pluie.

(valeur modale = hypothèse)

Elle serait tombée malade après la pluie d'hier.

(valeur modale = possibilité).

Nous estimons donc qu'il n'y pas d'exclusion entre la valeur modale, la valeur temporelle et la valeur aspectuelle. Il est tout à fait évident que les valeurs temporelle, aspectuelle et modale sont présentes en même temps, au sein d'un énoncé. Par exemple, l'énoncé *Kim aurait chanté cette chanson* nous permet de dégager à la fois une dimension temporelle de passé, une dimension aspectuelle d'accompli et une dimension modale d'incertitude.

Les auteurs ont également attribué à chacun des modes des valeurs modales différentes, cependant, leur avis ne se rejoignent pas toujours. Si la plupart d'entre eux sont d'accord sur le fait que l'indicatif ne possède pas de valeurs modales spécifiques ou que l'impératif exprime une valeur modale de directive ou d'optativité, ils ne partagent pas le même point de vue sur le subjonctif. **WAGNER** et **PINCHON** le voient comme un mode de l'interprétation avec l'hypothèse comme valeur modale de base, **MARTINET** et **RIEGEL** posent comme valeur fondamentale le fait qu'il s'agit d'un imaginé ou d'un optatif, à côté d'autres valeurs modales selon les contextes et les emplois. Nous partageons aussi cette valeur fondamentale du subjonctif, tout en sachant que ce mode peut adopter plusieurs autres valeurs modales plus spécifiques :

Qu'il vienne voir le directeur !

(la valeur modale du subjonctif est l'optativité qui sera ensuite interprétée en plusieurs effets de sens, selon le contexte, comme un ordre, un souhait, une menace, une exhortation, etc.)

Il est nécessaire que Kim aille voir le médecin.

(la valeur modale du subjonctif est la probabilité ou la possibilité car le procès est envisagé dans une perspective plus ou moins incertaine)

Qu'elle se mette à pleurer et son père est prêt à tout donner.

(la valeur modale du subjonctif est l'hypothèse car le procès est envisagé dans une supposition)

Les valeurs modales retenues pour notre étude sont celles qui sont représentées par les modes verbaux. Ces valeurs fondamentales sont les suivantes :

- La possibilité : ce sont les valeurs modales qui relèvent de l'éventualité. Le locuteur, par l'emploi du mode verbal, place le procès sur un axe de probabilité allant de l'incertitude et se rapprochant de la certitude.
- L'optativité : ce sont les valeurs modales du souhait et de la demande. Le locuteur envisage l'énoncé sous la perspective du simple désir, de la requête ou de l'interdit.
- L'hypothèse : ce sont les valeurs modales de l'imaginaire et de l'irréel. Le locuteur envisage l'énoncé sous l'angle de la supposition
- La modalité neutre ou zéro <Ø> : quand le propos du locuteur se veut objectif. Cependant, il faut reconnaître qu'aucun énoncé n'est strictement objectif.

A partir de ces valeurs modales fondamentales, le destinataire peut interpréter des effets de sens variés (probabilité, incertitude, impossibilité, conseil, directive, défense, supposition, condition, etc.)

Le tableau suivant récapitule les valeurs modales retenues pour le français :

Modes	Valeur modale fondamentale	Valeurs modales spécifiques	Exemples
Indicatif	<Ø> (zéro)		<i>Elle n'a pas travaillé hier.</i>
Subjonctif	Non actualisé	Optativité	<i>Qu'il vienne me voir tout de suite.</i>
		Hypothèse	<i>Qu'il pleuve ou qu'il neige, Kim n'est jamais en retard.</i>
		Possibilité	<i>Il arrive qu'elle sorte sans parapluie.</i>
Conditionnel	Éventualité	Hypothèse	<i>Sans sa voiture, il ne serait pas venu me voir</i>
		Possibilité	<i>Elle serait tombée malade après le voyage.</i>
Impératif	Optativité		<i>Partez !</i>

CONCLUSION

Les quatre premiers chapitres nous ont permis d'avoir un regard théorique sur la temporalité du verbe en français. L'accent a été mis sur quelques points cruciaux pour notre étude.

D'abord, le verbe est une catégorie qui assume essentiellement le rôle prédicatif. Il est le noyau de la phrase ou de la proposition. Sur le plan sémantique, le verbe exprime une action ou un état. Sur le plan morphologique, le verbe en français se caractérise par la conjugaison. Sur le plan syntaxique, le verbe est compatible avec d'autres classes (adverbes, noms, etc.) et admet des constructions particulières. Le verbe est surtout associé aux déterminants grammaticaux spécifiques qui expriment le temps, l'aspect, le mode, etc. En effet, un verbe français comporte des marques de conjugaison selon la personne, le nombre, le mode, temps, etc. Mais ce sont ces déterminants grammaticaux du verbe qui sont des propriétés exclusives de cette catégorie et qui délivrent des informations sur la temporalité.

Parmi les catégories de la sémantique verbale, on en retient trois : le temps, l'aspect et le mode qui sont étroitement liés entre eux. Une action doit nécessairement s'inscrire dans le temps, selon un déroulement envisagé par le locuteur et impliquant une attitude particulière de ce dernier. Par conséquent, la détermination d'un procès doit comprendre une valeur temporelle, une valeur aspectuelle et une valeur modale. Exprimées par les déterminants grammaticaux du verbe, ces trois valeurs constituent donc l'objet de notre recherche contrastive centrée sur le passage de celles-ci du français au vietnamien.

Dans le cadre de notre étude, nous retenons les traits suivants :

- Pour les valeurs temporelles : <atemporel>, <présent>, <passé>, <futur> ;
- Pour les valeurs aspectuelles : <perfectif>, <accompli>, <inaccompli> ;
- Pour les valeurs modales : <possibilité>, <optativité>, <hypothèse> et <Ø>.

Ne pouvant nous passer de la dimension énonciative, nous prenons également en compte les traits < récit > et < discours >, qui permettent d'observer la position du locuteur par rapport au contenu émis, bien que cette distinction ne soit pas toujours pertinente dans tous les contextes. Enfin, les traits < premier plan > et < arrière-plan > illustrent le relief temporel des formes verbales dans le texte. Nous les prenons en considération avec le trait < neutre > quand la perspective n'est pas déterminée.

Les exemples ci-dessous, extraits du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, illustrent ces valeurs :

(1) *J'ai volé un peu partout dans le monde.*

(2) *Dessine-moi un mouton ...*

(3) *J'ai dû vieillir.*

(4) *J'étais bien plus isolé qu'un naufragé sur un radeau au milieu de l'Océan.*

(5) *Je refis donc encore mon dessin.*

Dans (1), le déterminant grammatical du verbe est le passé composé de l'indicatif. Le procès *voler* est envisagé à son point d'aboutissement, antérieur par rapport au moment où l'auteur s'adresse au lecteur. Le procès est envisagé de l'extérieur ([- intérieur]), borné à gauche et ouvert à droite jusqu'au moment de l'énonciation, d'où [- total]. L'aspect est donc accompli. La valeur modale peut être considérée comme nulle car l'auteur se contente d'émettre une information. Les valeurs temporelle, aspectuelle et modale sont donc <passé>, <accompli> et <Ø>. Dans l'environnement contextuel où cet énoncé se trouve, le procès s'inscrit dans une énonciation du type <discours> et se situe au premier plan.

Dans (2), le déterminant grammatical du verbe est le présent de l'impératif. Le locuteur, en faisant l'acte de parler, exprime une demande. Le procès *dessiner* s'inscrit dans l'époque présente mais en réalité ne se produit pas encore. Les valeurs temporelle, aspectuelle et modale sont donc <présent>, <inaccompli> et <optativité>.

Dans (3), le déterminant grammatical du verbe *devoir* est le passé composé de l'indicatif et sert d'auxiliaire de modalité du procès *vieillir*. Le locuteur émet une attitude d'incertitude vis-à-vis du procès *vieillir* qui est considéré comme achevé au moment où l'auteur parle. Le procès est envisagé de l'extérieur ([- intérieur]), borné à gauche et ouvert à droite jusqu'au moment de l'énonciation, d'où le trait [- total]. L'aspect est donc accompli. Les valeurs temporelle, aspectuelle et modale sont donc <passé>, <accompli> et <possibilité>.

Dans (4), le déterminant grammatical du verbe est l'imparfait de l'indicatif. L'état *être isolé* est envisagé de l'intérieur, en partie, à un certain moment de son déroulement antérieur à celui de l'énonciation. L'état est conçu comme étant en cours, sans borne initiale ni borne finale, d'où les traits [+ intérieur] et [- total]. La valeur modale peut être considérée comme nulle car l'auteur se contente d'émettre une information. Les valeurs temporelle, aspectuelle et modale sont donc <passé>, <inaccompli> et < Ø >. Dans l'environnement contextuel où cet énoncé se trouve, le procès s'inscrit dans une énonciation du type <discours> et se place à l'arrière-plan.

Dans (5), le déterminant grammatical est le passé simple de l'indicatif. Le procès *refaire mon dessin* est envisagé de l'extérieur et dans son intégralité, d'où [- intérieur] et [+ total]. Le procès se situe avant le moment de l'énonciation et n'a pas de valeur modale particulière. Les valeurs temporelle, aspectuelle et modale sont donc <passé>, <perfectif> et < Ø >. Dans l'environnement contextuel où cet énoncé se trouve, le procès s'inscrit dans une énonciation du type <récit> et se place au premier plan.

Ces déterminations sont importantes pour la bonne interprétation de l'énoncé. Du point de vue de l'enseignement, il importe de faire comprendre à l'apprenant les valeurs de temporalité du verbe, à côté du sens dénoté par le verbe.

En effet, la méconnaissance de la temporalité verbale chez les enseignants de français au Vietnam est encore fréquente de nos jours. Les enseignants accordent surtout de l'importance au sens des verbes dans l'énoncé, et à la construction verbale tout au plus (ce qui n'est pas déraisonnable d'ailleurs), mais omettent souvent les dimensions temporelle, aspectuelle et modale du procès. Si les valeurs temporelles du verbe sont à peine relevées dans l'interprétation de texte, il n'est pas coutume d'aborder les valeurs aspectuelles des procès, encore moins les valeurs modales. Ces diverses valeurs ne sont pas clairement traitées dans les heures de « grammaire ». Il n'est pas rare que les enseignants parlent de conditionnel-temps et de conditionnel-mode, sans faire comprendre aux étudiants les différences entre eux. D'autres se contentent d'énumérer les diverses valeurs de l'imparfait, par exemple, l'imparfait de description et l'imparfait d'habitude, l'imparfait hypothétique, etc., (ce qui n'est pas faux) mais cette distinction risque d'entraîner des confusions entre plusieurs dimensions, du relief temporel à la

modalité en passant par l'aspect itératif du procès. Bref, il conviendrait de revoir l'enseignement de la temporalité dans le cadre de la didactique du FLE au Vietnam.

DEUXIÈME PARTIE

LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN

Chapitre 1 : LA LANGUE VIETNAMIENNE

Chapitre 2 : LE PRÉDICAT

Chapitre 3 : LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN

Chapitre 4 : LES MARQUEURS DE TEMPORALITÉ

CONCLUSION

CONVENTIONS DE PRÉSENTATION DES EXEMPLES

Dans la partie consacrée à l'expression de la temporalité en vietnamien, les exemples sont indispensables pour illustrer les phénomènes linguistiques de cette langue. Ils seront notés graphiquement et non phonétiquement pour en faciliter la lecture. Toujours dans le but de rendre ces exemples plus accessibles au lecteur français, nous utilisons la présentation suivante : Les exemples en vietnamien seront en italique et suivis immédiatement d'une traduction en français. La traduction sera mise entre guillemets. Exemples : *có* « avoir », *xe hoi* « voiture », etc.

Les phrases analysées sont présentées de la façon suivante :

- La première ligne en italique note la phrase en vietnamien ;
- La deuxième ligne découpe la phrase en unités significatives minimales ;
- La troisième ligne donne entre guillemets la traduction littérale de chaque élément en français, ou précise son rôle sémantique si l'élément n'est pas traduisible ;
- La quatrième ligne donne la traduction globale de l'énoncé en français.

Dans l'énoncé en vietnamien, les éléments mis entre parenthèses sont facultatifs, leur présence ou leur absence ne changent pas le sens général de l'énoncé. Les éléments soulignés signifient qu'ils sont l'objet de l'observation ou de l'analyse. En voici un exemple :

<i>(Lúc) bảy giờ, tôi đã ở trường.</i>						
(Lúc)	bảy	giờ	tôi	đã	ở	trường
« moment »	« sept »	« heure »	« je »	marqueur de temporalité	« être »	« école »
À sept heures, j'étais déjà à l'école.						

Dans nos différentes analyses, la recevabilité de certains énoncés peut être parfois mise en question. Nous recensons les situations suivantes (A est la phrase en vietnamien et B en est la traduction en français) :

A « B »	L'énoncé en vietnamien et sa traduction en français sont acceptables.
?A « B »	L'énoncé est discutable en vietnamien mais sa traduction en français est acceptable.
A ?« B »	L'énoncé est acceptable en vietnamien mais sa traduction en français est discutable.
*A « B »	L'énoncé n'est pas recevable en vietnamien mais sa traduction en français acceptable.
A *« B »	L'énoncé est acceptable en vietnamien mais sa traduction en français n'est pas recevable.
*A *« B »	L'énoncé en vietnamien et sa traduction en français sont tous non recevables.

Les énoncés non recevables en vietnamien ne seront pas analysés.

<p style="text-align: center;">CHAPITRE 1 LA LANGUE VIETNAMIENNE</p>
--

- I. Bref historique du vietnamien**
- II. Généralités**
- III. Le système phonétique et graphique**
- IV. Les tentatives de classification des mots**
- V. Les mots et leurs fonctions**

Le vietnamien – langue officielle du Vietnam – appartient, selon les références les plus fiables, à la famille des langues austro-asiatiques, plus précisément à la branche môn-khmer. À quelques différences près, les études de **HAUDRICOURT**, citées par DO-HURINVILLE Danh Thành (2006), montrent que la source profonde du vietnamien fut la fusion de trois dialectes, dont le môn-khmer, le thaï et un dialecte encore inconnu. **BÙI Đức Tịnh** dans sa *Grammaire du vietnamien*¹, suppose que la langue vietnamienne fait partie de la famille des langues Tai-Kadai en raison de ses caractéristiques qui rappellent celles de ces langues. D’après lui, le vietnamien dispose à la fois de tons montants et descendants comme le chinois et d’une grammaire horizontale² comme celle de la famille indo-malaysienne.

En effet, selon les chercheurs, le vietnamien comporte des substrats importants de plusieurs langues qui sont celles des populations vivant dans la péninsule indochinoise. Les similitudes sur certains plans s’avèrent donc inévitables. Le vietnamien en conséquence est une langue monosyllabique, tonale et abonde en emprunts. Les modulations tonales et les différences de prononciations varient également selon les régions qui s’étendent du Nord au Sud. On distingue alors principalement trois accents dialectaux qui se différencient par le mode de prononciation ainsi que par certains aspects du vocabulaire et qui représentent les trois parties géographiques du pays : accent du Nord (Tonkin), accent du Centre (Annam) et accent du Sud (Cochinchine).

D’origine multiple et diverse, comment la langue vietnamienne a-t-elle donc évolué pour faire siennes ces propriétés et devenir telle que les Vietnamiens la parlent de nos jours ?

¹ BÙI Đức Tịnh, 1952, éd. 1995, *Văn phạm Việt Nam* [Grammaire du vietnamien], NXB Văn Hoá [éd. de la Culture], 136-150 pp.

² Selon GAGNEPAIN (1994 : 51), la grammaire verticale et la grammaire horizontale renvoient à une double axialité qu’on opposait déjà bien avant Saussure : les paradigmes d’une part qui désignent les modèles de conjugaisons, de déclinaisons, etc., et les syntagmes d’autre part qui correspondent à des combinaisons d’unités significatives en phrases ou propositions.

I. Bref historique du vietnamien

L'histoire de la langue vietnamienne est étroitement liée à la création et à l'histoire du Vietnam. **BÙI ĐỨC TỊNH** (1995) propose de diviser l'historique du vietnamien en quatre ères :

- a. L'ère de l'anté-Antiquité (jusqu'à l'an I avant J.-C.) où le vietnamien s'est créé et a suivi une évolution indépendante, dépourvue d'influences directes de la culture chinoise. Selon certains documents historiques, on estime que le peuple Lac Viet et les peuples indonésiens dans le nord du Vietnam parlaient des langues quelque peu similaires, mais qui se différenciaient, selon **ĐÀO Duy Anh** (cité par BÙI ĐỨC TỊNH), de celle des Han chinois. Un mot vietnamien pouvait correspondre à plusieurs mots dans la langue des Han.
- b. L'ère de l'Antiquité (l'an I avant J.-C. jusqu'à l'an X après J.-C.) qui témoigne de l'influence de la langue chinoise. Ce fut une époque appelée sino-vietnamienne, où les études se faisaient en chinois et où de nombreux étudiants vietnamiens, après leurs études dans le pays, se rendaient en Chine pour continuer leur scolarité. L'écriture était donc celle des Chinois, appelée le « chu Nho »¹. Le fait le plus remarquable de cette période fut l'invention du « chu Nôm »² (écriture Nôm) qui se fondait sur l'écriture chinoise pour retranscrire la langue vietnamienne. Autres faits, le Bouddhisme joua un rôle important chez les Vietnamiens, ce qui introduisit dans le vietnamien des mots empruntés à des langues indiennes grâce aux livres consacrés à la sagesse bouddhique. Ces mots ayant été « vietnamisés » et retranscrits en écriture Nôm étaient exclusivement utilisés par le clergé. Enfin, le Vietnam noua également des contacts avec les habitants de Champa³ et avec les japonais, cela ne fit qu'enrichir la langue vietnamienne.

¹ Le « chu Nho » (écriture des lettrés) fut la première écriture utilisée au Vietnam.

² Le « chu Nôm » ou écriture du vietnamien et non plus du chinois est un nouveau système d'écriture qui repose sur une double utilisation des caractères chinois, avec leur signifiant (ou l'équivalent vietnamien du signifiant chinois) ou seulement avec leur signifié. Non standardisée, cette écriture suppose chez le scripteur une base de chinois. À l'usage limité aux élites du pays, surtout dans les œuvres littéraires à partir du XIII^e siècle, le « chu Nôm » n'a cependant jamais été l'écriture officielle.

³ Etat de culture hindouiste, jadis situé dans la zone centrale du Vietnam, disparu de nos jours après la conquête des Vietnamiens au XV^e siècle.

- c. Au Moyen-Âge (de l'an X à l'an XV), la langue chinoise, introduite à l'époque précédente ayant été assimilée, le peuple vietnamien commença à avoir son autonomie culturelle, ce qui lui servit d'arme intellectuelle. En effet, les mots chinois étaient alors vietnamisés, contrairement à l'époque de la dépendance chinoise où le vietnamien devait se soumettre à la littérature chinoise et où le « chu Nôm » se limitait à la traduction d'œuvres littéraires avant de tomber en désuétude. Surtout après le soulèvement de Khúc Thừa Dụ¹ contre les envahisseurs chinois au X^e siècle, débuta une période de construction et de renforcement de l'indépendance du Vietnam. La dynastie des Tran favorisa la littérature en langue nationale. À cette époque naquit aussi l'imprimerie. Le vietnamien était suffisamment répandu pour rendre possibles des réformes majeures dans l'enseignement et avoir une influence considérable dans la littérature. Le territoire s'étendit vers le sud. La population du Sud (Phu Nam, Châm Lạp, Champa) soumise plus tard par les Vietnamiens, laissera des substrats dans la langue du peuple dominant. Mais la fin de cette ère fut marquée par la reconquête du Vietnam par les Chinois qui massacrèrent les lettrés vietnamiens et détruisirent les œuvres en vietnamien afin de rétablir la primauté de la langue et de la littérature chinoises. Ceci eut de fortes répercussions sur le développement de la langue à l'ère de l'Âge d'or.
- d. L'ère de l'Âge d'or (à partir du XV^e siècle) est marquée par l'extension de la langue vietnamienne, de sa littérature et par un développement général. Elle se caractérise par trois périodes : la maintenance du confucianisme (jusqu'à la fin du XIX^e siècle), la dépendance française (à partir de la fin du XIX^e siècle) et la restauration du vietnamien. Historiquement parlant, le pays connut d'abord les dynasties des Lê (1427-1527) et des Mac, puis subit une division avec les rois Trinh et Nguyễn. La conquête vers le sud s'achevant, bon nombre de mots des langues Cham et Khmer furent assimilés. L'influence du confucianisme perdura jusqu'à la domination française issue des conventions de 1862 et de 1867 qui consistaient dans la concession respective des trois provinces orientales du Sud (Biên Hoà, Gia Định, Định Tường) et des trois provinces occidentales du Sud (Vĩnh Long, An Giang, Hà Tiên), puis du traité Patenôtre (1884) qui précisait les

¹ Khúc Thừa Dụ (906-907).

conditions d'application du protectorat et le rôle du résident français en Annam. En réalité, l'influence de l'Occident avait déjà débuté dès le XVII^e siècle avec les œuvres des missionnaires; ils inventèrent le « chu Quôc ngu¹ » - l'écriture latinisée, marquée par des signes différenciant les divers tons de la langue. L'utilisation de cette écriture permit de détacher le pays de l'influence chinoise et d'unifier l'écriture du vietnamien. Bref, la politique d'assimilation conduisit à la diversification du lexique de la langue vietnamienne, à côté des emprunts au chinois. L'enseignement et l'apprentissage du français eurent une influence considérable sur le vietnamien.

Tous ces éléments historiques, à côté d'autres facteurs (d'ordre social, économique et politique, etc.) ont contribué à façonner la langue vietnamienne telle qu'elle est aujourd'hui.

II. Généralités

Les études sur le vietnamien restent peu nombreuses en comparaison avec celles des langues des pays européens et des pays de l'Asie du Sud-Est. Pourtant, en seulement un siècle environ, des recherches importantes ont été réalisées par des linguistes vietnamiens.

A la différence du français, langue flexionnelle, le vietnamien est une langue isolante comme le chinois. Son caractère isolant se manifeste d'une part par la composition des mots et d'autre part par l'ordre des mots et l'intonation. Du point de vue morphologique, les mots vietnamiens sont tous invariables.

Tous ces aspects font que le vietnamien a été perçu comme des *fourrés que l'on rencontre dans la brousse, où les herbes, les lianes, les arbustes, les grands troncs, se mêlent et s'entrelacent, où les racines des uns sont agrippées aux rameaux des autres, tandis qu'ailleurs, des branches se transforment en racines*; telles étaient les

¹ Le « chu Quôc ngu » ou l'écriture latinisée est un système de transcription alphabétique du vietnamien élaboré par les missionnaires et codifié par Alexandre de Rhodes (1591-1660) – un jésuite originaire d'Avignon, afin de faciliter la traduction et la diffusion des textes religieux au service de la propagande.

constatations d'André EB¹ dans l'avant-propos de l'ouvrage intitulé *Syntaxe de la langue vietnamienne*² du Père CADIÈRE.

Malgré cette apparence de « fourrés » de la langue, le vietnamien dispose d'une syntaxe, ce que confirme le Père CADIÈRE dans sa *Syntaxe de la langue vietnamienne* :

Il ne faudrait pas croire que la syntaxe vietnamienne n'existe pas. L'esprit vietnamien suit un ordre dans ses conceptions. Lorsque ces conceptions sont manifestées au dehors du langage, c'est encore selon certaines règles que le phénomène se produit. Ces règles sont différentes de celles que suivent les langues de l'Occident, mais elles existent.

(CADIÈRE, 1958 : 8)

Selon le Père CADIÈRE, pour la langue vietnamienne, comme pour toutes les langues monosyllabiques, il ne peut être question de syntaxe d'accord. Par exemple, si en français, les marques de personnes, de temps, de modes et d'aspects se manifestent dans la flexion verbale, le vietnamien en revanche n'a pas de conjugaison. Il s'agit d'une *syntaxe d'usage* ou *d'emploi* et d'une *syntaxe de position*.

III. Le système phonétique et graphique

1. Le système phonétique³

Il comprend 22 consonnes, 13 voyelles, 3 diphtongues, 2 semi-voyelles et 6 tons.

¹ André EB de Missions Étrangères de Paris (MEP) a préfacé l'ouvrage *Syntaxe de la langue vietnamienne* du Père Cadière.

² CADIÈRE L., 1958, *Syntaxe de la langue vietnamienne. Volume XLII*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 208 pages.

³ D'après VŨ Xuân Xuyén, 2002, *Le phonème français et le phonème vietnamien. Comment faire acquérir à un locuteur de phonologie tonale la phonétique et la phonologie françaises* in *Études de linguistique appliquée*, n° 126, p. 225-236.

a. Les consonnes

Lieu d'articulation Mode d'articulation			Bilabiales	Labiodentales	Labioalvéolaires	Labiovélares	Alvéolaires	Alvéolaires	Post-alvéolaires	Palatales	Vélares	Glottales		
Occlusives	Orales	Sourdes					t'		t	c	k	ʔ	Explosives	Momentanées
		Sonores	b				d							
	Nasales	Sonores	m				n				ɲ	ŋ		
Constrictives	Orales	Sourdes		f			s	ʃ		X	h	Fricatives	Continues	
		Médianes		v			z	ʒ		ʁ				
	Sonores	Vibrante					r					Liquides		
		Latérale					l							

b. Les voyelles

Aperture	Antérieures non-arrondies	Moyennes non-arrondies	Postérieures arrondies
Fermées	i	ɯ	u
Mi-fermées	e		o
Mi-ouvertes	ɛ / ɛ̃	ɤ / ɤ̃	ɔ / ɔ̃
Ouvertes		a / ǣ	

c. Les diphtongues

Antérieure non arrondie	Moyenne non arrondie	Postérieure arrondie
iΛ	ɯΛ	uΛ

d. Les semi-voyelles

	Labiale	Linguale
Sonores non-nasales	-w	-j

e. Les tons

- Le ton plein ou égal (« recto tono »)
- Le ton descendant (huyền)
- Le ton aigu ou ton montant (sắc)
- Le ton interrogatif ou ton montant descendant (hỏi)
- Le ton retombant ou ton montant glottalisé (ngã)
- Le ton grave ou ton descendant glottalisé (nặng)

Il est à signaler que le vietnamien comporte des prononciations régionales partiellement différentes.

2. Le système graphique¹

La transcription phonétique et romanisée de la langue vietnamienne, mise au point par Alexandre de Rhodes, demeure de nos jours l'écriture nationale, après les réformes de l'orthographe. Le système actuel comprend 29 lettres dont 12 voyelles et 17 consonnes. Voici le tableau de correspondance phonème-graphie :

¹ D'après NGUYỄN Lân Trung, 2010, *Système phonémique français et vietnamien : Interférences et propositions méthodologiques*, in Synergies Pays riverains du Mekong n°2, pp. 75-104.

Phonème	Graphie	Exemples
Les consonnes		
/b/	b	<i>ba</i> « trois »
/m/	m	<i>me</i> « tamarin »
/f/	ph	<i>phim</i> « film »
/v/	v	<i>voi</i> « éléphant »
/tʰ/	th	<i>thơ</i> « poème »
/d/	đ	<i>đi</i> « aller »
/n/	n	<i>nam</i> « sud »
/s/	x	<i>xuân</i> « printemps »
/z/	d / gi	<i>da</i> « peau » <i>gieo</i> « semer »
/r/	r	<i>rom</i> « paille »
/l/	l	<i>luong</i> « salaire »
/t/	t	<i>tim</i> « cœur »
/ʃ/	s	<i>sao</i> « étoile »
/z/	tr	<i>trăng</i> « lune »
/c/	ch	<i>cho</i> « donner »
/k/	qu / c / k	<i>quên</i> « oublier » <i>cưa</i> « scier » <i>keo</i> « colle »
/ɲ/	nh	<i>nhanh</i> « rapide »
/χ/	kh	<i>khom</i> « se courber »
/ʁ/	g / gh	<i>ga</i> « gare » <i>ghê</i> « horrible »
/ʔ/	aucune ¹	<i>oan</i> « injustice » <i>ăn</i> « manger »
/ŋ/	ng / ngh	<i>ngoan</i> « sage » <i>ngghi</i> « douter »
/h/	h	<i>ho</i> « tousser »

Phonème	Graphie	Exemples
Les voyelles		
/i/	i / y	<i>bi</i> « bille » <i>ly</i> « verre »
/e/	ê	<i>tên</i> « prénom »
/ɛ/	e	<i>tem</i> « timbre »
/ɛ̃/	a	<i>xanh</i> « bleu »
/ɯ/	ư	<i>như</i> « comme »
/ɤ/	ơ	<i>mơ</i> « rêve »
/ɤ̃/	â	<i>lân</i> « licorne »
/a/	a	<i>la</i> « crier »
/ã/	ă	<i>khăn</i> « serviette »
/u/	u	<i>ru</i> « bercer »
/o/	ô	<i>cô</i> « tante »
/ɔ/	o	<i>đo</i> « mesurer »
/ɔ̃/	o	<i>trong</i> « dans »
Les diphtongues		
/iʌ/	iê / yê / ia / ya	<i>điên</i> « fou » <i>yêu</i> « aimer » <i>bia</i> « bière » <i>khuya</i> « nuit »
/ɯʌ/	ươ / ưa	<i>huong</i> « parfum » <i>mưa</i> « pluie »
/uʌ/	uô / ua	<i>luôn</i> « toujours » <i>mua</i> « acheter »
Les semi-voyelles		
/-w/	o / u	<i>hoa</i> « fleur » <i>thua</i> « perdre »
/-j/	v / d / gi	<i>vui</i> « joyeux » <i>dừa</i> « pastèque » <i>giây</i> « seconde »

L'écriture nationale comprend aussi des accents pour rendre compte des tons :

- Le ton plein ou égal (« recto tono ») est rendu par l'absence de tout signe : *ca* « chanter », *than* « se plaindre » ou « charbon », *nhanh* « rapide » ou « vite », etc.

¹ Toujours à l'initiale.

- Le ton descendant (huyền) est noté par un accent grave sur la voyelle accentuée : *cà* « tomate », *vàng* « jaune », *làm* « faire », etc.
- Le ton aigu ou ton montant (sắc) se marque par un accent aigu sur la voyelle accentuée : *cá* « poisson », *tím* « violet », *đánh* « battre », etc.
- Le ton interrogatif ou ton montant descendant (hỏi) est signalé par un signe d'interrogation sur la voyelle accentuée : *nhỏ* « petit », *sỏi* « caillou », *ngủ* « dormir », etc.
- Le ton retombant montant glottalisé (ngã) est indiqué par un tilde sur la voyelle accentuée : *dễ* « facile », *nghĩ* « réfléchir », *sữa* « lait », etc.
- Le ton grave ou ton descendant glottalisé (nặng) marqué par un point diacritique placé sous la voyelle accentuée : *sạch* « propre », *mặt* « visage », *lộn* « se tromper » », etc.

IV. Les tentatives de classification des mots

1. Classification formelle

L'unité à laquelle on se réfère habituellement pour décrire le vietnamien est le mot. Mais force est de constater que le mot en vietnamien est difficile à définir. D'une manière générale, le mot en vietnamien peut comporter une, deux ou trois, voire quatre syllabes ; chaque syllabe correspond, sur le plan de l'écriture, à un « mot graphique¹ ». Exemples :

- Le mot *xe* « véhicule » comporte une seule syllabe [sɛ] et s'écrit donc en un seul « mot graphique » (*xe*).
- Le mot *phi cơ* (avion) comprend deux syllabes [fi-kø] et s'écrit donc en deux « mots graphiques » (*phi cơ*) séparés par un espace.

Cette description ne saurait résumer une réalité complexe du « mot » en vietnamien, ce qui soulève d'importants problèmes d'identification. **NGUYỄN Phú Phong**² propose la définition suivante du mot en vietnamien : « Le mot est la plus petite unité qui puisse

¹ Ensemble de graphèmes compris entre deux blancs.

² NGUYỄN Phú Phong, 1976, *Le syntagme verbal en vietnamien*, France, Ecole des Hautes études en sciences sociales et Moutons & Co, pp. 23-27.

remplir une fonction syntagmatique dans l'énoncé ». Selon l'auteur, dans la langue vietnamienne – une langue isolante où tous les mots de la langue sont invariables, chaque syllabe n'a pas la même valeur sémantique : certaines syllabes sont porteuses de sens et constituent à elles seules des morphèmes, d'autres sont dépourvues de sens. La grande majorité des syllabes sont des morphèmes.

L'auteur a également établi une classification formelle des mots en quatre catégories :

- a. Mots simples monomorphémiques monosyllabiques : Ce sont des mots correspondant à un seul morphème constitué d'une seule syllabe : *ba* « père » ou « trois », *ca* « chanter », *đi* « marcher », « aller » ou « venir », etc.
- b. Mots simples monomorphémiques polysyllabiques : D'une part, ce sont des emprunts aux langues étrangères, originalement monomorphémiques et transcrits phonétiquement en vietnamien (traits d'union entre les syllabes pour les mots d'emprunt) : *ti-vi* « téléviseur », *mi-li-mét* « millimètre », *cà-phê* « café », etc. D'autre part, se rangent aussi dans cette catégorie des mots de redoublement¹ ou réduplications, constitués de deux syllabes insignifiantes à l'état isolé : *bộp chộp* « maladroit », « sans réflexion », *tát tá* « à la hâte », etc.
- c. Mots simples polymorphémiques polysyllabiques : Ce sont aussi des mots de redoublement, constitués d'un morphème - qui sert de base - et d'un redoublé - vide de sens, reprenant cette base : *chật chội* « très étroit », *xanh xao* « pâle », *ngủ nghê* « dormir », etc.
- d. Mots composés polymorphémiques polysyllabiques : Ce sont des mots dont les constituants sont tous doués de sens : *phát thanh* « radio » (*phát* « émettre » et *thanh* « son »), *giày dép* « chaussures et chaussons en général » (*giày* « chaussure » et *dép* « chausson »), *hoa quả* « fruits et légumes en général » (*hoa* « fleur » et *quả* « fruit »), etc.

¹ Les mots de redoublement peuvent être composés à partir de trois types de redoublements :

- Par redoublement entier de la syllabe : la syllabe de la base est entièrement redoublée. Ce redoublement atténue le sens : *buồn* « triste » → *buồn buồn* « un peu triste », *vàng* « jaune » → *vàng vàng* « légèrement jaune ». Pour des raisons d'euphonie, l'élément redoublé peut ne pas conserver le ton de la base, par exemple *đỏ* « rouge » → *đỏ đỏ* « légèrement rouge ».
- Par allitération : les deux syllabes constituant le mot ont en commun le son de la consonne initiale. Cette allitération renforce le sens de la syllabe de la base : *buồn bã* « très triste », *lớn lao* « très grand ».
- Par assonance : les deux syllabes constituant le mot ont en commun le sens de la voyelle. Cette assonance renforce le sens de la syllabe de la base : *bỡ ngỡ* « dépaysé », *cằn nhằn* « grogner ».

Cette définition a le mérite de rendre compte d'une subdivision à la fois formelle et sémantique du mot en vietnamien. Cependant, dans le cas des mots polymorphémiques, considérer une syllabe vide de sens comme un morphème serait inexact puisque le morphème est la plus petite unité ayant un sens. À notre avis, la classification formelle du mot serait difficile si l'on se passait de la « syllabe ». En effet, les linguistes vietnamiens, pour définir le mot dans leur langue, se servent de la notion *tiếng*, qui correspond à une syllabe prononcée, qu'elle soit douée ou vide de sens.

En ce qui nous concerne, nous estimons qu'un mot peut se composer d'une ou de plusieurs syllabes et former une unité de sens. Une syllabe, quant à elle, peut avoir une unité de sens (elle est donc un morphème) ou être vide de sens (et nous l'appelons « amorphème »). Sur le plan graphique, une syllabe peut être transcrite par un « mot graphique », c'est-à-dire un ensemble de graphèmes compris entre deux blancs. Par conséquent, nous distinguons en vietnamien les mots simples et les mots composés :

- a. Le mot simple : comprenant une seule syllabe (monosyllabique) ou plusieurs syllabes (polysyllabique) mais contenant un seul morphème (élément souligné).
Exemples : *hát* « chanter », *đi* « marcher », *ti-vi* « téléviseur », *mi-li-mét* « millimètre », *bốp chốp* « maladroit, sans réflexion », *tát tá* « à la hâte », etc.
- b. Le mot composé : comprenant plus d'une syllabe et contenant plus d'un morphème (éléments soulignés) :
 - *Phát thanh* « radio » est constitué de *phát* « émettre » et de *thanh* « son ».
 - *Giày dép* « ensemble des objets qui chaussent » est constitué de *giày* « chaussure » et de *dép* « chausson »
 - *Hoa quả* « fruits et légumes » est constitué de *hoa* « fleur » et de *quả* « fruit »

Bien que la prise en compte de la syllabe soit importante dans le classement formel du mot, le nombre de syllabes ne constitue pas un critère de classification fiable, étant donné que certaines syllabes sont porteuses de sens, d'autres pas. En revanche, la distinction du mot simple et du mot composé tient compte du nombre de morphèmes qui constituent le mot.

2. Classification grammaticale

Quant à la classification grammaticale des mots, plusieurs courants coexistent et se contredisent. Dans le doute¹, la plupart des linguistes s'accordent sur la possibilité de classer les mots vietnamiens, bien que les classements puissent varier d'un chercheur à l'autre, comme en témoigne LUU Vân Lãng² dans son esquisse des principes de classification des mots vietnamiens.

En général, influencés par la grammaire de mots, la plupart des linguistes imitaient et tendaient à reproduire la grammaire du français. A titre d'exemple, sont réunis alors dans la classe des adjectifs /adverbes :

- les qualificatifs : *nhỏ* « petit », *lớn* « grand », etc.
- les démonstratifs : *ấy* « -là », *này* « -ci », etc.
- les numéraux : *chín* « neuf », *mười* « dix », etc.
- les interrogatifs : *gì* « quoi », *nào* « quel », etc.
- les indéfinis : *này* « tel », *nhieu* « plusieurs », etc.

Sous l'influence de la grammaire de phrase, les linguistes s'appuyaient ensuite sur les fonctions syntaxiques du mot pour déterminer les classes. Le structuralisme permit plus tard d'utiliser d'autres critères tels que la distribution, la commutabilité, la compatibilité, etc. Enfin, après 1954, les linguistes arrivèrent à combiner plusieurs critères en tenant compte simultanément du sens et de la forme. Ils se référèrent également au contexte, aux possibilités combinatoires des mots dans l'énoncé, à leurs fonctions, ainsi qu'à leurs caractéristiques structurelles et à leur rôle dans le syntagme minimum et dans la phrase, sans négliger pour autant la sémantique.

Les linguistes posent ainsi la notion de changement de classes ; ce point de vue est très répandu. D'une catégorisation fixe des mots en vietnamien, on est passé à une

¹ Les points de vue qui s'opposent à l'existence d'une classification des mots vietnamiens reposent sur le fait que la langue vietnamienne se structurerait selon un mécanisme tout à fait différent de celui des langues occidentales, d'où l'impossibilité de dégager des parties du discours. Le mot, compte tenu de sa fonction dans la phrase, présenterait des propriétés variables. Se rangent dans ce courant Lê Quang Trinh, Nguyễn Hiến Lê, Hồ Hữu Tùng, etc.

² LUU Vân Lãng, 1998, *Ngôn ngữ học và tiếng Việt* (La linguistique et le vietnamien), NXB Khoa học Xã hội (éd. Sciences sociales), Hanoi, 464 pages.

classification plus flexible, reposant sur la fonction des mots dans la phrase et dans le contexte. Il en résulte qu'un mot peut assurer des fonctions différentes selon le contexte dans lequel il se trouve et accepter ainsi des déterminations diverses qui l'autorisent à entrer dans plusieurs classes grammaticales.

Il convient de rappeler que les mots, quelles que soient leur nature et leur fonction, sont toujours invariables, d'où l'absence de marques morphologiques de genre et de nombre (pour les substantifs et les adjectifs) et de temps (pour les verbes). En ce sens, on ne peut pas parler de conjugaison proprement dite en vietnamien ; la temporalité verbale ayant recours à d'autres moyens linguistiques.

V. Les mots et leurs fonctions

La difficulté de classer les mots en vietnamien provient, à notre avis, du fait qu'un mot peut entrer dans plusieurs classes. L'exemple du mot *sống* « vivre », « vie », « vivant », « en live / en direct » s'avère tout à fait révélateur :

- *sống* fonctionne comme un substantif dans *Cuộc sống tươi đẹp*.

<i>Cuộc</i>	<i>sống</i>	<i>tươi đẹp</i>
(classif.)	« vie »	« beau »
La vie est belle		

- *sống* fonctionne comme un verbe dans *Tôi thích sống ở Sài Gòn*

<i>Tôi</i>	<i>thích</i>	<i>sống</i>	<i>ở</i>	<i>Sài Gòn</i>
« Je »	« aimer »	« vivre »	« à »	Saigon
J'aime vivre à Saigon				

- *sống* fonctionne comme un adjectif qualificatif dans *Lan là bác chân dung sống của bà*.

<i>Lan</i>	<i>là</i>	<i>bức</i>	<i>chân dung</i>	<i>sống</i>	<i>của</i>	<i>bà</i>
« Lan »	(copule)	(classif.)	« portrait »	« vivant »	« de »	« grand-mère »
Lan est le portrait vivant de sa grand-mère						

- *sống* fonctionne comme un adverbe dans *Ca sỹ hát sống ca khúc này*.

<i>Ca sỹ</i>	<i>hát</i>	<i>sống</i>	<i>ca khúc</i>	<i>này</i>
« Chanteur »	« chanter »	« en direct » « en live »	« chanson »	« -ci »
Le chanteur chante en direct cette chanson				

Sống peut donc exercer les fonctions qu'assurent respectivement un nom, un verbe, un adjectif et un adverbe. Etant donné ses multiples rôles dans les énoncés, nous remarquons que *sống* ne doit pas appartenir à une classe précise. C'est seulement selon ses fonctions dans l'énoncé qu'on peut placer *sống* dans la classe des noms, des verbes, des adjectifs ou des adverbes.

Par l'exemple du mot *sống*, nous constatons qu'un mot en vietnamien peut appartenir à plusieurs classes selon la fonction qu'il assume dans la phrase. Attribuer une classe fixe à un mot, sans tenir compte de ses différents rôles dans la phrase n'est pas possible. Il serait préférable de considérer les mots dans leurs fonctions plutôt qu'en référence à leur classe. Sans aller jusqu'à généraliser ce phénomène dans l'ensemble des langues non flexionnelles, nous constatons qu'il est difficile de classer tel ou tel mot dans des classes déterminées, comme c'est le cas pour le mot *sống*. Il est donc préférable de parler de la fonction du mot dans l'énoncé.

Compte tenu des exemples ci-dessus, un mot en vietnamien peut fonctionner, en référence au français, tantôt comme un nom, tantôt comme un verbe, tantôt comme un adverbe, etc. La question qui se pose est donc de savoir s'il existe des classes bien délimitées comme en français ou si l'on ne doit prendre en compte que la fonction syntaxique. Le problème reste ouvert et dépend entre autres de la manière dont les classes sont conçues :

- Les classes peuvent être envisagées essentiellement du point de vue de leurs compatibilités, ce qui aboutit à la mise en place d'un classement de type paradigmatique. Cela implique alors l'existence de classes en vietnamien. Ainsi, *sách* « livre » est un nom parce que ce mot est compatible avec certains classificateurs (*cuốn sách* « le livre », *quyển sách* « le livre ») ainsi qu'avec les déterminants du nombre (*một quyển sách* « un livre », *hai quyển sách* « deux livres »), et qu'il peut constituer le noyau du syntagme nominal. *Hát* « chanter » est un verbe parce que ce mot accepte des compléments et qu'il peut constituer le noyau du syntagme verbal.
- Les classes ne sont pas inhérentes aux unités, c'est-à-dire que ces dernières n'appartiennent pas en tant que telles à la classe du nom ou du verbe, etc., mais, une fois insérées dans un énoncé, elles fonctionnent soit comme un nom, soit comme un verbe, etc. (voir les exemples de *sống* « vivre », « vie », « vivant », « en live / en direct »).

Nous penchons plutôt pour la deuxième solution selon laquelle il paraît préférable de considérer les mots à partir de leur fonctionnement dans l'énoncé.

CHAPITRE 2

LE PRÉDICAT

- I. Structure d'une phrase simple**
- II. Le prédicat en vietnamien**
- III. La nature du prédicat**
- IV. Les compatibilités de l'élément prédicatif**
- V. Synthèse**

La temporalité est étroitement liée au procès et au noyau de l'énoncé. Qu'est-ce qui constitue le noyau d'une phrase en vietnamien ? Étudions d'abord la structure d'une phrase.

I. Structure d'une phrase simple

GREVISSE¹ définit la phrase comme *l'unité de communication linguistique, celle-ci ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique*. L'auteur insiste également sur le fait que la phrase doit être régie par l'organisation des mots selon certaines règles. **WAGNER** et **PINCHON**² partagent cet avis en reconnaissant que les mots constituant la phrase doivent assumer une fonction. S'y ajoute l'élément mélodique lorsqu'il s'agit d'émettre oralement la phrase.

On peut donc définir une phrase comme un ensemble cohérent de mots, organisés selon des règles syntaxiques propres à une langue pour véhiculer une unité de sens. Sur le plan syntaxique, d'une manière générale, nous considérons une phrase type en vietnamien comme comportant un sujet, suivi d'un prédicat. En effet, le sujet et le prédicat forme un couple. C'est en fonction du nombre de relations sujet / élément prédicatif comprises dans une structure que les linguistes établissent une distinction entre phrase simple et phrase complexe. Nous reprenons ici la définition de la phrase simple par **DIỆP Quang Ban**³ : « Une phrase simple est une phrase composée d'un seul couple sujet-prédicat qui a la qualité de noyau de celle-ci⁴ ».

L'ordre des éléments de la phrase en vietnamien ressemble en général à celui du français, c'est-à-dire sujet – prédicat. Exemples :

¹ GREVISSE M. et GOOSSE A., 1993, *Le bon usage*, 13^e éd., Paris, Duculot, p. 609.

² WAGNER R. L. et PINCHON J., 1969, éd. 1991, *Grammaire du français*, coll. HU, France, Langue française, Hachette, p. 501.

³ DIỆP Quang Ban, 1998, *Ngữ pháp tiếng Việt* [Grammaire du vietnamien], tome 2, NXB Giáo dục [éd. de l'Éducation], p.112.

⁴ Traduction du vietnamien : *Câu đơn là câu được làm thành từ một cụm chủ - vị duy nhất có tư cách nòng cốt câu*.

<i>Kim ngủ.</i>	
Kim	ngủ
Kim	« dormir »
Kim dort	

<i>Kim ăn cơm.</i>		
Kim	ăn	cơm
Kim	« manger »	« riz »
Kim mange du riz / Kim prend son repas.		

<i>Kim là sinh viên.</i>		
Kim	là	sinh viên
Kim	copule	« étudiant »
Kim est étudiante.		

<i>Kim tóc rất mượt.</i>			
Kim	tóc	rất	mượt
Kim	« cheveu »	« très »	« lisse »
Kim a des cheveux très lisses (traduction littérale). Les cheveux de Kim sont très lisses.			

II. Le prédicat en vietnamien

Le prédicat est donc considéré comme un élément central de la phrase et plusieurs linguistes vietnamiens se sont penchés sur la définition de ce dernier : **TRẦN Trọng Kim** (1936, pp. 21-29) pense que le prédicat exprime l'action (« hành động »), l'état (« trạng thái ») du sujet ; **PHAN Khôi** (1948, pp. 196-197) estime que le prédicat est le « comment » du sujet. (« cái thế nào về chủ ngữ ấy ») ; **BÙI Đức Tịnh** (1952, p. 409) définit le prédicat comme ce qui est dit à propos d'une personne ou d'un objet [évoqué par le sujet, ndlr] (« những gì để nói về người ấy hay vật ấy »). Bref, le prédicat

est une des deux composantes essentielle de la phrase, celle qui informe de l'activité, de la qualité, de l'état de l'objet exprimé par le sujet.

La grammaire traditionnelle vietnamienne accorde donc un rôle primordial au couple sujet / prédicat dans l'énoncé. A titre d'exemple, selon **HOÀNG Trọng Phiến**¹ qui s'inscrit dans ce courant, *le sujet et le prédicat sont les deux parties essentielles du noyau de la phrase*². Autrement dit, le sujet et le prédicat se positionnent à la même hiérarchie dans l'analyse logique de la phrase, l'absence d'une de ces deux composantes compromet la compréhension de l'énoncé par l'interlocuteur :

<i>(Hôm qua) Kim làm việc (tại nhà).</i>			
Hôm qua	Kim	làm việc	(tại nhà)
« hier »	Kim	« travailler »	(« à la maison »)
(Hier) Kim a travaillé (à la maison).			

L'omission de *hôm qua* « hier » ou de *tại nhà* « à la maison », bien qu'elle entraîne un manque d'information temporelle ou locative, ne nuit pas à la compréhension de l'énoncé. En revanche, l'absence du sujet ou du prédicat rend l'énoncé incomplet et donc incompréhensible. C'est cet argument qui justifie l'égalité de hiérarchie entre le sujet et le prédicat, décrite par les linguistes de ce courant.

En français, **WAGNER** et **PINCHON**³ définissent aussi le prédicat, sur le plan sémantique, comme *ce que l'on formule à propos du thème*. Cependant, nous remarquons que la plupart des linguistes français associent étroitement le prédicat et le syntagme verbal. Si les linguistes vietnamiens tendent à considérer le sujet et le prédicat comme deux fonctions primordiales de la phrase, de nombreux linguistes français estiment que le rôle prédictif est assumé essentiellement par le verbe. C'est ainsi que le prédicat passe au second plan au détriment du verbe. Prenons par exemple le point de vue de **TESNIÈRE** :

¹ HOÀNG Trọng Phiến, 1980, *Ngữ pháp tiếng Việt – Câu* [Grammaire du vietnamien – La phrase], Hà Nội, éd. ĐH & THCN, p. 11.

² Traduction du vietnamien : Chủ ngữ và vị ngữ là hai vế của nòng cốt câu.

³ WAGNER R. L. et PINCHON J., 1969, éd. 1991, *Grammaire du français*, coll. HU Langue française, France, Hachette, p. 22.

Une phrase se présente comme un système solaire. Au centre, un verbe qui commande tout l'organisme, de même que le soleil est au centre du système solaire. A la périphérie, la foule des éléments grammaticaux, qui sont subordonnés les uns aux autres, et en dernier ressort au centre verbal, selon une hiérarchie à plusieurs étages, tout comme les planètes gravitent autour du soleil et les satellites autour des planètes.

TESNIÈRE (1934 : 223)

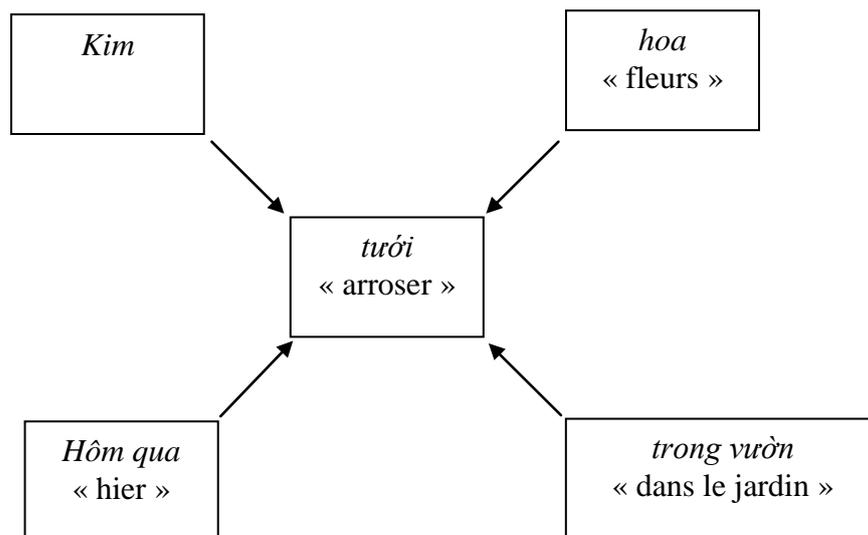
Ce point de vue serait justifié par l'omniprésence du verbe dans les phrases en français, sauf dans des cas particuliers, tels que les phrases nominales. **MARTINET** en revanche approuve le rôle central du prédicat dans l'énoncé :

Le centre de l'énoncé est ce qu'on nomme le prédicat. C'est le monème en fonction duquel s'ordonnent les autres monèmes de l'énoncé. Ceux-ci forment des chaînes de déterminations qui aboutissent toutes au prédicat.

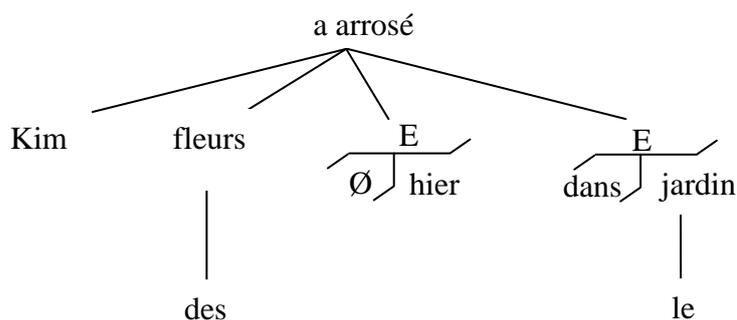
(MARTINET, 1979 : 15)

Toutefois, bon nombre de linguistes vietnamiens optent pour le modèle à noyau unique de la phrase. Ainsi, sous l'influence de la théorie de la valence de **TESNIÈRE**, **NGUYỄN Minh Thuyết**, **NGUYỄN Văn Hiệp** s'opposent au point de vue traditionnel et estiment que le prédicat est le seul sommet de l'énoncé¹, c'est-à-dire le seul centre de la phrase ; le sujet étant placé au même niveau que les compléments. Nous pouvons donc analyser l'énoncé *hôm qua Kim tưới hoa trong vườn* « Hier Kim a arrosé des fleurs dans son jardin » de la manière suivante :

¹ Pour reprendre les termes de NGUYỄN Văn Hiệp (2009 : 176) : vị ngữ là đỉnh duy nhất của câu.



Cette schématisation est proche de celle de **TESNIÈRE** pour la phrase *Hier Kim a arrosé des fleurs dans son jardin* :



III. La nature du prédicat

Dans les années 50, sous l'influence de la grammaire des langues européennes, le prédicat en vietnamien est identifié au verbe. Cependant, nous pouvons constater que le rôle prédicatif n'est pas exclusivement dévolu au verbe. Un nom ou un adjectif peuvent également l'assumer. Par exemple :

<i>Cây đa cao ba thước</i>			
Cây đa	cao	ba	thước
« Banian »	« haut »	« trois »	« mètre »
Le banian est haut de trois mètres / Le banian mesure trois mètres de haut.			

<i>Nhà Kim màu trắng.</i>			
Nhà	Kim	màu	trắng
« Maison »	Kim	« couleur »	« blanc »
La maison de Kim est de couleur blanche.			

Par ailleurs, selon le point de vue de différents linguistes vietnamiens dont le nôtre, il existe encore un autre type de prédicat, qui, sur le plan syntaxique, est constitué d'un syntagme nominal et qui correspond à un prédicat avec *có* « avoir ». Les deux exemples ci-dessous illustrent cette catégorie de prédicat nominal :

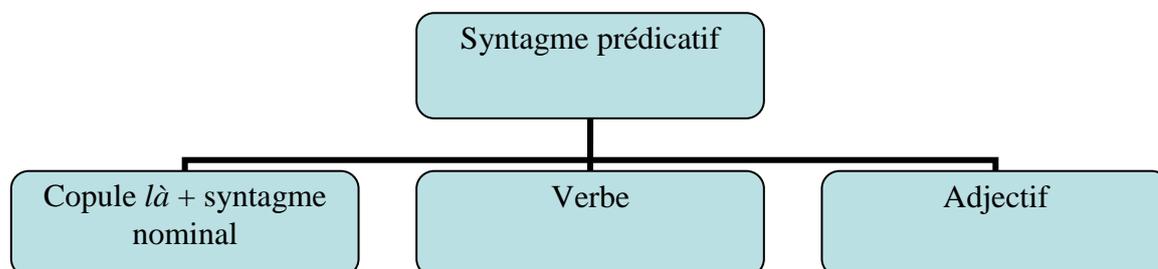
<i>Cái bàn này (có) chân đã gãy.</i>						
Cái	bàn	này	(có)	chân	đã	gãy
class.	« table »	démonst.	(« avoir »)	« pied »	Marqueur de temporalité	« cassé »
Cette table a un / des pied(s) cassé(s).						
Le / Les pied(s) de cette table est / sont cassé(s).						

<i>Tấm hình này (có) màu đẹp.</i>					
Tấm	hình	này	(có)	màu	đẹp
class.	« photo »	démonst.	(« avoir »)	« couleur »	« beau »
Cette photo a une belle couleur.					
La couleur de cette photo est belle.					

Intéressons-nous aux deux classifications des prédicats proposées selon leur nature dans l'énoncé.

3. Distinction tripartite

D'après LÊ Văn Lý et HOÀNG Tuệ¹, le prédicat d'une phrase vietnamienne est constitué de la manière suivante :



Les auteurs distinguent donc ici trois modèles de prédicat. Si un verbe et un adjectif peuvent assumer par eux-mêmes la fonction prédicative, un nom n'a accès à ce rôle que par l'intermédiaire de la copule *là* :

<i>Tôi ngủ.</i>	
Tôi	ngủ
« Je »	« dormir »
Je dors	

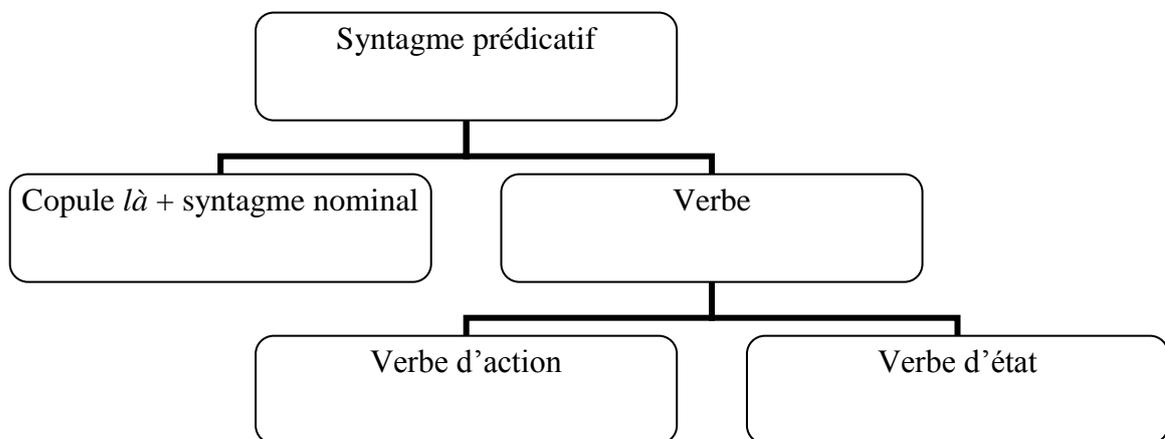
<i>Nhà đẹp.</i>	
Nhà	đẹp
« Maison »	« beau »
La maison est belle	

<i>Tôi là sinh viên.</i>		
Tôi	là	sinh viên
« Je »	copule	« étudiant »
Je suis étudiant.		

¹ Cité par NGUYỄN Phú Phong (1976 : 82).

4. Distinction binaire

Selon NGUYỄN Phú Phong¹, le prédicat peut être verbal ou non verbal. Il partage d'abord le point de vue de LÊ Văn Lý et de HOÀNG Tuệ en considérant que si le syntagme prédicatif est nominal, il sera lié au sujet par une copule (*là* par exemple) ou sans copule. NGUYỄN Phú Phong² prend une position partiellement différente en assimilant à un prédicat verbal le prédicat représenté par un élément analysé habituellement comme un adjectif³. L'auteur remplace le modèle tripartite par une structure bipartite.



En ce sens, le syntagme adjectival prédicatif est considéré comme un syntagme verbal. Celui-ci se scinde donc en deux types de verbes. Ainsi, l'élément *đẹp* « beau », par exemple, dans une structure du type *nhà đẹp* « la maison est belle », c'est-à-dire lorsqu'il joue le rôle de prédicat, n'est plus analysé comme un adjectif mais comme un verbe d'état. Ce modèle pose que ce qui est ordinairement un adjectif n'est rien d'autre qu'une sous-classe de verbes quand il est prédicat.

Dans cette perspective, NGUYỄN Phú Phong distingue d'abord les verbes d'action et les verbes d'état, ces derniers regroupant en fait des éléments auxquels est conféré un statut prédicatif, mais qui dans d'autres contextes fonctionnent comme des adjectifs.

¹ NGUYỄN Phú Phong, 1983, *Le vietnamien fondamental*, 1^{er} livre, Paris, éd. Klincksieck, pp. 120-122.

² NGUYỄN Phú Phong, 1976, *Le syntagme verbal en vietnamien*, France, Ecole des Hautes études en sciences sociales et Mouton & Co, p. 82.

³ Pour simplifier, nous reprendrons la formulation de NGUYỄN Phú Phong et nous parlerons de syntagme adjectival prédicatif.

D'après lui, pour la distinction de ces deux types de verbes, l'insertion du préverbe¹ *rất* « très » constitue un test fiable car le verbe d'action ne l'accepte pas, comme l'illustrent les exemples ci-dessous avec *ngủ* « dormir » (verbe d'action) et *đẹp* « beau » (verbe d'état) :

<i>Kim ngủ.</i>		→	<i>*Kim rất ngủ.</i>		
Kim	ngủ		Kim	rất	ngủ
Kim	« dormir »		Kim	« très »	« dormir »
Kim dort.			* Kim très dort.		

<i>Kim đẹp.</i>		→	<i>Kim rất đẹp.</i>		
Kim	đẹp		Kim	rất	đẹp
Kim	« beau »		Kim	« très »	« beau »
Kim est belle.			Kim est très belle.		

NGUYỄN Phú Phong pense donc que la distinction entre le verbe d'action et le verbe d'état est révélée par la possibilité d'employer ou non *rất* « très », considéré par l'auteur comme un préverbe. Les verbes d'état ne constituent qu'une sous-classe de verbes et non une classe à part entière de même importance que celle des verbes d'action.

5. Synthèse

D'abord, nous remettons en cause le point de vue traditionnel selon lequel le prédicat est uniquement de nature verbale. Ce point de vue trop réduit ne recouvre pas la totalité de la réalité syntaxique vietnamienne car on peut facilement trouver des contre-exemples de phrases, qui ont pour prédicat des éléments non verbaux :

<i>Nhà Minh rất đẹp.</i>			
Nhà	Minh	rất	đẹp
« Maison »	Minh	« très »	« beau »
La maison de Minh est très jolie.			

¹ Terme de l'auteur.

<i>Nhà Minh ngói đỏ.</i>			
Nhà	Minh	ngói	đỏ
« Maison »	Minh	« tuile »	« rouge »
La maison de Minh a des tuiles rouges.			

Ensuite, le modèle prédicatif de **LÊ Văn Lý - HOÀNG Tuệ** et celui de **NGUYỄN Phú Phong** suppose que le prédicat nominal nécessite une copule, alors que les prédicats verbal et adjectival n'en exigent pas. Autrement dit, un nom accède à la fonction prédicative qu'en présence d'une copule. Nous partageons partiellement cet avis, car la réalité est beaucoup plus variée que cette simple règle. D'une part, le prédicat nominal sans copule en vietnamien est tout à fait possible, comme le montrent les exemples ci-dessous :

<i>Kim hai mươi tuổi.</i>		
Kim	hai mươi	tuổi
Kim	« vingt »	« âge »
Kim a vingt ans.		

<i>Thầy giáo tên Minh.</i>		
Thầy giáo	tên	Minh
« Professeur »	« nom »	Minh
Le professeur s'appelle Minh.		

D'autre part, tout comme le syntagme nominal qui a recours à la copule *là* pour être prédicat, il arrive dans certains énoncés que le locuteur utilise l'élément *thì* devant le prédicat de nature verbale ou adjectivale. La présence de l'élément *thì* a pour effet d'insister sur l'action exprimée par le verbe ou sur le caractère qualificatif supporté par le verbe d'état, comme dans les deux exemples ci-dessous :

<i>Kim thì làm việc. Minh thì ngủ.</i>					
Kim	thì	làm việc	Minh	thì	ngủ
Kim	copule	« travailler »	Minh	copule	« dormir »
Kim travaille. Minh dort.					

<i>Nhà thì đẹp.</i>		
Nhà	thì	đẹp
« Maison »	copule	« beau »
La maison est belle.		

<i>Trời thì lạnh.</i>			<i>Vậy mà Kim ra đường</i>
Trời	thì	lạnh	
« Ciel »	(copule)	« froid »	
Il fait froid			Or Kim sort.

Nous n'adhérons pas non plus au point de vue de **NGUYỄN Phú Phong** qui consiste à assimiler les adjectifs aux verbes d'état. Les adjectifs constituent une classe à part entière et possèdent des caractéristiques propres. Ils peuvent avoir des compatibilités communes avec les verbes (avec des adverbes par exemple) mais aussi des compatibilités spécifiques (avec des noms par exemple). Deuxièmement, le rôle prédicatif n'est pas exclusif du verbe, ce qui nous pousse à ne pas retenir le statut de verbe d'état attribué à un adjectif lorsqu'il devient prédicat. Et enfin, la désignation « verbe d'état » risque d'occasionner des confusions avec une catégorie de verbes qui expriment l'état ou la façon d'être du sujet, qu'on appelle aussi verbes statiques ou verbes attributifs en français (à part *être*, nous pouvons citer aussi *se trouver*, *consister*, *avoir l'air*, *devenir*, etc.). Bref, les éléments qui sont habituellement des adjectifs fonctionnent comme des verbes dans le rôle prédicatif mais dans d'autres contextes, ils gardent leur statut d'adjectif.

IV. Les compatibilités de l'élément prédicatif

Les linguistes vietnamiens se sont mis donc d'accord sur le fait que le verbe assume la fonction prédicative mais ils sont divisés quant au rôle prédicatif du nom et de l'adjectif. Personnellement, nous estimons que le rôle prédicatif peut être assumé par un verbe, aussi bien que par un adjectif et par un nom et que cette dernière classe peut mobiliser ou non une copule. Afin d'asseoir notre point de vue et d'observer le comportement syntaxique des prédicats de natures différentes, nous proposons une brève analyse qui consiste à insérer dans ces prédicats respectivement des adverbes de négation, des adverbes exprimant l'impératif, des verbes modaux, des marqueurs de temporalité. Nous voulons vérifier la compatibilité de l'élément qui est supposé être prédicat avec les éléments considérés comme compatibles avec un prédicat verbal. Pour cela, nous utilisons une série d'énoncés dont les prédicats sont de nature verbale, adjectivale et nominale (avec et sans copule) :

Énoncés avec prédicat verbal :

<i>(a) Kim ngủ.</i>	
Kim	ngủ
Kim	« dormir »
Kim dort.	

<i>(b) Kim ăn.</i>	
Kim	ăn
Kim	« manger »
Kim mange.	

Énoncés avec prédicat adjectival :

<i>(c) Kim đẹp.</i>	
Kim	đẹp
Kim	« beau »
Kim est belle.	

<i>(d) Kim ngoan.</i>	
Kim	ngoan
Kim	« sage »
Kim est sage.	

Énoncés avec prédicat nominal avec ou sans copule¹ :

<i>(f) Kim mười tuổi.</i>		
Kim	mười	tuổi
Kim	« dix »	« âge »
Kim a dix ans.		

<i>(g) Cô ấy tên Kim.</i>		
Cô ấy	tên	Kim
« Elle »	« nom »	Kim
Elle s'appelle Kim.		

<i>(h) Kim là sinh viên.</i>		
Kim	là	sinh viên
Kim	copule	« étudiant »
Kim est étudiante.		

1. Compatibilité de l'élément prédicatif avec l'adverbe de négation

En vietnamien, l'adverbe *không* « non » précédant le prédicat exprime la négation. Nous remarquons que tous les énoncés sont plausibles avec la négation et que celle-ci porte effectivement sur le prédicat, quelle que soit la classe de mots à laquelle il appartient :

¹ La copule est notée en gras.

(1a) <i>Kim không ngủ.</i>		
Kim	không	ngủ
Kim	« non »	« dormir »
Kim ne dort pas.		

(1b) <i>Kim không ăn.</i>		
Kim	không	ăn
Kim	« non »	« manger »
Kim ne mange pas.		

(1c) <i>Kim không đẹp.</i>		
Kim	không	đẹp
Kim	« non »	« joli »
Kim n'est pas jolie.		

(1d) <i>Kim không ngoan.</i>		
Kim	không	ngoan
Kim	« non »	« sage »
Kim n'est pas sage.		

(1e) <i>Kim không mười tuổi.</i>			
Kim	không	mười	tuổi
Kim	« non »	« dix »	« âge »
Kim n'a pas dix ans.			

(1f) <i>Cô ấy không tên Kim.</i>			
Cô ấy	không	tên	Kim
« Elle »	« non »	« nom »	Kim

(1g) <i>Kim không là sinh viên.</i>			
Kim	không	là	sinh viên
Kim	« non »	copule	« étudiant »
Kim n'est pas étudiante.			

2. Compatibilité de l'élément prédicatif avec les adverbes exprimant l'impératif

En vietnamien, l'impératif affirmatif peut s'exprimer par *hãy*¹ devant le prédicat ; et l'impératif négatif par le mot *đừng* « non ».

a. Impératif affirmatif

(1a) <i>Kim hãy ngủ !</i>		
Kim	hãy	ngủ
Kim	imp. aff.	« dormir »
Que Kim aille dormir !		

(1b) <i>Kim hãy ăn !</i>		
Kim	hãy	ăn
Kim	imp. aff.	« manger »
Que Kim mange !		

¹ *Hãy* n'a pas de sens une fois isolé. Placé devant un verbe, *hãy* signifie un appel à l'action.

<i>(1c) Kim hãy đẹp !</i>		
Kim	hãy	đẹp
Kim	imp. aff.	« joli »
Il faut que Kim soit jolie !		

<i>(1d) Kim hãy ngoan !</i>		
Kim	hãy	ngoan
Kim	imp. aff.	« sage »
Il faut que Kim soit sage !		

<i>(1e) Kim hãy mười tuổi !</i>			
Kim	hãy	mười	tuổi
Kim	imp. aff.	« dix »	« âge »
Que Kim ait dix ans !			

<i>(1f) Cô ấy hãy tên Kim !</i>			
Cô ấy	hãy	tên	Kim
« Elle »	imp. aff.	« nom »	Kim
Il faut qu'elle s'appelle Kim !			

<i>(1g) Kim hãy là sinh viên !</i>			
Kim	hãy	là	sinh viên
Kim	« non »	copule	« étudiant »
Il faut que Kim soit étudiante !			

b. Impératif négatif

<i>(1a) Kim đừng ngủ !</i>		
Kim	đừng	ngủ
Kim	imp. nég.	« dormir »
Que Kim n'aille pas dormir !		

<i>(1b) Kim đừng ăn !</i>		
Kim	đừng	ăn
Kim	imp. nég.	« manger »
Que Kim ne mange pas !		

<i>(1c) Kim đừng đẹp !</i>		
Kim	đừng	đẹp
Kim	imp. nég.	« joli »
Que Kim ne soit pas jolie !		

<i>(1d) Kim đừng ngoan !</i>		
Kim	đừng	ngoan
Kim	imp. nég.	« sage »
Que Kim ne soit pas sage !		

<i>(1e) Kim đừng mười tuổi !</i>			
Kim	đừng	mười	tuổi
Kim	imp. nég.	« dix »	« âge »
Que Kim n'ait pas dix ans !			

<i>(1f) Cô ấy đừng tên Kim !</i>			
Cô ấy	đừng	tên	Kim
« Elle »	imp. nég.	« nom »	Kim
Qu'elle ne s'appelle pas Kim !			

<i>(1g) Kim đừng là sinh viên !</i>			
Kim	đừng	là	sinh viên
Kim	imp. nég.	copule	« étudiant »
Que Kim ne soit pas étudiante !			

Dans les deux cas, affirmatif et négatif, nous constatons que l'élément prédicatif est compatible avec les adverbes exprimant l'impératif et que l'impératif porte vraiment sur les prédicats, bien qu'ils soient de natures différentes.

3. Compatibilité de l'élément prédicatif avec les verbes modaux

Pour cette analyse, nous considérons provisoirement que les verbes *muốn*, *có thể*, *phải* équivalant aux verbes du type « vouloir », « pouvoir » et « devoir » en français sont des verbes modaux. Notre objectif est de savoir si les adjectifs et les noms en fonction prédicative peuvent entretenir des relations avec ces éléments comme les verbes à part entière dans la même fonction. Les énoncés obtenus sont tout à fait compréhensibles : les verbes modaux sont tous compatibles non seulement avec les verbes mais aussi avec les adjectifs et les noms assumant le rôle de prédicat, avec ou sans copule.

<i>(3a) Kim muốn / có thể / phải ngủ.</i>		
Kim	muốn / có thể / phải	ngủ
Kim	« vouloir » / « pouvoir » / « devoir »	« dormir »
Kim veut / peut / doit dormir.		

<i>(3b) Kim muốn / có thể / phải ăn.</i>		
Kim	muốn / có thể / phải	ăn
Kim	« vouloir » / « pouvoir » / « devoir »	« manger »
Kim veut / peut / doit manger.		

<i>(3c) Kim muốn / có thể / phải đẹp</i>		
Kim	muốn / có thể / phải	đẹp
Kim	« vouloir » / « pouvoir » / « devoir »	« joli »
Kim veut / peut / doit être jolie.		

<i>(3d) Kim muốn / có thể / phải ngoan.</i>		
Kim	muốn / có thể / phải	ngoan
Kim	« vouloir » / « pouvoir » / « devoir »	« sage »
Kim veut / peut / doit être sage.		

<i>(3e) Kim muốn / có thể / phải mười tuổi.</i>			
Kim	muốn / có thể / phải	mười	tuổi
Kim	« vouloir » / « pouvoir » / « devoir »	« dix »	« âge »
Kim veut / peut / doit avoir dix ans.			

<i>(3f) Cô ấy muốn / có thể / phải tên Kim.</i>			
Cô ấy	muốn / có thể / phải	tên	Kim
« Elle »	« vouloir » / « pouvoir » / « devoir »	« nom »	Kim
Elle veut / peut / doit s'appeler Kim.			

<i>(3g) Kim muốn / có thể / phải là sinh viên.</i>			
Kim	muốn / có thể / phải	là	sinh viên
Kim	« vouloir » / « pouvoir » / « devoir »	copule	« étudiant »
Kim veut / peut / doit être étudiante.			

4. Compatibilité de l'élément prédicatif avec les marqueurs de temporalité

D'après NGUYỄN Minh Thuyết, NGUYỄN Văn Hiệp¹, le rôle central du prédicat dans la phrase se manifeste par la compatibilité du mot qui est censé être prédicat avec des unités exprimant des valeurs temporelle, aspectuelle et modale. Ces marqueurs

¹ NGUYỄN Minh Thuyết, NGUYỄN Văn Hiệp, 1991, *Về khái niệm nòng cốt câu* [A propos de la composante essentielle de la phrase] in *Revue de linguistique* numéro 4, Hà Nội.

signifiant le mode d'existence de l'action et de l'état peuvent être le critère de reconnaissance du prédicat.

Pour ce test, nous utilisons les marqueurs *đã* « déjà », *đang* « en train de », *vẫn* « toujours », « encore » que nous considérons provisoirement comme marquant la temporalité. Il est à noter que l'emploi de ces mots comme signes de reconnaissance du prédicat demeure indépendant des points de vue relatifs à la notion de temps / aspect / modalité en vietnamien.

(4a) <i>Kim đã / đang / vẫn ngủ.</i>		
Kim	đã / đang / sẽ	ngủ
Kim	marqueurs de temporalité	« dormir »
Kim est allée dormir / Kim est en train de dormir / Kim dort toujours.		

(4b) <i>Kim đã / đang / vẫn ăn.</i>		
Kim	đã / đang / sẽ	ăn
Kim	marqueurs de temporalité	« manger »
Kim a mangé / Kim est en train de manger / Kim mange encore.		

(4c) <i>Kim đã / đang / vẫn đẹp.</i>		
Kim	đã / đang / sẽ	đẹp
Kim	marqueurs de temporalité	« joli »
Kim est déjà jolie / Kim est actuellement jolie / Kim est encore jolie.		

(4d) <i>Kim đã / đang / vẫn ngoan.</i>		
Kim	đã / đang / sẽ	ngoan
Kim	marqueurs de temporalité	« sage »
Kim est déjà sage / Kim est actuellement sage / Kim est encore sage.		

(3e) <i>Kim đã / đang / vẫn mười tuổi.</i>			
Kim	muốn / có thể / phải	mười	tuổi
Kim	marqueurs de temporalité	« dix »	« âge »
Kim a eu dix ans / Kim a dix ans / Kim a toujours dix ans.			

<i>(3f) Cô ấy đã / đang / vẫn tên Kim.</i>			
Cô ấy	muốn / có thể / phải	tên	Kim
« Elle »	marqueurs de temporalité	« nom »	Kim
Elle s'est appelée Kim / Elle s'appelle actuellement Kim / Elle s'appelle toujours Kim.			

<i>(3g) Kim đã / đang / vẫn là sinh viên.</i>			
Kim	muốn / có thể / phải	là	sinh viên
Kim	marqueurs de temporalité	copule	« étudiant »
Kim est devenue étudiante / Kim est actuellement étudiante / Kim est toujours étudiante.			

5. Récapitulation

Rappelons le comportement des verbes, des adjectifs et des noms dans le rôle de prédicat :

		Nature du prédicat							
		verbe		adjectif		nom			
		<i>ngủ</i>	<i>ăn</i>	<i>đẹp</i>	<i>ngoan</i>	<i>mười tuổi</i>	<i>tên Kim</i>	<i>là sinh viên</i>	
Compatibilité	Négation	<i>không</i>	+	+	+	+	+	+	+
	Impératif	<i>hãy</i>	+	+	+	+	+	+	+
		<i>đừng</i>	+	+	+	+	+	+	+
	Verbes modaux	<i>muốn</i>	+	+	+	+	+	+	+
		<i>có thể</i>	+	+	+	+	+	+	+
		<i>phải</i>	+	+	+	+	+	+	+
	Marqueurs de temporalité	<i>đã</i>	+	+	+	+	+	+	+
		<i>đang</i>	+	+	+	+	+	+	+
		<i>vẫn</i>	+	+	+	+	+	+	+

(+ : compatible)

Les tests syntaxiques montrent que ces trois classes sont toutes compatibles avec les mêmes éléments lorsqu'elles assument un rôle prédicatif. Le verbe, l'adjectif et le nom en vietnamien peuvent donc assumer tous la fonction de prédicat.

V. Synthèse

Nous reconnaissons donc les syntagmes prédicatifs suivants :

1. Prédicat verbal :

<i>Tôi làm việc.</i>	
Tôi	làm việc
« Je »	« travailler »
Je travaille.	

L'élément *thì* est rarement présent, si ce n'est pour insister sur l'action exprimée par le verbe :

<i>Tôi thì làm việc.</i>		
Tôi	thì	làm việc
« Je »	copule	« travailler »
Je travaille.		

2. Prédicat adjectival (sans copule) :

<i>Trời đẹp.</i>	
Trời	đẹp
« Ciel »	« beau »
Le ciel est beau / Il fait beau.	

L'élément *thì* est rarement présent, si ce n'est pour insister sur la caractéristique exprimée par l'adjectif :

<i>Trời thì đẹp.</i>		
Trời	thì	đẹp
« Ciel »	copule	« beau »
Le ciel est beau / Il fait beau.		

3. Prédicat nominal :

a. La copule peut être absente :

<i>Căn nhà này hai tầng.</i>				
Căn	nhà	này	hai	tầng
class.	« maison »	démons.	« deux »	« étage »
Cette maison a deux étages.				

b. La copule peut être présente :

<i>Kem này là hàng tốt.</i>				
Kem	này	là	hàng	tốt
« Crème »	démons.	copule	« produit »	« bon »
Cette crème est un bon produit.				

En vietnamien, le rôle prédicatif est ouvert à diverses classes lexicales. C'est probablement pour cette raison que dans les grammaires scolaires, on préfère parler de prédicat plutôt que de verbe, car il ne détient pas exclusivement le rôle prédicatif.

Cette détermination du prédicat et de la nature de son noyau a une importance cruciale dans notre étude. Dans le but d'observer les éléments qui caractérisent le procès sur le plan temporel, aspectuel et modal, nous devrions les distinguer du noyau de l'énoncé. Nous examinerons par la suite leur nature ainsi que leur valeur de temporalité, sachant qu'ils peuvent déterminer un prédicat verbal, adjectival et nominal.

CHAPITRE 3

LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN

- I. Le vietnamien : langue à temps ou à aspect**
- II. Les particules de temporalité selon le Père CADIÈRE**
- III. Les auxiliaires de temps et d'aspect selon TRƯỜNG Văn Chinh**
- IV. Les adverbes aspectuo-temporels selon NGUYỄN Kim Thản**
- V. Les préverbes de temps, d'aspect et de modalité selon NGUYỄN Phú Phong**
- VI. Les marqueurs aspectuo-temporels et les circonstanciels selon PHẠM THỊ Anh Nga**
- VII. La valeur sémantique des marqueurs par HOÀNG Văn Thung et CAO Xuân Hạo**
- VIII. Les marqueurs verbaux selon NGUYỄN Ngọc Lưu Ly**
- IX. Les coverbes selon DO-HURINVILLE Danh Thành**
- X. Synthèse**

Le problème de l'expression de la temporalité en vietnamien est particulièrement délicat : Certains posent l'existence de l'expression du temps, d'autres privilégient au contraire l'aspect. La question divise en effet les linguistes. Dans sa synthèse sur les études relatives à la temporalité, **NGUYỄN Đức Dân**¹ montre que la majorité des recherches en linguistique vietnamienne aborde cette question de deux points de vue opposés :

1. Pour certains, le vietnamien dispose de la catégorie du temps. C'est la position des linguistes tels que Bùi Đức Tịnh (1952), Nguyễn Bạt Tụy (1953), Phan Khôi (1955), Trương Văn Chính - Nguyễn Hiến Lê (1963), Lê Văn Lý (1972), Lê Cận, Phan Thiều (1983), Nguyễn Anh Quế (1988), Diệp Quang Ban – Hoàng Văn Thung (1992), Nguyễn Văn Thành (1992), Nguyễn Minh Thuyết – Nguyễn Văn Hiệp (1998), Panfilov (2002), etc.
2. D'autres considèrent que le vietnamien ne dispose pas de la catégorie temporelle. C'est le cas de Trần Trọng Kim, Bùi Kỳ và Phạm Duy Khiêm (1940), M.B. Emeneau (1951), M. Grammont (1961), Hoàng Tuệ (1962), Nguyễn Kim Thản (1977), Đái Xuân Ninh (1986), Phan Thị Minh Thúy (2003) et Nguyễn Đức Dân (2009).

Intéressons-nous d'abord à l'expression du temps, qui est, en réalité, bien présente dans la langue. Le linguiste **NGUYỄN Đức Dân**², à partir de quelques observations, justifie la perception du temps dans la langue vietnamienne de la façon suivante :

- Le vocabulaire de l'espace pré-existe à celui du temps. Les termes de l'espace connaissent une extension d'emploi pour décrire le temps.
- Le vietnamien étant dépourvu de la catégorie grammaticale du temps, des moyens lexicaux en assurent l'expression.
- Dans la perception du temps, les Vietnamiens distinguent les faits passés, concomitants et futurs. Ils distinguent aussi le temps lointain et le temps proche ; en d'autres termes, il existe en vietnamien le passé lointain et le passé récent aussi bien que le futur lointain et le futur proche.

¹ NGUYỄN Đức Dân, 2009, *Tri nhận thời gian trong tiếng Việt* [La représentation cognitive en vietnamien] in Tạp chí Ngôn ngữ học số 247 [Revue de la linguistique numéro 247], Viện ngôn ngữ học [Institut de la linguistique], Hanoi.

² Op. cit.

- Le vietnamien distingue aussi les moments déterminés des moments indéterminés ; il exprime les phénomènes de périodicité, de continuité et de d'immédiateté.
- Il existe une relation entre le moment de la parole, le procès et le moment du procès. Pour l'expression de cette relation dans le passé, le présent et le futur, le vietnamien accorde de l'importance au point de vue de l'émetteur et au cadre dans lequel a lieu le procès.

Par ailleurs, des études sur l'aspect se sont développées ces dernières années, comme par exemple celle sur la signification de l'aspect exprimé par les verbes de modalité en vietnamien (Huỳnh Văn Thông – 1998) et celle de la catégorie de l'aspect en vietnamien - étude contrastive avec le français et le russe (Nguyễn Hoàng Trung – 2005). **CAO Xuân Hạo**, entre autres, a publié en 1998 une étude montrant que le verbe en vietnamien n'est pas marqué par le temps mais par l'aspect.

Personnellement, nous considérons que le vietnamien n'a pas de catégorie grammaticale temporelle, mais qu'il dispose d'autres moyens pour exprimer le temps. Cependant, l'absence d'une catégorie grammaticale du temps ne veut pas dire que les Vietnamiens ne peuvent pas percevoir ou exprimer le temps dans leur langue. La question qui se pose est donc de savoir comment la temporalité grammaticale est rendue en vietnamien. Le problème suscite encore et toujours des débats.

I. Le vietnamien : langue à temps ou à aspect

Il existe deux courants qui s'affrontent sur l'existence du temps et de l'aspect en vietnamien.

Le premier courant, inspiré du français, qualifié de traditionnel et critiqué par **DO-HURINVILLE Danh Thành**¹, consiste à dire que le vietnamien est une langue à temps verbaux. Ce point de vue a prédominé pendant plus de trois décennies, de l'époque d'Alexandre de Rhodes avec la publication du premier dictionnaire (1651) jusqu'à nos

¹ DO-HURINVILLE Danh Thành, 2005, *L'absence de marqueur (zéro) et la présence de marqueurs (đã, rồi, chưa, đang, vừa, sắp, sẽ) en vietnamien*, Bulletin d'Arch'Asie, Volume 1, numéro 2, Paris, Association Arch'Asie, pp. 24-44.

jours. On considère que le vietnamien est doté de marqueurs de temporalité¹ tels que *đã*, *đang*, *sẽ* respectivement pour le passé, le présent et le futur. Ainsi l'expression du temps serait déterminée en fonction de ces marqueurs, placés devant le verbe :

<i>Tôi đã viết thư.</i>			
Tôi	đã	viết	thư
« Je »	marqueur de temporalité	« écrire »	« lettre »
J'ai écrit une lettre.			

<i>Tôi đang viết thư.</i>			
Tôi	đang	viết	thư
« Je »	marqueur de temporalité	« écrire »	« lettre »
Je suis en train d'écrire une lettre.			

<i>Tôi sẽ viết thư.</i>			
Tôi	sẽ	viết	thư
« je »	marqueur de temporalité	« écrire »	« lettre »
J'écrirai une lettre.			

Le second point de vue s'oppose au premier : les marqueurs, présumés indiquer le temps, ne situent pas en fait le procès dans le temps. Selon cette perspective, c'est le contexte qui remplit cette fonction de spécification temporelle, la présence des marqueurs n'étant que facultative au niveau temporel :

<i>Hôm qua tôi (đã) viết thư.</i>				
Hôm qua	tôi	(đã)	viết	thư
« Hier »	« je »	marqueur de temporalité	« écrire »	« lettre »
Hier j'ai écrit une lettre.				

¹ Nous ne savons pas encore s'il s'agit d'éléments à valeur temporelle ou aspectuelle. Nous appelons provisoirement dans cette partie *đã*, *đang*, *sẽ*, etc., marqueurs de temporalité. Leur valeur peut varier selon le contexte. Leur valeur et leur nature seront déterminées dans le chapitre suivant.

<i>Bây giờ tôi (đang) viết thư.</i>				
Bây giờ	tôi	(đang)	viết	thư
« Maintenant »	« je »	(marqueur de temporalité)	« écrire »	« lettre »
Maintenant je suis en train d'écrire une lettre.				

<i>Ngày mai tôi (sẽ) viết thư.</i>				
Ngày mai	tôi	(sẽ)	viết	thư
« Demain »	« je »	(marqueur de temporalité)	« écrire »	« lettre »
Demain j'écrirai une lettre.				

Dans ces exemples, ce sont les circonstanciels qui situent le procès *viết thư* « écrire une lettre » dans le temps. Sans les marqueurs *đã, đang, sẽ*, la valeur temporelle des énoncés ne changent pas. En ce sens, leur rôle de marqueur de temporalité n'est pas déterminant dans la situation temporelle. On a l'impression que l'usage de ces marqueurs est redondant en présence des circonstanciels qui placent les procès dans le temps.

Le Grand Dictionnaire du vietnamien¹ montre bien encore aujourd'hui cette hésitation entre les valeurs de *đã, đang, sẽ* ; nous proposons une traduction de ces éléments en français ci-dessous :

Đã (adverbe) : Mot exprimant que l'action appartient au passé, qu'elle se produit avant le moment de la parole ou nécessairement après celui-ci. Exemples : *đã làm rồi* « déjà fait », *đã về từ hôm qua* « déjà rentré depuis hier », *tháng sau thì em đã ở quê rồi* « le mois prochain, je serai déjà à la campagne » (p. 570).

Đang (adverbe) : Mot exprimant l'époque présente en cours, non achevée d'un processus ou d'un phénomène. Exemples : *nó đang học bài* « il est en train d'apprendre sa leçon », *đang giữa mùa thi* « en pleine saison d'examen » (p. 586).

¹ NGUYỄN Như Ý (dir.), 1998, *Đại từ điển tiếng Việt* [Grand dictionnaire du vietnamien], Ministère de l'Éducation et de la Formation vietnamien - Centre de langue et de culture vietnamiennes, Hanoi, éd. Culture et Information.

Sẽ (adverbe) : ce qui se produit au moment qui suit le moment de la parole. Exemples : *mai sẽ học tiếp* « [on] continuera d'étudier demain », *tình hình sẽ tốt đẹp* « la situation sera favorable ». (p. 1441)

Nous pouvons remarquer que ces définitions embrassent à la fois l'idée de la chronologie (dans laquelle s'inscrit le temps) et celle de l'aspect : *đã*, par définition, situe l'action au passé alors que les exemples montrent qu'il désigne l'aspect accompli ; *đang* paraît être un marqueur de l'aspect inaccompli (*en cours, non achevé*) et non du temps ; alors que *sẽ* exprime le futur.

Alors, quelles sont les valeurs de ces marqueurs de temporalité ? Peuvent-ils coexister avec des circonstanciels indiquant le temps et l'aspect ? Les analyses dans le chapitre suivant essaieront de répondre à ces questionnements. Mais il convient d'abord de jeter un regard sur les études antérieures, par ordre chronologique, afin de mieux comprendre la façon dont les auteurs ont appréhendé la problématique.

II. Les particules de temporalité selon le Père CADIÈRE

S'inscrivant dans le premier courant, le Père **CADIÈRE**¹, un des premiers spécialistes du vietnamien, considère cependant que cette langue accorde une place très modeste à l'expression temporelle :

Si on étudie la langue vietnamienne en elle-même, d'après le matériel qu'elle emploie et la manière dont elle emploie ce matériel, on constate qu'elle attribue à l'idée de temps une très petite importance.

(CADIÈRE, 1958 : 87)

Les recherches du Père **CADIÈRE** sur l'expression de la temporalité peuvent être résumées en deux grandes catégories.

¹ CADIÈRE L., 1958, *Syntaxe de la langue vietnamienne*, volume XLII, Paris, École française d'Extrême-Orient, 208 pages.

1. Les particules de temps

Il considère que la phrase en vietnamien ne comporte pas de notion de temps, du fait qu'on peut situer un même message à différents moments. Par exemple, *tôi làm việc* « je » « travailler » peut être équivalent à « je travaille », « je travaillerai » ou « j'ai travaillé » selon les contextes dans lesquels la phrase peut être interprétée. La notion de passé est celle qui est la plus fréquemment exprimée par le vietnamien par opposition au présent et au futur.

Pour le Père **CADIÈRE**, le verbe n'exprime pas, par sa forme, l'idée de temps¹. Les moyens dont se sert le vietnamien pour l'exprimer sont d'abord le contexte ou les circonstances de la parole qui situent l'action ou l'état dans le temps. Viennent en second lieu les substantifs et les expressions adverbiales désignant le temps, lorsque celui-ci doit être souligné ou que le contexte à lui seul semble ambigu. L'auteur qualifie ces substantifs et expressions adverbiales de « particules spéciales » ou de « constructions spéciales » dont il a pris soin de faire un inventaire (non exhaustif), que nous essayons de reproduire sous forme de tableau :

Époque	Particules	Signification	Exemples
Présent	<i>bây giờ</i>	« maintenant »	<i>Bây giờ tôi làm việc.</i> « Maintenant » « je » « travailler » Maintenant je travaille.
	<i>hôm nay</i>	« aujourd'hui »	<i>Hôm nay trời đẹp.</i> « Aujourd'hui » « ciel » « beau » Aujourd'hui il fait beau.
	<i>đang</i>	action en cours, terme employé aussi pour le futur et le passé	<i>Tôi đang đói.</i> « Je » <i>đang</i> « faim » J'ai faim.
	<i>còn</i>	« encore » l'action n'a pas cessé, la fin de l'action n'est pas encore arrivée	<i>Tôi còn bệnh.</i> « Je » « encore » « malade » Je suis encore malade.
	<i>hết</i>	« finir » cessation d'une action	<i>Tôi hết đau.</i> « Je » « finir » « mal » Je n'ai plus mal.
	<i>thôi</i>	arrêt volontaire d'une	<i>Tôi thôi cười</i>

¹ CADIÈRE L., 1958, *Syntaxe de la langue vietnamienne*, volume XLII, Paris, École française d'Extrême-Orient, pp. 87.

		action	(Je - thôi - rire)
	<i>chưa</i>	l'action qui doit se faire mais qui n'est pas encore faite	<i>Tôi chưa ngủ.</i> « Je » « pas encore » « dormir » Je ne me suis pas endormi.
Futur	<i>mai</i>	« demain »	<i>Mai tôi đi.</i> « Demain » « je » « partir » Demain je partirai.
	<i>mốt</i>	« après-demain »	<i>Mốt tôi trở lại.</i> « Après-demain » « je » « revenir » Après-demain je reviendrai.
	<i>sau</i>	« après »	<i>Chúng tôi bàn sau.</i> « Nous » « discuter » « après » Nous en discuterons après.
	<i>sắp</i>	idée d'un futur proche	<i>Chúng tôi sắp hát.</i> « Nous » « bientôt » « chanter » Nous allons bientôt chanter.
	<i>gần</i>	l'action approche	<i>Trời gần sáng.</i> « Ciel » « près » « clair » Il fera bientôt jour.
	<i>sẽ</i>	idée de futur	<i>Tôi sẽ làm.</i> « Je » <i>sẽ</i> « faire » Je le ferai.
Passé	<i>đã</i>	fait acquis, état acquis, une qualité qu'on n'avait pas et qu'on possède maintenant, achèvement présent d'un fait passé	<i>Tôi đã về.</i> « Je » <i>đã</i> « rentrer » Je suis rentré.
	<i>rồi</i>	« déjà » indique le parfait	<i>Tôi ăn rồi.</i> « Je » « manger » « déjà » J'ai déjà mangé.
	<i>xong</i>	achèvement absolument complet	<i>Tôi ăn xong.</i> « Je » « manger » <i>xong</i> J'ai fini de manger.
	<i>vừa</i>	au moment même, à l'instant même	<i>Tôi vừa đến.</i> « Je » <i>vừa</i> « arriver » Je viens d'arriver.
	<i>mới</i>	« récent » l'action vient à peine d'avoir lieu	<i>Tôi mới thức.</i> « Je » « récent » « se réveiller » Je viens de me réveiller.

2. Les particules de modalité

Dès les premières études sur le vietnamien, les linguistes ont déterminé la présence de mots qui expriment des modalités. Le Père **CADIÈRE** constate qu'il existe dans cette langue des particules qui sont « empruntées à plusieurs catégories grammaticales » et qui accompagnent le verbe pour présenter celui-ci sous un aspect particulier ou pour

faire ressortir une modalité particulière. Il s'agit de trois groupes de particules : les adverbess, les verbes perfectifs et les particules du passif.

a. Les adverbess

Ces adverbess expriment les modalités de fréquence, de manière, d'intensité, de certitude, etc.

<i>Kim hay hát.</i>		
Kim	hay	hát
Kim	« souvent »	« chanter »
Kim chante souvent.		

<i>Kim và Lan cùng hát</i>				
Kim	và	Lan	cùng	hát
Kim	« et »	Lan	« ensemble »	« chanter »
Kim et Lan chantent ensemble.				

b. Les verbes perfectifs

D'après le Père **CADIÈRE**, il existe une autre catégorie de marqueurs qui accompagnent le verbe et qui sont aptes à véhiculer un contenu aspectuel ou modal. Le Père **CADIÈRE** appelle ces particules « verbes perfectifs¹ ».

<i>Kim bước lên xe.</i>			
Kim	bước	lên	xe
Kim	« faire un pas »	« monter »	« voiture »
Kim monte dans la voiture.			

¹ CADIÈRE L., 1958, *Syntaxe de la langue vietnamienne. Volume XLII*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 208 pages.

<i>Kim xấu đi.</i>		
Kim	xấu	đi
« Kim »	« laid »	« aller »
Kim est devenue laide		

<i>Kim đẹp lên.</i>		
Kim	đẹp	lên
Kim	« joli »	« monter »
Kim est devenue jolie.		

Le tableau ci-dessous illustre le sens de quelques-uns de ces verbes perfectifs :

Verbes perfectifs	Sens plein	Sens	Exemples
<i>Xuống / lên</i>	Descendre / monter	Indique la direction du haut vers le bas / du bas vers le haut du verbe principal.	<ul style="list-style-type: none"> - Avec le verbe <i>đi</i> « aller », « marcher » : <i>đi xuống</i> « descendre » ; <i>đi lên</i> « monter ». - Avec le verbe <i>mang</i> « porter », « emporter », « apporter » : <i>mang xuống</i> « descendre qqc » ; <i>mang lên</i> « monter qqc ». - Avec le verbe <i>nhìn</i> « regarder » : <i>nhìn xuống</i> « regarder vers le bas » ; <i>nhìn lên</i> « regarder vers le haut ».
<i>Lại</i>	Venir	Indique la répétition, l'idée de retour.	<ul style="list-style-type: none"> - Avec le verbe <i>lấy</i> « prendre » : <i>lấy lại</i> « reprendre » ; <i>lại lấy</i> « prendre qqc à nouveau » - Avec le verbe <i>đến</i> « venir » : <i>lại đến</i> « revenir » ; <i>đến lại</i> « venir de nouveau ». - Avec le verbe <i>nói</i> « dire », « parler », <i>nói lại</i> « redire », « répéter » ; <i>lại nói</i> « parler de nouveau ».
<i>Được</i>	Avoir ou	Indique l'état résultatif	<ul style="list-style-type: none"> - Avec le verbe <i>dormir</i> « ngủ » :

recevoir qqc quand il s'agit des choses heureuses.	ou le passif du procès ou la capacité de la réalisation exprimée par le verbe principal. Indiquant l'obtention de l'autorisation à réaliser une action exprimée par le verbe principal	<i>ngủ được</i> « arriver à dormir », « bien dormir » ; <i>được ngủ</i> « avoir la permission ou le droit de dormir ». - Avec le verbe <i>mời</i> « inviter » : <i>được mời</i> « être invité ». - Avec le verbe <i>cho</i> « donner » : <i>được cho</i> « être donné », « se voir donner qqc » ; <i>cho được</i> « susceptible d'être un objet d'un don ».
--	---	---

c. *Les particules du passif*

D'après le Père **CADIÈRE**, certaines particules telles que *được*, *chịu*, *phải*, *mắc*, *bị* en qualité de coverbes, assurent l'expression du passif. En voici quelques exemples :

<i>Ly bị bể.</i>		
Ly	bị	bể
« Verre »	passif	« cassé »
Le verre est cassé.		

<i>Kim được khen.</i>		
Kim	được	khen
Kim	passif	« féliciter »
Kim a reçu des félicitations.		

Comme nous pouvons le constater, le Père **CADIÈRE** émet des remarques très pertinentes qui étaient souvent avant-gardistes à l'époque. Concernant les particules de temps, l'auteur a rendu compte de leur rôle temporel par rapport aux verbes qui n'expriment pas en soi l'idée du temps. Certaines particules ne désignent pas le temps proprement dit mais bien l'état du déroulement de l'action, à l'exemple de *đang* (action en cours), *còn* « encore », *hết* « finir », *đã* (fait acquis) ou « achevé », *rồi* « déjà », etc. Ces distinctions nous laissent croire cependant que le Père **CADIÈRE** avait déjà l'intuition de la notion d'aspect, mais qu'il ne la différenciait pas nettement de celle du temps. En effet, l'aspect était peu étudié à l'époque et ne sera développé qu'ultérieurement. Toutefois, ce classement aurait pu être affiné par une distinction des

particules selon leur nature ou / et selon leur contribution temporelle dans l'énoncé ou par rapport au verbe. Quant à la catégorie des modalités, à notre avis, elle est conçue de manière beaucoup trop large par le Père **CADIÈRE**, car elle inclut des éléments sémantiques de nature fort différente (la fréquence, l'intensité, la certitude, le passif, etc.). D'autre part, on pourrait se demander si le passif peut être rattaché aux modalités. En effet, le passif correspond à la voix, qui indique la relation grammaticale entre le verbe, le sujet ou l'agent et l'objet¹. Le passif ne saurait donc être une modalité, laquelle est censée exprimer l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du contenu de son énoncé, selon **POTTIER, Nicole LE QUERLER, GOSSELIN**². Enfin, ce qu'on peut reprocher encore à cette étude, c'est qu'on ne voit pas de façon claire le fonctionnement syntaxique de ces particules.

En ce qui concerne la catégorie des verbes perfectifs, le Père **CADIÈRE** les rapproche des auxiliaires dans la mesure où ceux-ci se placent dans la plupart des cas après le verbe principal pour « compléter ou modifier le sens » de ce dernier. Cependant, étant donné leur sens plein ainsi que leur statut autonome dans l'énoncé quand ils sont employés sans verbe principal, nous trouvons peu fondé de les analyser comme des « auxiliaires ». En voici deux exemples *xuống* et *được* :

➤ Emploi de *xuống* en tant que verbe à sens plein :

<i>Kim xuống tầng trệt.</i>		
Kim	<i>xuống</i>	tầng trệt
Kim	« descendre »	« rez-de-chaussée »
Kim descend au rez-de-chaussée.		

¹ Selon DUBOIS (2001 : 509).

² cf. chapitre 4 de la première partie.

- Emplois de *xuống* en tant que verbe perfectif :

Kim mang hành lý xuống tầng trệt.				
Kim	mang	hành lý	xuống	tầng trệt
Kim	« porter » « emporter » « apporter »	« bagage »	« du haut vers le bas »	« rez-de-chaussée »
Kim descend ses bagages au rez-de-chaussée.				

Kim nhìn xuống tầng trệt.			
Kim	nhìn	xuống	tầng trệt
Kim	« regarder »	« du haut vers le bas »	« rez-de-chaussée »
Kim regarde vers le rez-de-chaussée.			

- Emploi de *được* en tant que verbe à sens plein :

Kim được hai mươi điểm.			
Kim	được	hai mươi	điểm
Kim	« avoir » « bénéficiaire de »	« vingt »	« point »
Kim a eu vingt points.			

- Emplois de *được* en tant que verbe perfectif :

Kim được mời dự tiệc.				
Kim	được	mời	dự	tiệc
Kim	passif	« inviter »	« participer » « assister »	« banquet » « pot »
Kim est invitée (à participer) au pot.				

<i>Kim ngủ được.</i>		
Kim	ngủ	được
Kim	« dormir »	« être capable » « arriver à faire qqc »
Kim arrive à dormir.		

La présence de plus d'un verbe perfectif à côté du verbe principal est toujours possible :

<i>Kim lại được bước lên sân khấu.</i>					
Kim	lại	được	bước	lên	sân khấu
Kim	itératif	« avoir le droit »	« marcher »	« monter »	« scène »
Kim a de nouveau le droit de monter sur scène.					

<i>Vương miện lại được mang xuống.</i>				
Vương miện	lại	được	mang	xuống
« Couronne »	(itératif)	(passif)	« emporter »	« descendre »
La couronne est de nouveau descendue.				

Il est difficile de trouver une valeur unique à un verbe perfectif vu que le sens varie en fonction de son emploi. Le Père **CADIÈRE** a établi une liste de ces « verbes perfectifs », qui illustre parfaitement que ceux-ci ont bel et bien un rôle d'aspect ou de modalité vis-à-vis des verbes principaux selon le contexte dans lequel ils sont placés. Certains grammairiens considèrent que la combinaison verbe perfectif / verbe principal forme un tout qu'on peut analyser comme un seul verbe.

C'est d'ailleurs l'avis de certains linguistes qui font un tout de *đi xuống* « descendre ».

III. Les auxiliaires de temps et d'aspect selon TRƯỜNG Văn Chinh

Dans son étude sur la structure de la langue vietnamienne¹, **TRƯỜNG Văn Chinh** utilise le terme « auxiliaire » (sans doute en faisant allusion aux formes complexes des

¹ TRƯỜNG Văn Chinh, 1970, *Structure de la langue vietnamienne*, Publication du Centre Universitaire des Langues Orientales vivantes, 6^e série, Tome X, Imprimerie nationale, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 478 pages.

déterminants grammaticaux du verbe en français) pour désigner des éléments marquant le temps et l'aspect.

Selon l'auteur, le rôle de ces auxiliaires est relativisé du fait qu'ils n'assument pas seuls l'expression du temps, car dépourvue de tout contexte, la détermination temporelle par ces auxiliaires reste ambiguë. Il convient donc de recourir au contexte ou aux circonstances de l'énonciation pour préciser leur valeur respective. Par exemple, *đang*, *đã* ... *rồi* et *sẽ* sont, d'après l'auteur, des auxiliaires de temps qui marquent respectivement le présent, le passé et le futur. Mais isolée de tout contexte, l'idée du temps exprimé dans ces exemples est vague, et pour la préciser, il faudra ajouter des circonstances de temps : *hôm nay* « aujourd'hui », *hôm qua* « hier », *mai* « demain », comme l'illustre l'auteur par les énoncés suivants :

<i>Giáp (G) đang ở Long Hải (LH).</i>				→	<i>Hôm nay Giáp (G) đang ở Long Hải (LH).</i>				
G	đang	ở	LH		Hôm nay	G	đang	ở	LH
G	« en train de »	« être » « habiter » « à »	LH		« Au-jour-d'hui »	G	« en train de »	« être » « habiter » « à »	LH
Giáp est à Long Hải. Giáp était à Long Hải. Giáp sera à Long Hải. <i>etc.</i>					Aujourd'hui Giáp est à Long Hải.				

<i>Giáp (G) đã đi Long Hải (LH) rồi.</i>					→	<i>Hôm qua Giáp (G) đã đi Long Hải (LH) rồi.</i>					
G	đã	đi	L	rồi		Hôm qua	G	đã	đi	L	rồi
G	« déjà »	« aller »	L	« déjà »		« Hier »	G	« déjà »	« aller »	L	« déjà »
Giáp est parti à Long Hải. Giáp était parti à Long Hải. Giáp sera parti à Long Hải. <i>etc.</i>						Hier Giáp est parti à Long Hải.					

<i>Giáp (G) sẽ đi Long Hải (LH).</i>				→	<i>Mai Giáp (G) sẽ đi Long Hải (LH).</i>				
G	sẽ	đi	LH		Mai	G	sẽ	đi	LH
G	« futur »	« aller »	LH		« Demain »	G	« futur »	« aller »	LH
Giáp partira à Long Hải. Giáp partirait à Long Hải. <i>etc.</i>					Demain Giáp partira à Long Hải.				

Cependant, l'auteur souligne que *c'est seulement dans les cas où le contexte est insuffisant, et que la clarté ou la précision du discours l'exigent, que l'on a recours aux auxiliaires de temps*¹. Toujours selon lui, les circonstances temporelles étant précisées, l'emploi des auxiliaires n'est pas obligatoire, et peut être redondant. Les exemples suivants montrent que les auxiliaires de temps peuvent disparaître en présence des circonstanciels de temps :

<i>Hôm nay Giáp ở Long Hải.</i>			
Hôm nay	Giáp	ở	Long Hải
« Aujourd'hui »	Giáp	« être » « habiter » « à »	Long Hải
Aujourd'hui Giáp est à Long Hải.			

<i>Hôm qua Giáp đi Long Hải.</i>			
Hôm qua	Giáp	đi	Long Hải
« Hier »	Giáp	« aller »	Long Hải
Hier Giáp est parti à Long Hải.			

<i>Mai Giáp đi Long Hải.</i>			
Mai	Giáp	đi	Long Hải
« Demain »	Giáp	« aller »	Long Hải
Demain Giáp partira à Long Hải.			

En ce qui concerne les auxiliaires d'aspect, qui marquent le degré de développement du procès depuis le commencement jusqu'à la fin, l'auteur identifie l'aspect intensif et le joint aux trois autres aspects qui sont : l'aspect inchoatif, l'aspect duratif ou imperfectif,

¹ TRƯỜNG Văn Chinh (1970 : 372)

l'aspect terminatif. Enfin, l'auteur reconnaît que certains auxiliaires sont aptes à véhiculer à la fois l'idée temporelle et l'idée aspectuelle. C'est le cas des particules *đang, đã, rồi*. Ce qui montre une fois de plus que la frontière entre le temps et l'aspect en vietnamien est parfois délicate à tracer.

Les études de **TRƯỜNG Văn Chính** ouvrent une piste de recherche originale. Son point de vue sur les auxiliaires de temps et d'aspect rappelle celui que l'on trouve dans les langues occidentales. Cependant, les éléments supposés être des « auxiliaires » par **TRƯỜNG Văn Chính** ne correspondent pas exactement à la définition des « verbes auxiliaires » ou « auxiliants » de **BENVENISTE**¹. D'abord, *đang, đã, rồi*, etc. ne sont pas des verbes en tant que tels ; ils ne sont donc pas autonomes et n'ont pas de valeur en l'absence du verbe principal. : **Kim đang* ; **Kim đã* ; **Kim rồi*.

D'ailleurs, existe-t-il une catégorie d'auxiliaire dans la langue vietnamienne ? Ne sommes-nous pas dans une perspective qui assimile le vietnamien à une langue flexionnelle comme le français ? D'autre part, ces particules présumées être des auxiliaires sont la plupart du temps des adverbes et en nombre indéfini. Il est donc difficile de leur attribuer un statut analogue à celui de « avoir », « être » ou encore « aller » et « venir ». La dernière remarque sur les études de **TRƯỜNG Văn Chính** est que l'auteur n'a jamais parlé d'auxiliaire pour la modalité, qui pourtant est un phénomène tout à fait présent. Le statut d'auxiliaire pour cette catégorie de particules sera examiné dans ce qui suit.

IV. Les adverbes aspectuo-temporels selon NGUYỄN Kim Thản

NGUYỄN Kim Thản² considère ces marqueurs comme des adverbes aspectuo-temporels. Selon l'auteur, *sắp, sẽ, vẫn, lại* ont un sens de futur ou de prolongement du procès jusqu'au futur alors que les adverbes *vừa, mới, đã* expriment précisément le

¹ Il s'agit de forme linguistique unitaire qui se réalise, à travers des paradigmes entiers, en deux éléments, dont chacun assume une partie des fonctions grammaticales, et qui sont à la fois liés et autonomes, distincts et complémentaires. (BENVENISTE, 2001, *Problèmes de linguistique générale* 2, coll. Tel, Gallimard, Paris, p. 177).

² NGUYỄN Kim Thản, 1977, *Động từ trong tiếng Việt* [Le verbe en vietnamien], Hanoi, éd. des Sciences Sociales, 269 p.

passé ou le prolongement du procès jusqu'au moment de l'énonciation. Nous illustrons ce propos par les exemples suivants :

<i>Kim sắp đi.</i>		
Kim	sắp	đi
Kim	« bientôt »	« aller » « marcher »
Kim va partir (bientôt).		

<i>Kim vẫn đi.</i>		
Kim	vẫn	đi
Kim	« encore » « toujours »	« aller » « marcher »
Kim part toujours.		

<i>Kim vừa đi.</i>		
Kim	vừa	đi
Kim	« tantôt » « à l'instant »	« aller » « marcher »
Kim va partir (bientôt).		

<i>Kim mới đi.</i>		
Kim	mới	đi
Kim	« tantôt » « à l'instant »	« aller » « marcher »
Kim part toujours.		

NGUYỄN Kim Thảo considère donc que cette catégorie d'adverbes exprime à la fois le temps et l'aspect et que la distinction temps / aspect n'est pas pertinente en vietnamien.

En ce qui concerne l'utilisation de *đã*, *đang*, *sẽ* en vietnamien, on note deux types de situation : l'absence de marqueurs (les formes zéro) ou leur présence. Du point de vue statistique, c'est l'absence qui prévaut.

D'après NGUYỄN Kim Thảo, cité par DO-HURINVILLE Danh Thành¹, la fréquence d'emploi des formes zéro est d'environ 70 % dans la presse (contre 23 % pour « đã » et 7 % pour d'autres marqueurs) ; 80 % dans les ouvrages d'histoire et de politique (contre 14 % pour « đã » et 6 % pour d'autres marqueurs) ; 93 % dans les œuvres littéraires (contre 3 % pour « đã » et 4 % pour d'autres marqueurs). Dans les ouvrages et revues scientifiques, sa fréquence d'emploi avoisine même les 100 %.

Partant de ce constat, NGUYỄN Kim Thảo est amené à distinguer les cas où la présence de ces éléments est impossible de ceux où ces mots demeurent obligatoires. En

¹ DO-HURINVILLE Danh Thành, 2005, *L'absence de marqueurs (zéro) et la présence de marqueurs (đã, rồi, chưa, đang, vừa, sắp, sẽ) en vietnamien* in Bulletin d'Arch'Asie, volume 1, numéro 2, pp. 24-44.

effet, on ne trouve pas *đã, đang, sẽ* dans les phrases impératives (marquées par les termes *hãy, nên*, pour l'affirmation et *đừng* pour la négation, etc.), ni dans les énoncés du type de vérité générale ou dans les phrases dont le prédicat n'est pas un verbe :

<i>Hãy tiến lên !</i>		→	* <i>Hãy đã tiến lên !</i>
Hãy	tiến lên		
impératif affirmatif	« avancer »		
Avancez !			

<i>Đừng lui bước !</i>			→	* <i>Đừng đang lui bước !</i>
Đừng	lui	bước		
impératif négatif	« reculer »	« pas »		
Ne reculez pas !				

<i>Rắn là loài bò sát.</i>				→	* <i>Rắn đang là loài bò sát.</i>
Rắn	là	loài	bò sát		
« Serpent »	copule	« espèce »	« reptile »		
Le serpent est un reptile.					

En revanche, ces éléments aspectuo-temporels doivent figurer quand la phrase nécessite une précision d'ordre temporel ou aspectuel ou que l'absence de celle-ci conduit à un changement de sens de l'énoncé. Ce point de vue - développé plus tard par **DO-HURINVILLE Danh Thành** dans ses différentes communications – sera abordé plus loin dans ce chapitre.

Cependant, **NGUYỄN Kim Thảo** estime que l'absence des adverbes aspectuo-temporels dans des phrases à prédicat non verbal est contestable. En effet, on peut constater la présence de *đã, đang, sẽ* dans des phrases à prédicat substantival ou adjectival :

<i>Kim hai tuổi</i>			→	<i>Kim đã hai tuổi</i>			
Kim	hai	tuổi		Kim	đã	hai	tuổi
Kim	« deux »	« âge »		Kim	marqueur aspectuo- temporel	« deux »	« âge »
Kim a deux ans.				Kim a déjà deux ans.			

<i>Kim rất ngoan.</i>			→	<i>Kim sẽ rất ngoan.</i>			
Kim	rất	ngoan		Kim	sẽ	rất	ngoan
Kim	« très »	« sage »		Kim	marqueur aspectuo- temporel	« très »	« sage »
Kim est très sage.				Kim sera très sage.			

<i>Tường màu trắng.</i>			→	<i>Tường đang màu trắng.</i>			
Tường	màu	trắng		Tường	đang	màu	trắng
« Mur »	« couleur »	« blanc »		« Mur »	marqueur aspectu- temporel	« couleur »	« blanc »
Le mur est de couleur blanche.				Le mur est actuellement de couleur blanche.			

V. Les préverbes de temps, d'aspect et de modalité selon NGUYỄN Phú Phong

NGUYỄN Phú Phong distingue les « préverbes » des « postverbes » en fonction de la position des éléments par rapport aux verbes :

Le verbe a aussi des modifiants spécifiques concernant le temps, l'aspect, le mode,... Les modifiants de nature verbale sont appelés « préverbes » (PV) s'ils sont antéposés aux verbes. On les nomme « postverbes » (PTV) s'ils sont postposés aux verbes.

NGUYỄN Phú Phong, 1983, *Le vietnamien fondamental*, 1^{er} livre, éd. Klincksieck, p.

Le préverbe se caractérise ainsi :

Un verbe est un mot qui peut être précédé sur la chaîne syntagmatique par un ou plusieurs membres d'une classe fermée, qu'on appelle préverbes. [...] Un préverbe ne constitue pas à lui seul le noyau du syntagme prédicatif dans une phrase hors contexte, c'est en ceci qu'il se différencie du verbe. Nous classons les préverbes selon les critères sémantiques.

NGUYỄN Phú Phong, 1976, *Syntagme verbal en vietnamien*, France, École des Hautes études en sciences sociales et Mouton & Co, pp. 75-76.

NGUYỄN Phú Phong identifie ensuite quatre groupes de préverbes : préverbes de négation, préverbes de temps, préverbes d'aspect et préverbes modaux. Les préverbes de négation ne concernant pas l'objet de notre étude, nous nous pencherons sur les deux dernières catégories.

Pour l'auteur, les préverbes de temps *n'expriment pas un temps absolu mais un temps relatif à un point de repère contenu soit dans la phrase, soit au-delà de la phrase, dans le texte*¹. Par exemple : *đã* exprime le passé, *sẽ* exprime le futur, *sắp* exprime le futur récent, *vừa, mới* exprime le passé récent.

L'auteur ne cite qu'un seul élément relevant des préverbes d'aspect : *đang*, équivalent de « en train de ».

Quant aux préverbes modaux, il les range dans dix catégories sémantiques :

- Rapidité, soudaineté : *chợt, vụt* « soudainement », *sực* « brusquement », *thoạt* « tout à coup », *thoắt* « brusquement », *liền* « immédiatement »..
- Persistance : *vẫn* « encore », « toujours », *cứ* « de manière persistante », *lại* « de nouveau », « encore »
- Degré : *rất* « très », « beaucoup », *hơi* « à peine », « un peu »
- Concession : *cũng* « aussi », « de même », « également »

¹ NGUYỄN Phú Phong, 1976, *Le syntagme verbal en vietnamien*, France, École des Hautes études en sciences sociales et Mouton & Co, p. 76.

- Habitude, fréquence : *hay* « souvent », *thường* « d’habitude », *mãi* « s’adonner à, continuellement », *hằng* « depuis toujours », *năng* « fréquemment »
- Continuité : *còn* « encore »
- Commandement, obligation : *hãy* (préverbe de l’impératif)
- Restriction : *chỉ* « seulement »
- Simultanéité, uniformité : *cùng* « ensemble », *đều* « ensemble, également »
- Affirmation emphatique : *có* « avoir »

Nous partageons avec **NGUYỄN Phú Phong** l’idée que le verbe en vietnamien n’exprime pas à lui seul l’idée de temporalité. Ce rôle est assuré par ce qu’il appelle le « préverbe ». Cependant, nous remarquons que ces préverbes ne sont pas de nature verbale, mais de nature adverbiale dans la plupart des cas, à l’exception de *có* « avoir » - préverbe d’affirmation emphatique, qui est susceptible d’être considéré comme un verbe. En effet, nous considérons des éléments tels que *đã*, *sẽ*, *sắp*, *đang*, *vẫn*, *còn*, etc. plutôt comme des adverbes, d’autant plus qu’ils ne peuvent pas jouer à eux seuls le rôle de prédicat.

D’autre part, les éléments relevant des catégories de temps et d’aspect sont en nombre limité alors que la catégorie des préverbes modaux sont beaucoup plus riche. Les modalités selon **NGUYỄN Phú Phong** recouvrent un domaine sémantique très large. La frontière entre ce qui est temporel, aspectuel et modal est très vague. Qu’est-ce qui permet de qualifier *đã* de passé et *đang* d’aspect inaccompli ? Pourquoi *đang* « en train de » relève de la catégorie de l’aspect alors que *vẫn* « encore, toujours » appartient aux préverbes modaux ? Nous sommes tenté de considérer ces éléments comme appartenant à la même catégorie de marqueurs, celle de l’aspect.

VI. Les marqueurs aspectuo-temporels et les circonstanciels selon PHẠM THỊ Anh Nga

PHẠM THỊ Anh Nga¹ propose une taxinomie des marqueurs de temps, fondée à la fois sur leur valeur, leur classe et leur fonction :

¹ PHẠM THỊ Anh Nga, 1997, *Les marqueurs temporels et aspectuo-temporels de la langue vietnamienne*, Mémoire de DEA, Université de Rouen.

- les circonstanciels temporels, qui comprennent les circonstanciels déictiques qui prennent leur valeur par rapport au moment de l'énonciation tels que *hôm qua* « hier », *ngày mai* « demain », *ngày nay* « de nos jours » ou « aujourd'hui » et les circonstanciels anaphoriques qui renvoient à un autre procès tels que *trước đó* « avant cela », *sau đó* « après cela », etc. (*đó* étant l'élément anaphorique).
- les constructions à base nominale qui sont en fait des syntagmes nominaux désignant le temps, introduits ou non par une préposition. Par exemple : *bảy giờ* « sept heures », *từ tháng ba* « depuis mars », etc.
- les adverbes aspectuo-temporels qui, à l'exemple de *đã*, *đang*, *sẽ*, s'associent au verbe pour exprimer le temps ou l'aspect

A notre avis, il est effectivement pertinent de distinguer les adverbes aspectuo-temporels des circonstanciels, bien qu'ils apportent tous à l'énoncé des informations sur le temps et l'aspect. Cependant, la typologie est fondée tantôt sur la fonction et le sens, tantôt sur la classe et le sens.

Il nous semblerait préférable de regrouper la première catégorie et la deuxième catégorie. La typologie serait donc constituée de deux catégories. Il y aurait :

- d'une part, des éléments qui assurent la fonction de complément circonstanciel de temps ; ceux-ci peuvent relever de plusieurs classes grammaticales et se caractérisent par l'indépendance de leur position par rapport au noyau verbal ;
- d'autre part, des éléments tels que *đã*, *đang*, *sẽ*, etc., qui déterminent le verbe et qui se placent strictement à côté du noyau verbal ; leur classe sera à déterminer.

En effet, **PHẠM THỊ Anh Nga** remarque elle aussi que les adverbes aspectuo-temporels ont une place « figée » devant le verbe.

<i>Hôm qua tôi đi học.</i>			
Hôm qua	tôi	đi	học
« Hier »	« je »	« aller »	« étudier »
Hier je suis allé à l'école.			

<i>Tôi đi học hôm qua.</i>			
Tôi	đi	học	hôm qua
« Je »	« aller »	« étudier »	« hier »
Je suis allé à l'école hier.			

<i>(Lúc) bảy giờ tôi đi học.</i>					
(Lúc)	bảy	giờ	tôi	đi	học
« Moment »	« sept »	« heures »	« je »	« aller »	« étudier »
À sept heures, je vais à l'école.					

<i>Tôi đi học (lúc) bảy giờ.</i>					
Tôi	đi	học	(lúc)	bảy	giờ
« Je »	« aller »	« étudier »	« moment »	« sept »	« heures »
Je vais à l'école à sept heures.					

La position de *hôm qua* « hier » et *(lúc) bảy giờ* « à sept heures » est flexible par rapport au verbe *đi học* « aller à l'école ». Ces éléments assurent le rôle de complément circonstanciel de temps.

<i>*Đang tôi đi học.</i>	<i>*Tôi đi học đang.</i>	<i>Tôi đang đi học.</i>			
		Tôi	đang	đi	học
		« Je »	« en train de »	« aller »	« étudier »
		Je vais à l'école.			

L'élément *đang* « en train de » n'a qu'une seule position, il doit précéder le verbe noyau. Son rôle est de déterminer le verbe sur le plan aspectuo-temporel. Les autres éléments comme *đã*, *sẽ* ont un comportement similaire. Leur position par rapport au verbe est fixe.

VII. La valeur sémantique des marqueurs par HOÀNG Văn Thung et CAO Xuân Hạo

HOÀNG Văn Thung¹ (1994 : 36), quant à lui, pose des valeurs modales. Selon lui, *đã*, *đang* et les autres marqueurs du passé traduisent le réel et les marqueurs du futur tels que *sẽ* exprime l'irréel. CAO Xuân Hạo² montre que ces marqueurs, loin de désigner le temps comme on le pense, véhiculent un contenu aspectuel : *đã* correspond à l'aspect

¹ HOÀNG Văn Thung, 1994, *Ngữ pháp tiếng Việt* [Grammaire vietnamienne], ENS de Hanoi, 171 pages.

² CAO Xuân Hạo, 1998, *Về ý nghĩa Thì và Thể trong tiếng Việt* [À propos de la sémantique du temps et de l'aspect en vietnamien], in *Ngôn ngữ số 5* [Langue numéro 5], pp. 1-32.

perfectif, *đang* à l'aspect imperfectif et *sẽ* ne traduit pas toujours le futur pour le temps absolu mais aussi la postériorité pour le temps relatif.

Les exemples suivants montre que *đã* peut s'insérer dans des énoncés au présent et au futur, *đang* dans des énoncés au passé et au futur, et *sẽ* dans des énoncés au passé. D'une manière générale, nous considérons provisoirement *đã*, *đang*, *sẽ* comme des marqueurs de temporalité.

1. *Đã* : valeur perfective

<i>Hiện giờ Kim đã thức.</i>			
Hiện giờ	Kim	đã	thức
« Actuellement »	Kim	valeur perfective	« ne pas dormir » « rester éveillé »
Actuellement Kim est réveillée / s'est réveillée.			

<i>Ngày mai, vào giờ này, Kim đã đi.</i>						
Ngày mai	vào	giờ	này	Kim	đã	đi
« Demain »	prép.	« heure »	démons.	Kim	valeur perfective	« partir » « aller »
Demain, à cette heure, Kim sera partie.						

2. *Đang* : valeur imperfective

<i>9 giờ hôm qua, trời mưa</i>	<i>Lúc đó Kim đang ngủ.</i>				
	Lúc	đó	Kim	đang	ngủ
	« Moment »	démons.	Kim	valeur imperfective	« dormir »
Hier à 9 heures, il a plu	A ce moment-là, Kim dormait.				

<i>Ngày mai, vào giờ này, Kim đang làm việc.</i>						
Ngày mai	vào	giờ	này	Kim	đang	làm việc
« Demain »	prép.	« heure »	démons.	Kim	valeur imperfective	« travailler »
Demain, à cette heure, Kim travaillera.						

3. *Sẽ* : valeur de postériorité

<i>Năm 1421, Lê Lợi lui về Chí Linh để năm 1424 sẽ tấn công quân Minh.</i>										
Năm	Lê	lui	về	Chí	để	năm	sẽ	tấn	quân	Minh
1421	Lợi			Linh		1424		công		
« An	Lê	« re-	« vers	Chí	« pour	« an	valeur	« at-	« ar-	Minh
1421	Lợi	cu-	»	Linh	»	1424	de	ta-	mée	
»		ler »				»	postério rité	quer »	»	
En 1421, Lê Lợi se retira à Chí Linh pour ensuite en 1424 attaquer l'armée des Minh.										

Nous remarquons en effet que dans ce dernier exemple, *sẽ* désigne plutôt une succession de faits, ou une postériorité et non l'aspect prospectif du procès.

VIII. Les marqueurs verbaux selon NGUYỄN Ngọc Lưu Ly

NGUYỄN Ngọc Lưu Ly s'intéresse à la sémantique des marqueurs. Dans son article intitulé *A propos des marqueurs modaux en vietnamien*¹, elle utilise le terme de « marqueurs verbaux » pour désigner ces éléments qui expriment le temps, l'aspect et le mode.

Dans la fonction de prédicat, le SV [syntagme verbal, ndlr] doit absolument faire appel aux éléments complémentaires pour pouvoir actualiser le central [le noyau central] : ce dernier est souvent entouré d'un certain nombre d'éléments complémentaires qu'on appelle habituellement « les marqueurs verbaux ». En vietnamien, les marqueurs

¹ NGUYỄN Ngọc Lưu Ly in NGUYỄN Lân Trung et FOURNIER Phi Nga, 2010, *Synergies pays riverains du Mékong*, numéro 1, Revue du GERFLINT, pp. 73-83.

verbaux jouent un rôle bien important, étant donné que la flexion et l'agglutination sont impossibles dans cette langue. [...] Pour pouvoir caractériser le temps, le mode, l'aspect d'une action, on doit justement recourir à l'emploi de ces marqueurs verbaux.

NGUYỄN Ngọc Lưu Ly (2010 :73)

L'étude des marqueurs de NGUYỄN Ngọc Lưu Ly se décompose en deux parties :

1. Les marqueurs en vietnamien d'un point de vue général

Dans un premier temps, elle distingue d'abord deux types de marqueurs en fonction de leur position par rapport au noyau verbal. Il s'agit de 7 catégories de prémarqueurs exprimant respectivement¹ :

- La certitude : *hẳn, ắt* « sûrement, certainement », *nhất định* « absolument », *có lẽ, có thể* « peut-être », etc.
- La comparaison : *cũng* « également », *đều* « tous », *vẫn* « toujours », *chỉ* « seulement », *còn* « encore », etc.
- Le temps : *đã, đang, sẽ*, (l'auteur ne précisant pas si ces mots ont une valeur temporelle ou aspectuelle), *mới* « récemment », *chưa* « pas encore », *sắp* « bientôt », etc.
- Le degré : *quá* « trop », *cực* « extrêmement », *rất* « très », *hơi* « un peu », etc.
- L'état / l'existence : *không, chẳng* « non », *thường, hay* « souvent », *luôn* « toujours », *hiếm* « rarement », etc.
- Le jugement : *được* « avoir la possibilité », *bị* « être contraint à »
- L'ordre : *hãy* (impératif affirmatif), *đừng* (impératif négatif), *phải* « falloir », *cần* « avoir besoin de », *nên* « devoir », etc.

¹ L'auteur ne traduit pas en vietnamien tous les marqueurs. Le sens donné entre guillemets est celui de l'auteur de cette thèse.

L'auteur considère ainsi *đã, đang, sẽ* comme des prémarqueurs de temps. L'auteur analyse également la distribution des prémarqueurs dans la phrase :

Prémarqueurs de						Noyau verbal
Certitude	Comparaison	Temps	Degré	Etat	Jugement	
Prémarqueurs d'ordre						

Quant aux postmarqueurs, elle en compte 6 types :

- les postmarqueurs de direction : *ra* (de l'intérieur vers l'extérieur), *vào* (de l'extérieur vers l'intérieur), *lên* (du bas vers le haut), *xuống* (du haut vers le bas), etc.
- les postmarqueurs de temps : *mãi* « pour toujours », *luôn* « toujours », *hoài* « sans arrêt », *nữa* « encore », *ngay* « immédiatement », etc.
- les postmarqueurs de degré : *quá* « trop », *lắm* « très », *vô cùng* « infiniment », etc.
- les postmarqueurs de manière : *cùng* « ensemble », *rồi* « déjà », *xong* « finir », etc.
- les postmarqueurs d'ordre : *đi, nào, thôi* (impératif affirmatif), etc.
- les postmarqueurs de jugement : *được, nổi* « être capable de », etc.

L'auteure, à l'instar de **NGUYỄN Lân Trung**¹, précise que les marqueurs regrouperaient, en référence aux langues flexionnelles, plusieurs parties du discours.

NGUYỄN Ngọc Lư Ly souligne que ces marqueurs ne sont pas tous présents pour déterminer le prédicat et que, inversement, le prédicat peut être déterminé par plusieurs marqueurs. Cependant, les notions de prémarqueurs et de postmarqueurs sont relativisées : les marqueurs peuvent très bien être à la fois préposés et postposés au noyau, appelé « central » par l'auteur ; le sens de l'énoncé peut changer en conséquence ou rester le même.

Par exemple, le sens de l'énoncé ne change pas en fonction de la position des éléments *luôn* et *quá* :

¹ NGUYỄN Lân Trung, 2006, *Questions de linguistique contrastive du vietnamien et du français*, Editions UHN, Hanoi, p. 91.

<i>Kim luôn nhớ mẹ.</i>			
Kim	luôn	nhớ	mẹ
Kim	« toujours »	« penser »	« mère »
Kim pense toujours à sa mère.			

<i>Kim nhớ mẹ luôn.</i>			
Kim	nhớ	mẹ	luôn
Kim	« penser »	« mère »	« toujours »
Kim pense toujours à sa mère.			

<i>Kim quá đẹp.</i>		
Kim	quá	đẹp
Kim	« trop »	« beau »
Kim est trop belle.		

<i>Kim đẹp quá.</i>		
Kim	đẹp	quá
Kim	« beau »	« trop »
Kim est trop belle.		

Mais la position de *được* donne lieu à deux interprétations différentes :

<i>Kim được ngủ.</i>		
Kim	được	ngủ
Kim	« avoir le droit » / « réussir »	« dormir »
Kim a le droit de dormir.		

<i>Kim ngủ được.</i>		
Kim	ngủ	được
Kim	« dormir »	« avoir le droit » / « réussir »
Kim réussit à dormir.		

Nous notons enfin l'absence de marqueurs d'aspect et de marqueurs de modalité dans l'ensemble de cette typologie. L'auteur classe alors *đã*, *đang*, *sẽ* parmi les prémarqueurs de temps.

2. Les marqueurs modaux en vietnamien (sous-groupe des marqueurs)

Les marqueurs, tels qu'ils sont classés, expriment diverses valeurs liées au procès. L'auteur, dans un second temps, approfondit cette étude en établissant un système de marqueurs modaux, qui s'appuie sur la relation établie entre le locuteur et son interlocuteur. L'assertion étant la modalité de départ, les trois autres qui en dérivent sont les modalités du certain, d'appréciation et d'intersujets. Chaque modalité a ses marqueurs :

- Modalité d'assertion : *có* « idée d'affirmation », *không*, *chẳng*, *chả*, etc. (idée de négation)

- Modalité du certain : *hẳn, ắt, tất, thế nào cũng, nhất định* « certes », certainement » ou encore *chắc* « sans doute », *có lẽ, có thể*, « peut-être »...
- Modalité d'appréciation : *cũng, đêu, vẫn, chỉ* (marquant la comparaison), *cứ, còn, đang, sẽ, đã, mới, chưa, sắp, hoài, nữa, liền, ngay, tức khắc, tức thì, dần, từ từ* (marquant le temps et l'aspect ou encore la manière), *quá, cực, rất, khá, hơi, lắm, hết* (marquant le degré), *chẳng, chả, đâu* (marquant la négation), *hay, luôn, năng, ít, hiếm, toàn, mãi* (marquant la fréquence)
- Modalité d'intersujet : *hãy, đừng, chớ, đã, đi, nào, thôi* (marquant l'ordre), *được, bị* (marquant le jugement)

L'étude de **NGUYỄN Ngọc Lưu Ly** nous fournit une vue générale sur le rôle des marqueurs dans la détermination du prédicat. Elle nous montre combien le vietnamien est riche en marqueurs exprimant une grande diversité de modalités, d'où la difficulté de les classer selon le sens. Ces marqueurs verbaux – objet de cette étude - ne sont pas, pour la plupart, des verbes. Mais comme elle l'a dit elle-même, ils appartiennent à différentes parties du discours. Le problème de cette étude est la non spécification des marqueurs de la première partie et l'absence de lien entre les deux parties.

IX. Les coverbes selon DO-HURINVILLE Danh Thành

De son côté, **DO-HURINVILLE Danh Thành**¹ affine l'étude de **NGUYỄN Kim Thản** Pour les éléments aspectuo-temporels tels que *đã, đang, sẽ*, **DO-HURINVILLE Danh Thành** appelle « coverbe » ces termes qui vont avec le verbe, mais sans vraiment les définir :

Pour pouvoir interpréter et homogénéiser tous les emplois de *đã, rồi, đang, vừa, sắp* et *sẽ* nous proposerons une approche monosémique en prenant en considération leur sens verbal originel. Nous appelons donc *đã, rồi, đang*, etc., coverbes pour indiquer leur existence simultanée avec les verbes des énoncés. Ces coverbes peuvent être antéposés ou postposés aux procès pour montrer, au point de référence choisi, qu'ils

¹ DO-HURINVILLE Danh Thành, 2005, *L'absence de marqueur (zéro) et la présence de marqueur (đã, rồi, chưa, đang, vừa, sắp, sẽ) en vietnamien* in « Bulletin d'Arch'Asie », Volume 1, numéro 2, Association Arch'Asie, pp. 24-44.

sont achevés, qu'ils sont en train de se produire, qu'ils viennent de se réaliser ou qu'ils vont se réaliser.

DO-HURINVILLE Danh Thành, 2006, *Etude de quelques coverbes, de l'ordre temporel et du discours rapporté dans la littérature et dans la presse vietnamiennes. Etude contrastive avec le français* in Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, CI (2006), fasc. 1, pp. 369-416.

Ces coverbes peuvent se trouver avant le verbe (*đã, đang, sẽ*, etc.) ou après le verbe (*rồi* « déjà », *mãi* « toujours », etc.). Certains coverbes sont susceptibles de coexister.

L'auteur procède à une analyse des cas où il y a la forme zéro. Il envisage également le rôle des coverbes dans les énoncés. L'étude des formes zéro tient compte du modèle des types de procès de **GOSSELIN**¹ – et sur une classification des valeurs sémantiques qui résultent des énoncés. Ainsi, l'auteur est arrivé à trois emplois de zéro (Ø): emploi exclusif, emploi stable et emploi instable.

1. Absence de coverbe et de circonstanciel

Il s'agit de l'emploi exclusif où le coverbe et le circonstanciel font défaut dans l'énoncé. Cet emploi de la forme zéro exclut des circonstanciels Ce sont des énoncés exprimant des vérités générales, des définitions, des théorèmes. Cette double absence est obligatoire dans les énoncés à aspect itératif, les énoncés impératifs, performatifs, les subordonnées hypothétiques, etc. Exemples :

<i>Nước sôi ở 100 độ.</i>			
Nước	sôi	ở	100 độ
« Eau »	« bouillir »	prép.	« 100 degrés »
L'eau bout à 100 degrés.			

¹ GOSSELIN L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français: Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, coll. Champs linguistiques, Louvain-la-Neuve, éd. Duculot, 291 pages.

<i>Rắn là loài bò sát.</i>			
Rắn	là	loài	bò sát
« Serpent »	« être »	« espèce »	« reptile »
Le serpent est un reptile.			

<i>Lại đây nếu anh muốn.</i>				
Lại	đây	nếu	anh	muốn
« Venir »	« ici »	« si »	« frère » (2 ^e personne)	« vouloir »
Viens ici si tu veux.				

2. Absence de coverbe et présence d'un circonstanciel

C'est le cas où l'absence de coverbe n'exclut pas la présence d'un circonstanciel de temps. Exemples :

<i>Hôm qua Kim tặng tôi một tấm hình.</i>						
Hôm qua	Kim	tặng	tôi	một	tấm	hình
« Hier »	Kim	« offrir »	« moi »	« un »	classificateur	« photo »
Hier Kim m'a offert une photo.						

<i>Hôm nay tôi yêu đời.</i>			
Hôm nay	tôi	yêu	đời
« Aujourd'hui »	« je »	« aimer »	« vie »
Aujourd'hui j'aime la vie.			

3. Présence facultative du coverbe et présence d'un circonstanciel

L'absence de coverbe reste facultative mais sa présence doit être accompagnée d'un circonstanciel. L'énoncé sans coverbe et celui avec coverbe et circonstanciel présentent une différence de sens en matière de temporalité. Exemples :

<i>(a) Lan biết bơi.</i>		
Lan	biết	bơi
Lan	« savoir »	« nager »
Lan sait nager.		

<i>(b) Bây giờ Lan đã biết bơi.</i>				
Bây giờ	Lan	đã	biết	bơi
« Mainte- nant »	Lan	ac- com- pli	« savoir »	« nager »
Maintenant Lan sait déjà nager				

Dans (a), sans coverbe, la capacité de nager de Lan est une capacité permanente alors que dans (b), on apprend qu'elle vient d'être acquise.

<i>(c) Lan viết tiểu thuyết</i>		
Lan	viết	tiểu thuyết
Lan	« écri- re »	« roman »
Lan écrit des romans		

<i>(d) Hiện tại Lan đang viết tiểu thuyết.</i>				
Hiện tại	Lan	đang	viết	tiểu thuyết
« En ce moment »	Lan	« en train de »	« écri- re »	« roman »
En ce moment, Lan écrit un roman.				

Dans (c), le fait que Lan écrive des romans est perçu comme une activité permanente de Lan alors que dans (d), avec le circonstanciel et le coverbe, cette activité devient ponctuelle (cf *en ce moment*).

X. Synthèse

La première remarque qui s'impose est la diversification des dénominations relatives aux éléments qui expriment le temps, l'aspect et la modalité du procès. Si le Père **CADIÈRE** emploie un terme générique – des particules - certains auteurs y voient une catégorie plutôt verbale : des auxiliaires pour **TRƯỜNG Văn Chính**, des préverbes pour **NGUYỄN Phú Phong**, des marqueurs verbaux pour **NGUYỄN Ngọc Lưu Ly**. Cependant, ces éléments n'appartiennent pas à la classe de verbes. **NGUYỄN Kim Thản** et **PHẠM THỊ Anh Nga** préfèrent parler d'adverbes aspectuo-temporels pour caractériser des éléments marqueurs de temps et d'aspect.

Les auteurs remarquent aussi une certaine redondance dans l'emploi des marqueurs de temporalité en présence des circonstanciels. **TRƯỜNG Văn Chính** pense que, lorsque les circonstanciels sont présents, les marqueurs ne sont pas obligatoires, sauf si c'est pour apporter une clarté, une précision à l'énoncé. Plus tard, **NGUYỄN Kim Thảo** et **DO-HURINVILLE Danh Thành** affinent cette problématique en distinguant les cas où l'emploi des marqueurs est facultatif ou non.

Quant aux valeurs sémantiques des marqueurs, les auteurs ne sont pas toujours d'accord sur ce qui est temporel et ce qui est aspectuel. Cependant, nous remarquons qu'il y a une évolution dans la perception des valeurs temporelles et aspectuelles. Si les premiers auteurs interprètent les marqueurs tels que *đã*, *đang*, *sẽ*, *còn*, *rồi* comme temporels, les auteurs récents affirment qu'ils ont une valeur aspectuelle (**CAO Xuân Hạo**, **DO-HURINVILLE Danh Thành**, etc.) Certains choisissent de les qualifier d'aspectuo-temporels, donc plus neutres (**NGUYỄN Kim Thảo**, **PHẠM THỊ Anh Nga**). Par ailleurs, **NGUYỄN Phú Phong** et **NGUYỄN Ngọc Lưu Ly**, à travers leurs classifications, montrent que certains adverbes se situent entre la frontière des aspectuels et des modaux.

Enfin, les termes qui sont aptes à exprimer la temporalité relèvent d'un ensemble ouvert. Il sera donc difficile de recenser ces éléments et de les classer dans des sous-ensembles distincts. Enfin, certains des marqueurs véhiculent plus d'une valeur (temporelle, aspectuelle, modale). A titre d'exemples, *đã*, *đang* expriment tantôt le temps, tantôt l'aspect ; *rồi* dénote l'aspect et la modalité. Chaque marqueur, du point de vue sémantique, comporte des sèmes qui sont parfois susceptibles de traduire le temps, l'aspect et la modalité. S'y ajoute que les Vietnamiens dans la pratique langagière ne distinguent pas clairement ces trois types de représentation du procès. Nous partageons l'avis de **CAO Xuân Hạo**, selon lequel *đã* et *đang* auraient une valeur aspectuelle et *sẽ* une valeur temporelle aussi bien qu'aspectuelle, dénotant une succession de faits.

Se pose donc la question de savoir s'il est indispensable de différencier le contenu temporel, aspectuel ou modal d'un marqueur. Toutes ces études nous laissent penser qu'il n'y a pas en vietnamien une catégorie spécifique pour exprimer la temporalité et qu'inversement, un même marqueur peut exprimer le temps, l'aspect ou la modalité.

CHAPITRE 4
LES MARQUEURS DE TEMPORALITÉ

- XI.** Analyse syntaxique des marqueurs de temporalité
- XII.** Analyse sémantique de *dā*, *dang*, *sē*

A l'instar des études présentées dans le chapitre précédent, nous partageons l'idée selon laquelle la langue vietnamienne n'a pas de moyens grammaticaux pour exprimer la temporalité. Cependant, l'expression du temps, de l'aspect et de la modalité existe dans la langue. Ce sont donc des éléments lexicaux qui véhiculent ces valeurs. Ils déterminent le noyau prédicatif qui, rappelons-le, peut appartenir à la classe des verbes, des adjectifs ou des noms.

Nous avons montré la complexité de la détermination et de la classification des éléments qui sont censés indiquer le temps, l'aspect et la modalité. Certains linguistes les appellent, d'une manière générale, les marqueurs (de temps, d'aspect et de modalité) ; et en fonction de leur position par rapport au verbe, ils les différencient en « prémarqueurs » ou « postmarqueurs ». D'autres les considèrent comme des « coverbes », en raison de leur emprise sur le verbe et préfèrent en conséquence les termes de « préverbes » et « postverbes », etc. Mais ce n'est là qu'un aperçu de la diversité terminologique caractérisant ces unités.

Les travaux des linguistes sur cette problématique semblent clairs; toutefois on s'aperçoit très vite que la synthèse de leur point de vue ne l'est pas : autant de linguistes, autant d'appellations, autant de définitions, autant de classifications. L'étude de la temporalité est quelque peu confuse du fait que, avec ces éléments, on opère sur des fonctions grammaticales souvent mal déterminées et qui doivent être précisées. Une révision des idées reçues s'impose.

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes contenté de parler de marqueurs de temporalité¹, sans pouvoir préciser s'il s'agit des marqueurs de temps, d'aspect ou de modalité. C'est pourquoi, nous jugeons nécessaire de revenir sur cette question terminologique et d'affiner la typologie des marqueurs de temporalité. Dans un premier temps, nous observerons les propriétés de ces éléments, lesquelles nous ont permis de les classer dans leur catégorie respective. Dans un second temps, nous nous intéresserons à la valeur sémantique des éléments *đã*, *đang*, *sẽ* afin de vérifier s'ils expriment le temps, l'aspect ou les deux à la fois.

¹ Il s'agit du temps, de l'aspect et du mode, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1 de la première partie.

I. Analyse syntaxique des marqueurs de temporalité

Suivant leur comportement syntaxique, nous sommes arrivé à distinguer deux groupes de déterminants lexicaux de temporalité : des coverbes et des adverbes. Ces deux catégories déterminent le procès dénoté par le prédicat au niveau du temps, de l'aspect ou de la modalité. Cependant, ils se différencient sur quelques points syntaxiques.

1. Les coverbes¹

Ce sont des éléments tels que *hét* « achever » « finir », *còn* « encore² », *xong* « achever », *có* « avoir », etc. qui assignent une valeur aspectuelle au procès ou *phải* « devoir », « falloir », *có thể* « pouvoir », etc., qui expriment une valeur modale. C'est aussi le cas de *đã*, *đang*, *sẽ* dont la valeur de détermination sera analysée dans un second temps de ce chapitre.

Mais avant d'observer le comportement de ces éléments vis-à-vis du prédicat et par rapport aux éléments de la catégorie des adverbes de temporalité que nous définirons plus tard, nous pensons nécessaire de faire une brève rétrospective sur le concept de « coverbe ».

Le coverbe en français est distingué de l'auxiliaire par **ROY**³ :

On arrive ainsi à définir les auxiliaires comme l'ensemble des morphèmes servant à marquer en temps, en aspect et en mode le régissant fonctionnel verbal (auxilié) qu'ils accompagnent. Parmi les auxiliaires, les auxiverbes *avoir* et *être* qui, devant un auxilié *participe passé*, sont toujours des morpho-lexèmes temporels se distinguent des coverbes ; ces derniers servent devant un auxilié

¹ Cette dénomination de coverbe a été employée par **DO-HURINVILLE Danh Thành** (cf. deuxième partie, chapitre 3, IX) dans ses recherches sur la temporalité en vietnamien.

² Compte tenu de la différence entre les deux langues, ce qui est un coverbe en vietnamien peut être traduit par un élément non verbal en français.

³ **ROY G.-R.**, 1976, *Contribution à l'analyse du syntagme verbal. Étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*, Presses de l'université Laval & Librairie C. Klincksieck, p. 67.

infinitif de morpho-lexèmes modaux, aspectuels, temporels. De là, on constate que, pour les pluriverbes, la manifestation syntaxique du temps se fait soit par un auxiverbe, soit par un coverbe temporel, tandis que celle du mode et de l'aspect se fait au moyen de coverbes : il n'existe pas d'auxiverbes modaux ni aspectuels.

Pour l'auteur, le coverbe est un élément d'ordre lexical (morpho-lexème) qui sert à exprimer une nuance de temps, d'aspect ou de mode. L'auxilié du coverbe doit nécessairement être à la forme infinitive. **KRONNING** dans son article intitulé *Auxiliarité, énonciation et rhématicité*¹ définit le coverbe de la façon suivante : *Est coverbe tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel – infinitif, participe passé ou participe présent.*

Il sera impossible de nous appuyer sur le critère de construction avec un mode impersonnel pour définir le coverbe en vietnamien, puisque celui-ci est dépourvu de marques grammaticales de mode. Nous considérons donc comme coverbes les verbes qui servent à déterminer sémantiquement le noyau prédicatif en temps, aspect et modalité. Ces coverbes peuvent avoir ou non dans d'autres emplois un sens propre.

En vietnamien, les coverbes exprimant le temps, l'aspect et la modalité occupent une seule position devant le prédicat, exception faite de *xong* « achever » qui se place après le prédicat. Ils ne sont pas autonomes. En l'absence de noyau prédicatif, ils ne permettent pas à la phrase de fonctionner :

- **Kim có thể* « Kim peut ».
- **Kim phải* « Kim doit ».
- **Kim đang* « Kim est en train de ».
- **Kim sẽ* (intraduisible).
- **Kim hết* « Kim finit de ».
- **Kim còn* « Kim encore ».

Cependant, parmi ces coverbes, *hết*, *xong*, *có* et *còn* possèdent un sens propre, ce qui leur permet de devenir noyau prédicatif dans d'autres énoncés. Dans ce cas, ils ne sont

¹ KRONNING H., 2003, *Auxiliarité, énonciation et rhématicité*, Cahier Chronos 11, p. 232.

plus des coverbes mais fonctionnent comme des verbes pleins, qui assurent de façon autonome la fonction prédicative dans la phrase :

<i>Gạo <u>hết</u>.</i>	
Gạo	hết
« Riz »	« finir » « achever »
Il n'y a plus de riz.	

<i>Giấy <u>còn</u>.</i>	
Giấy	còn
« Papier »	« rester encore »
Il reste encore du papier.	

<i>Kim <u>xong</u> việc.</i>		
Kim	xong	việc
Kim	« achever »	« affaires » « travail »
Kim a achevé son travail.		

<i>Kim <u>có</u> một chị.</i>			
Kim	có	một	chị
Kim	« avoir »	« un »	« grand-sœur »
Kim a une grand-sœur.			

Le statut verbal de ces coverbes est prouvé par leur incompatibilité avec l'élément *rất*¹ « très » :

**Gạo rất hết.*

**Giấy rất còn.*

**Kim rất xong việc.*

**Kim rất có một chị.*

L'ensemble des coverbes est compatible avec les prédicats relevant de la classe des verbes, des adjectifs et des noms :

*Kim đã làm việc*² « Kim a travaillé ».

Kim hết làm việc « Kim a fini de travailler ».

Kim phải làm việc « Kim doit travailler ».

*Kim sẽ đẹp*³ « Kim sera belle ».

Kim hết đẹp « Kim n'est plus belle ».

Kim có thể đẹp « Kim peut être belle ».

¹ Test proposé par NGUYỄN Phú Phong (1976 : 82).

² *Làm việc* « travailler ».

³ *Đẹp* « beau ».

Kim đang tóc¹ nâu² « Kim a actuellement des cheveux bruns ».

Kim còn tóc nâu « Kim a encore des cheveux bruns ».

Kim phải tóc nâu « Kim doit avoir des cheveux bruns ».

L'interrogation et la négation peuvent porter sur les coverbes de temporalité :

<i>Kim đang ăn ?</i>		
Kim	đang	ăn
Kim	exprimant le présent et / ou l'inaccompli	« manger »
Kim est-elle en train de manger ?		

<i>Không, Kim không³ đang ăn.</i>				
Không	Kim	không	đang	ăn
« non »	Kim	« non »	exprimant le présent et / ou l'inaccompli	« manger »
Non, Kim n'est pas en train de manger.				

<i>Kim còn trẻ ?</i>		
Kim	còn	trẻ
Kim	« rester » « encore »	« jeune »
Kim reste-t-elle jeune ?		

<i>Không, Kim không còn trẻ.</i>				
Không	Kim	không	còn	trẻ
« non »	Kim	« non »	« rester » « encore »	« jeune »
Non, Kim ne reste plus jeune / Kim n'est plus jeune.				

<i>Kim phải làm việc ?</i>		
Kim	phải	làm việc
Kim	« devoir »	« travailler »
Kim doit-elle travailler ?		

<i>Không, Kim không phải làm việc.</i>				
Không	Kim	không	phải	làm việc
« non »	Kim	« non »	« devoir »	« travailler »
Non, Kim ne doit pas travailler.				

Les coverbes peuvent coexister avec les adverbes pour déterminer le prédicat :

¹ Tóc « cheveu ».

² Nâu « brun ».

³ không « non » est l'adverbe de négation.

<i>Kim sẽ làm việc nữa.</i>			
Kim	sẽ	làm việc	nữa
Kim	exprimant le futur	« travailler »	« encore »
Kim travaillera encore.			

<i>Kim có thể vẫn đẹp.</i>			
Kim	có thể	vẫn	đẹp
Kim	« pouvoir »	« encore » « toujours »	« beau »
Kim pourra encore être belle.			

Un coverbe peut déterminer un autre coverbe, à condition que, d'une manière générale, leur sens ne s'oppose pas :

<i>Kim đang còn đẹp.</i>			
Kim	đang	còn	đẹp
Kim	exprimant le présent et / ou l'inaccompli	« rester » « encore »	« beau »
Kim reste encore belle.			

Dans cet exemple, les deux coverbes ont des rôles déterminatifs différents : *còn* « rester » « encore » détermine le prédicat adjectival *đẹp* « beau », ce qui signifie que l'état de la beauté est toujours d'actualité alors que *đang* détermine *còn* en renforçant l'aspect inaccompli de cet état.

<i>Kim đã phải làm việc</i>			
Kim	đã	phải	làm việc
Kim	coverbe exprimant le passé et / ou l'accompli	« devoir »	« travailler »
Kim a dû travailler.			

De la même manière, le coverbe *phải* « devoir » exprime la valeur modale d'optativité (obligation) par rapport au noyau alors que le coverbe *đã* détermine *phải*, ce qui signifie l'obligation de travailler s'est achevée.

<i>Kim hết có thể tóc nâu.</i>				
Kim	hết	có thể	tóc	nâu
Kim	« achever » « finir »	« pouvoir »	« cheveu »	« brun »
Kim ne peut plus avoir des cheveux bruns.				

Le fait d'avoir des cheveux bruns est déterminé modalement par le coverbe *có thể* « pouvoir » qui est lui-même déterminé aspectuellement par le coverbe *hết* « achever » « finir ».

<i>Kim đã có thể phải làm việc.</i>					
Kim	đã	có thể	phải	làm việc	
Kim	coverbe exprimant le passé et / ou l'accompli	« pouvoir »	« devoir »	« travailler »	
Kim a pu devoir travailler.					

Ce dernier exemple illustre trois niveaux de détermination des coverbes : *phải* « devoir » attribue la valeur d'optativité (obligation) au noyau, *có thể* « pouvoir » confère la valeur modale de possibilité à cette obligation et enfin *đã* détermine *có thể* en lui assignant la valeur de passé accompli.

Mais il est bien évident qu'un coverbe ne peut pas déterminer un autre coverbe si leur sens est incompatible, comme le montrent les phrases ci-après :

**Kim đang hết làm việc.*

L'aspect d'inaccompli exprimé par *đang* est en conflit avec l'aspect accompli exprimé par *hết*.

**Kim đã sẽ đẹp.*

Le passé évoqué par *đã* est en contradiction avec le futur dénoté par *sẽ*.

Les coverbes de temporalité précisent des nuances de temps, d'aspect et de modalité affectant le procès dénoté par le prédicat. Ils déterminent le prédicat et les autres coverbes.

2. Les adverbess de temporalité

Ce sont des éléments tels que *vẫ* « toujours » « encore », *rồi* « déjà », *nữa* « encore », etc. Certains se placent devant le prédicat, d'autres après. Mais la position de chacun est fixe par rapport au noyau de l'énoncé : *vẫ* se trouve toujours devant le noyau et *rồi*, *nữa* toujours après le prédicat. Ils ont une valeur aspectuelle.

Non autonomes, ils ne peuvent pas assumer à eux seuls le rôle prédicatif :

**Kim vẫ* « Kim toujours ».

**Kim rồi* « Kim déjà ».

**Kim nữa* « Kim encore ».

Ces adverbess sont compatibles avec les prédicats relevant de la classe des verbes, des adjectifs et des noms qu'ils déterminent :

Kim vẫ làm việc « Kim travaille toujours ».

Kim làm việc nữa « Kim travaille encore ».

Kim vẫ đẹp « Kim est toujours belle ».

Kim đẹp rồi « Kim est déjà belle ».

Kim vẫ tóc nâu « Kim a toujours des cheveux brun ».

Kim tóc nâu rồi « Kim a des cheveux bruns déjà ».

Ces adverbess peuvent aussi déterminer les coverbes de temporalité. C'est surtout le cas de *vẫ*, en raison de sa position devant le prédicat :

Kim vẫ phải làm việc « Kim doit toujours travailler ».

L'adverbe *vẫ* « toujours » détermine le coverbe *phải* « devoir » qui détermine à son tour le prédicat *làm việc* « travailler ».

Kim vẫn có thể đẹp « Kim peut toujours être belle ».

L'adverbe *vẫn* « toujours » détermine le coverbe *có thể* « pouvoir » qui détermine à son tour le prédicat *đẹp* « beau ».

Kim vẫn đang tóc nâu « Kim est toujours en train d'avoir des cheveux bruns ».

L'adverbe *vẫn* « toujours » détermine le coverbe *đang* exprimant l'actualité, ce coverbe détermine à son tour le prédicat *tóc nâu* « cheveux bruns ».

Kim vẫn sẽ « Kim sera toujours belle ».

L'adverbe *vẫn* « toujours » détermine le coverbe *sẽ* exprimant le futur, ce coverbe détermine à son tour le prédicat *đẹp* « beau ».

Cette propriété n'est pas partagée par les adverbes *rồi*, *nhà* étant donné qu'ils se placent toujours après le prédicat.

Bref, les adverbes de temporalité déterminent soit le noyau prédicatif, soit les coverbes de temporalité qui, à leur tour, déterminent le noyau prédicatif.

II. Analyse sémantique de *đã*, *đang*, *sẽ*

Un certain nombre de marqueurs ont une valeur de temporalité bien reconnue. Par exemple, *hôm qua* « hier », *hôm nay* « aujourd'hui » dénotent une valeur temporelle, *rồi* « déjà » marque l'aspect accompli, *vẫn* « encore » ou « toujours » l'aspect inaccompli. En revanche, les coverbes tels que *đã*, *đang*, *sẽ* suscitent encore des débats chez les linguistes. Certains pensent qu'ils expriment le temps (Père **CADIÈRE**, **TRƯỜNG Văn Chính**). D'autres considèrent *đã* comme marqueur d'aspect accompli ou perfectif (**CAO Xuân Hạo**, **DO-HURINVILLE Danh Thành**), *đang* comme marqueur d'aspect inaccompli ou imperfectif (**NGUYỄN Phú Phong**, **CAO Xuân Hạo**). Enfin, **NGUYỄN Kim Thản**, **PHẠM THỊ Anh Nga** estiment qu'ils ont une double valeur aspectuo-temporelle.

Nous allons essayer de déterminer la valeur des éléments *đã*, *đang*, *sẽ* grâce à la commutation. Pour cela, nous nous appuyons sur deux énoncés, de sens très simple, comportant chacun un procès duratif et résultatif :

- procès duratif : *ở trường* « être à l'école ».
- procès résultatif : *đến lớp* « arriver en classe ».

Les deux énoncés « nus » que nous obtenons sont :

- (a) *Kim ở trường* « Kim est à l'école ».
- (b) *Kim đến lớp* « Kim arrive en classe ».

Sur le plan de la temporalité, ces deux énoncés, sans marqueur de temps, ni marqueur d'aspect, ont en général les valeurs suivantes :

- Pour (a) : <présent> <inaccompli>. Sans complément circonstanciel, l'époque présent s'impose par défaut. L'aspect inaccompli est dû au type de procès duratif.
- Pour (b) : <présent> <accompli >. Le cas est similaire pour la valeur temporelle. L'aspect accompli est dû au type de procès résultatif.

Nous examinerons d'abord les valeurs temporelles et aspectuelles de l'énoncé en présence de ces adverbes *đã*, *đang*, *sẽ*. Nous observerons l'évolution du sens en les combinant respectivement dans l'énoncé avec :

- D'une part des circonstanciers marquant différentes époques temporelles :
 - époque passée : *tuần trước* « la semaine dernière »
 - époque présente : *bây giờ* « maintenant »
 - époque future : *ngày mai* « demain »
- D'autre part des marqueurs désignant des aspects :
 - aspect inaccompli : *còn* « encore », placé devant le prédicat.
 - aspect accompli : *rồi* « déjà », placé après le prédicat.

1. Đã

En insérant *đã* dans les énoncés « nus », nous obtenons :

- (a.0) *Kim đã ở trường.*
« Kim était à l'école » ou « Kim a été à l'école ».
- (b.0) *Kim đã đến lớp.*
« Kim est arrivée en classe ».

Đã, une fois inséré dans un énoncé dépourvu d'indication temporelle, lui impose une valeur temporelle de passé. Cela montre que *đã* peut exprimer le temps. Le rôle aspectuel de *đã* dans l'énoncé à procès duratif est très ambigu, étant donné que l'inaccompli et l'accompli sont tous envisageables. En revanche, quand *đã* accompagne un verbe résultatif, le procès a une valeur aspectuelle d'accompli.

En insérant *đã* dans des énoncés pourvus de différents circonstanciels de temps (passé, présent, futur), nous obtenons :

- (a.I) *Tuần trước Kim đã ở trường.*
« La semaine dernière, Kim a été à l'école ».
- (a.II) *Bây giờ Kim đã ở trường.*
« Maintenant, Kim est déjà à l'école ».
- (a.III) *Ngày mai Kim đã ở trường.*
?« Demain, Kim sera déjà à l'école ».
- (b.I) *Tuần trước Kim đã đến lớp.*
« La semaine dernière, Kim était arrivée en classe ».
- (b.II) *Bây giờ Kim đã đến lớp.*
« Maintenant, Kim est arrivée en classe ».
- (b.III) *Ngày mai Kim đã đến lớp.*
?« Demain, Kim sera déjà arrivée en classe ».

Les valeurs de temps et d'aspect obtenues sont les suivantes :

			Valeurs	Exemple
đã	v. duratif	circonstanciel passé	→ <passé> <accompli>	(a.I)
		circonstanciel présent	→ <présent> <inaccompli>	(a.II)
		circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(a.III)
	v. résultatif	circonstanciel passé	→ <passé> <accompli>	(b.I)
		circonstanciel présent	→ <présent> <accompli>	(b.II)
		circonstanciel futur	→ <futur> <accompli>	(b.III)

Il s'agit là d'exemples qui montrent que la valeur temporelle de l'énoncé est conditionnée par les circonstanciels de temps. Force est de constater que ce sont ces derniers qui instaurent un cadre temporel et imposent la valeur temporelle à l'énoncé. L'énoncé adopte la valeur temporelle introduite par les circonstanciels. Par conséquent, la valeur temporelle de *đã* est neutralisée par les circonstanciels qui n'expriment pas le passé, par exemple *bây giờ* « maintenant » ou « la semaine dernière » et *ngày mai* « demain ». Sur le plan de l'aspect, une fois que l'époque temporelle est définie, *đã* précise, d'une manière générale, la valeur aspectuelle d'accompli de l'énoncé. Mais cette valeur d'accompli est aussi neutralisée par le type de procès duratif : avec *bây giờ* « maintenant » et *ngày mai* « demain », l'aspect est inaccompli. Cela est dû au fait qu'un état au présent et au futur est plus concevable avec l'aspect inaccompli.

En insérant *đã* dans des énoncés pourvus respectivement des marqueurs d'inaccompli *còn* « encore » et d'accompli *rồi* « déjà », nous obtenons :

- (a.1) **Kim đã còn ở trường.*
 *« Kim a été encore à l'école ».

- (a.2) *Kim đã ở trường rồi.*
« Kim est déjà à l'école ».
- (b.1) **Kim đã còn đến lớp.*
*« Kim est déjà encore arrivée en classe ».
- (b.2) *Kim đã đến lớp rồi.*
« Kim est déjà arrivée en classe ».

Les valeurs de temps et d'aspect obtenues sont les suivantes :

			Valeurs	Exemple
đã	v. duratif	<i>còn</i>		(a.1)
		<i>rồi</i>	→ <présent> <inaccompli>	(a.2)
	v. résultatif	<i>còn</i>		(b.I)
		<i>rồi</i>	→ <passé> <accompli>	(b.II)

Les énoncés précédés d'un astérisque ne sont pas sémantiquement recevables. Ces quatre exemples illustrent encore une fois que, en l'absence de repère temporel, *đã* peut avoir ou non une valeur temporelle de passé, selon le contexte. Par ailleurs, la valeur aspectuelle de l'énoncé est tributaire du type de procès : l'aspect est inaccompli si le procès est duratif et l'aspect est accompli si le procès est résultatif. *Đã* ne peut coexister sémantiquement avec l'aspect inaccompli (*còn* « encore ») avec lequel il serait entré en conflit.

En combinant les deux facteurs circonstanciel et marqueur d'aspect, avec *đã*, nous sommes arrivés aux énoncés suivants :

- (a.I.1) ?*Tuần trước Kim đã còn ở trường.*
« La semaine dernière, Kim était encore à l'école ».

- (a.II.1) **Bây giờ Kim đã còn ở trường.*
*« Maintenant, Kim était encore à l'école ».
- (a.III.1) **Ngày mai Kim đã còn ở trường.*
*« Demain, Kim était encore à l'école ».
- (a.I.2) **Tuần trước Kim đã ở trường rồi.*
« La semaine dernière Kim a été à l'école ».
- (a.II.2) **Bây giờ Kim đã ở trường rồi.*
?« Maintenant, Kim est déjà à l'école ».
- (a.III.2) **Ngày mai Kim đã ở trường rồi.*
?« Demain, Kim sera déjà à l'école ».
- (b.I.1) **Tuần trước Kim đã còn đến lớp.*
« La semaine dernière, Kim était encore arrivée en classe ».
- (b.II.1) **Bây giờ Kim đã còn đến lớp.*
*« Maintenant, Kim est encore arrivée en classe ».
- (b.III.1) **Ngày mai Kim đã còn đến lớp.*
*« Demain, Kim est encore arrivée en classe ».
- (b.I.2) **Tuần trước Kim đã đến lớp rồi.*
« La semaine dernière, Kim était déjà arrivée en classe ».
- (a.II.2) **Bây giờ Kim đã đến lớp rồi.*
« Maintenant, Kim est déjà arrivée en classe ».
- (b.III.2) **Ngày mai Kim đã đến lớp rồi.*
?« Demain, Kim sera déjà arrivée en classe ».

Voici le tableau des valeurs temporelle et aspectuelle des énoncés :

				Valeurs	Exemple
đã	v. duratif	còn	circonstancier passé	→ <passé> <inaccompli>	(a.I.1)
			circonstancier présent		(a.II.1)
			circonstancier futur		(a.III.1)
		ròi	circonstancier passé	→ <passé> <accompli>	(a.I.2)
			circonstancier présent	→ <présent> <inaccompli>	(a.II.2)
			circonstancier futur	→ <futur> <inaccompli>	(a.III.2)
	v. résultatif	còn	circonstancier passé		(b.I.1)
			circonstancier présent		(b.II.1)
			circonstancier futur		(b.III.1)
		ròi	circonstancier passé	→ <passé> <accompli>	(b.I.2)
			circonstancier présent	→ <présent> <accompli>	(b.II.2)
			circonstancier futur	→ <futur> <accompli>	(b.III.2)

Nous remarquons que *đã* est peu compatible sémantiquement avec le marqueur d'inaccompli. Dans les énoncés (a.II.1), (a.III.1), (b.I.1), (b.II.1) et (b.III.1), *đã*, sur le plan aspectuel, est en conflit avec *còn* qui indique l'aspect inaccompli. *Đã* aurait pu adopter une valeur temporelle de passé mais qui serait alors en conflit avec les valeurs temporelles de présent et de futur imposées par les circonstanciers. Pour la même raison, les énoncés (a.I.1) et (b.I.1) seraient plus acceptables sans *đã*, puisqu'il y a redondance dans la valeur de passé du circonstancier et de *đã*. Par ailleurs, *đã* n'impose pas le repère temporel. Les autres énoncés démontrent sa dépendance sur le plan temporel vis-à-vis des circonstanciers. Enfin, nous nous rendons compte que *đã* n'exprime pas l'aspect accompli dans un procès duratif.

Bref, *đã* est un coverbe qui possède une valeur temporelle quand les repères temporels sont absents. Dans ce cas, *đã* a une valeur temporelle de passé. En revanche, en présence d'un cadre temporel instauré par les circonstanciers, la valeur temporelle de *đã* s'efface. La valeur aspectuelle de *đã* est aussi très discutée étant donné qu'elle dépend

du type de procès. *Đã* marque l’accompli surtout quand le procès est résultatif mais il exprime rarement l’accompli quand le procès est duratif. Pour toutes ces raisons, il convient de considérer *đã* comme un coverbe aspectuo-temporel qui, en l’absence de repère temporel dans la phrase, exprime le passé et l’accompli, lorsque ce dernier ne se déduit pas du sens du verbe.

2. *Đang*

En insérant *đang* dans des énoncés « nus », nous obtenons :

(a.0) *Kim đang ở trường.*
« Kim est à l’école »

(b.0) *Kim đang đến lớp.*
« Kim est en train d’arriver en classe ».

Đang, une fois inséré dans un énoncé dépourvu d’indication temporelle, lui impose une valeur temporelle de présent. Cela montre que *đang* peut avoir un rôle temporel. D’autre part, l’effet aspectuel sera inaccompli que ce soit pour le procès duratif ou résultatif. *Đang* a donc aussi un rôle aspectuel d’inaccompli.

En insérant *đang* dans les énoncés pourvus de différents circonstanciels de temps (passé, présent, futur), nous obtenons :

(a.I) *?Tuần trước Kim đang ở trường.*
« La semaine dernière, Kim était à l’école ».

(a.II) *Bây giờ Kim đang ở trường.*
« Maintenant, Kim est à l’école ».

(a.III) *?Ngày mai Kim đang ở trường.*
« Demain, Kim sera à l’école ».

(b.I) *?Tuần trước Kim đang đến lớp.*
?« La semaine dernière, Kim était en train d’aller en classe ».

- (b.II) *Bây giờ Kim đang đến lớp.*
 « Maintenant, Kim est en train d’aller en classe ».
- (b.III) *?Ngày mai Kim đang đến lớp.*
 ?« Demain, Kim sera en train d’aller en classe ».

Voici le tableau des valeurs temporelle et aspectuelle des énoncés :

			Valeurs	Exemple
đang	v. duratif	circonstanciel passé	→ <passé> <inaccompli>	(a.I)
		circonstanciel présent	→ <présent> <inaccompli>	(a.II)
		circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(a.III)
	v. résultatif	circonstanciel passé	→ <passé> <inaccompli>	(b.I)
		circonstanciel présent	→ <présent> <inaccompli>	(b.II)
		circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(b.III)

Sur le plan aspectuel, *đang* véhicule la valeur d’inaccompli, quel que soit le type de procès. Il indique le procès en cours au moment de référence. Surtout, pour le procès résultatif, *đang* produit un effet de ralentissement ou de dilatation du procès (le procès *đến lớp* « arriver en classe » se glisse vers « aller en classe »). Quant au niveau du temps, la présence de *đang* ne change pas la valeur temporelle instaurée par les circonstanciels. Cependant, nous remarquons que *đang* est plus compatible avec le circonstanciel *bây giờ* « maintenant » qu’avec les autres qui indiquent le passé et le futur. En effet, les énoncés (a.I), (a.III) et (b.I), (b.III) sont plus recevables quand ils sont accompagnés d’un procès concomitant :

- (a.I’) *?Tuần trước Kim đang ở trường thì tôi đến.*
 « La semaine dernière, Kim était à l’école quand je suis arrivé ».

- (a.III') *Ngày mai Kim đang ở trường khi tôi ra đi.*
« Demain, Kim sera à l'école quand je partirai ».
- (b.I') *Tuần trước Kim đang đến lớp thì gặp tôi.*
« La semaine dernière, Kim arrivait en classe quand elle m'a vu ».
- (b.III') *Ngày mai Kim đang vào lớp thì sẽ gặp tôi.*
« Demain, Kim entrera en classe quand elle me verra ».

En insérant *đang* dans les énoncés pourvus respectivement des marqueurs d'inaccompli *còn* « encore » et d'accompli *rồi* « déjà », nous obtenons :

- (a.1) *Kim đang còn ở trường* ou *Kim còn đang ở trường*¹.
« Kim est encore à l'école ».
- (a.2) *Kim đang ở trường rồi.*
« Kim est déjà à l'école ».
- (b.1) *Kim còn đang đến lớp.*
« Kim est encore en train d'aller en classe ».
- (b.2) **Kim đang đến lớp rồi.*
*« Kim est en train d'aller en classe déjà ».

Voici le tableau des valeurs temporelle et aspectuelle des énoncés :

¹ La position respective de *đang* et *còn* peut changer si le procès est duratif, bien que le sens respectif des énoncés reste relativement inchangé :

- *đang còn* : *đang* détermine *còn* qui veut dire « rester encore ». Exemple : *Kim đang còn ngủ* « Kim dort encore ».
- *còn đang* : *còn* qui veut dire « encore » détermine *đang*. Exemple : *Kim còn đang ngủ* « Kim est encore en train de dormir ».

Cette permutation entre *đang* et *còn* n'est pas possible si le procès est résultatif. En effet, *vào lớp* « entrer dans la classe » n'est pas un état mais une action, ce qui exclut la possibilité de dire *đang còn*.

			Valeurs	Exemple
đang	v. duratif	<i>còn</i>	→ <présent> <inaccompli>	(a.1)
		<i>rồi</i>	→ <présent> <inaccompli>	(a.2)
	v. résultatif	<i>còn</i>	→ <présent> <inaccompli>	(b.I)
		<i>rồi</i>		(b.II)

Nous pouvons constater que *đang* exprime le présent en l'absence des circonstanciels de temps. L'aspect inaccompli produit par *đang* est confirmé, le procès *đến lớp* « arriver en classe » se glissant vers « aller en classe », sauf pour l'énoncé (b.2) où l'inaccompli entre en conflit avec le type de procès résultatif et le marqueur d'accompli *rồi* « déjà » d'où l'effet de dilatation qui n'est plus possible.

En combinant les deux facteurs, en présence d'un circonstanciel et d'un marqueur d'aspect, avec *đang*, nous sommes arrivé aux énoncés suivants :

- (a.I.1) *Tuần trước Kim đang còn ở trường.*
« La semaine dernière, Kim était encore à l'école ».
- (a.II.1) *Bây giờ Kim đang còn ở trường.*
« Maintenant, Kim est encore à l'école ».
- (a.III.1) *Ngày mai Kim đang còn ở trường.*
« Demain, Kim sera encore à l'école ».
- (a.I.2) **Tuần trước Kim đang ở trường rồi.*
« La semaine dernière, Kim était à l'école déjà ».
- (a.II.2) *Bây giờ Kim đang ở trường rồi.*
« Maintenant, Kim est déjà à l'école ».
- (a.III.2) **Ngày mai Kim đang ở trường rồi.*
*« Demain, Kim est à l'école déjà ».
- (b.I.1) *?Tuần trước Kim còn đang đến lớp.*

? « La semaine dernière, Kim était encore en train d'aller en classe ».

(b.II.1)

Bây giờ Kim còn đang đến lớp.

« Maintenant, Kim est encore en train d'aller en classe ».

(b.III.1)

? *Ngày mai Kim còn đang đến lớp.*

? « Demain, Kim sera encore en train d'aller en classe ».

(b.I.2)

* *Tuần trước Kim đang đến lớp rồi.*

* « La semaine dernière, Kim était en train d'aller déjà en classe ».

(b.II.2)

* *Bây giờ Kim đang đến lớp rồi.*

* « Maintenant, Kim est en train d'aller déjà en classe ».

(b.III.2)

* *Ngày mai Kim đang đến lớp rồi.*

* « Demain, Kim sera déjà en train d'aller en classe ».

Voici le tableau des valeurs temporelle et aspectuelle des énoncés :

				Valeurs	Exemple
đang	v. duratif	còn	circonstanciel passé	→ <passé> <inaccompli>	(a.I.1)
			circonstanciel présent	→ <présent> <inaccompli>	(a.II.1)
			circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(a.III.1)
		rồi	circonstanciel passé		(a.I.2)
			circonstanciel présent	→ <présent> <inaccompli>	(a.II.2)
			circonstanciel futur		(a.III.2)
	v. résultatif	còn	circonstanciel passé	→ <passé> <inaccompli>	(b.I.1)
			circonstanciel présent	→ <présent> <inaccompli>	(b.II.1)
			circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(b.III.1)
		rồi	circonstanciel passé		(b.I.2)
			circonstanciel présent		(b.II.2)
			circonstanciel futur		(b.III.2)

Đang déterminant un procès duratif coexiste avec le marqueur d'inaccompli *còn* « encore », les circonstanciels précisant l'époque où se déroule le procès. Dans les autres cas, le rôle de *đang* n'est pas pertinent. La non recevabilité des énoncés peut être expliquée par le conflit aspectuel : sa valeur d'inaccompli n'est pas compatible avec celle de *rồi* « déjà » qui marque l'accompli. C'est le cas des énoncés (a.I.2), (a.III.2), (b.I.2), (b.II.2) et (b.III.2). Le seul énoncé qui échappe à cette contrainte est (a.II.2) où l'aspect d'inaccompli de *đang* et le procès duratif au présent sont saillants par rapport à *rồi*.

Quant aux énoncés (b.I.1) et (b.III.1), ils seraient plus recevables s'il y avait un procès concomitant :

- (b.I.1') *Tuần trước Kim còn đang đến lớp thì điện thoại reng.*
 « La semaine dernière, Kim arrivait en classe quand son téléphone a sonné ».
- (b.III.1') *Ngày mai Kim còn đang đến lớp thì Lan về đến nhà.*
 « Demain, Kim sera en train d'aller en classe quand Lan arrivera à la maison ».

En conclusion, *đang* est un coverbe qui possède une valeur temporelle et aspectuelle dans les énoncés dépourvus de repère temporel et de marqueurs aspectuels. Dans ce cas, *đang* confère la valeur temporelle de présent et la valeur aspectuelle d'inaccompli au prédicat. En revanche, si l'énoncé contient des repères temporels, *đang* se limite au rôle aspectuel d'inaccompli. Par conséquent, il n'est pas compatible, d'une manière générale, avec des marqueurs d'accompli, surtout quand le procès est résultatif. Compte tenu de ces propriétés, nous sommes amené à considérer *đang* comme un coverbe aspectuo-temporel.

3. *Sẽ*

En insérant *sẽ* dans les énoncés « nus », nous obtenons :

- (a.0) *Kim sẽ ở trường.*

« Kim sera à l'école »

- (b.0) *Kim sẽ đến lớp.*
« Kim arrivera en classe ».

Sẽ exprime une valeur temporelle de futur. L'aspect de l'énoncé n'est pas pertinent du fait qu'il dépend du type de procès : inaccompli pour le procès duratif et accompli pour le procès résultatif.

En insérant *sẽ* dans les énoncés pourvus de différents circonstanciels de temps (passé, présent, futur), nous obtenons :

- (a.I) **Tuần trước Kim sẽ ở trường.*
*« La semaine dernière, Kim sera à l'école ».
- (a.II) **Bây giờ Kim sẽ ở trường.*
*« Maintenant, Kim sera à l'école ».
- (a.III) *Ngày mai Kim sẽ ở trường.*
« Demain, Kim sera à l'école ».
- (b.I) **Tuần trước Kim sẽ đến lớp.*
*« La semaine dernière, Kim arrivera en classe ».
- (b.II) *Bây giờ Kim sẽ đến lớp.*
« Maintenant, Kim va arriver en classe ».
- (b.III) *Ngày mai Kim sẽ đến lớp.*
« Demain, Kim arrivera en classe ».

Voici le tableau des valeurs temporelle et aspectuelle des énoncés :

			Valeurs	Exemple
sẽ	v. duratif	circonstanciel passé		(a.I)
		circonstanciel présent		(a.II)
		circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(a.III)
	v. résultatif	circonstanciel passé		(b.I)
		circonstanciel présent	→ <futur> <inaccompli>	(b.II)
		circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(b.III)

Sẽ n'est pas compatible sémantiquement avec les circonstanciels marquant le présent et le passé. Il n'est compatible qu'avec le circonstanciel exprimant le futur. Si le procès est résultatif, *sẽ* peut faire glisser le moment actuel vers un futur proche. *Sẽ* n'a pas de valeur aspectuelle.

En insérant *sẽ* dans les énoncés pourvus respectivement des marqueurs d'inaccompli *còn* « encore » et d'accompli *ròi* « déjà », nous obtenons :

- (a.1) *Kim sẽ còn ở trường.*
« Kim sera encore à l'école ».
- (a.2) *Kim sẽ ở trường rồi.*
« Kim sera déjà à l'école ».
- (b.1) *Kim sẽ còn đến lớp.*
« Kim arrivera encore en classe ».
- (b.2) *?Kim sẽ đến lớp rồi.*
?« Kim sera déjà arrivée en classe »

Voici le tableau des valeurs temporelle et aspectuelle des énoncés :

			Valeurs	Exemple
sẽ	v. duratif	<i>còn</i>	→ <futur> <inaccompli>	(a.1)
		<i>rồi</i>	→ <futur> <inaccompli>	(a.2)
	v. résultatif	<i>còn</i>	→ <futur> <inaccompli>	(b.I)
		<i>rồi</i>	→ <futur> <accompli>	(b.II)

Encore une fois, nous constatons que *sẽ* marque le futur en l'absence des circonstanciels. L'énoncé (b.II) serait plus recevable s'il y avait un procès postérieur :

(b.2') *Kim sẽ đến lớp rồi khi các học sinh khác còn trên đường đến trường.*
 « Kim sera déjà arrivée en classe quand les autres élèves seront encore sur le chemin ».

En combinant les deux facteurs circonstanciel et marqueur d'aspect avec *sẽ*, nous sommes arrivés aux énoncés suivants :

- (a.I.1) **Tuần trước Kim sẽ còn ở trường.*
 *« La semaine dernière, Kim sera encore à l'école ».
- (a.II.1) **Bây giờ Kim sẽ còn ở trường.*
 *« Maintenant, Kim sera encore à l'école ».
- (a.III.1) **Ngày mai Kim sẽ còn ở trường.*
 « Demain, Kim sera encore à l'école ».
- (a.I.2) **Tuần trước Kim sẽ ở trường rồi.*
 *« La semaine dernière, Kim sera déjà à l'école ».
- (a.II.2) **Bây giờ Kim sẽ ở trường rồi.*
 *« Maintenant, Kim sera déjà à l'école ».
- (a.III.2) **Ngày mai Kim sẽ ở trường rồi.*
 « Demain, Kim sera déjà à l'école ».

- (b.I.1) **Tuần trước Kim sẽ còn đến lớp.*
*« La semaine dernière, Kim arrivera encore en classe ».
- (b.II.1) **Bây giờ Kim sẽ còn đến lớp.*
*« Maintenant, Kim arrivera encore en classe ».
- (b.III.1) **Ngày mai Kim sẽ còn đến lớp.*
« Demain Kim arrivera encore en classe ».
- (b.I.2) **Tuần trước Kim sẽ đến lớp rồi.*
*« La semaine dernière, Kim sera déjà arrivée en classe ».
- (b.II.2) **Bây giờ Kim sẽ đến lớp rồi.*
*« Maintenant, Kim sera déjà arrivée en classe ».
- (b.III.2) **Ngày mai Kim sẽ đến lớp rồi.*
« Demain, Kim sera déjà arrivée en classe ».

Voici le tableau des valeurs temporelle et aspectuelle des énoncés :

				Valeurs	Exemple
sẽ	v. duratif	còn	circonstanciel passé		(a.I.1)
			circonstanciel présent		(a.II.1)
			circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(a.III.1)
		rồi	circonstanciel passé		(a.I.2)
			circonstanciel présent		(a.II.2)
			circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(a.III.2)
	v. résultatif	còn	circonstanciel passé		(b.I.1)
			circonstanciel présent		(b.II.1)
			circonstanciel futur	→ <futur> <inaccompli>	(b.III.1)
		rồi	circonstanciel passé		(b.I.2)
			circonstanciel présent		(b.II.2)
			circonstanciel futur	→ <futur> <accompli>	(b.III.2)

Sẽ est systématiquement en conflit avec les circonstanciels de présent et de passé et est compatible sémantiquement avec le circonstanciel de futur. Sur le plan aspectuel, *sẽ* n'a pas de valeur aspectuelle spécifique. Toutes ces observations nous permettent de conclure que *sẽ* a seulement un rôle temporel de futur. Nous le considérons donc comme un coverbe de temps.

*

* *

En conclusion, nous sommes arrivé à identifier deux catégories de déterminants lexicaux de temporalité du prédicat. Ce sont des coverbes et des adverbes. Ils se distinguent par leurs propriétés communes (rôle par rapport au prédicat, compatibilité avec des types de prédicat) mais aussi par leurs propriétés spécifiques : un adverbe peut déterminer un coverbe mais l'inverse n'est pas vrai ; d'autre part un coverbe de temporalité peut déterminer un autre coverbe de la catégorie.

D'autre part, avec les tests de commutation, nous avons essayé d'identifier les valeurs de temporalité de *đã*, *đang*, *sẽ* :

- *Đã* est un coverbe aspectuo-temporel. Il a surtout une valeur temporelle, celle de passé, en l'absence de détermination de temps. Mais une fois que l'énoncé dispose d'un cadre temporel, cette valeur temporelle de passé s'efface et *đã* véhicule alors une valeur aspectuelle d'accompli. Cependant, cette valeur aspectuelle d'accompli est neutralisée si le procès est duratif.
- *Đang* est aussi un coverbe aspectuo-temporel. En l'absence de repère temporel, il exprime une valeur temporelle de présent et une valeur aspectuelle d'inaccompli. Cependant, la valeur temporelle s'estompe quand il existe dans l'énoncé un circonstanciel de temps qui instaure le cadre temporel.
- *Sẽ* est un coverbe temporel. Il exprime la valeur de futur.

CONCLUSION

Les études sur la temporalité nous ont fait découvrir plusieurs aspects linguistiques du vietnamien :

D'abord, il paraît difficile d'établir des classes de mots, du fait qu'un mot peut assumer plusieurs fonctions selon les énoncés dans lesquels il se trouve : un mot peut fonctionner soit comme un nom, soit comme un verbe. Par conséquent, les classes ne sont pas inhérentes aux unités. Cette caractéristique peut entraîner des difficultés dans l'apprentissage du français par des élèves vietnamiens : la « fusion des classes » rend difficile le repérage des mots et peut troubler la compréhension de l'énoncé.

D'autre part, en comparaison avec le français, le syntagme prédicatif en vietnamien présente quelques différences. Il peut être constitué d'un noyau verbal, adjectival ou nominal, avec ou sans copule.

Nous avons vu ensuite qu'il y avait de nombreuses divergences dans les points de vue concernant l'expression de la temporalité en vietnamien, accompagnées d'un important foisonnement terminologique. De même, les valeurs des marqueurs de temporalité varient selon les auteurs. C'est donc la raison pour laquelle nous avons essayé de préciser la nature de ces éléments (temporels, aspectuels ou modaux) ainsi que leurs valeurs respectives.

Nous distinguons donc les coverbes et les adverbes de temporalité. Cette classification est importante à plus d'un titre. Elle nous renseigne sur le comportement et le rôle de ces éléments vis-à-vis du prédicat et vis-à-vis d'autres éléments appartenant à la même catégorie et de ceux appartenant à l'autre catégorie. D'autre part, elle explique dans quelle mesure une combinaison entre deux éléments est possible ou impossible. Prenons quelques exemples :

- *Vãn* « encore » est un adverbe alors que *còn* « rester » « encore » est un coverbe. La combinaison *vãn + còn = vãn còn* est possible parce qu'un adverbe peut déterminer un coverbe et que leur sens ne s'oppose pas. Ainsi, on peut dire *Kim vãn còn làm việc* « Kim travaille encore ».
- La combinaison *đang + vãn = đang vãn* n'est pas possible bien que ces deux éléments expriment l'inaccompli. Le coverbe *đang* ne peut pas modifier

l'adverbe *vẫn*. Mais la combinaison *vẫn* + *đang* = *vẫn đang* est tout à fait possible vu que cette fois, c'est *vẫn* qui détermine *đang*. Ainsi, on peut dire *Kim vẫn đang làm việc* « Kim est toujours en train de travailler ».

- La combinaison *có thể* + *phải* = *có thể phải* est possible. Un coverbe peut modifier un autre coverbe si leur sens le permet. Dans ce cas, le coverbe *có thể* « pouvoir » détermine le coverbe *phải* « devoir ». Ainsi on peut dire *Kim có thể phải làm việc* « Kim peut devoir travailler ». La combinaison *phải* + *có thể* = *phải có thể* est aussi possible. Ainsi, on peut dire *Kim phải có thể làm việc* « Kim doit pouvoir travailler ».
- La combinaison *đang* + *sẽ* = *đang sẽ* n'est pas possible étant donné que le sens de ces deux coverbes s'oppose : *đang* exprime le présent et / ou l'inaccompli alors que *sẽ* exprime le futur.

Si les Vietnamiens emploient ces marqueurs de temporalité de manière spontanée, les apprenants du vietnamien ont généralement du mal à gérer ces combinaisons. Ces contraintes leur sont donc cruciales. Il est aussi indispensable d'appréhender les valeurs sémantiques de ces marqueurs. Par les tests de commutation, nous avons tenté d'identifier leur valeur temporelle et aspectuelle.

Cette deuxième partie constitue le cadre théorique de l'expression de la temporalité en vietnamien. Reste donc à savoir désormais si les marqueurs sont aptes à exprimer les valeurs temporelles, aspectuelles et modales du français.

TROISIÈME PARTIE
ANALYSE DU CORPUS

PRÉSENTATION DU CORPUS
ANALYSE DU CORPUS

PRÉSENTATION DU CORPUS

- I. L'ouvrage et l'auteur**
- II. Les traducteurs**
- III. Délimitation du corpus**
- IV. Les problèmes de la traduction**
- V. Conventions de présentation**

Dans les parties précédentes, nous avons mis en évidence l'expression de la temporalité dans les deux langues. Si, en français, les valeurs temporelles, aspectuelles et modales sont exprimées par les déterminants grammaticaux du verbe, le vietnamien s'appuie principalement sur des éléments d'ordre lexical qui marquent le temps, l'aspect et la modalité. La question qui se pose est donc de savoir si ces marqueurs du vietnamien sont aptes à traduire toutes les valeurs de temporalité du français.

Nous trouvons intéressant de vérifier cette problématique par un travail de corpus qui porte sur une œuvre et ses traductions. Pour cela, nous avons choisi *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint Exupéry et deux de ses traductions, l'une de BÙI GIÁNG et l'autre de VĨNH LẠC. L'objectif est d'étudier comment les traducteurs traduisent en vietnamien les valeurs que dégagent les déterminants grammaticaux en français et de faire ressortir les ressemblances et les différences entre les versions.

Mais pourquoi *Le Petit Prince* ? Sa popularité dans le monde, son langage simple, son accessibilité, sa philosophie, etc., sont autant d'arguments qui justifient notre choix. De plus, *Le Petit Prince*, fait aussi partie d'extraits de manuels ou de livres de lecture au Vietnam. Le public vietnamien n'est donc pas étranger à ce conte. Des extraits de la version originale apparaissent aussi dans des manuels d'apprentissage du français de niveau débutant, vu probablement la simplicité du texte. Enfin, l'œuvre de Saint Exupéry s'avère un modèle de récit en français en matière de temporalité, puisqu'Antoine de Saint Exupéry y utilise de façon variée les temps du récit. C'est donc un corpus qui nous paraît tout à fait adapté à notre analyse.

Quant à la traduction, nous avons opté pour les versions de BÙI GIÁNG et de VĨNH LẠC ; la première a été éditée pour la première fois en 1973¹ et la dernière, plus récente, donc plus répandue de nos jours, a été publiée en 2008². Parmi les lecteurs vietnamiens, certains apprécient la version de BÙI GIÁNG pour son style recherché ; d'autres préfèrent celle de VĨNH LẠC pour son langage sobre et clair. Il y a par ailleurs d'autres traducteurs tels que Nguyễn Thành Long, Thuân Thiên, Nguyễn Tân Dai, etc. L'intitulé de l'œuvre de Saint Exupéry varie d'un traducteur à l'autre : *Hoàng tử nhỏ*,

¹ BÙI Giáng, 1973, *Hoàng tử bé de Saint Exupéry*, éd. An Tiêm, Saïgon. Il s'agit d'un tirage de 4050 exemplaires.

² VĨNH LẠC, 2008, *Hoàng tử bé de Saint Exupéry*, éd. Van hoc, Hanoi, 108 pages.

Hoàng tử bé « Le petit prince » (*nhỏ* et *bé* étant des synonymes), *Cậu bé con nhà trời* « Le fils de Dieu », etc.

I. L'ouvrage et l'auteur

Antoine de Saint Exupéry¹ est un écrivain, poète et aviateur français. Né le 29 juin 1900 à Lyon, il est le 3^e enfant d'une famille de 5 enfants.

L'histoire du *Petit Prince* aurait été inspirée de son accident d'avion en plein désert de Lybie en 1935. Dès 1942, il commence la rédaction du *Petit Prince* et le publie l'année suivante à New York. Initialement publié en 1943 à New York, l'ouvrage a été vendu ensuite à travers le monde à des centaines de millions d'exemplaires. Il a été aussi traduit en 220 langues et dialectes, connus ou moins répandus. Non seulement un phénomène international d'édition, *Le Petit Prince* est aussi phénomène culturel. Sous l'apparence d'un conte pour enfants, l'œuvre est en réalité un conte poétique et philosophique, à l'intention de nous tous, des grandes personnes à tous les âges, du fait qu'il sous-entend des niveaux d'interprétation différents. Dans un langage simple et un ton ingénu, *Le Petit Prince* aborde les thèmes de l'amour, l'amitié, les attitudes, les préoccupations face à la vie et beaucoup d'autres thèmes de la vie. L'auteur illustre lui-même son livre avec des dessins simples, de style naïf. Le lecteur peut y trouver une invitation aux voyages et au retour à l'enfance, car comme l'écrit l'auteur à la dédicace pour Léon Werth, « toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. (Mais peu d'entre elles s'en souviennent.) ». Chaque chapitre raconte une rencontre du Petit Prince un personnage, occasion pour Antoine de Saint Exupéry de glisser une leçon ou une moralité, qui suscite des réflexions chez les « grandes personnes ».

Le 31 juillet 1944, Antoine de Saint Exupéry disparaît dans un accident d'avion lors d'une mission de cartographie. L'aviateur est reconnu « Mort pour la France ». Ses divers recueils de notes et de correspondances sont publiés des années plus tard à titre posthume.

¹ Selon Laurent de Bodin de Galembert (2006), le nom de l'écrivain doit s'écrire sans trait d'union, ce qui se manifeste dans les manuscrits de l'auteur, en particulier sur *Pilote de guerre*. L'acte civil de l'écrivain ainsi que Grevisse confirment cette orthographe. Cependant, la forme avec trait d'union, est plus usuelle dans les éditions, contre la volonté de l'auteur. Nous choisissons l'orthographe sans trait d'union.

II. Les traducteurs

BÙI GIÁNG est un poète vietnamien, traducteur et essayiste littéraire né en 1926¹. Il apparaît comme un personnage exceptionnel dans le monde de la littérature vietnamienne. Il maîtrisait parfaitement le français, l'anglais, le chinois et il était auto-didacte en allemand. Son répertoire, aussi large que varié, se décompose en 5 catégories² : essais littéraires, essais philosophiques, traductions littéraires, composition littéraire, peinture (quelques œuvres peu connues). Mais la poésie est toujours demeurée son domaine privilégié. Installé à Saigon en 1971, il décéda en 1998.

VĨNH LẠC, de son vrai nom Khiêu Van Chi, est né en 1956 à Dalat, dans une famille de tradition francophone. Maîtrisant l'anglais et le français mais n'étant pas traducteur littéraire de profession, **VĨNH LẠC** est un analyste de système informatique qui s'intéresse à la littérature, notamment la littérature française. Il a traduit quelques poèmes de Baudelaire, de Rimbaud ou de Verlaine pour le plaisir mais ne les a pas publiés. De formation plutôt technique et économique (Université des Sciences de Saigon en 1973, Université de Sciences économiques en 1983 et Université de l'Éducation technique en 1990), il traduit également en vietnamien des documents techniques anglais.

III. Délimitation du corpus

Nous nous sommes limité à l'étude des quatre premiers chapitres du Petit Prince (sur vingt-sept chapitres), les autres chapitres de l'œuvre devraient reprendre les oppositions présentées au début du texte.

D'abord, ces quatre chapitres représentent quatre petites histoires qui devraient nous fournir des données pertinentes pour notre analyse. En effet, la distinction premier plan / arrière-plan est parfaitement illustrée dans ces quatre chapitres. Nous serons confronté à des passages de narration, de description et aussi de dialogue, ce qui nous permettra d'observer l'emploi de différents temps verbaux, le passé simple, le passé composé,

¹ THỤY Khuê, 2002, *Song Tu Truong II*, éd. Van Nghê, Californie, USA.

² NGUYỄN Quý Đại, 2007, *Coi tho Bui Giang* in Lai Nhu Bang (dir.), 2011, Chim Viet Canh Nam, numéro 42, <http://chimviet.free.fr/>

l'imparfait entre autres, et rendre compte de leur valeur. Il nous sera possible également, par la dynamique de leurs emplois, de percevoir les différents niveaux de narration ainsi que l'implication de l'auteur dans l'histoire. Ensuite, nous nous référerons aux deux traductions en vietnamien pour voir si elles rendent compte ou non de ces distinctions et comment elles les expriment éventuellement. Nous avons donc, pour chacun des quatre chapitres, deux perceptions de la part des traducteurs vis-à-vis du contenu et ainsi deux façons de traduire. Ce corpus nous offre l'avantage de mieux vérifier notre problématique mais aussi de confronter les deux traductions entre elles et de constater les différences dans les emplois des marqueurs de temporalité.

IV. Les problèmes de la traduction

Dans son ouvrage intitulé *Traduire : Théorèmes pour la traduction*¹, LADMIRAL essaie d'élaborer une théorie de la traduction. Il insiste sur la nécessité de distinguer théorie et pratique, car *à quoi bon une belle théorie rigoureusement cohérente, et « scientifique », qui ne mordait pas sur les réalités effectives du métier ?* L'auteur met aussi en exergue la relation entre linguiste et praticien pour enfin conclure : La traduction ne consiste évidemment pas à appliquer les théories linguistiques à la pratique traduisante.

Partant du principe que la traduction est censé généralement remplacer le texte-source par le « même » texte en langue-cible, l'auteur souligne que le texte-cible, en réalité, n'est pas le même que le texte original, mais qu'il n'est pas non plus tout à fait un autre. On peut rapprocher la traduction d'un transcodage, un message décodé puis recodé. Mais ce n'est pas le seul remplacement de simples nomenclatures lexicales. En réalité, la traduction ne met pas seulement en jeu le vocabulaire, mais aussi la syntaxe, ainsi que la stylistique et la dimension proprement idiomatique des langues concernées. C'est ce qui rend impraticable le pur et simple mot-à-mot d'un transcodage. En outre, chaque langue possède un contexte culturel qui fait apparaître la nécessité d'intégrer à la théorie de la traduction la perspective extra-linguistique d'une anthropologie, d'où l'importance de la dimension culturelle.

¹ LADMIRAL J.-R., 1994 : *Traduire : Théorèmes pour la traduction*, coll. Tel, éd. Gallimard, France, page 9.

On peut finalement conclure que dans la traduction, il y a du traduisible et de l'intraduisible. **LADMIRAL** rappelle les 7 solutions aux difficultés de traduction proposées par Jean-Paul VINAY et Jean DARBELNET :

- L'emprunt qui reprend tel quel le terme-source étranger (signifiant et signifié) ;
- Le calque qui est l'emprunt d'un signifié auquel est attribué un nouveau signifiant ;
- Le mot-à-mot qui correspond à la traduction littérale ;
- La transposition qui remplace une partie du discours par une autre ;
- La modulation qui consiste à utiliser une paraphrase synonyme ; la même idée se trouvant exprimée différemment ;
- L'équivalence qui prend l'énoncé-source comme un tout et qui propose un équivalent-cible correspondant à une même situation référentielle ;
- L'adaptation où la réalité à laquelle se réfère le message-source n'existe pas pour la culture-cible.

Nous partageons aussi le point de vue de **MOUNIN**¹ selon qui, *traduire la littérature n'est pas respecter une « fidélité mécanique au style » ni la forme grammaticale, ou encore, l'exactitude aveugle et mécanique fait violence au texte*. C'est pourquoi, l'objectif de cette analyse n'est pas d'évaluer la qualité des deux traductions mais d'examiner comment les valeurs de temporalités du français sont rendues en vietnamien. Autrement dit, nous nous intéressons seulement aux formes verbales en français et aux marqueurs de temporalité en vietnamien.

Pour cela, nous ne nous attendons pas à ce qu'un verbe en français soit traduit par un prédicat équivalent en vietnamien. Une telle correspondance entre les langues n'existe pas.

Il se peut que les traducteurs se servent des procédés variés pour transmettre un contenu en vietnamien, tels que la transposition, la modulation, l'adaptation, etc. De plus, certaines phrases, pour une raison ou une autre, peuvent ne pas être traduites par les traducteurs. Cela ne devrait pas constituer un problème à notre analyse puisqu'elle porte

¹ MOUNIN G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, coll. TEL, éd. Gallimard, France, 298 pages.

uniquement sur les éléments marquant le temps, l'aspect, la modalité dans les traductions.

Il arrive également que les traducteurs ne se mettent pas d'accord sur la perception et la traduction d'un certain nombre de formes verbales. Loin d'être un obstacle à notre analyse, cette situation s'avère intéressante pour comparer les deux traductions et expliquer les différences entre elles.

V. Conventions de présentation

Afin de procéder à notre analyse, nous avons voulu relever toutes les formes verbales en français ainsi que leurs valeurs respectives d'une part et reprendre d'autre part les syntagmes prédicatifs en vietnamien correspondant à ces formes. Cependant, nous nous sommes vite rendu compte que cette présentation était trop chargée et pouvait être améliorée. La répétition des valeurs exprimées par les mêmes déterminants grammaticaux du verbe en français n'était pas nécessaire. De plus, la présence du noyau prédicatif, qui n'était pas indispensable dans l'analyse, aurait empêché la reconnaissance des marqueurs de temporalité. C'est pourquoi, nous avons opté pour une autre présentation plus aérée, qui ne manquera pas de clarté et qui ne mettra évidence que les éléments que nous voulons observer.

Dans ce sens, nous relèverons toujours les formes verbales, les numéroterons, leur préciserons les temps et les modes verbaux. Quant aux traductions, nous ne ferons apparaître que les déterminants lexicaux qui modifient le prédicat en temporalité et qui sont répartis dans deux catégories temps /aspect et modalité ; les cellules vides signifient que le prédicat n'est modifié par aucun marqueur. Le caractère italique qu'on trouve dans certaines lignes signale que les formes verbales sont issues d'une séquence de dialogue.

Le tableau 2 ci-après illustre la présentation que nous retenons pour notre analyse. L'intégralité des tableaux d'analyse des quatre chapitres sera présentée dans les annexes.

*

* *

Notre étude contrastive s'appuie sur deux traductions en vietnamien d'un corpus écrit en français. Une fois les formes verbales en français identifiées, nous voulions observer si les prédicats correspondants en vietnamien sont marqués ou non et si l'absence ou la présence des marqueurs en vietnamien sont en mesure de traduire les valeurs que dégagent les déterminants grammaticaux du français. Le travail sur deux versions nous permettra également de confronter deux traductions pour voir quelles étaient les différences éventuelles et comment les expliquer.

N°	Formes verbales	Français		Vietnamien			
		Temps / Aspect	Mode	BÙI GIÁNG		VĨNH LẠC	
				Temps / Aspect	Modalité	Temps / Aspect	Modalité
1	avais	Imparfait	Indicatif				
2	ai vu	Passé composé	Indicatif			đã	
3	s'appelait	Imparfait	Indicatif				
4	représentait	Imparfait	Indicatif				
5	avalait	Imparfait	Indicatif	đương		đang	
6	disait	Imparfait	Indicatif				
7	<i>avalent</i>	Présent	Indicatif				
8	<i>ne peuvent plus bouger</i>	<i>Présent</i>	<i>Indicatif</i>				
9	<i>dorment</i>	<i>Présent</i>	<i>Indicatif</i>				
10	ai réfléchi	Passé composé	Indicatif	đã		hay	
11	ai réussi	Passé composé	Indicatif	đã		đã	
12	était comme ça	Imparfait	Indicatif				
13	ai montré	Passé composé	Indicatif	có			
14	ai demandé	Passé composé	Indicatif				
15	faisait peur	Imparfait	Indicatif				
16	ont répondu	Passé composé	Indicatif				
17	<i>ferait peur</i>	<i>Présent</i>	<i>Conditionnel</i>		<i>có thể</i>		<i>phải</i>
...

Tableau 2 : Présentation du corpus

ANALYSE DU CORPUS

- I. Répartition des temps verbaux**
- II. A propos de la compatibilité des déterminants grammaticaux du verbe avec les types de procès**
- III. L'expression des valeurs temporelles et aspectuelles du français en vietnamien**
- IV. L'expression des valeurs modales du français en vietnamien**

I. Répartition des temps verbaux

Le décompte des temps verbaux dans les quatre premiers chapitres du *Petit Prince* donne le résultat suivant :

	Présent	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Plus-que-parfait	Futur simple
Premier chapitre	19%	42%	34%	0%	2%	0%
Deuxième chapitre	29%	15%	13%	24%	7%	1%
Troisième chapitre	38%	10%	5%	33%	2%	8%
Quatrième chapitre	59%	12%	12%	3%	3%	7%

Répartition des temps verbaux dans les quatre premiers chapitres

○ Premier chapitre

L'imparfait est dominant (42% des formes verbales), ce qui justifie l'intention de l'auteur de privilégier la description et la présentation du « je » - la voix qui raconte l'histoire. L'arrière-plan a donc une place très importante dans ce premier chapitre pour établir le cadre de l'histoire. Les formes du passé composé sont aussi très présentes (34%) : les faits relatés ne sont pas totalement coupés du monde du narrateur. Nous remarquons aussi l'emploi considérable du présent (19%) pour les commentaires et les vérités générales. En revanche, le passé simple est absolument absent dans ce chapitre. Ceci est tout à fait justifiable : ce chapitre n'est qu'un préliminaire, le récit n'a pas vraiment commencé.

- Deuxième chapitre

Ici, l'auteur a fait connaissance avec le petit prince et tout a commencé. Il est marqué par l'emploi prépondérant du passé simple par rapport au passé composé (24% contre 13%). Ces deux formes verbales du premier plan expriment toutes une valeur de passé mais elles caractérisent deux modes de narration (récit et discours) et montrent différents niveaux d'implication de l'auteur dans l'histoire. Si les formes du passé composé débute ce chapitre, celles du passé simple prennent le relais. L'auteur quitte donc progressivement son monde pour habiter dans son histoire. L'imparfait d'arrière-plan (15%), beaucoup moins utilisé que dans le premier chapitre, est tout de même indispensable pour décrire le cadre de cette rencontre. Le présent occupe la plus grande place (29%). Il est, le plus souvent, dans les dialogues entre l'auteur et le petit prince. Ces formes du présent indiquent la valeur de présent ponctuel au moment de la conversation. Nous remarquons aussi la présence des formes d'impératif dans les dialogues, lesquelles ont une valeur modale d'optativité (demande, souhait, ordre, etc.).

- Troisième chapitre

L'auteur se plonge complètement dans le récit en s'éloignant de la description. Il y a beaucoup d'actions et d'événements et l'histoire se déroule de façon plus dynamique. Cet effet est marqué par l'emploi prépondérant du passé simple (33%) qui marque le premier-plan au détriment des formes de l'imparfait (10%) qui assument l'arrière-plan. Par l'utilisation du passé simple, l'auteur prend du recul par rapport au contenu raconté ; sa trace s'efface du récit. Sont recensées seulement 3 occurrences du passé composé (5%) dont une au début du chapitre et deux dans les dialogues, ce qui prouve que l'auteur consacre entièrement le chapitre à relater les péripéties du récit. Les formes du présent apparaissent principalement dans les dialogues.

○ Quatrième chapitre

Il s'agit d'un grand retour au monde du narrateur. Les formes du présent sont employées jusqu'à près de 60%, dans les dialogues (12 occurrences) aussi bien que dans les passages narratifs (46 occurrences). On a l'impression que l'auteur fait une pause dans son histoire avec le petit prince pour raconter une autre histoire (celle de l'astéroïde B612 et de son découvreur) et pour donner son point de vue philosophique sur la vie et sur les gens, comme un aparté à l'adresse du lecteur. Les formes du passé composé (12%) et de l'imparfait (12%) sont utilisées pour retracer les faits présents dans le monde du narrateur. Les formes du passé simple sont peu nombreuses : 3 occurrences, elles sont précédées des formes du plus-que-parfait et racontent l'histoire de l'astéroïde B612 et de son découvreur.

Par le contenu et à travers la répartition des formes verbales, nous reconnaissons au moins quatre univers principaux :

- l'univers de l'histoire entre le narrateur et le petit prince, mis en avant par les formes du passé simple de l'indicatif ;
- l'univers des dialogues, lesquels sont rapportés par le présent de l'indicatif et de l'impératif ;
- l'univers du narrateur, relaté par les formes du passé composé et du présent de l'indicatif ;
- l'univers des commentaires, lesquels sont exprimés par le présent de l'indicatif.

L'auteur fait alterner ces quatre univers dans son œuvre. On discerne l'univers de l'histoire entre le narrateur et le petit prince, surtout dans le chapitre 3, alors que des commentaires sont parsemés tout au long des chapitres.

La distribution du passé composé et du passé simple dans l'œuvre ne s'avère pas moins intéressant. Par l'emploi de ces deux types de déterminants grammaticaux, nous reconnaissons également deux niveaux d'intégration du narrateur dans son récit. D'une part, par l'emploi du passé composé, il peut s'intégrer dans ses narrations et raconter des événements qui sont en relation avec son monde actuel. De l'autre, par les formes du passé

simple, il peut prendre une certaine distance par rapport à son récit et relater les faits qui sont coupés de son monde actuel. La dynamique de ces deux niveaux est montrée surtout dans le chapitre 2, où l'auteur passe plusieurs fois d'un niveau à l'autre. A chaque fois, l'imparfait joue toujours le rôle d'arrière-plan pour faire ressortir les faits du premier plan qui sont rapportés par les formes du passé simple et du passé composé.

Dans certains passages, le passé composé aurait pu faire place au passé simple avec certains procès. Cependant, l'effet produit serait différent : la distanciation du narrateur par rapport aux faits ne serait pas maintenue, les événements racontés seraient transportés vers le monde du narrateur.

Et comme je n'avais avec moi ni mécanicien, ni passagers, je me préparai / me suis préparé à essayer de réussir, tout seul, une réparation difficile.

(Chapitre 2, n° 4)

Et c'est ainsi que je fis / ai fait la connaissance du petit prince.

(Chapitre 2, n° 86)

Heureusement pour la réputation de l'astéroïde B 612 un dictateur turc imposa / a imposé à son peuple, sous peine de mort, de s'habiller à l'Européenne. L'astronome refit / a refait sa démonstration en 1920, dans un habit très élégant. Et cette fois-ci tout le monde fut de son avis / a été de son avis.

(Chapitre 4, n° 20, 21, 22)

Inversement, dans d'autres passages, on pourrait se servir des formes du passé simple au lieu de celles du passé composé. Mais on n'aurait pas non plus le même effet de sens : il s'agirait d'une simple succession de faits ; on ressentirait moins l'intégration progressive du narrateur dans l'histoire et son va-et vient entre des univers différents.

Il me fallut longtemps pour comprendre d'où il venait. Le petit prince, qui me posait beaucoup de questions, ne semblait jamais entendre les miennes. Ce sont des mots

prononcés par hasard qui, peu à peu, m'ont tout révélé / me révélèrent tout. Ainsi, quand il aperçut pour la première fois mon avion (je ne dessinerai pas mon avion, c'est un dessin beaucoup trop compliqué pour moi) il me demande :

(Chapitre 3, n° 5)

En revanche, le passé simple ne pourrait pas remplacer le passé composé dans certains passages, d'une part à cause de son incompatibilité avec le reste du texte et de l'autre, parce que cela compromettrait l'idée d'accompli. Par exemple, le passé simple ne peut pas intervenir dans le dialogue ou dans le discours direct :

*Comment ! tu es tombé / *tombas du ciel ?*

(Chapitre 3, n° 18)

*Ce qui est bien, avec la caisse que tu m'as donnée / *donnas, c'est que, la nuit, ça lui servira de maison.*

(Chapitre 3, n° 45)

*J'ai vu / *vis une maison de cent mille francs.*

(Chapitre 4, n° 43)

La forme du passé simple n'est pas compatible avec les autres temps qui n'appartiennent pas à l'univers de l'histoire entre le narrateur et le petit prince. De plus, l'idée d'accompli n'est plus conservée :

*Je savais bien qu'en dehors des grosses planètes comme la Terre, Jupiter, Mars, Vénus, auxquelles on a donné / *donna des noms, il y en a des centaines d'autres qui sont quelquefois si petites qu'on a beaucoup de mal à les apercevoir au télescope.*

(Chapitre 4, n° 6)

*Cet astéroïde n'a été aperçu / *fut aperçu qu'une fois au télescope, en 1909, par un astronome turc.*

(Chapitre 4, n° 16)

*Si je vous ai raconté / *racontai ces détails sur l'astéroïde B 612 et si je vous ai confié / *confiai son numéro, c'est à cause des grandes personnes.*

(Chapitre 4, n° 23 et 24)

*La preuve que le petit prince a existé / *exista c'est qu'il était ravissant, qu'il riait, qu'il voulait un mouton.*

(Chapitre 4, n° 47)

*Il y a six ans déjà que mon ami s'en est allé / *s'en alla avec son mouton.*

(Chapitre 4, n° 75)

*Tout le monde n'a pas eu / *eut un ami.*

(Chapitre 4, n° 78)

*C'est donc pour ça encore que j'ai acheté / *achetai une boîte de couleurs et des crayons. C'est dur de se remettre au dessin, à mon âge, quand on n'a jamais fait / *fit d'autres tentatives que celle d'un boa fermé et celle d'un boa ouvert, à l'âge de six ans.*

(Chapitre 4, n° 81 et 83)

*J'ai dû / *dus vieillir.*

(Chapitre 4, n° 99)

L'alternance des univers, la variation dans les niveaux de narration ainsi que les effets de mise en relief ont rendu le récit plus vivant et captivant et font que le récit n'est pas un simple alignement de faits mais une mise en scène d'événements.

II. A propos de la compatibilité des déterminants grammaticaux du verbe avec les types de procès

Selon une idée courante, l'imparfait est un temps qui affecte le plus souvent des verbes exprimant un procès duratif, le passé composé et le passé simple des verbes exprimant un procès résultatif. L'observation du corpus nous a permis de nuancer ce point de vue.

D'une manière générale, il existe effectivement une corrélation sémantique entre les déterminants grammaticaux du verbe et les types de procès qu'expriment les verbes. L'imparfait, par sa valeur aspectuelle d'inaccompli, est compatible avec les procès qui expriment un état ou le déroulement d'une action. En revanche, l'aspect accompli du passé composé et l'aspect perfectif des formes du passé simple conviennent aux procès résultatifs. C'est le cas de la plupart des occurrences de l'imparfait, du passé composé et du passé simple dans ce corpus.

Toutefois, cette corrélation sémantique n'est que relative. L'observation du corpus nous a fourni des cas d'imparfait pour des procès résultatifs, de passé composé et de passé simple pour des procès duratifs. Ces combinatoires, moins habituelles, donnent aux procès des effets de sens propres aux déterminants. En voici quelques exemples :

1. L'imparfait pour les procès résultatifs

- L'imparfait exprimant l'itération :

Quand j'en rencontrais une qui me paraissait un peu lucide, je faisais l'expérience sur elle de mon dessin numéro 1 que j'ai toujours conservé.

(Chapitre 1, n° 42 et 44)

Mais toujours elle me répondait.

(Chapitre 1, n° 48)

La preuve que le petit prince a existé c'est qu'il était ravissant, qu'il ria, qu'il voulait un mouton.

(Chapitre 4, n° 49)

Mon ami ne donnait jamais d'explications.

(Chapitre 4, n° 95)

- L'imparfait narratif :

Il me fallut longtemps pour comprendre d'où il venait.

(Chapitre 3, n° 2)

J'ai de sérieuses raisons de croire que la planète d'où venait le petit prince est l'astéroïde B 612.

(Chapitre 4, n° 13)

La planète d'où il venait est l'astéroïde B 612.

(Chapitre 4, n° 57)

- L'imparfait exprimant le ralentissement du procès de l'action :

Il hochait la tête doucement tout en regardant mon avion.

(Chapitre 3, n° 32)

2. Le passé composé pour les procès duratifs

- Le passé composé exprimant l'accomplissement :

J'ai ainsi eu, au cours de ma vie, des tas de contacts avec des tas de gens sérieux. J'ai beaucoup vécu chez les grandes personnes.

(Chapitre 1, n° 38 et 39)

J'ai ainsi vécu seul, sans personne avec qui parler véritablement, jusqu'à une panne dans le désert du Sahara, il y a six ans.

(Chapitre 2, n° 1)

La preuve que le petit prince a existé c'est qu'il était ravissant, qu'il riait, qu'il voulait un mouton.

(Chapitre 4, n° 47)

3. Le passé simple pour les procès duratifs

- Le passé simple exprimant le perfectif :

Et comme je n'avais avec moi ni mécanicien, ni passagers, je me préparai à essayer de réussir, tout seul, une réparation difficile.

(Chapitre 2, n° 4)

Mais je me rappelai alors que j'avais surtout étudié la géographie, l'histoire, le calcul et la grammaire et je dis au petit bonhomme (avec un peu de mauvaise humeur) que je ne savais pas dessiner.

(Chapitre 2, n° 39)

Et je fus stupéfait d'entendre le petit bonhomme me répondre :

(Chapitre 2, n° 49)

Mais il fut refusé, comme les précédents :

(Chapitre 2, n° 67)

Mais je fus bien surpris de voir s'illuminer le visage de mon jeune juge :

(Chapitre 2, n° 77)

Et le petit prince eut un très joli écart de rire qui m'irrita beaucoup.

(Chapitre 3, n° 21)

Et il s'enfonça dans une rêverie qui dura longtemps.

(Chapitre 3, n° 35)

Et cette fois-ci tout le monde fut de son avis.

(Chapitre 4, n° 22)

Ces exemples démontrent le rôle important des déterminants grammaticaux dans l'expression de l'aspect en français.

III. L'expression des valeurs temporelles et aspectuelles du français en vietnamien

Nous essaierons ici de décrire, dans un premier temps et d'une manière générale, comment les valeurs de temporalité du français sont traduites en vietnamien, à travers les deux traductions, puis dans un second temps de constater et d'expliquer, dans la mesure du possible, certains cas d'irrégularité, ainsi que les écarts entre les deux traducteurs. Les éléments soulignés dans les deux langues sont les occurrences à observer (la forme verbale en français et le noyau prédicatif en vietnamien), les éléments en gras sont les marqueurs qui sont présents pour déterminer le prédicat de l'énoncé en vietnamien et qui sont à considérer.

1. Traduction du passé composé (<passé>, <accompli>)

Selon nos observations, un peu plus de la moitié des formes de passé composé sont marquées en vietnamien.

Les valeurs fondamentales de passé et d'accompli, d'une manière générale, sont rendues en vietnamien par des marqueurs lorsque l'énoncé est dépourvu de repère temporel, soit parce qu'il n'y a pas de circonstanciel de temps, soit parce que le contexte immédiat de l'énoncé

ne permet pas de l'inscrire dans une situation temporelle. Dans ces deux cas, le locuteur, éprouvant le besoin d'insister sur le fait qu'il s'agit d'événements passés et accomplis, se sert de marqueurs tels que *đã*, *có*, *đã từng*, *đã có*, etc.

Version originale	<i>J'ai ainsi vécu seul, sans personne avec qui parler véritablement, [...]</i> (Chapitre 2, n°1)
BÙI GIÁNG	Tôi <u>đã sống</u> cô đơn vậy đó, không ai để trò chuyện thật sự, [...]
VĨNH LẠC	Tôi <u>đã sống</u> cô đơn như vậy đó, chẳng có ai để chuyện trò thực sự, [...]

Version originale	<i>Et je puis devenir comme les grandes personnes qui ne s'intéressent plus qu'aux chiffres. C'est donc pour ça encore que j'ai acheté une boîte de couleurs et des crayons.</i> (Chapitre 4, n°81).
BÙI GIÁNG	Và chính tôi, tôi cũng có thể từ sớm sang chiều, trở thành giống như những người lớn chỉ biết lưu tâm tới những con số mà thôi. Chính cũng vì đó mà tôi <u>đã mua</u> một hộp màu và bút chì vậy.
VĨNH LẠC	Và có lẽ tôi sắp trở nên những người lớn, chỉ còn thích các chữ số. Lại chính cũng vì thế nữa mà tôi <u>đã mua</u> một hộp màu nước và bút chì màu.

Et quand bien même le contexte permettrait d'exprimer le passé, le locuteur peut toujours utiliser un marqueur pour insister sur l'aspect accompli du procès ; cela relève de sa propre intention :

Version originale	<i>C'est ainsi que j'ai abandonné, à l'âge de six ans, une magnifique carrière de peintre.</i> (Chapitre 1, n°26).
BÙI GIÁNG	Thế là thuở lên sáu, tôi <u>đã đành bỏ dở</u> một tiền đồ sự nghiệp họa sĩ huy hoàng.
VĨNH LẠC	Tôi <u>đã bỏ dở</u> như vậy đó, vào năm lên sáu, một sự nghiệp hội họa tuyệt vời.

Version originale	<i>J'ai dû vieillir.</i> (Chapitre 4, n° 99).
BÙI GIÁNG	<i>Có lẽ tôi là kẻ <u>đã phải về già</u></i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi <u>đã già rồi</u>.</i>

Si le cadre temporel est déjà instauré, soit par un circonstanciel, soit par le contexte de l'énoncé, le locuteur peut faire abstraction des marqueurs, surtout quand le locuteur se contente d'évoquer le fait, sans vouloir insister sur l'aspect accompli qui n'est pas nécessaire dans la situation d'énonciation :

Version originale	<i>Le premier soir je <u>me suis donc endormi</u> sur le sable à mille milles de toute terre habitée. [...] Alors vous imaginez ma surprise, au lever du jour, quand une drôle de petite voix m'<u>a réveillé</u>.</i> (Chapitre 2, n° 7 et 10).
BÙI GIÁNG	<i>Đêm đầu, tôi <u>đành phải nằm ngủ</u> trên cát ở ngàn ngàn dặm để cách biệt với mọi miền có người ta cư trú. [...] Thì hẳn bạn cũng hình dung ra con ngạc nhiên của tôi, lúc bình minh đến, chợt một giọng nói nhỏ lớ ngớ kỳ lạ bỗng <u>đánh thức</u> tôi dậy.</i>
VĨNH LẠC	<i>Đêm đầu tiên vậy là tôi <u>phải ngủ</u> trên cát ở cách xa nơi người ở hàng ngàn dặm. [...] Bạn chắc sẽ tưởng tượng ra nỗi kinh ngạc của tôi, vào lúc mờ sáng, khi một giọng nói nhỏ nhẹ ngộ nghĩnh <u>đánh thức</u> tôi dậy.</i>

Version originale	- <i>Je t'<u>ai donné</u> un petit mouton.</i> (Chapitre 2, n° 83)
BÙI GIÁNG	- <i>Tôi <u>cho</u> chú một con cừu thật bé tí đó mà.</i>
VĨNH LẠC	- <i>Tôi <u>vẽ</u> cho em một con cừu bé xíu ấy mà.</i>

Version originale	- <i>Comment ! tu <u>es tombé</u> du ciel ?</i> (Chapitre 3, n° 18).
BÙI GIÁNG	- <i>Sao ! Bác từ trên trời <u>rơi xuống</u> !</i>
VĨNH LẠC	- <i>Sao ? Ông từ trên trời <u>rơi xuống</u> ư ?</i>

A notre avis, le facteur essentiel pour que le locuteur utilise un marqueur afin de traduire en vietnamien les formes du passé composé, c'est son intention de mettre l'accent sur les valeurs temporelle et / ou aspectuelle. En revanche, en faisant abstraction du marqueur pour l'expression du passé et de l'accompli, le locuteur peut produire l'effet d'une transposition des faits passés vers le présent. Ainsi, il rendra les événements plus vivants, comme s'ils se déroulaient devant ses yeux. Ceci explique la plupart des écarts entre les deux traducteurs : là où l'un utilise un marqueur, l'autre peut s'en priver et vice versa :

Version originale	<i>J'ai dû donc choisir un autre métier et j'ai appris à piloter des avions. J'ai volé un peu partout dans le monde. Et la géographie, c'est exact, m'a beaucoup servi. (Chapitre 1, n°30, 31, 32 et 34).</i>
BÙI GIÁNG	<i>Tôi <u>đành phải chọn</u> một nghề khác, và tôi <u>đã học</u> lái máy bay. Tôi <u>đã bay</u> lăng quăng khắp chốn trên địa cầu. Và quả thật, môn địa dư <u>đã</u> có giúp ích tôi nhiều.</i>
VĨNH LẠC	<i>Vậy là tôi <u>phải chọn</u> nghề khác, và tôi <u>học</u> lái máy bay. Tôi <u>đã bay</u> khắp thế giới mỗi nơi một tí. Và môn địa lý, đúng như vậy, <u>đã giúp</u> tôi rất nhiều.</i>

Version originale	<i>Les grandes personnes m'ont <u>conseillé</u> de laisser de côté les dessins de serpents boas ouverts ou fermés, et de m'intéresser plutôt à la géographie, au calcul et à la grammaire. (Chapitre 1, n° 25).</i>
BÙI GIÁNG	<i>Những người lớn <u>đã khuyên</u> tôi nên gác lại một bên những thứ họa trăn, trăn mở bụng hoặc trăn khép bao tử, và hãy chuyên tâm vào bài học địa dư, sử ký, tính toán và văn phạm.</i>
VĨNH LẠC	<i>Những người lớn <u>khuyến</u> tôi nên gác sang một bên các bức vẽ trăn kín và trăn mở kia và nên chú tâm học địa lý, sử ký, tính toán và văn phạm.</i>

Version originale	<i>J'<u>ai sauté</u> sur mes pieds comme si j'avais été frappé par la foudre. J'<u>ai bien frotté</u> mes yeux. J'<u>ai bien regardé</u>. Et j'<u>ai vu</u> un petit bonhomme tout à fait extraordinaire [...]</i> (Chapitre 2, n°14 – 18).
BÙI GIÁNG	<i>Tôi <u>nhảy nhồm dầy</u> một cái trên hai chân như bị sấm sét đập vào lưng. Tôi <u>giụi tay</u> lên hai mắt. Tôi <u>mở to mắt</u> ra nhìn. Và tôi <u>thấy</u> một chú chàng tí hon rất mực kỳ lạ [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi <u>nhảy dựng</u> lên như là bị sét đánh. Tôi <u>dui mắt</u> thật kỹ. Tôi <u>đã nhìn</u> thật kỹ. Và tôi <u>thấy</u> một cậu bé khác thường [...]</i>

Version originale	<i>J'<u>ai</u> ainsi <u>eu</u>, au cours de ma vie, des tas de contacts avec des tas de gens sérieux. J'<u>ai</u> beaucoup <u>vécu</u> chez les grandes personnes. Je les <u>ai vues</u> de très près. Ça n'<u>a</u> pas trop <u>amélioré</u> mon opinion.</i> (Chapitre 1, n° 38-41).
BÙI GIÁNG	<i>Và như thế, trong đời tôi, tôi <u>đã từng tiếp xúc</u> hàng đồng bự, với hàng khối bự những nhân vật bánh bao. Tôi <u>đã từng sống</u> nhiều ngày nơi nhà những người tai to mặt lớn. Tôi <u>nhìn</u> họ ở sát nhãn quan mình. Và điều đó <u>chả có</u> <u>canh cải ý kiến</u> của tôi được chi mảy chút.</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi cũng <u>đã gặp</u> trong đời tôi cả đồng những con người nghiêm chỉnh. Tôi <u>đã sống</u> nhiều với những người lớn. Tôi <u>đã nhìn thấy</u> họ rất là gần. Nhưng cái đó <u>chẳng làm thay đổi</u> ý kiến của tôi bao nhiêu.</i>

Parmi les différences dans la traduction du passé composé entre les traducteurs, deux cas attirent notre attention :

Version originale	<i>J'ai alors réfléchi sur les aventures de la jungle [...]</i> (Chapitre 1, n° 10)
BÙI GIÁNG	<i>Từ đó tôi <u>đã suy ngẫm</u> rất nhiều về những trận lưu ly mạo hiểm của rừng sâu [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>Từ đó tôi <u>hay nghĩ</u> đến các cuộc phiêu lưu trong rừng rậm [...]</i>

Le fait que VĨNH LẠC utilise *hay nghĩ* « réfléchir souvent » pour traduire la forme *ai réfléchi* est pour nous une infidélité ou une pure interprétation du traducteur. En effet, *hay* « souvent » est un marqueur de l'inaccompli ou de l'itératif, valeurs que le passé composé lui-même ne comporte pas. BÙI GIÁNG ferait la même interprétation que celle de VĨNH LẠC. Bien que ce dernier emploie le coverbe *đã*, il complète le noyau prédicatif par l'adverbe *rất nhiều* « beaucoup ». Par ailleurs, nous pouvons remarquer que l'emploi des termes exprimant l'inaccompli (*hay, rất nhiều*) va dans le sens du procès duratif qu'exprime le verbe *réfléchir* en français, ce qui pourrait laisser penser que les traductions se font sur la base du syntagme prédicatif dans son ensemble.

La seconde irrégularité dans la traduction du passé composé réside dans le passage suivant :

Version originale	<i>Quand j'en rencontrais une qui me paraissait un peu lucide, je faisais l'expérience sur elle de mon dessin numéro 1 que j'<u>ai</u> toujours <u>conservé</u>.</i> (Chapitre 1, n°45)
BÙI GIÁNG	<i>Lúc nào tôi gặp một kẻ nào trong bọn họ, xem ra có vẻ sáng suốt một tí, thì tôi lại thử làm cuộc thí nghiệm về họ với bức họa số 1 của mình mà tôi <u>vẫn còn giữ luôn luôn</u>.</i>
VĨNH LẠC	<i>Mỗi lúc gặp một người có vẻ sáng sủa một tí, tôi lại thử ông ta bằng bức phác thảo số một mà tôi <u>luôn mang theo</u>.</i>

Les deux traducteurs traduisent la forme *ai conservé* + l'adverbe *toujours* par les marqueurs de l'inaccompli, *vẫn còn ... luôn luôn* « encore ... toujours » pour BÙI GIÁNG et *luôn* « toujours » pour VĨNH LẠC. Ceci peut être expliqué par la présence de *toujours* dans la version originale, qui fait que les deux traducteurs perçoivent le procès comme inaccompli.

2. Traduction du passé simple <passé> <perfectif>

Selon notre décompte, une majorité absolue des occurrences de passé simple ne sont pas marquées en vietnamien. D'une manière générale, les formes du passé simple ne sont donc pas traduites en vietnamien. En voici quelques exemples :

Version originale	<i>Je <u>refis</u> donc encore mon dessin :</i> (Chapitre 2, n° 66)
BÙI GIÁNG	<i>Vậy là tôi phải <u>vẽ</u> trở lại.</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi lại <u>vẽ</u> lần nữa.</i>

Version originale	<i>Mais il <u>fut refusé</u>, comme les précédents.</i> (Chapitre 1, n° 67)
BÙI GIÁNG	<i>Nhưng bức này cũng <u>bị từ khước</u>, như mấy bức trước :</i>
VĨNH LẠC	<i>Nhưng bức này cũng <u>bị từ chối</u> như các bức trước.</i>

Version originale	<i>Et le petit prince <u>eut</u> un très joli éclat de rire qui m'<u>irrita</u> beaucoup.</i> (Chapitre 3, occurrences n° 21 et 22)
BÙI GIÁNG	<i>Và hoàng tử bé <u>cười</u> rộ một cái thật tươi xinh, làm tôi phát cáu.</i>
VĨNH LẠC	<i>Và ông hoàng bé nhỏ <u>bật lên một trăn cười</u> khanh khách rất kháu nhưng làm tôi cáu lắm.</i>

L'absence de marqueurs pour traduire les valeurs du passé simple montre que la valeur temporelle du passé et la valeur aspectuelle du perfectif se déduisent du contexte dans la langue vietnamienne. D'une part, la valeur de passé est implicite, et ce grâce aux circonstanciels ou au contexte de la narration. D'autre part, sans marqueurs, les procès sont tout simplement évoqués sans que le locuteur précise leur commencement, leur déroulement ou leur achèvement, ce qui correspond logiquement à l'aspect perfectif que comporte le passé simple.

Nous notons cependant quelques exceptions, où les formes du passé simple sont traduites par des marqueurs (3 occurrences pour BÙI GIÁNG et 2 pour VĨNH LẠC) :

Version originale	<i>Et c'est ainsi que je <u>fis</u> la connaissance du petit prince.</i> (Chapitre 2, n° 86)
BÙI GIÁNG	<i>Và như vậy đó, tôi <u>đã</u> làm quen với hoàng tử bé.</i>
VĨNH LẠC	<i>Và như thế đấy, tôi <u>đã</u> làm quen với ông hoàng bé nhỏ.</i>

A notre avis, ce cas illustre encore une fois l'interprétation personnelle des traducteurs qui utilisent tous les deux le coverbe *đã* – marqueur de l'accompli. Nous remarquons que cette phrase est la dernière du chapitre 2 et qu'elle aurait pour but de clore le chapitre. Ainsi, l'interprétation possible est que la première prise de contact de l'auteur du conte avec le petit prince est faite, d'où la présence de *đã*.

Đã réapparaît encore deux fois dans la traduction des formes du passé simple chez BÙI GIÁNG, contrairement à ce qui se passe dans celle de VĨNH LẠC qui ne s'en sert pas :

Version originale	<i>Heureusement pour la réputation de l'astéroïde B 612 un dictateur turc <u>imposa</u> à son peuple, sous peine de mort, de s'habiller à l'Européenne. L'astronome <u>refit</u> sa démonstration en 1920, dans un habit très élégant. Et cette fois-ci tout le monde <u>fut de son avis</u>.</i> (Chapitre 4, n° 20, 21, 22)
BÙI GIÁNG	<i>May thay cho tấm tiếng của tiểu tinh cầu B 612, một nhà độc tài Thổ Nhĩ Kỳ <u>đã ban hành đạo luật</u> cho toàn dân phải ăn vận theo lối sành điệu Âu Châu, nếu bất tuân phải chịu tử hình. Nhà thiên văn học nọ đến năm 1920, <u>đã tái khai</u> cuộc chứng minh một trận nữa, lần này ông chính té ngã nấp trong một bộ y phục rất mực bảnh bao nhẵn nhụi. Và lần này mọi người thiên hạ cùng <u>tán đồng</u> nấc nở ý kiến của ông.</i>
VĨNH LẠC	<i>May mắn cho tiểu tinh cầu B 612, một nhà độc tài Thổ Nhĩ Kỳ <u>buộc</u> dân Thổ phi mặc âu phục, ai không tuân theo sẽ bị tội chết. Nhà thiên văn <u>trình bày lại</u> vấn đề năm 1920, trong bộ quần áo rất lịch sự. Và lần này, tất cả mọi người <u>đồng ý</u> với ông ta.</i>

Ces formes de passé simple se trouvent dans un chapitre où dominant les formes de passé composé pour des procès de premier-plan. Si le passé simple dans la version originale permet de situer des procès sur un plan différent que celui constitué par les procès au passé composé, ces emplois de *đã* dans la traduction de BÙI GIÁNG ont un effet similaire. Par ce marqueur, les procès concernant l'astéroïde B 612 dans ce passage se détachent du reste.

Par ailleurs, la présence de *đã* peut être justifiée par l'interprétation de ce traducteur qui perçoit les procès de ce passage comme accomplis.

Enfin, VĨNH LẠC, pour traduire une forme du passé simple, se sert du marqueur *lại* « de nouveau ». Nous pensons que le traducteur y voyait une passion acharnée du petit prince pour le dessin du mouton, de sorte qu'il a interprété le procès *se plonger* comme répétitif.

Version originale	<i>Il s'enfonça dans une rêverie qui dura longtemps. Puis sortant mon mouton de sa poche, il se plongeait dans la contemplation de son trésor.</i> (Chapitre 3, n° 36)
BÙI GIÁNG	<i>Và chú bé chìm vào trong một cơn mơ kéo dài dậm duộc. Rồi rút trong túi ra con cừu của tôi, chú triền miên ngắm nghía kho tàng của mình.</i>
VĨNH LẠC	<i>Rồi em đắm mình trong giấc mơ màng thật dài. Sau đó, móc túi lấy con cừu tôi vừa vẽ, em lại mê mải ngắm cái của báu đó.</i>

3. Traduction du présent <atemporel> ou <présent> <inaccompli>

Dans la plupart des cas, les formes de présent ne sont pas marquées en vietnamien. Ceci peut être expliqué par le fait que l'époque présente est souvent sous-entendue soit par le contexte d'énonciation, soit par le contenu d'une vérité générale.

Version originale	<i>Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatigant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications.</i> (Chapitre 1, n° 28 et 29)
BÙI GIÁNG	<i>Những người lớn chẳng bao giờ tự hiểu được cái gì cả, và trẻ bé nếu cứ phải giải thích đi giải thích lại, mãi mãi, hoài hoài, cho họ hiểu, quả thật là điều mệt nhọc vô cùng.</i>
VĨNH LẠC	<i>Những người lớn chẳng bao giờ tự họ hiểu được cái gì cả, và thật là mệt cho trẻ con lúc nào cũng phải giải thích cho họ.</i>

Version originale	<i>Quand le mystère est trop impressionnant, on n'ose pas désobéir.</i> (Chapitre 2, n° 35 et 36)
BÙI GIÁNG	<i>Khi sự huyền bí nó quá mức kích động thì người ta không dám bất tuân.</i>
VĨNH LẠC	<i>Khi mà sự bí ẩn quá lớn, người ta không dám không vâng lời.</i>

Version originale	- <i>D'où viens-tu, mon petit bonhomme ? Où est-ce « chez toi » ? Où veux-tu emporter mon mouton ?</i> (Chapitre 3, n° 40, 41 et 42)
BÙI GIÁNG	- <i>Này chú bé ơi, chú từ đâu tới ? Đâu là cái chốn « quê của chú » ? Chú định mang con cừu tôi đi đâu ?</i>
VĨNH LẠC	- <i>Cậu bé ơi, em từ đâu đến ? « Chỗ em » là đâu thế ? Em muốn mang con cừu của ta về đâu ?</i>

Version originale	<i>[...], il y en a des centaines d'autres qui sont quelquefois si petites qu'on a beaucoup de mal à les apercevoir au télescope. Quand un astronome découvre l'une d'elles, il lui donne pour nom un numéro. Il l'appelle par exemple : « l'astéroïde 3251. »</i> (Chapitre 4, n° 7-12)
BÙI GIÁNG	<i>[...] còn hàng trăm những tinh cầu khác, lắm khi nhỏ quá đến nỗi người ta khó hoc lắm mới nhìn thấy sơ bóng dáng qua ống kính viễn vọng. Khi một nhà thiên văn học khám phá ra một trong những tiểu tinh cầu đó, thì ông cho nó một con số gọi là tin canh thiếp làm ghi. Ông gọi nó chẵn hạn : « tiểu tinh cầu 3251 »</i>
VĨNH LẠC	<i>[...] có hàng trăm ngôi sao khác mà đôi khi bé đến nỗi người ta chỉ thấy trong kính viễn vọng một cách khó khăn [modulation en traduction]. Khi mà một nhà thiên văn khám phá ra một trong bọn chúng, nhà thiên văn ấy cho nó một con số. Ví dụ ông gọi nó là « tiểu hành tinh 3251 ».</i>

Nous notons que BÙI GIÁNG emploie les marqueurs *vẫn còn* « encore » et *đã* pour traduire deux occurrences de présent :

Version originale	<i>Mais mon dessin, bien sûr, <u>est beaucoup moins ravissant</u> que le modèle. Ce n'est pas <u>ma faute</u>.</i> (Chapitre 2, n° 21 et 22)
BÙI GIÁNG	<i>Nhưng cố nhiên, bức tranh của tôi, đẹp là thế đó, <u>vẫn còn thua xa</u> dáng dấp tuyệt vời của chú bé. Đó chẳng phải <u>lỗi tại tôi</u>.</i>
VĨNH LẠC	<i>Nhưng bức vẽ của tôi chắc <u>là kém đẹp</u> hơn người mẫu nhiều. Không phải <u>lỗi tại tôi</u>.</i>

Version originale	- <i>Non ! Celui-là <u>est déjà très malade</u>.</i> (Chapitre 2, n° 58)
BÙI GIÁNG	- <i>Không ! Con này coi <u>đã ốm yếu quá</u>.</i>
VĨNH LẠC	- <i>Không ! Con này <u>ốm quá</u>.</i>

A notre avis, l'emploi de *vẫn còn* « encore » relève en fait d'une interprétation du traducteur de l'énoncé original. Ce marqueur souligne l'infidélité entre le dessin de l'auteur et le modèle. Si on devait retraduire l'énoncé vietnamien en français, cela donnerait « Mais bien sûr mon dessin, aussi beau soit-il, est encore beaucoup moins ravissant que l'allure extraordinaire du modèle. »

L'emploi de *đã ốm yếu* pour *est malade* n'est pas une traduction de la forme de présent. *Đã* est en réalité la traduction de l'adverbe *déjà* dans l'énoncé original.

VĨNH LẠC, quant à lui, utilise le coverbe *còn* « encore » dans la traduction de *s'intéressent*. Il faudrait considérer ce marqueur dans son ensemble *chỉ còn* « encore seulement » qui traduit parfaitement la négation restrictive du français « ne ... plus que » :

Version originale	<i>Et je <u>puis devenir</u> comme les grandes personnes qui ne <u>s'intéressent plus</u> qu'aux chiffres.</i> (Chapitre 4, n° 79 et 80)
BÙI GIÁNG	<i>Và chính tôi, tôi cũng <u>có thể</u> từ sớm sang chiều, <u>trở thành</u> giống như những người lớn chỉ <u>biết lưu tâm ý</u> tới những con số mà thôi.</i>
VĨNH LẠC	<i>Và có lẽ tôi <u>sắp</u> trở nên những người lớn, chỉ <u>còn thích</u> các chữ số.</i>

VĨNH LẠC traduit aussi la forme verbale *puis devenir* (valeur modale de possibilité) en *sắp trở thành* (*sắp* exprimant le futur proche et comportant donc la valeur temporelle de futur). Nous considérons que cette traduction est singulière et qu'elle relève de l'interprétation personnelle du traducteur qui perçoit le procès *devenir* comme futur.

Par ailleurs, le marqueur *sẽ* peut être employé pour le présent. Cependant, utilisés dans les énoncés hypothétiques, ces coverbes comportent aussi une valeur modale. Cette question sera traitée dans la suite de cette analyse.

4. Traduction de l'imparfait <passé> <inaccompli>

L'imparfait a pour valeur le passé et l'inaccompli. Compte tenu de ces valeurs, les verbes qui en sont affectés assument le rôle d'arrière-plan et servent à décrire le cadre des événements. Cependant, selon notre observation, plus de trois quarts des formes d'imparfait ne sont pas marquées en vietnamien. C'est donc au circonstanciel de temps et au contexte d'énonciation d'instaurer le cadre du passé et la valeur inaccomplie est donnée par le type de procès :

Version originale	<i>Et j'<u>étais fier</u> de lui apprendre que je <u>volais</u>.</i> (Chapitre 3, n° 15 et 16)
BÙI GIÁNG	<i>Và tôi rất <u>hãnh diện</u> lúc cho chú bé biết rằng tôi <u>là phi công bay</u>.</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi <u>tự hào</u> nói cho em biết là tôi <u>bay</u>.</i>

Version originale	« <i>La preuve que le petit prince a existé c'est qu'il <u>était</u> ravissant, qu'il <u>ria</u>it, et qu'il <u>voulait</u> un mouton. [...] » (Chapitre 4, n° 48, 49 et 50)</i>
BÙI GIÁNG	« <i>Bằng chứng hoàng tử quả có thật ở trong đời, ấy là chú rất <u>quyến rũ dễ yêu</u>, chú <u>cười</u>, chú <u>muốn</u> một con cừu. [...] »</i>
VĨNH LẠC	« <i>Ông hoàng bé nhỏ là có thật chứ, chứng cứ là cậu ta rất <u>đẹp</u>, cậu ta <u>cười</u> và cậu ta <u>thích có</u> một con cừu. [...] »</i>

Toutefois, nous notons les cas suivants où les verbes à l'imparfait sont traduits au moyen de quelques marqueurs. D'abord, pour mettre l'accent sur l'aspect inaccompli du procès, le locuteur peut employer *đang* ou *đương*¹⁸² :

Version originale	<i>Ça représentait un serpent boa qui <u>avalait</u> un fauve.</i> (Chapitre 1, n° 5)
BÙI GIÁNG	<i>Bức tranh đó họa một con trăn <u>đương nuốt</u> con mãnh thú.</i>
VĨNH LẠC	<i>Nó vẽ một con trăn <u>đang nuốt</u> một con thú.</i>

Version originale	<i>Et j'ai vu un petit bonhomme tout à fait extraordinaire qui me <u>considérait</u> gravement.</i> (Chapitre 2, n° 19)
BÙI GIÁNG	<i>Và tôi thấy một chú chàng tí hon rất mực kỳ lạ <u>đương</u> chăm chăm trằm trọng <u>nhìn</u> tôi.</i>
VĨNH LẠC	<i>Và tôi thấy một cậu bé thật khác thường <u>đang nhìn</u> tôi với vẻ nghiêm trọng.</i>

Le locuteur peut aussi souligner l'aspect inaccompli et l'époque passée en utilisant le marqueur *vốn* « avant » « à l'origine » :

¹⁸² Les deux marqueurs *đang* et *đương* sont deux variantes d'une même unité.

Version originale	<i>Le petit prince, qui me <u>posait</u> beaucoup de questions, ne <u>semblait</u> jamais entendre les miennes.</i> (Chapitre 3, n° 3 et 4)
BÙI GIÁNG	<i>Hoàng tử tí hon, <u>vốn</u> <u>chất vấn</u> tôi rất nhiều, lại chẳng bao giờ <u>có vẻ</u> nghe những câu tôi hỏi.</i>
VĨNH LẠC	<i>Ông hoàng bé nhỏ, <u>vốn</u> rất hay <u>đặt câu hỏi</u> cho tôi, lại <u>đường như</u> không bao giờ chú ý nghe tôi hỏi.</i>

Dans ces exemples, les deux traducteurs s'accordent pour exprimer la valeur temporelle de passé et la valeur aspectuelle d'inaccompli au moyen du marqueur *vốn* « à l'origine ». Mais ce n'est pas toujours le cas, car il est possible de mettre ou non l'accent sur le procès inaccompli du passé, comme le montre l'exemple ci-dessous :

Version originale	<i>Et la grande personne <u>était</u> bien <u>contente</u> de connaître un homme aussi raisonnable.</i> (Chapitre 1, n° 53)
BÙI GIÁNG	<i>Và người lớn <u>đã</u> rất hài lòng được quen biết một con người sao mà lịch thiệp thấu lễ thị phi đến thế.</i>
VĨNH LẠC	<i>Và con người lớn kia <u>cảm thấy</u> hài lòng vô cùng khi được quen một con người biết điều đến như vậy.</i>

Ici, BÙI GIÁNG souligne la valeur temporelle de passé en employant *đã* devant le prédicat, alors que dans l'exemple suivant VĨNH LẠC choisit de mettre l'accent sur l'aspect inaccompli par le marqueur *vẫn* « toujours » :

Version originale	<i>Je <u>savais</u> bien qu'en dehors des grosses planètes [...], il y en a des centaines d'autres [...].</i> (Chapitre 4, n° 5)
BÙI GIÁNG	<i>Tôi <u>biết rõ</u> là ngoài những tinh cầu to bự [...], còn hàng trăm những tinh cầu khác [...].</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi <u>vẫn biết</u> ngoài những hành tinh lớn [...], có hàng trăm ngôi sao khác [...]</i>

Il arrive qu'un auteur mette l'accent sur la valeur temporelle de passé et que l'autre privilégie l'inaccompli :

Version originale	<i>J'<u>étais</u> bien plus <u>isolé</u> qu'un naufragé sur un radeau au milieu de l'Océan.</i> (Chapitre 2, n° 8)
BÙI GIÁNG	<i>Tôi <u>đã</u> chịu biêt lập còn hơn một kẻ đắm tàu, bó gối ngồi trên chiếc bè giữa sóng gió đại dương.</i>
VĨNH LẠC	<i>Lúc đó tôi <u>còn</u> cô <u>độc</u> hơn cả một kẻ đắm tàu trên chiếc bè lênh đênh giữa biển.</i>

Le contexte fait comprendre qu'il s'agit d'un fait passé et le type de procès renseigne sur la valeur inaccomplie. Cependant, avec le coverbe *đã*, l'énoncé de BÙI GIÁNG voit sa valeur de passé soulignée, tandis que VĨNH LẠC insiste sur l'inaccompli par le coverbe *còn* « encore » qui traduit en plus l'idée d'intensité dans *bien plus ... que*.

Nous notons également que la valeur itérative de l'imparfait peut être également soulignée par *lại* « de nouveau » :

Version originale	<i>Quand j'en <u>rencontrais</u> une qui me <u>paraissait</u> un peu lucide, je <u>faisais</u> l'expérience sur elle de mon dessin numéro 1 [...]</i> (Chapite 1, n° 42, 43 et 44)
BÙI GIÁNG	<i>Lúc nào tôi <u>gặp</u> một kẻ nào trong bọn họ <u>xem ra có vẻ sáng suốt</u> một tí, thì tôi <u>lại thử</u> làm cuộc thí nghiệm về họ với bức họa số 1 của mình [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>Mỗi lúc <u>gặp</u> một người lớn <u>có vẻ sáng sủa</u> một tí, tôi <u>lại thử</u> ông ta bằng bức phát thảo số một [...]</i>

L'imparfait peut être aussi rendu par le marqueur *luôn luôn* « toujours », surtout quand celui-ci traduit parfaitement l'adverbe *toujours*, bien présent dans la version originale. Pour ce cas, les deux traducteurs sont unanimes dans leur traduction :

Version originale	<i>Je <u>voulais</u> savoir si elle <u>était</u> vraiment <u>compréhensive</u>. Mais toujours elle me <u>répondait</u> : [...]</i> (Chapitre 1, n° 46, 47 et 48)
BÙI GIÁNG	<i>Tôi <u>muốn</u> rõ xem họ có thật <u>quả là sáng ý</u> hay không. Hay vẫn tôi dạ như lễ hằng. Nhưng <u>luôn luôn</u> họ <u>bảo</u> tôi : [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>[non traduit] Nhưng <u>luôn luôn</u> ông ta <u>trả lời</u> : [...]</i>

Nous notons enfin une interprétation plutôt inhabituelle, faite par BÙI GIÁNG qui emploie *đã từng phen* et *đã từng có* (exprimant l'accompli) pour rendre la valeur de l'imparfait :

Version originale	<i>« Il était une fois un petit prince qui <u>habitait</u> une planète à pleine plus grande que lui, et qui <u>avait besoin</u> d'un ami... »</i> (Chapitre 4, n° 68 et 69)
BÙI GIÁNG	<i>« Thuở xưa kia <u>từng đã</u> một lần hoàng tử bé con, bé nhỏ, <u>đã từng phen lưu trú</u> tại một tinh cầu chơi với bé bông, bé tí, có lớn hơn tí chút hoàng tử mà thôi, và hoàng tử <u>đã từng có</u> tha thiết mong <u>chờ</u> một người bạn thiết... »</i>
VĨNH LẠC	<i>« Xưa có một lần, một hoàng tử bé nhỏ <u>ở trên</u> một tinh cầu chỉ lớn hơn cậu ấy có một tí, cậu ấy <u>thấy cần có</u> một người bạn thân... »</i>

Nous pensons que ces emplois, bien qu'ils ne nuisent pas à la compréhension générale de l'énoncé, ne lui conservent pas son aspect original. Si l'auteur du *Petit Prince* emploie l'imparfait dans ce passage, c'est parce qu'il voulait situer les procès dans un passé inaccompli et que ces procès servent de cadre pour les événements qui surviendront plus tard. En revanche, par l'emploi des marqueurs d'accompli, non seulement BÙI GIÁNG insiste sur la valeur du passé et considère les procès comme achevés mais il met ces derniers au premier plan.

5. Traduction du futur simple <futur> <inaccompli>

Nous n'avons pas rencontré beaucoup d'occurrences de futur simple dans notre corpus. Cependant, lorsqu'il est employé, il est la plupart du temps marqué, notamment par *sẽ*. Le marqueur *sẽ* assume son rôle de déterminant de futur si l'énoncé ne dispose pas d'autres informations relatives à l'époque future :

Version originale	<i>J'essaierai bien sûr, de faire des portraits le plus ressemblants possible.</i> (Chapitre 4, n° 84)
BÙI GIÁNG	<i>Tất nhiên, tôi sẽ gắng thử họa những chân dung giống được chừng nào hay chừng đó.</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi sẽ cố thử, hẳn thế, làm những bức chân dung càng giống càng hay.</i>

Version originale	<i>(je ne dessinerai pas mon avion, c'est un dessin trop compliqué pour moi).</i> (Chapitre 3, n° 7)
BÙI GIÁNG	<i>(tôi sẽ không vẽ phi cơ tôi, đó là bức tranh quá phiền phức đối với tôi).</i>
VĨNH LẠC	<i>(tôi sẽ không vẽ chiếc máy bay đâu, bức vẽ đó quá phức tạp đối với tôi).</i>

Sẽ peut être présent devant le prédicat de la proposition principale dans un système de condition avec *nếu* « si ». Il exprime donc la valeur de futur pour le procès qui résulte d'une condition. A notre avis, le marqueur dans ce système de condition, comporte non seulement une valeur temporelle de futur mais aussi une valeur modale qu'il partage avec l'élément

nếu « si ». C'est sur cette dernière valeur que nous allons revenir dans l'autre volet de l'analyse.

Version originale	- <i>Mais si tu ne l'attaches pas, il <u>ira</u> n'importe où, et il <u>se perdra</u>...</i> (Chapitre 3, n° 51 et 52)
BÙI GIÁNG	- <i>Nhưng nếu chú không cột nó lại, nó <u>sẽ chạy quàng</u>, nó <u>sẽ lạc lối đi</u>...</i>
VĨNH LẠC	- <i>Nhưng không buộc nó lại, nó <u>sẽ đi lung tung</u>, nó <u>sẽ đi lạc</u>...</i>

Version originale	- <i>Et si tu es gentil, je te <u>donnerai</u> aussi une corde pour l'attacher pendant le jour.</i> (Chapitre 3, n° 48)
BÙI GIÁNG	- <i>Và nếu là chú ngoan, thì tôi <u>sẽ cho thêm</u> chú một sợi giây nữa để cột con cừu lại ban ngày.</i>
VĨNH LẠC	- <i>Và nếu em ngoan, ta <u>sẽ còn cho</u> em một sợi dây để buộc nó lại ban ngày.</i>

Pour ce dernier exemple, dans la version de VĨNH LẠC, nous remarquons, à côté de *sẽ*, un deuxième marqueur – *còn* « encore » - qui, à notre avis, est la traduction de l'adverbe *aussi* dans la version originale.

Par principe d'économie, s'il existe deux procès qui résultent d'une condition, seul le prédicat exprimant le premier procès sera déterminé par *sẽ*, le second peut s'en priver.

Version originale	<i>Ainsi, si vous leur dites [...], elles <u>hausseront les épaules</u> et vous <u>traiteront d'enfant</u> !</i> (Chapitre 4, n° 54 et 55)
BÙI GIÁNG	<i>Vậy đó, nếu anh bảo [...], thì những người lớn <u>sẽ nhún vai</u> và <u>coi anh là con nít</u> !</i>
VĨNH LẠC	<i>Như vậy đó, nếu các bạn bảo họ [...], họ <u>sẽ nhún vai</u> và <u>cho bạn là trẻ con</u> !</i>

Mais *sẽ* peut aussi disparaître au profit d'autres moyens lexicaux pour exprimer le résultat de la condition. Dans l'exemple ci-dessous, BÙI GIÁNG utilise *sẽ* alors que VĨNH LẠC ne s'en sert pas. Dans la traduction de ce dernier, *thế là* « alors » signale le résultat de la condition.

Version originale	<i>Mais si vous leur dites [...] alors elles <u>seront convaincues</u>, et elles vous <u>laisseront</u> tranquille avec leurs questions.</i> (Chapitre 4, n° 59 et 60)
BÙI GIÁNG	<i>Nhưng nếu anh bảo [...] thì khi đó họ <u>sẽ tâm đầu ý hiệp</u> với anh ngay [...], và <u>đề yên</u> cho anh tức mục an lành với bao câu hỏi họ lảng xãng ngay.</i>
VĨNH LẠC	<i>Nhưng nếu bạn hỏi họ [...], thế là họ <u>nghe ra</u> ngay, và <u>thôi không phá quấy</u> bạn với các câu hỏi của họ nữa.</i>

Par ailleurs, nous constatons une certaine liberté de la part des traducteurs dans l'interprétation de la valeur du futur simple. Par conséquent, en fonction de ces interprétations variables selon le contexte, les formes du futur simple peuvent être traduites par des marqueurs différents :

BÙI GIÁNG emploie *vẫn* « encore » dans sa traduction, en faisant référence à la petitesse de « chez le petit prince » et de la taille du mouton, bien que ce marqueur n'exprime pas la valeur future :

Version originale	- <i>Ça <u>suffira</u> sûrement.</i> (Chapitre 2, n° 82)
BÙI GIÁNG	- <i><u>Vẫn</u> đủ được lắm, chắc chắn vậy.</i>
VĨNH LẠC	- <i>Chắc là <u>đủ</u>.</i>

Dans l'exemple suivant, les deux traducteurs utilisent *còn* « encore » devant le noyau prédicatif traduisant le procès *se tromper*, parce que, pour eux, l'action *se tromper* est répétée : l'auteur du récit se trompe sur la taille du petit prince et il se trompera « encore » sur d'autres détails importants.

Version originale	<i>Je <u>me tromperai</u> enfin sur certains détails plus importants. Mais ça, il <u>faudra</u> me le <u>pardonner</u>.</i> (Chapitre 4, n° 93 et 94)
BÙI GIÁNG	<i>Rồi nữa, tôi cũng <u>sẽ còn làm lần</u> về đôi chi tiết quan trọng hơn. Nhưng cái đó, chỉ xin người <u>hãy phải</u> nên tha thứ.</i>
VĨNH LẠC	<i>Cuối cùng tôi <u>còn nhâm</u> ở những nét quan trọng hơn nữa. Nhưng này, các bạn <u>phải tha lỗi</u> cho tôi</i>

L'interprétation du futur peut enfin s'orienter vers une valeur modale. Ce point sera traité dans la partie suivante.

IV. Expression des valeurs modales du français en vietnamien

1. Traduction de l'impératif <optativité>

L'impératif véhicule la valeur modale d'optativité (demande, souhait, interdiction, etc.). Selon nos observations, cette valeur se traduit fréquemment en vietnamien par des marqueurs de modalité, tels que *hãy, xin* pour l'impératif affirmatif et *đừng* pour l'impératif négatif. En voici quelques exemples tirés du corpus :

Version originale	- <i>S'il vous plaît... <u>dessine-moi un mouton</u> !</i> (Chapitre 2, n° 12)
BÙI GIÁNG	- <i>Nếu vui lòng... <u>hãy vẽ</u> cho tôi một con cừu !</i>
VĨNH LẠC	- <i>Nếu ông vui lòng... <u>xin vẽ</u> hộ tôi một con cừu !</i>

Version originale	- <i>S'il vous plaît... <u>dessine-moi un mouton</u>...</i> (Chapitre 2, n° 34)
BÙI GIÁNG	- <i>Nếu vui lòng... <u>xin vẽ</u> cho tôi một con cừu...</i>
VĨNH LẠC	- <i>Nếu ông vui lòng... <u>xin vẽ</u> hộ tôi một con cừu...</i>

Version originale	<i>N'oubliez pas que je me trouvais à mille milles de toute région habitée.</i> (Chapitre 2, n° 26)
BÙI GIÁNG	<u>Đừng quên</u> rằng, lúc đó tôi hiện đang ở cách xa những miền cư trú của con người, xa đến ngàn ngàn dặm đất.
VĨNH LẠC	<u>Xin nhớ</u> là lúc ấy tôi đang ở cách mọi chỗ có người hàng ngàn dặm.

Mais l'impératif français peut n'être marqué en vietnamien par aucun élément lexical. Le contexte de communication ainsi que l'intonation à l'oral jouent alors un rôle déterminant pour l'expression de l'optativité, comme le montre la traduction de BÙI GIÁNG :

Version originale	- <i><u>Dessine-moi un mouton...</u></i> (Chapitre 2, n° 13)
BÙI GIÁNG	- <i><u>Vẽ cho tôi một con cừu...</u></i>
VĨNH LẠC	- <u>Xin vẽ</u> hộ tôi một con cừu...

2. Traduction du subjonctif <non actualisé>

Le subjonctif du français exprime une pure conception du procès. Sa valeur modale fondamentale est donc celle de la non actualisation. Et cette valeur modale sera ensuite spécifiée en fonction du procès exprimé par le verbe de la proposition principale. En vietnamien, le subjonctif n'est pas exprimé. Les exemples ci-dessous en sont des preuves :

Version originale	<i>Aussi <u>absurde</u> que cela me <u>semblât</u> à mille milles de tous les endroits habités et en danger de mort, je sortis de ma poche une feuille de papier et un stylographe.</i> (Chapitre 2, n° 37)
BÙI GIÁNG	<i>Dẫu sự vụ kia xảy ra <u>có vẻ phi lý</u> bao nhiêu đi nữa ở cách xa ngàn dặm mọi chốn cư trú của con người và đứng trước hiểm họa thập tử nhất sinh, tôi vẫn rút trong túi ra một tờ giấy và một cây bút máy.</i>
VĨNH LẠC	<i>Dù điều này thật là <u>vô lý</u> khi tôi đang ở cách xa nơi người ở cả ngàn dặm và đang bị nguy đến tính mạng, tôi rút trong túi ra một cây bút và một mảnh giấy.</i>

Version originale	- <i>Mais où veux-tu qu'il <u>aille</u> !</i> (Chapitre 3, n° 55)
BÙI GIÁNG	- <i>Nhưng bác sợ nó <u>chạy lạc</u> đi đâu mới được chó !</i>
VĨNH LẠC	- <i>Nó <u>đi</u> đặng nào được chứ !</i>

Version originale	<i>Car je n'aime pas qu'on <u>lise</u> mon livre à la légère.</i> (Chapitre 4, n° 73)
BÙI GIÁNG	<i>Bởi vì tôi không muốn người ta <u>đọc</u> cuốn sách tôi theo lối phiêu hốt lai rai.</i>
VĨNH LẠC	<i>Bởi vì tôi không muốn người ta <u>đọc</u> cuốn sách của tôi một cách hời hợt.</i>

Nous avons trouvé une seule occurrence du subjonctif qui est traduite en vietnamien par le coverbe *phải* « devoir » par les deux traducteurs.

Version originale	<i>Je désire que l'on <u>prenne</u> mes malheurs au sérieux.</i> (Chapitre 3, n° 24)
BÙI GIÁNG	<i>Tôi muốn rằng thiên hạ <u>phải</u> coi trọng những hoạn nạn của tôi.</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi muốn ai cũng <u>phải</u> đánh giá một cách nghiêm túc mọi tai nạn của tôi.</i>

La présence de ce coverbe met l'accent sur l'idée de souhait, alors que son absence ne nuit pas à la compréhension de l'énoncé :

Tôi muốn rằng thiên hạ coi trọng những hoạn nạn của tôi.

Tôi muốn ai cũng đánh giá một cách nghiêm túc mọi tai nạn của tôi.

3. Traduction du conditionnel <éventualité>

En français, le mode conditionnel a pour valeur fondamentale l'éventualité, qui se spécifie en hypothèse ou en possibilité selon les contextes où se trouvent les formes verbales. Ces valeurs modales sont traduites de façon variée en vietnamien, selon l'interprétation du traducteur.

Dans l'exemple qui suit, le conditionnel est interprété comme exprimant la possibilité par BÙI GIÁNG qui la note au moyen du coverbe *có thể* « pouvoir », alors que VĨNH LẠC y voit la modalité d'optativité qu'il marque avec le coverbe *phải* « devoir ».

Version originale	« <i>Pourquoi un chapeau <u>ferait-il</u> peur ?</i> » (Chapitre 1, n° 17)
BÙI GIÁNG	<i>Làm sao một cái mũ lại <u>có thể</u> xui người ta kinh khiếp ?</i>
VĨNH LẠC	<i>Sao lại <u>phải</u> sợ một cái mũ chứ ?</i>

D'autres exemples qui relèvent du conditionnel passé montrent cette liberté dans l'interprétation des valeurs modales et donc dans l'emploi ou non des marqueurs modaux.

Version originale	<i>J'<u>aurais aimé</u> commencer cette histoire à la façon des contes de fées.</i> <i>J'<u>aurais aimé</u> dire : [...]</i> (Chapitre 4, n° 66 et 67)
BÙI GIÁNG	<i>Tôi <u>còn muốn</u> khởi đầu câu chuyện này theo điệu mở đầu chuyện tiên thần tiên nữ nữa là khác. Tôi <u>còn ắt</u> muốn nói : [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi <u>đã rất thích</u> bắt đầu kể câu chuyện này như kiểu kể một câu chuyện thần tiên. Tôi <u>đã rất thích</u> nói thế này : [...]</i>

Pour ces deux occurrences de *aurais aimé*, si VĨNH LẠC décide d'omettre la valeur modale, il traduit les valeurs temporelle et aspectuelle du conditionnel passé par l'emploi de *đã*. Dans la traduction de BÙI GIÁNG, le prédicat est sans marqueur modal alors que le second est marqué par *ắt* « certainement » « absolument », tout comme *aurait eu l'air* dans l'exemple ci-dessous :

Version originale	<i>Pour ceux qui comprennent la vie, ça <u>aurait eu l'air</u> beaucoup plus vrai.</i> (Chapitre 4, n° 71)
BÙI GIÁNG	<i>Đối với những ai am hiểu cõi đời tồn sinh mát mẻ, thì đó thật quá <u>ắt</u> có vẻ <u>xác thực chân chính</u> hơn nhiều.</i>
VĨNH LẠC	<i>Đối với những ai hiểu đời, kể như vậy <u>có vẻ thật</u> hơn nhiều.</i>

Force est de constater que le transfert des valeurs modales du français en vietnamien est quasiment tributaire de la perception et de l'interprétation du locuteur, ce qui explique l'emploi ou non des marqueurs.

4. Traduction de l'indicatif <Ø>

Les observations qui précèdent montrent que les procès en français ne sont pas rendus avec les mêmes valeurs modales en vietnamien. De plus, il n'est pas rare que les traducteurs se permettent d'exprimer des valeurs modales qui ne sont pas présentes dans le procès en français. C'est le cas où le traducteur traduit le procès à l'indicatif par un marqueur exprimant une certaine modalité.

En effet, d'une manière générale, l'indicatif est considéré comme modalement neutre, bien que l'objectivité totale de l'énoncé n'existe pas. Le fait de lui attribuer une certaine valeur modale relève de l'interprétation de la part du traducteur. Nous pouvons même considérer ces cas comme des créations de valeur modale.

Comme il s'agit du domaine de l'interprétation personnelle, l'expression peut être différente selon les traducteurs. Il arrive que les deux traducteurs ne partagent pas le même avis sur la valeur modale qu'ils imposent à un procès à l'indicatif. Par conséquent, il est possible qu'ils utilisent des marqueurs différents, en fonction de ce qu'ils ressentent. En voici quelques exemples :

VĨNH LẠC voit dans le présent de l'indicatif *imaginez* une invitation ou une suggestion. Il utilise donc le marqueur d'optativité *hãy*, qui exprime l'impératif affirmatif. Il s'agirait donc ici d'une interprétation erronée.

Version originale	<i>Vous <u>imaginez</u> combien j'avais pu être intrigué par cette demi-confiance sur « les autres planètes ».</i> (Chapitre 3, n° 37)
BÙI GIÁNG	<i>Bạn cũng <u>hình dung</u> được là tôi đã xiết bao kích động hiếu kỳ bởi chút thổ lộ nửa vời về « những tinh cầu khác » nọ.</i>
VĨNH LẠC	<i>Các bạn <u>hãy tưởng tượng</u> tôi bị kích động như thế nào bởi lời thổ lộ nửa vời về « các hành tinh khác » ấy.</i>

L'exemple suivant montre que le passé composé d'un verbe en français est rendu par un marqueur exprimant la modalité optative :

Version originale	<i>J'<u>ai</u> alors <u>dessiné</u> l'intérieur du serpent boa, [...]</i> (Chapitre 1, n° 21)
BÙI GIÁNG	<i>Tôi bèn <u>vẽ</u> phía trong của cái bụng con trăn, [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>Thế là tôi <u>phải</u> <u>vẽ</u> phía trong của con trăn, [...]</i>

L'emploi de *phải* « devoir » par VĨNH LẠC dans cette traduction s'éloigne de la valeur modale zéro de l'énoncé original, car un lecteur vietnamien comprendrait « j'ai dû alors dessiner l'intérieur du serpent boa ». Cette infidélité relève aussi d'une interprétation inappropriée du traducteur.

BÙI GIÁNG confère la même valeur d'optativité à un autre verbe au passé composé. Il emploie le marqueur *đành* « être obligé » devant le prédicat traduisant *ai abandonné* :

Version originale	<i>C'est ainsi que j'<u>ai abandonné</u>, à l'âge de six ans, une magnifique carrière de peintre.</i> (Chapitre 1, n° 26)
BÙI GIÁNG	<i>Thế là thuở lên sáu, tôi đã <u>đành</u> bỏ dở một tiền đồ sự nghiệp họa sĩ huy hoàng.</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi đã bỏ dở như vậy đó, vào năm lên sáu, một sự nghiệp hội họa tuyệt vời.</i>

Le procès en vietnamien signifie donc en français *ai été obligé d'abandonner*, ce qui ne correspond pas exactement au propos de Saint Exupéry.

Il arrive également que les deux traducteurs attribuent une valeur modale à un procès au passé composé. Interprétant le procès *s'endormir* comme une contrainte ou une obligation, BÙI GIÁNG se sert du marqueur *đành* « être obligé » et VĨNH LẠC du marqueur *phải* « devoir » :

Version originale	<i>Le premier soir je <u>me suis donc endormi</u> sur le sable à mille milles de toute terre habitée.</i> (Chapitre 2, n° 7)
BÙI GIÁNG	<i>Đêm đầu, tôi đành phải nằm ngủ trên cát ở ngàn ngàn dặm để cách biệt với mọi miền có người ta cư trú.</i>
VĨNH LẠC	<i>Đêm đầu tiên vậy là tôi phải ngủ trên cát ở cách xa nơi người ở hàng ngàn dặm.</i>

Cette pratique sur le passé composé n'est pas un cas à part car les formes du passé simple peuvent aussi se traduire avec une valeur modale d'optativité. BÙI GIÁNG l'a fait à deux reprises :

Version originale	<i>Comme je n'avais dessiné un mouton je <u>refis</u>, pour lui, l'un des deux seuls dessins dont j'étais capable.</i> (Chapitre 2, n° 47)
BÙI GIÁNG	<i>Vì tôi vốn từ xưa chẳng bao giờ có vẽ một con cừu, nên tôi đành vẽ lại cho chú một trong hai cái loại tranh trong vòng khả năng của tôi.</i>
VĨNH LẠC	<i>Bởi vì tôi chưa bao giờ vẽ một con cừu cả nên tôi <u>vẽ lại</u> cho em một trong hai bức tranh mà tôi có thể vẽ.</i>

Version originale	<i>Je refis donc encore mon dessin.</i> (Chapitre 2, n° 66)
BÙI GIÁNG	<i>Vậy là tôi phải vẽ trở lại.</i>
VĨNH LẠC	<i>Tôi <u>lại</u> vẽ lần nữa.</i>

Nous notons également l'expression de l'éventualité avec des prédicats au présent ou au futur simple, comme chez VĨNH LẠC :

Version originale	<i>Alors vous <u>imaginez</u> ma surprise, au lever du jour, [...]</i> (Chapitre 2, n° 9)
BÙI GIÁNG	<i>Thì hẳn bạn cũng <u>hình dung ra</u> cơn ngạc nhiên của tôi, lúc bình minh đến, [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>Bạn chắc sẽ <u>tưởng tượng ra</u> nỗi kinh ngạc của tôi, vào lúc mờ sáng, [...]</i>

Version originale	- [...] <i>c'est que, la nuit, ça lui <u>servira</u> de maison.</i> (Chapitre 3, n° 46)
BÙI GIÁNG	- [...] <i>thì ban đêm, nó là cái nhà cho con cừu nó ngủ.</i>
VĨNH LẠC	- [...] <i>ban đêm con cừu có thể <u>dùng</u> nó làm nhà ở.</i>

Cette fois, *imaginez* est rendu en vietnamien par deux marqueurs : *chắc* « probablement » et *sẽ* qui exprime le futur. La combinaison de ces deux marqueurs dénote la valeur modale de possibilité. Quant au futur, au lieu de le rendre par *sẽ* par exemple, VĨNH LẠC l'interprète comme porteur de la valeur modale de possibilité, d'où l'emploi de *có thể* « pouvoir ». L'énoncé de VĨNH LẠC correspondrait à *ça peut / pourra lui servir de maison*.

Nous remarquons enfin la valeur modale d'hypothèse du marqueur *sẽ* qui est employé pour traduire les verbes au présent ou au futur simple de l'indicatif dans des propositions principales exprimant le résultat d'une condition :

Version originale	<i>Si vous <u>dites</u> aux grandes personnes [...], elles ne <u>parviennent pas</u> à s'imaginer cette maison. [...] Alors elles <u>s'écrient</u> [...]</i> (Chapitre 4, n° 41 et 44)
BÙI GIÁNG	<i>Nếu anh <u>nói</u> với những người lớn [...] họ <u>sẽ</u> không thể nào <u>hình dung ra</u> được cái nhà của anh. [...] Thì khi đó họ <u>sẽ thốt to</u> [...]</i>
VĨNH LẠC	<i>Nếu bạn <u>nói</u> với những người lớn [...] họ <u>chẳng làm thế</u> nào mà <u>hình dung</u> nổi cái nhà ấy như thế nào đâu. [...] Họ <u>sẽ kêu</u> ngay [...]</i>

Version originale	- <i>Et si tu es gentil, je te <u>donnerai</u> aussi une corde pour l'attacher pendant le jour.</i> (Chapitre 3, n° 48)
BÙI GIÁNG	- <i>Và nếu là chú ngoan, thì tôi <u>sẽ</u> cho thêm chú một sợi giây nữa để cột con cừu lại ban ngày.</i>
VĨNH LẠC	- <i>Và nếu em ngoan, ta <u>sẽ</u> còn cho em một sợi dây để buộc nó lại ban ngày.</i>

Version originale	- <i>Mais si tu ne l'attaches pas, il <u>ira</u> n'importe où, et il <u>se perdra</u>...</i> (Chapitre 3, n° 51 et 52)
BÙI GIÁNG	- <i>Nhưng nếu chú không cột nó lại, nó <u>sẽ chạy quàng</u>, nó <u>sẽ lạc lối đi</u>...</i>
VĨNH LẠC	- <i>Nhưng không buộc nó lại, nó <u>sẽ đi lung tung</u>, nó <u>sẽ đi lạc</u>...</i>

Pour cette raison, nous pensons que, à côté de sa valeur temporelle de futur, *sẽ*, en présence des éléments exprimant la condition ou l'hypothèse (tels que *nếu* « si »), exprime aussi la valeur modale d'hypothèse qu'il partage avec ces derniers. Cette association permet de placer le procès affecté parmi les faits supposés.

*

* *

L'étude du corpus a permis de montrer comment la temporalité exprimée en français pouvait être rendue en vietnamien.

Sur le plan de l'expression du temps et de l'aspect, nous pouvons constater d'une manière générale que le présent, l'imparfait et le passé simple, la plupart du temps, ne sont pas marqués alors que les formes de passé composé et de futur simple sont fréquemment traduites par des marqueurs. Cependant, l'essentiel des valeurs temporelles et aspectuelles sont exprimées en vietnamien, malgré certaines différences qui relèvent de l'interprétation de chaque traducteur. Par ailleurs, l'emploi des marqueurs temporels et aspectuels est conditionné par la présence ou non d'un circonstanciel de temps dans la phrase, ainsi que par le contexte ou par le type de procès.

En revanche, les effets produits par l'emploi varié des temps verbaux ne sont pas retrouvés dans la traduction en vietnamien. La distinction des univers dans le *Petit Prince* est moins perçue, or c'est ce qui fait l'originalité de l'œuvre. Dans les traductions, les univers se confondent, bien que le jeu de va-et-vient entre eux soit toujours là et ce grâce au contenu de l'histoire. De plus, on a l'impression que, dans les traductions, le narrateur place tous les faits au même niveau parce que les déterminants lexicaux du prédicat ne permettent pas de mettre l'accent sur un procès par rapport à un autre, contrairement aux déterminants grammaticaux du français. Les procès sont donc alignés sur un même plan. La dynamique du récit, assurée en français par le mélange du présent, du passé simple, du passé composé et de l'imparfait disparaît. Enfin, le relief temporel caractérisé par le premier plan, exprimé par le passé simple ou le passé composé, et l'arrière-plan par l'imparfait est presque mis à plat en vietnamien. La mise en perspective réside essentiellement dans les types de procès : on devine à peine une mise en perspective constituée principalement par l'opposition entre les prédicats exprimant une action (premier plan) et ceux décrivant un état (arrière-plan).

Au niveau des valeurs modales, les correspondances sont discutables. Il semble se poser un problème d'interprétation. Hormis l'impératif qui est traduit en vietnamien presque systématiquement par un marqueur (impératif affirmatif ou impératif négatif), les autres modes ne sont pas marqués en vietnamien. Et s'ils le sont, ce marquage relève plutôt de

l'intention du locuteur et de son insistance sur une valeur modale particulière : le marquage modal est donc facultatif.

Bref, l'expression de la temporalité est un problème complexe. Dépourvu de déterminants grammaticaux, le vietnamien s'appuie sur des marqueurs pour exprimer les valeurs temporelles, aspectuelles et modales. Cependant, l'emploi de ces éléments lexicaux est régi par un certain nombre de facteurs : le circonstanciel ou le contexte, le type de procès et l'intention du locuteur.

PERSPECTIVES DIDACTIQUES

- I. Les difficultés de l'apprenant vietnamien**
- II. Enseignement des temps du passé dans les manuels de FLE**
- III. Proposition de progression**
- IV. Exercices de traduction**

L'étude contrastive sur la temporalité a permis de dégager un certain nombre de points que nous connaissions mal jusque-là. En mettant en évidence les ressemblances et surtout les différences entre le français et le vietnamien, elle a apporté un certain nombre d'éclaircissements sur le plan linguistique concernant ces deux langues, qui ont une incidence immédiate dans l'enseignement du FLE aux apprenants vietnamiens, et d'une manière plus générale dans la didactique de la grammaire.

I. Les difficultés de l'apprenant vietnamien

Ce travail offre un nouveau regard sur les problèmes que rencontrent nos étudiants dans l'appropriation des valeurs de la temporalité et dans l'emploi des temps verbaux. Leurs difficultés résident principalement dans l'emploi des temps du passé mais aussi du subjonctif et du conditionnel.

Du fait que, dans les énoncés en vietnamien, le prédicat ne comporte pas nécessairement de marqueurs de temporalité explicites et que le passé s'exprime essentiellement au moyen du contexte et des circonstanciels de temps, nos étudiants accordent peu d'importance à la valeur temporelle des déterminants grammaticaux du verbe en français. Par conséquent, ils oublient souvent, en français, de mettre la forme verbale en rapport avec le circonstanciel ou le contexte de l'énoncé et ils ont tendance à employer le présent de l'indicatif pour tous les procès du passé. De manière similaire, le mode n'existe pas en vietnamien et les valeurs modales ne sont pas marquées dans la plupart des cas. L'emploi du subjonctif et du conditionnel est souvent omis au profit de celui de l'indicatif.

La perception des aspects et des types de procès en français est également un problème épineux pour eux, puisque ces éléments ne sont abordés d'une manière complète et structurée ni en vietnamien ni en français. C'est pourquoi, nos étudiants ont du mal à envisager, par exemple, un procès en cours dans le passé. Pour eux, un procès dans le passé doit être achevé par rapport au moment présent. De plus, ils assimilent fréquemment les procès duratifs et l'aspect inaccompli, les procès résultatifs et l'aspect accompli. Pour eux,

des verbes tels que *dormir, marcher, travailler* sont toujours à l'imparfait ; des verbes tels que *arriver, entrer, partir* sont toujours au passé composé. Ainsi, le passé composé et l'imparfait sont des temps du passé difficiles à maîtriser pour les vietnamiens.

Enfin, les effets de distanciation produits par l'emploi des temps verbaux, le relief temporel par le jeu de l'imparfait et du passé composé ou du passé simple, la dynamique dans la narration, etc., sont autant de questions que l'étudiant vietnamien ne peut pas percevoir, puisque, en vietnamien, le prédicat n'est pas grammaticalement marqué et que les marqueurs de temps et d'aspect ne véhiculent point ces nuances. Bref, l'apprenant vietnamien se contente très souvent du sens du verbe et n'accorde pas suffisamment d'importance aux valeurs que véhiculent les formes verbales. Sa capacité à apprécier un texte ou une œuvre est ainsi limitée.

Notre travail vise donc à rendre les étudiants sensibles à ces différents aspects de la temporalité en français, de manière à ce qu'ils puissent les interpréter, identifier les effets stylistiques qui en résultent, et les utiliser dans leurs productions.

II. Enseignement des temps du passé dans les manuels de FLE

Il existe de nos jours une abondance de manuels de FLE et chaque méthode emploie des procédés différents pour introduire les temps du passé. La plupart des méthodes de français présentent le passé composé comme premier temps du passé et ce dès le niveau 1 (niveau débutant). C'est un choix tout à fait compréhensible, étant donné que ce dernier est plus accessible quant à la conjugaison et qu'il s'oppose au présent pour relater les faits principaux dans un récit. Au passé composé se joint ensuite l'imparfait pour le cadre du récit au passé, toujours au niveau 1. Le niveau 2 (niveau intermédiaire) est souvent celui où les acquis du passé composé et de l'imparfait sont consolidés. Enfin, le passé simple est présenté en dernier lieu, et ce seulement à un niveau 3 (niveau avancé), à l'exception de quelques méthodes telles que *Forum*¹⁸³, *Nouvel Espaces*¹⁸⁴ qui introduisent le passé simple au niveau 2.

¹⁸³ CAMPÀ À. et al., 2001, *Forum 2*, Paris, Hachette, 191 pages.

Cependant, à notre avis, l'enseignement du passé dans ces manuels pourrait être amélioré en vue d'une meilleure acquisition des temps par l'apprenant. Très souvent, les auteurs mettent l'accent sur la valeur temporelle des temps du passé au détriment de la valeur aspectuelle. De plus, ils se contentent d'exemples pour illustrer l'emploi du passé composé et de l'imparfait et l'opposition entre ces deux temps n'est pas mise en évidence.

Le plus discutable nous semble être l'enseignement du passé simple qui souffre d'importantes omissions au niveau ses valeurs. Prenons, par exemple, la méthode *Campus*, niveau 2, chapitre 9, où l'opposition passé composé / passé simple est envisagée comme une simple différence de registre :

Dans les récits écrits, presse, ouvrages comportant des récits historiques (comme les guides touristiques), ouvrages littéraires etc., on peut employer :

- le passé simple à la place du passé composé ou du présent ;
- le passé antérieur pour exprimer une action antérieure à une action au passé simple.

(Campus 2, p. 129)

De la même manière, le précis grammatical présenté à la fin du manuel décrit deux systèmes pour relater des actions ou des états passés :

- langue parlée et langue écrite courante (les actions principales sont au passé composé)
- langue écrite littéraire, récits historiques, bibliographiques, etc. (les actions principales sont au passé simple).

Cette distinction entre le passé composé et le passé simple persiste même au niveau 3 du manuel¹⁸⁵ :

¹⁸⁴ CAPELLE G. et al., 1995, *Le Nouvel Espaces 2*, Paris, Hachette, 223 pages.

¹⁸⁵ PÉCHEUR J et al., 2003, *Campus 3*, Paris, CLE International, 176 pages.

Le passé simple et le passé antérieur ne s'emploient qu'à l'écrit, dans les récits littéraires ou historiques. On les trouve également dans les ouvrages didactiques, la presse, etc.

(Campus 3, p. 11)

Dans les autres méthodes, les explications relatives au passé simple sont aussi brèves qu'incomplètes. Elles insistent notamment sur l'emploi limité de ce temps (textes littéraires et à la 3^e personne – ce qui n'est pas toujours vrai) et sur sa substitution par le passé composé :

Passé simple : Événement passé (peut presque toujours être remplacé par le passé composé).

N.B. : le passé simple a pratiquement disparu de la langue orale. Il subsiste dans les textes littéraires et dans les récits de presse (à la 3^e personne).

(Le Nouveau Sans Frontières 3, p. 10)

Le passé simple exprime des faits passés, qui ont eu lieu à un moment précis du passé et du présent sans idée d'habitude. Il est seulement utilisé à la 3^e personne du singulier et du pluriel à l'écrit. Il peut toujours être remplacé par le passé composé.

(Forum 2, p. 111)

En littérature, on utilise souvent le passé simple à la place du passé composé.

(Taxi 3, p. 13)

Il serait donc regrettable que, dans les manuels de FLE, une telle présentation du passé simple occulte certains effets de sens, qui jouent un rôle non négligeable notamment en littérature.

Somme toute, la grammaire présentée dans les manuels de langue ne saurait être exhaustive et elle n'est pas en mesure d'expliquer toutes les règles de fonctionnement des temps verbaux. Mais l'enseignant est là pour compléter et développer, par ses explications et par ses expériences, le canevas que proposent les manuels, selon le niveau et le besoin de son public apprenant.

III. Proposition de progression

Pour un public débutant ou intermédiaire, il paraît raisonnable de se limiter aux valeurs importantes de deux temps du passé : le passé composé (<passé>, <accompli>, employé pour les actions principales) et l'imparfait (<passé>, <inaccompli>, employé pour le cadre des actions). Cependant, à ce niveau, la terminologie linguistique est bien entendu à éviter. L'enseignant peut employer le vocabulaire courant, voir la langue maternelle pour formuler ses explications, car l'objectif est de faire comprendre à l'apprenant l'emploi de ces deux temps.

À notre avis, la progression que préconisent la plupart des méthodes de FLE est tout à fait judicieuse : il s'agit d'enseigner le passé composé en premier lieu, puis l'imparfait et ce au niveau débutant, enfin une consolidation sur l'emploi de ces deux temps en comparaison au niveau intermédiaire.

Cependant, faire acquérir aux étudiants les emplois du passé composé et de l'imparfait ne doit pas se limiter à une simple introduction des valeurs sous forme de règles toutes faites, mais il faudrait que cela relève d'un *développement chez l'apprenant d'un véritable processus heuristique*¹⁸⁶. D'autre part, cette évolution devrait veiller au rôle des acteurs d'une classe de langue, à savoir l'apprenant et l'enseignant. Selon **CUQ**, c'est à l'apprenant d'établir sa *propre grammaire*, c'est-à-dire de *structurer la représentation et la connaissance* qu'il a du *fonctionnement de la langue*. Revient alors à l'enseignant le rôle *d'aider l'apprenant à construire sa grammaire, c'est-à-dire contrôler ses hypothèses, l'aider à les (re-)formuler par une comparaison a posteriori avec des modèles fournis par les linguistes*¹⁸⁷. Dans cette ligne didactique, nous pensons que la méthode inductive convient le mieux à notre objectif de faire comprendre au public débutant / intermédiaire les différences dans l'emploi de ces deux temps du passé. La démarche inductive peut se décliner de la façon suivante :

¹⁸⁶ CUQ J.-P., 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Paris, Didier / Hatier, p. 104.

¹⁸⁷ Op.cit.

- La première étape consiste à sensibiliser l'apprenant au fait de langue. Textes à l'appui, l'enseignant peut d'abord procéder à la compréhension générale puis inviter son public à repérer les occurrences du passé composé et de l'imparfait. L'apprenant peut être ensuite amené à classer ces occurrences selon des critères (verbes de description, verbes dénotant une action, verbes liés aux actions du personnage principal du récit, verbes liés aux circonstances de l'action, etc.). La distribution de ces deux temps peut être aussi étudiée afin que l'apprenant se rende compte de l'alternance entre la narration (par le passé composé) et la description (par l'imparfait) dans un récit. Pour cela, l'enseignant doit choisir un document qui illustre bien ces caractéristiques.
- L'apprenant est conduit dans l'étape suivante à analyser les phénomènes et à formuler les valeurs de chacun des temps ainsi que la règle d'emploi (le passé composé et l'imparfait décrivent tous les faits passés ; les verbes au passé composé expriment des actions principales dans un récit et qui sont considérées comme achevées au moment présent ; les verbes à l'imparfait décrivent les circonstances, le cadre du récit ou les actions considérées comme en cours dans le passé, etc.). Le rôle de l'enseignant est de guider l'apprenant par des questions pertinentes afin qu'il effectue de bonnes déductions.
- La dernière étape sera celle de la production. L'enseignant propose d'exploiter ces acquis dans d'autres activités (choix du passé composé ou de l'imparfait pour les verbes d'un récit au passé, expression orale / écrite, etc.) en vue d'un entraînement, d'une consolidation et d'un réemploi.

Nous trouvons également raisonnable l'introduction du passé simple au niveau avancé, lorsque l'apprenant a maîtrisé le passé composé et l'imparfait.

En revanche, pour notre public universitaire – futurs enseignants de FLE¹⁸⁸, l'enseignement des temps du passé ne doit pas se limiter au niveau des emplois. Il faut que les étudiants

¹⁸⁸ Public de niveau avancé, qui vise le diplôme de licence FLE après quatre années d'études universitaires.

comprennent en plus les valeurs qui caractérisent le passé composé, l'imparfait et le passé simple.

À notre avis, cet enseignement serait plus efficace par un processus de mise en opposition, lequel sera favorisé par l'introduction au préalable des types de procès. Cela dit, l'étudiant n'a pas besoin de faire la différence entre l'état, l'activité, l'accomplissement et l'achèvement ; une typologie binaire comprenant les verbes résultatifs (par exemple *partir*) et les verbes duratifs (par exemple *dormir*) devrait faciliter l'accès à une grammaire de la temporalité du français.

L'opposition entre le passé composé et l'imparfait sera à approfondir en premier, non seulement parce que ces deux valeurs du passé ont une fréquence d'emploi conséquente mais encore parce qu'elles s'opposent sur l'aspect accompli et l'aspect inaccompli, plus accessible et plus facile à percevoir. On peut également prétendre dans un premier temps que leur emploi est compatible dans les deux types de procès qui s'opposent mais il faudra, par la suite, relativiser cette exclusivité, en insistant sur le rôle des déterminants grammaticaux du verbe. Enfin, l'opposition passé composé vs imparfait peut être exploitée au niveau textuel, par leur rôle respectif dans la mise en perspective (premier plan / arrière-plan).

Viendra ensuite l'opposition entre le passé composé et le passé simple. Ces deux temps du passé se distinguent, non seulement par leur registre mais aussi par leur valeur aspectuelle (<accompli> pour le passé composé et <perfectif> pour le passé simple) et leur effet stylistique, qui sont plus délicats à percevoir, d'autant plus qu'ils sont relativement ignorés dans la langue vietnamienne. Le meilleur moyen, à notre avis, serait de s'appuyer sur un texte qui emploie à la fois le passé composé et le passé simple. Après l'exploitation de la compréhension, l'enseignant peut inviter les étudiants à relever puis regrouper les verbes selon les temps du passé et à essayer d'interpréter les valeurs et les effets que donnent ces emplois.

Pour l'enseignement de la temporalité du français à un public universitaire, la méthode inductive ne suffit pas, il faut la compléter par une grammaire explicite proposée par l'enseignant. Ce renforcement vise non seulement à consolider les acquis des étudiants mais aussi à leur donner des points de vue différents sur la question. Les recherches de la part de l'apprenant lui-même s'avèrent aussi utiles pour mieux comprendre la position des auteurs par rapport aux valeurs des temps verbaux. Ainsi, l'usage du métalangage grammatical n'est pas proscrit, mais il peut être utilisé quand il s'agit d'aborder des notions qui sont inconnues dans la langue maternelle, pourvu qu'elles soient bien définies.

IV. Exercices de traduction

Les exercices / activités sur les temps verbaux, riches et variés, ne manquent pas dans les manuels de grammaire. Cependant, sous couvert de méthodes universelles, ces exercices sont eux aussi fabriqués pour tous et donc ne s'adressent à aucun public en particulier. Par conséquent, ils ne peuvent pas tenir compte des spécificités de toutes les langues maternelles des apprenants. Aussi les exercices fournis dans les manuels ne doivent-ils être qu'un point d'appui éventuel et supplémentaire. L'enseignant peut et doit construire lui-même ses exercices en fonction des objectifs du cours afin qu'ils soient adaptés aux besoins et au niveau de ses apprenants.

En ce sens, l'exercice de traduction, à notre avis, peut être une voie possible. En effet, **CUQ** reconnaît que la langue maternelle détient un rôle important et mérite une place en classe de langue vu qu'elle *constitue toujours pour l'apprenant de langue étrangère un point de repère fondamental*. Aussi, l'enseignant *peut parfois mettre en œuvre, à telle ou telle étape de son action didactique, des techniques largement fondées sur les connaissances grammaticales qu'il a des langues en contact*¹⁸⁹. C'est dans cette perspective que nous trouvons très intéressant de proposer des exercices de traduction vietnamien – français à notre public universitaire qui dispose d'un certain niveau de réflexion sur les faits de langue. Les exercices de traduction permettent donc à l'apprenant

¹⁸⁹ CUQ J.-P., 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Didier / Hatier, Paris, p. 43.

de comparer les moyens d'expression de la temporalité entre les deux langues et de mieux appréhender les valeurs temporelles, aspectuelles et modales. Par ces exercices, il maîtrisera aussi les subtilités des deux systèmes.

L'enseignant peut démarrer l'activité par des phrases courtes en vietnamien mais dont la traduction en français ne pose pas de difficulté lexicale. C'est à l'apprenant de choisir le temps verbal approprié et de justifier ce choix. Il arrive qu'un énoncé en vietnamien corresponde à plusieurs énoncés en français et vice versa. Et c'est aussi à l'apprenant d'expliquer ces possibilités plurielles et l'enseignant doit vérifier que les propositions retenues sont comprises par tous. Exemples :

<i>Kim hát rất hay.</i>			
Kim	hát	rất	hay
Kim	« chanter »	« très »	« bien »
→ <i>Kim <u>chante</u> très bien.</i>			

<i>Lúc 20 tuổi, Kim hát rất hay.</i>				
Lúc 20 tuổi	Kim	hát	rất	hay
« À l'âge de 20 ans »	Kim	« chanter »	« très »	« bien »
<p>→ <i>À l'âge de 20 ans, Kim <u>chantait</u> très bien.</i> (et elle chante toujours bien maintenant).</p> <p>→ <i>À l'âge de 20 ans, Kim <u>a</u> très bien <u>chanté</u>.</i> (mais elle chante mal maintenant).</p>				

<i>Hôm qua, Kim hát một bài hát rất hay.</i>							
<i>Hôm qua, Kim <u>đã</u> hát một bài hát rất hay.</i>							
Hôm qua	Kim	(đã)	hát	một	bài hát	rất	hay
« Hier »	Kim	marqueur aspectuo-temporel	« chanter »	« un »	« chanson »	« très »	« bien »
→ <i>Hier Kim <u>a</u> très bien <u>chanté</u> une chanson.</i>							

<i>Sau này, Kim hát hay hơn.</i>				
Sau này	Kim	hát	hay	hơn
« Plus tard »	Kim	« chanter »	« bien »	« plus »
<p>→ Plus tard, Kim a mieux chanté.</p> <p>→ Plus tard, Kim chantait mieux.</p> <p>→ Plus tard, Kim chantera mieux.</p>				

(*Sau này* « plus tard » n'indique ni le passé ni le présent ni le futur mais la postériorité, d'où l'ambiguïté dans la valeur temporelle).

<i>Sau này, Kim sẽ hát hay hơn.</i>					
Sau này	Kim	sẽ	hát	hay	hơn
« Plus tard »	Kim	Marqueur temporel	« chanter »	« bien »	« plus »
→ <i>Plus tard, Kim chantera mieux.</i>					

(Le marqueur *sẽ* actualise la valeur de futur assignée au procès *hát* « chanter »).

La difficulté de l'exercice peut s'accroître par la complexité syntaxique de la phrase et par le choix des formes verbales en français qui devrait tenir compte de plusieurs facteurs dans l'énoncé vietnamien (présence ou absence de circonstanciels de temps, types de procès, présence d'un ou de plusieurs coverbes et/ou adverbes de temporalité en vietnamien).

Exemples :

<i>Kim nhầm</i>	
Kim	nhầm
Kim	« se tromper »
→ <i>Kim s'est trompée.</i>	

<i>Kim có lẽ đã học bài.</i>				
Kim	có lẽ	đã	học	bài
Kim	« peut-être »	marqueur aspectuo- temporel	« apprendre »	« leçon »
→ Kim aurait appris sa leçon.				

<i>Để thành công, Kim đã phải hát nhiều.</i>						
Để	thành công	Kim	đã	phải	hát	nhiều
« Pour »	« réussir »	Kim	marqueur aspectuo- temporel	« devoir »	« chanter »	« beaucoup »
→ Pour réussir, Kim a dû chanter beaucoup.						

<i>Để thành công, Kim có lẽ đã hát nhiều.</i>						
Để	thành công	Kim	Có lẽ	đã	hát	nhiều
« Pour »	« réussir »	Kim	« peut- être »	marqueur aspectuo- temporel	« chanter »	« beaucoup »
→ Pour réussir, Kim doit avoir beaucoup chanté.						

<i>Kim sẽ phải gửi hồ sơ trước tháng năm.</i>							
Kim	sẽ	phải	gửi	hồ sơ	trước	tháng	năm
Kim	Marqueur temporel	« de- voir »	« envoyer »	« dossier »	« avant »	« mois »	« cinq »
→ Kim devra avoir envoyé son dossier avant mai.							

<i>Tháng trước Kim còn đang học hát.</i>						
Tháng	trước	Kim	còn	đang	học	hát
« Mois »	« avant »	Kim	« encore »	Marqueur aspectuo-temporel	« apprendre »	« chanter »
→ <i>Le mois dernier, Kim apprenait encore à chanter.</i>						

Enfin, l'activité peut se poursuivre par la traduction d'un texte pour laquelle l'apprenant devra tenir compte de la mise en perspective (premier plan / arrière-plan). Le choix des formes verbales sera donc plus restreint selon le contexte. L'enseignant pourra souligner les procès du premier plan et ceux de l'arrière-plan pour que l'apprenant se familiarise avec la mise en relief.

Par ailleurs, pour aller plus loin, l'entraînement ne doit pas s'arrêter à l'activité de traduction. Il faut viser la production, écrite et orale, voire, selon le niveau de l'apprenant, la création littéraire où l'étudiant averti sera amené à composer son propre texte (récits, reportages, contes, nouvelles, etc.).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude a pour objectif de comparer deux systèmes de temporalité en français et en vietnamien. Elle se compose de trois grandes parties.

Dans un premier temps, l'étude du système temporel du français nous a amené à observer le domaine du verbe et de ses déterminants grammaticaux. Nous avons tout d'abord défini le temps, puis examiné le point de vue de linguistes avant de retenir quatre valeurs temporelles : l'atemporel, le présent, le passé et le futur. La catégorie de l'aspect s'inscrit dans cette étude de la temporalité. Après avoir mis en évidence la relation entre temps et aspect, nous avons séparé l'*Aktionsart* qui est le mode d'action et l'aspect proprement dit. Ce dernier est subdivisé en trois éléments, le perfectif, l'accompli et l'inaccompli, qui se distinguent par les traits [+/- intérieur] et [+/- total] : le procès perfectif est envisagé de l'extérieur ([- intérieur]) et dans son intégralité ([+ total]) ; le procès accompli est envisagé de l'extérieur ([- intérieur]) mais n'implique pas un accomplissement de toutes les phases ([- total]) et le procès inaccompli est envisagé de l'intérieur ([+ intérieur]) à un certain moment de son déroulement ([- total]). Le mode, étroitement lié à la modalité, constitue la dernière catégorie. Nous avons opté pour quatre valeurs modales fondamentales exprimées respectivement par l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et le conditionnel : <Ø> (zéro), le non actualisé, l'optativité et l'éventualité. Ces valeurs fondamentales se déclinent en des valeurs spécifiques selon les contextes.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressé au système de la temporalité en vietnamien. Mais avant cela, nous avons effectué un bref aperçu sur la langue vietnamienne, sur son histoire, ses caractéristiques et sur les tentatives de classer les mots. Nous avons ensuite évoqué, dans le chapitre 2 de cette partie, la question du prédicat. En effet, la grammaire vietnamienne parle du rôle du syntagme prédicatif plutôt que du rôle du verbe dans l'énoncé, car le noyau de la phrase vietnamienne peut être assuré par un verbe aussi bien que par un adjectif ou un substantif. Les points de vue sur la temporalité et sur les moyens lexicaux la véhiculant constituent la suite de notre recherche. Nous avons été conduit à observer le comportement syntaxique des déterminants lexicaux du prédicat. Ces marqueurs sont classés en deux catégories : les coverbes et les adverbes. La fin du dernier

chapitre porte sur l'analyse sémantique des coverbes *đã*, *đang*, *sẽ* afin de mettre en lumière leurs valeurs temporelles, aspectuelles et modales.

La dernière partie de l'étude a été consacrée à la comparaison de l'expression de la temporalité entre le français et le vietnamien, dans *Le Petit Prince* de Saint Exupéry et de deux traductions de BÙI GIÁNG et de VĨNH LẠC.

Cette étude contrastive sur la temporalité nous a permis d'avoir une représentation plus claire et plus approfondie des deux systèmes. Nous comprenons mieux les valeurs fondamentales et spécifiques, qui caractérisent les déterminants grammaticaux du verbe en français. En outre, nous avons eu l'occasion de mieux comprendre la nature et l'interaction des éléments lexicaux dans la détermination temporelle, aspectuelle et modale en vietnamien. Par ces observations et ces analyses, nous avons pu expliquer la syntaxe des marqueurs de temporalité et ainsi éclaircir les ambiguïtés relatives à leurs valeurs. *Đã* et *đang* sont des marqueurs aspectuo-temporels alors que *sẽ* exprime une valeur temporelle.

La correspondance en matière de temporalité entre les deux systèmes est loin d'être une évidence, étant donné les différences considérables dans leur mode de fonctionnement respectif. D'une part, à côté des éléments lexicaux (adverbes, verbes, substantifs), l'expression de la temporalité du français réside entre autres dans les déterminants grammaticaux du verbe. Une forme verbale dénote un procès et intègre nécessairement des valeurs temporelles, aspectuelles et modales qui spécifient ce procès et qui se définissent à partir des interactions entre elles. De l'autre, la temporalité du vietnamien s'appuie essentiellement sur les éléments du contexte et sur les déterminants lexicaux du prédicat. Ces derniers appartiennent aux catégories des adverbes et des coverbes et connaissent un emploi relativement facultatif qui est soumis à l'intention du locuteur. C'est lui qui décide de privilégier telle ou telle valeur et d'utiliser le/les marqueurs qui conviennent. C'est pourquoi, un prédicat non marqué en vietnamien peut être tout à fait acceptable.

Cela a permis de montrer l'importance des circonstanciels et des informations supportées par le contexte qui ont pour rôle d'instaurer un cadre dans lequel se situeront les procès.

Dès lors que l'énoncé dispose d'un repère temporel, la valeur temporelle est ainsi définie et l'usage d'un marqueur de temps devient facultatif. D'autre part, la valeur aspectuelle de l'énoncé dépend essentiellement du type de procès. Les marqueurs lexicaux à valeur aspectuelle, s'ils sont présents, n'ont pas toujours un rôle décisif. L'interaction entre le type de procès et le marqueur d'aspect est aussi complexe. Et enfin, les valeurs des modes en français ne sont pas toujours rendues en vietnamien. Il appartient au locuteur-traducteur d'interpréter la valeur du mode en français et d'assigner une valeur modale au prédicat qui traduit le procès en vietnamien.

Enfin, l'analyse des deux traductions a fait apparaître l'affaiblissement de la dynamique narrative par rapport à la version originale ainsi que la disparition des effets de mise en perspective. L'absence de ces valeurs en vietnamien s'explique par l'inexistence des procédés grammaticaux pour marquer le prédicat.

*

* *

Notre étude connaît sans doute des limites inévitables : le temps et l'aspect, qui s'intègrent dans une même forme verbale, auraient pu être traités dans une relation plus étroite ; notre étude sur la temporalité du vietnamien porte seulement sur quelques marqueurs fréquents de la langue ; le corpus à partir duquel a été menée l'analyse aurait pu être plus conséquent, ce qui nous aurait sans doute permis d'aborder d'autres points. Mais notre objectif principal était de procéder à une analyse contrastive entre les deux langues, même limitée, afin de montrer la spécificité de chacune d'elles et la difficulté de passer de l'une à l'autre, le français et le vietnamien concevant de façon fort différente l'expression de la temporalité.

Par cette recherche, nous croyons avoir mis en lumière certains éléments importants qui peuvent avoir des incidences intéressantes sur le plan de l'enseignement du français. Nous comprenons mieux les difficultés de nos étudiants dans l'acquisition et l'emploi des temps verbaux en français. Nous portons aussi un regard plus réflexif sur l'enseignement de la

temporalité du français, celui proposé par les méthodes de FLE mais aussi le nôtre, ce qui nous permettra d'apporter une aide plus efficace à nos étudiants.

Par ailleurs, comme on comprend mieux sa langue par la comparaison avec d'autres langues, le plus grand mérite de notre étude serait d'apporter un peu plus de lumière à une zone d'ombre dans nos propres connaissances. Nous espérons avoir apporté un autre éclaircissement sur les éléments qui contribuent à l'expression de la temporalité en vietnamien, avoir levé certaines confusions concernant les marqueurs et élucidé leur rôle, leur sens et leur comportement syntaxique. Nous pensons que maîtriser sa langue maternelle est indispensable pour mieux s'approprier une langue étrangère. Par conséquent, les apprenants vietnamiens devraient comprendre les procédés d'expression de la temporalité dans leur langue afin de pouvoir établir des correspondances avec le système des temps, des aspects et des modes en français.

Enfin, cette étude pourra susciter d'autres perspectives de recherche dans l'avenir. On pourra, par exemple, s'interroger sur la valeur aspectuelle des marqueurs *rôi* « déjà », *vãn* « encore » « toujours », *còn* « encore » « demeurer », *có* « avoir », etc. ou sur l'éventuelle valeur modale de *sẽ* dans les énoncés exprimant une condition. On pourra de plus s'orienter vers l'étude contrastive sur l'expression de l'hypothèse dans les deux langues. C'est pourquoi, à travers cette étude, nous souhaiterions aussi que nos collègues enseignants-chercheurs puissent envisager d'autres pistes de réflexion sur le fonctionnement des langues et sur leur enseignement.

ANNEXES

Chapitre 1

N°	Formes verbales	Français		Vietnamien			
		Temps / Aspect	Mode	BUI GIANG		VINH LAC	
				Temps / Aspect	Modalité	Temps / Aspect	Modalité
1	avais	Imparfait	Indicatif				
2	ai vu	Passé composé	Indicatif			đã	
3	s'appelait	Imparfait	Indicatif				
4	représentait	Imparfait	Indicatif				
5	avalait	Imparfait	Indicatif	đương		đang	
6	disait	Imparfait	Indicatif				
7	<i>avalent</i>	Présent	Indicatif				
8	<i>ne peuvent plus bouger</i>	Présent	Indicatif				
9	<i>dorment</i>	Présent	Indicatif				
10	ai réfléchi	Passé composé	Indicatif	đã		hay	
11	ai réussi	Passé composé	Indicatif	đã		đã	
12	était comme ça	Imparfait	Indicatif				
13	ai montré	Passé composé	Indicatif	có			
14	ai demandé	Passé composé	Indicatif				
15	faisait peur	Imparfait	Indicatif				
16	ont répondu	Passé composé	Indicatif				
17	<i>ferait peur</i>	Présent	Conditionnel		có thể		phải

18	ne représentait pas (un chapeau)	Imparfait	Indicatif				
19	représentait (un serpent boa)	Imparfait	Indicatif				
20	digérait	Imparfait	Indicatif	đương		đang	
21	ai dessiné	Passé composé	Indicatif				phải
22	puissent comprendre	Présent	Subjonctif				có thể
23	ont besoin	Présent	Indicatif				
24	était comme ça	Imparfait	Indicatif				
25	ont conseillé	Passé composé	Indicatif	đã			
26	ai abandonné	Passé composé	Indicatif	đã	đành	đã	
27	avais été découragé	Plus-que- parfait	Indicatif	đã			
28	ne comprennent jamais rien	Présent	Indicatif				
29	est fatigant	Présent	Indicatif				
30	ai dû choisir	Passé composé	Indicatif		đành phải		phải
31	ai appris	Passé composé	Indicatif	đã			
32	ai volé	Passé composé	Indicatif	đã		đã	
33	est exact	Présent	Indicatif				
34	a servi	Passé composé	Indicatif	đã có		đã	
35	savais	Imparfait	Indicatif				
36	est utile	Présent	Indicatif				
37	est égaré	Présent	Indicatif				

38	ai eu	Passé composé	Indicatif	đã từng		đã	
39	ai vécu	Passé composé	Indicatif	đã từng		đã	
40	ai vues	Passé composé	Indicatif			đã	
41	n'a pas trop amélioré	Passé composé	Indicatif	có			
42	rencontrais	Imparfait	Indicatif			đã	
43	paraissait un peu lucide	Imparfait	Indicatif				
44	faisais	Imparfait	Indicatif	lại		lại	
45	ai conservé	Passé composé	Indicatif	vẫn còn		luôn	
46	voulais	Imparfait	Indicatif				
47	était	Imparfait	Indicatif				
48	répondait	Imparfait	Indicatif				
49	<i>est un chapeau</i>	Présent	Indicatif				
50	ne parlais ni ... ni ...	Imparfait	Indicatif				
51	me mettais	Imparfait	Indicatif				
52	parlais	Imparfait	Indicatif				
53	était contente	Imparfait	Indicatif	đã			

Chapitre 2

N°	Formes verbales	Français		Vietnamien			
		Temps / Aspect	Mode	BUI GIANG		VINH LAC	
				Temps / Aspect	Modalité	Temps / Aspect	Modalité
1	ai vécu	Passé composé	Indicatif	đã		đã	
2	s'était cassé	Plus-que-parfait	Indicatif				
3	n'avais (ni...ni)	Imparfait	Indicatif				
4	me préparai	Passé simple	Indicatif				
5	était une question de vie ou de mort	Imparfait	Indicatif				
6	avais	Imparfait	Indicatif				
7	me suis endormi	Passé composé	Indicatif		đánh phải		phải
8	étais isolé	Imparfait	Indicatif	đã		còn	
9	imaginez	Présent	Indicatif			sẽ	chắc
10	a réveillé	Passé composé	Indicatif				
11	disait	Imparfait	Indicatif				
12	<i>dessine</i>	Présent	Impératif		hãy		xin
13	<i>dessine</i>	Présent	Impératif				xin
14	ai sauté	Passé composé	Indicatif				
15	avais été frappé	Plus-que-	Indicatif				

		parfait					
16	ai frotté	Passé composé	Indicatif				
17	ai regardé	Passé composé	Indicatif				
18	ai vu	Passé composé	Indicatif				
19	considérerait	Imparfait	Indicatif	đương		đang	
20	ai réussi	Passé composé	Indicatif				
21	est ravissant	Présent	Indicatif	vẫn còn			chắc
22	n'est pas ma faute	Présent	Indicatif				
23	avais été découragé	Plus-que-parfait	Indicatif	đã		đã	
24	n'avais rien appris	Plus-que-parfait	Indicatif	có		có (bao giờ)	
25	regardai	Passé simple	Indicatif				
26	n'oubliez pas	Présent	Impératif		dùng		xin
27	me trouvais	Imparfait	Indicatif	hiện đang		đang	
28	ne semblait pas ni égaré ni mort de fatigue, ni mort de faim, ni mort de soif, ni mort de peur	Imparfait	Indicatif				
29	n'avait rien l'apparence	Imparfait	Indicatif				
30	réussis	Passé simple	Indicatif				
31	dis	Passé simple	Indicatif				
32	<i>fais</i>	Présent	Indicatif				

33	<i>répéta</i>	Passé simple	Indicatif				
34	<i>dessine</i>	Présent	Impératif		xin		xin
35	est impressionnant	Présent	Indicatif				
36	n'ose pas	Présent	Indicatif				
37	semblât absurde	Imparfait	Subjonctif				
38	sortis	Passé simple	Indicatif				
39	me rappelai	Passé simple	Indicatif				
40	avais étudié	Plus-que-parfait	Indicatif	vón		đã	
41	dis	Passé simple	Indicatif				
42	ne savais pas	Imparfait	Indicatif				
43	répondit	Passé simple	Indicatif				
44	<i>ne fait rien</i>	Présent	Indicatif				
45	<i>dessine</i>	Présent	Impératif				
46	n'avais jamais dessiné	Plus-que-parfait	Indicatif				
47	refis	Passé simple	Indicatif		đành		
48	étais capable	Imparfait	Indicatif				
49	fus stupéfait	Passé simple	Indicatif				
50	<i>ne veux pas</i>	Présent	Indicatif				
51	<i>est dangereux</i>	Présent	Indicatif				
52	<i>est encombrant</i>	Présent	Indicatif				

53	<i>est petit</i>	Présent	Indicatif				
54	<i>ai besoin</i>	Présent	Indicatif				
55	<i>dessine</i>	Présent	Impératif		hãy		hãy
56	<i>ai dessiné</i>	Passé composé	Indicatif	đã			
57	<i>regarda</i>	Passé simple	Indicatif				
58	<i>est malade</i>	Présent	Indicatif	đã			
59	<i>fais</i>	Présent	Impératif				
60	<i>dessinai</i>	Passé simple	Indicatif				
61	<i>sourit</i>	Passé simple	Indicatif				
62	<i>vois</i>	Présent	Indicatif				
63	<i>n'est pas un mouton</i>	Présent	Indicatif				
64	<i>est un bélier</i>	Présent	Indicatif				
65	<i>a des cornes</i>	Présent	Indicatif				
66	<i>refis</i>	Passé simple	Indicatif		phải		
67	<i>fut refusé</i>	Passé simple	Indicatif				
68	<i>est vieux</i>	Présent	Indicatif				
69	<i>veux</i>	Présent	Indicatif				
70	<i>vive</i>	Présent	Indicatif				

71	avais hâte	Imparfait	Indicatif				
72	griffonnai	Passé simple	Indicatif				
73	lançai	Passé simple	Indicatif				
74	<i>est la caisse</i>	Présent	Indicatif				
75	<i>veux</i>	Présent	Indicatif				
76	<i>est dedans</i>	Présent	Indicatif				
77	fus surpris	Passé simple	Indicatif				
78	<i>voulais</i>	Imparfait	Indicatif				
79	<i>crois</i>	Présent	Indicatif				
80	<i>faille</i>	Présent	Subjonctif				
81	<i>est petit</i>	Présent	Indicatif				
82	<i>suffira</i>	Futur simple	Indicatif	vân			
83	<i>ai donné</i>	Passé composé	Indicatif				
84	pencha	Passé simple	Indicatif				
85	<i>s'est endormi</i>	Passé composé	Indicatif	đã		đã	
86	fis la connaissance	Passé simple	Indicatif	đã		đã	

Chapitre 3

N°	Formes verbales	Français		Vietnamien			
		Temps / Aspect	Mode	BUI GIANG		VINH LAC	
				Temps / Aspect	Modalité	Temps / Aspect	Modalité
1	fallut	Passé simple	Indicatif		phải		phải
2	venait	Imparfait	Indicatif				
3	posait	Imparfait	Indicatif	vốn		vốn	
4	ne semblait pas	Imparfait	Indicatif				
5	ont révélé	Passé composé	Indicatif				
6	aperçut	Passé simple	Indicatif				
7	ne dessinerai pas	Futur simple	Indicatif	sẽ		sẽ	
8	est un dessin	Présent	Indicatif				
9	demanda	Passé simple	Indicatif				
10	<i>est que cette chose là</i>	Présent	Indicatif				
11	<i>n'est pas une chose</i>	Présent	Indicatif				
12	<i>vole</i>	Présent	Indicatif				
13	<i>est un avion</i>	Présent	Indicatif				
14	<i>est mon avion</i>	Présent	Indicatif				
15	étais fier	Imparfait	Indicatif				
16	volais	Imparfait	Indicatif				

17	s'écria	Passé simple	Indicatif				
18	<i>es tombé</i>	Passé composé	Indicatif				
19	fis	Passé simple	Indicatif				
20	<i>est drôle</i>	Présent	Indicatif				
21	eut	Passé simple	Indicatif				
22	irrita	Passé simple	Indicatif				
23	désire	Présent	Indicatif				
24	prenne	Présent	Subjonctif		phải		phải
25	ajouta	Passé simple	Indicatif				
26	<i>viens</i>	Présent	Indicatif				
27	<i>es</i>	Présent	Indicatif				
28	entrevis	Passé simple	Indicatif				
29	interrogeai	Passé simple	Indicatif				
30	<i>viens</i>	Présent	Indicatif				
31	ne répondit pas	Passé simple	Indicatif				
32	hochait	Imparfait	Indicatif				
33	<i>ne peux pas venir</i>	Présent	Indicatif		(chẳng) có thể (nào)		(chẳng) thể

34	s'enfonça	Passé simple	Indicatif				
35	dura	Passé simple	Indicatif				
36	se plongea	Passé simple	Indicatif			lại	
37	imaginez	Présent	Indicatif				hãy
38	avais pu être intrigué	Plus-que-parfait	Indicatif	đã			
39	m'efforçai	Passé simple	Indicatif				
40	viens	Présent	Indicatif				
41	est où	Présent	Indicatif				
42	veux	Présent	Indicatif				
43	répondit	Passé simple	Indicatif				
44	est	Présent	Indicatif				
45	as donnée	Passé composé	Indicatif				
46	servira	Futur simple	Indicatif				có thể
47	es gentil	Présent	Indicatif				
48	donnerai	Futur simple	Indicatif	sẽ		sẽ	
49	parut	Passé simple	Indicatif				
50	ne l'attaches pas	Présent	Indicatif				
51	ira	Futur simple	Indicatif	sẽ		sẽ	
52	se perdra	Futur simple	Indicatif	sẽ		sẽ	

53	eut	Passé simple	Indicatif				
54	<i>veux</i>	Présent	Indicatif				
55	<i>aille</i>	Présent	Subjonctif				
56	remarqua	Passé simple	Indicatif				
57	<i>ne fait rien</i>	Présent	Indicatif				
58	<i>est petit</i>	Présent	Indicatif				
59	ajouta	Passé simple	Indicatif				
60	<i>ne peut pas aller</i>	Présent	Indicatif		có thể		được

Chapitre 4

N°	Formes verbales	Français		Vietnamien			
		Temps / Aspect	Mode	BUI GIANG		VINH LAC	
				Temps / Aspect	Modalité	Temps / Aspect	Modalité
1	avais appris	Plus-que-parfait	Indicatif				
2	est	Présent	Indicatif				
3	était grande	Imparfait	Indicatif				
4	ne pouvait pas m'étonner	Imparfait	Indicatif		(chẳng) thể		
5	savais	Imparfait	Indicatif			vẫn	
6	a donné	Passé composé	Indicatif				
7	a	Présent	Indicatif				
8	sont petites	Présent	Indicatif				
9	a beaucoup de mal	Présent	Indicatif				
10	découvre	Présent	Indicatif				
11	donne	Présent	Indicatif				
12	appelle	Présent	Indicatif				
13	ai	Présent	Indicatif				
14	venait	Imparfait	Indicatif				
15	est l'astéroïde B612	Présent	Indicatif				
16	a été aperçu	Passé composé	Indicatif				

17	avait fait	Plus-que-parfait	Indicatif	đã từng			
18	ne l'avait pas cru	Plus-que-parfait	Indicatif				
19	sont comme ça	Présent	Indicatif				
20	imposa	Passé simple	Indicatif	đã			
21	refit	Passé simple	Indicatif	đã			
22	fut de son avis	Passé simple	Indicatif				
23	ai raconté	Passé composé	Indicatif				
24	ai confié	Passé composé	Indicatif				
25	aiment	Présent	Indicatif				
26	parlez	Présent	Indicatif				
27	ne questionnent jamais	Présent	Indicatif				
28	ne disent jamais	Présent	Indicatif				
29	<i>est (le son de sa voix)</i>	Présent	Indicatif				
30	<i>sont les jeux</i>	Présent	Indicatif				
31	<i>préfère</i>	Présent	Indicatif				
32	<i>collectionne</i>	Présent	Indicatif				
33	demandent	Présent	Indicatif				
34	<i>a (quel âge)</i>	Présent	Indicatif				
35	<i>a (combien de frère)</i>	Présent	Indicatif				
36	<i>pèse</i>	Présent	Indicatif				
37	<i>gagne</i>	Présent	Indicatif				
38	croient	Présent	Indicatif				
39	dites	Présent	Indicatif				
40	<i>ai vu</i>	Passé composé	Indicatif	có		có	

41	ne parviennent pas	Présent	Indicatif	sẽ	(không) thể (nào)	(chẳng làm) thể (nào)	
42	faut dire	Présent	Indicatif		phải		phải
43	<i>ai vu</i>	Passé composé	Indicatif	có		đã	
44	s'écrient	Présent	Indicatif	sẽ		sẽ	
45	<i>est joli</i>	Présent	Indicatif				
46	dites	Présent	Indicatif				
47	<i>a existé</i>	Passé composé	Indicatif				
48	<i>était ravissant</i>	Imparfait	Indicatif				
49	<i>riaît</i>	Imparfait	Indicatif				
50	<i>voulait (un mouton)</i>	Imparfait	Indicatif				
51	<i>veut (un mouton)</i>	Présent	Indicatif				
52	<i>est la preuve</i>	Présent	Indicatif				
53	<i>existe</i>	Présent	Indicatif				
54	hausseront	Futur simple	Indicatif	sẽ		sẽ	
55	traiteront	Futur simple	Indicatif				
56	dites	Présent	Indicatif				
57	<i>venait</i>	Imparfait	Indicatif				
58	<i>est l'astéroïde B612</i>	Présent	Indicatif				
59	seront convaincues	Futur simple	Indicatif	sẽ			
60	laisseront tranquille	Futur simple	Indicatif				
61	sont comme ça	Présent	Indicatif				
62	ne faut pas	Présent	Indicatif		(chẳng) nên		(không) nên
63	doivent être indulgents	Présent	Indicatif		phải nên		phải

64	comprenons	Présent	Indicatif				
65	nous moquons	Présent	Indicatif				
66	aurais aimé commencer	Passé	Conditionnel			đã	
67	aurais aimé dire	Passé	Conditionnel		ắt	đã	
68	habitait	Imparfait	Indicatif	đã từng phen			
69	avais besoin	Imparfait	Indicatif	đã từng			
70	comprennent	Présent	Indicatif				
71	aurait eu l'air	Passé	Conditionnel		ắt		
72	n'aime pas	Présent	Indicatif				
73	lise	Présent	Subjonctif				
74	éprouve	Présent	Indicatif				
75	s'en est allé	Passé composé	Indicatif	đã			
76	essaie	Présent	Indicatif				
77	est triste	Présent	Indicatif				
78	n'a pas eu	Passé composé	Indicatif	đã			
79	puis devenir	Présent	Indicatif		có thể	sắp	
80	ne s'intéressent plus	Présent	Indicatif			còn	
81	ai acheté	Passé composé	Indicatif	đã		đã	
82	est dur	Présent	Indicatif				
83	n'a jamais fait	Passé composé	Indicatif				
84	essaierai	Futur simple	Indicatif	sẽ		sẽ	
85	ne suis pas certain	Présent	Indicatif				

86	va	Présent	Indicatif				
87	ne ressemble plus	Présent	Indicatif				
88	me trompe	Présent	Indicatif				
89	est trop grand	Présent	Indicatif				
90	est trop petit	Présent	Indicatif				
91	hésite	Présent	Indicatif				
92	tâtonne	Présent	Indicatif				
93	me tromperai	Futur simple	Indicatif	sẽ		còn	
94	faudra pardonner	Futur simple	Indicatif		xin ... hãy phải		phải
95	ne donnais jamais	Imparfait	Indicatif				
96	croyait	Imparfait	Indicatif	đã	có lẽ		
97	ne sais pas	Présent	Indicatif				
98	suis comme les grandes personnes	Présent	Indicatif		có lẽ		có lẽ
99	ai dû vieillir	Passé composé	Indicatif	đã	phải	đã	

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.-M., 2011, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 3^e éd., Armand Colin, 320 pages.
- BALLY C., 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e édition revue et corrigée, ed. Francke Berne, 440 pages.
- BAYLON C., FABRE P., 1990, *Initiation à la linguistique*, coll. Fac.linguistique, Paris, Nathan Université, 235 pages.
- BENVENISTE E., 1966, éd. 2001, *Problèmes de linguistique générale 1*, coll. Tel, Paris, Gallimard, 356 pages.
- BENVENISTE E., 1974, éd. 2001, *Problèmes de linguistique générale 2*, coll. Tel, Paris, Gallimard, 286 pages.
- BORILLO A., 1990, *L'espace et son expression en français*, coll. L'essentiel Français, Paris, Ophrys, 170 pages.
- BÙI Đức Tĩnh, 1952, éd. 1995, *Văn phạm Việt Nam* [Grammaire du vietnamien], NXB Văn Hoá [éd. de la Culture], 436 pages.
- CADIÈRE L., 1958, *Syntaxe de la langue vietnamienne. Volume XLII*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 208 pages.
- CAO Xuân Hạo, 1998, « Về ý nghĩa Thì và Thể trong tiếng Việt » [À propos de la sémantique du temps et de l'aspect en vietnamien], in *Ngôn ngữ số 5* [Langue numéro 5], p. 1-32.
- CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 927 pages.
- CHISS J.-L. et al., 2001, *Introduction à la linguistique française. Tome 1 : Notions fondamentales, phonétique, lexicale*, coll. Les fondamentaux, Paris, Hachette Supérieur, 159 pages.
- COHEN D., 1989, *L'aspect verbal*, coll. Linguistique nouvelle, Paris, PUF, 272 pages.
- CONFAIS J.-P., 2002, *Temps aspect mode. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, coll. Linguistique et didactique, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 461 pages.
- CREISSELS D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France, 332 pages.
- CREISSELS D., 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typographique 1*, Paris, Lavoisier, 412 pages.
- CULIOLI A., 1980, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique » in David J. et Martin R. éd., *La Notions d'aspect*, Paris, Klincksieck, pp. 181-193.

- CULIOLI A., 1983, *Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique* in Fischer S. et Franckel J.-J., pp. 99-113.
- CUQ J.-P., 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Paris, Didier / Hatier, 127 pages.
- DAMOURETTE J. et PICHON E., 1936, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française 1911 – 1936*, tome V, Paris, éd. d'Artrey, 861 pages.
- DENDALE P. et AUWERA van der J., 2001, *Les verbes modaux*, Amsterdam / Atlanta, éd. Rodopi, 176 pages.
- DIỆP Quang Ban, 1995, *Ngữ pháp tiếng Việt* [Grammaire du vietnamien], tome 1, Hà Nội, NXB Giáo dục [éd. de l'Éducation], 671 pages.
- DIỆP Quang Ban, 1996, *Ngữ pháp tiếng Việt* [Grammaire du vietnamien], tome 2, Hà Nội, NXB Giáo dục [éd. de l'Éducation], p.112
- DO-HURINVILLE Danh Thành, 2005, « L'absence de marqueur (zéro) et la présence de marqueurs (đã, rồi, chưa, đang, vừa, sắp, sẽ) en vietnamien » in *Bulletin d'Arch'Asie*, Volume 1, numéro 2, Association Arch'Asie, pp. 24-44.
- DO-HURINVILLE Danh Thành, 2006, « Étude de đã et đang. Ordre des procès et localisation temporelle en vietnamien. Comparaison avec le français » in *Temporalité : typologie et acquisition*, programme de la fédération « typologie et universaux linguistiques » du CNRS (Temtypac), Université Paris 8.
- DUBOIS J. et al., 1994, éd. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas, 514 pages.
- DUBOIS J., 1968, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Coll. Langue et langage, Paris, Larousse, 216 pages.
- FEUILLARD C., 2003, « Procédures d'analyse en syntaxe : portée et limite » in *La linguistique*, 2003/2 Vol. 39, p. 31-45.
- FISCHER S. et FRANCKEL J.-J. (eds), 1983, *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination*, Paris, éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 179 pages.
- FUCHS C. et LE GOFFIC P., 1992, *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*, France, coll. HU Linguistique, Hachette Supérieur, 158 pages.
- GAGNEPAIN J., 1994, *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, coll. Linguistique générale, Peeters Louvain-la-Neuve, Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 304 pages.
- GALICHET G., 1969, éd. 1973, *Grammaire structurale du français moderne*, 5^e éd., Paris, Hatier, 248 pages.

- GARDES-TAMINES J., 2005, *La grammaire. Tome 1 : Phonologie, morphologie, lexicologie*, 3e éd., coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 174 pages.
- GARDES-TAMINES J., 2005, *La grammaire. Tome 2 : Syntaxe*, 3e éd., coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 192 pages.
- GOSSELIN L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français: Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, coll. Champs linguistiques, Louvain-la-Neuve, éd. Duculot, 291 pages.
- GOSSELIN L., 2005, *Temporalité et modalité*, coll. Champs linguistiques, Bruxelles, éd. Duculot, 257 pages.
- GOSSELIN L., 2010, *Les modalités en français. La validation des représentations*, coll. Etudes Chronos, Amsterdam / New York, Rodopi, 502 pages.
- GREVISSE M. et GOOSSE A., 1993, *Le bon usage*, 13^e éd., Paris, Duculot, 1768 pages.
- GUILLAUME G., 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, 286 pages.
- GUILLAUME G., 1965, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, 1^{ère} éd. 1929, 134 pages suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*, 1^{ère} éd, 1943, 66 pages, Paris, Honoré Champion.
- HAILLET P. P., 2003, *Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel*, in *Langue française* n°138, pp. 35-47.
- HAILLET P. P., 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, coll. L'essentiel, Paris, Ophrys, 172 pages.
- HỒ Lê, 1991, *Cú pháp tiếng Việt – Quyển 1 : Phương pháp nghiên cứu cú pháp*, [Syntaxe du vietnamien – Tome 1 : Méthodologie de la recherche en syntaxe], Hà Nội, NXB Khoa học Xã hội [éd. Sciences sociales], 181 pages.
- HỒ Lê, 1992, *Cú pháp tiếng Việt – Quyển 2 : Cú pháp cơ sở* [Syntaxe du vietnamien – Tome 2 : Syntaxe élémentaire], Hà Nội, NXB Khoa học Xã hội [éd. Sciences sociales], 555 pages.
- HOÀNG Trọng Phiến, 1980, *Ngữ pháp tiếng Việt – Câu* [Grammaire du vietnamien – La phrase], Hà Nội, NXB ĐH & THCN [éd. Université et Lycée Professionnel], 305 pages.
- HOÀNG Văn Thung, 1994, *Ngữ pháp tiếng Việt* [Grammaire vietnamienne], ENS de Hanoi, 171 pages.
- HUOT H., 2005, *La morphologie. Forme et sens des mots du français*, 2^e éd., coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 249 pages.

IMBS P., 1953, *Le subjonctif en français moderne*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 70 pages.

IMBS P., 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck, 269 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1992, *Les interactions verbales*, Tome II, Paris, Armand Colin, 368 pages.

LADMIRAL J.-R., 1994 : *Traduire : Théorèmes pour la traduction*, coll. Tel, Paris, éd. Gallimard, 274 pages.

LE QUERLER N., 1996, *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen, 160 pages.

LEEMAN-BOUIX D., 1994, *Grammaire du verbe français : des formes au sens*, Tours, Nathan, 224 pages.

LUU Vân Lãng, 1998, *Ngôn ngữ học và tiếng Việt* [La linguistique et le vietnamien], Hà Nội, NXB Khoa học Xã hội [éd. Sciences sociales], 464 pages.

MAINGUENEAU D., 1993, *Éléments de Linguistique pour le texte littéraire*, 3^e édition, Paris, Dunod, 203 pages.

MARTINET A. (dir.), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris, Didier, 276 pages.

MARTINET A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 266 pages.

MEILLET A. et VENDRYÈS J., 1948, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2^e édition revue et augmentée par VENDRYÈS, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 771 pages.

MERCIA-LECA F., 1998, *Trente questions de grammaire française*, coll. Cahiers 128, Paris, Nathan Université, 192 pages.

MOESCHLER J. et AUCHLIN A., 2000, *Introduction à la linguistique contemporaine*, coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 192 pages.

MOUNIN G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, coll. Tel, Paris, éd. Gallimard, 298 pages.

NGUYỄN Đức Dân, 2009, « Tri nhận thời gian trong tiếng Việt » [La représentation cognitive dans la langue vietnamienne] in *Tạp chí Ngôn ngữ học số 247* [Revue de la linguistique numéro 247], Viện ngôn ngữ học [Institut de la linguistique], Hanoi.

NGUYỄN Kim Thân, 1997, *Nghiên cứu về ngữ pháp tiếng Việt* [Étude de la grammaire vietnamienne], Hà Nội, NXB Giáo dục, 637 pages.

NGUYỄN Lân Trung, 2010, « Système phonémique français et vietnamien : Interférences et propositions méthodologiques », in *Synergies Pays riverains du Mékong* n° 2, pp. 75-104

NGUYỄN Minh Thuyết et NGUYỄN Văn Hiệp, 1991, « Về khái niệm nòng cốt câu » [A propos de la composante essentielle de la phrase] in *Tạp chí Ngôn ngữ học số 4* [Revue de linguistique numéro 4], Viện ngôn ngữ học [Institut de la linguistique], Hanoi.

NGUYỄN Ngọc Lưu Ly, 2010, « A propos des marqueurs modaux en vietnamien » in *Synergies pays riverains du Mékong*, Revue du GERFLINT, numéro 1, année 2010, pp.73-83.

NGUYỄN Như Ý (dir.), 1998, *Đại từ điển tiếng Việt* [Grand dictionnaire du vietnamien], Ministère de l'Éducation et de la Formation vietnamien - Centre de langue et de culture vietnamiennes, Hà Nội, éd. Culture et Information.

NGUYỄN Phú Phong, 1976, *Le syntagme verbal en vietnamien*, France, École des Hautes études en sciences sociales et Mouton & Co, 142 pages.

NGUYỄN Phú Phong, 1983, *Le vietnamien fondamental*, 1^{er} livre, France, éd. Klincksieck, 135 pages.

NGUYỄN Văn Hiệp, 2007, « Một số phạm trù tình thái chủ yếu trong ngôn ngữ » [Quelques catégories principales de la modalité en linguistique] in *Tạp chí ngôn ngữ học số 8* [Revue de linguistique numéro 8], Viện ngôn ngữ học [Institut de la linguistique], Hanoi.

NGUYỄN Văn Hiệp, 2009, *Cú pháp tiếng Việt* [Syntaxe du vietnamien], Hà Nội, NXB Giáo dục, 427 pages.

PHẠM THỊ Anh Nga, 1997, *Les marqueurs temporels et aspectuo-temporels de la langue vietnamienne*, Mémoire de DEA, Université de Rouen.

PHAN Khôi, 1948, éd. 1997, *Việt ngữ nghiên cứu* [Étude du vietnamien], éd. Đà Nẵng, 192 pages.

RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 1109 pages.

ROY G.-R., 1976, *Contribution à l'analyse du syntagme verbal. Étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*, Presses de l'université Laval & Librairie C. Klincksieck, 303 pages.

SAUSSURE F. de, 1913, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 pages.

SCHOTT-BOURGET V., 2005, *Approches de la linguistique*, coll. Lettres 128, Paris, Armand Colin, 126 pages.

SOUTET O., 2000, *Le subjonctif en français*, coll. L'essentiel Français, Paris, Ophrys, 161 pages.

TESNIÈRE L., 1934, « Comment construire une syntaxe » in *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, décembre 1934, pp. 219-229.

TRẦN Trọng Kim, 1936, éd. 2007, *Việt Nam văn phạm* [Grammaire du vietnamien], Hà Nội, éd. Hội Khai trí Tiến Đức, 211 pages.

TRƯỜNG Văn Chinh, 1970, *Structure de la langue vietnamienne*, Publication du Centre Universitaire des Langues Orientales vivantes, 6e série, Tome X, Imprimerie nationale, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 478 pages.

VANDELOISE C. (dir.), 2003, *Langues et cognition*, Paris, Lavoisier, Hermes Science, 310 pages.

VENDLER Z., 1967, *Linguistics in Philosophy*, Cornell University Press, 218 pages.

VENDRYÈS J. in compte rendu de J. HOLT, *Études d'aspect*, 1943, p. 84

VENDRYÈS J., 1923, *Le langage*, Paris, Albin Michel, 444 pages.

VÉRONIQUE D. (dir.), 2009, *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, coll. Langues et didactique, Paris, Les éditions Didier, 416 pages.

VÕ Quang Đại, 2007, « Tình thái trong câu – phát ngôn : một số vấn đề lý luận cơ bản » [La modalité dans la phrase et dans l'énonciation : quelques questions théoriques fondamentales] in *Tạp chí khoa học Đại học Quốc gia Hà Nội số 23* [Revue scientifique de l'Université nationale de Hanoi, numéro 23], Hà Nội, p.p. 125-135.

VŨ Xuân Xuyên, 2002, « Le phonème français et le phonème vietnamien. Comment faire acquérir à un locuteur de phonologie tonale la phonétique et la phonologie françaises », in *Études de linguistique appliquée*, n° 126, pp. 225-236.

WAGNER R. L. et PINCHON J., 1969, éd. 1991, *Grammaire du français classique et moderne*, coll. HU Langue française, France, Hachette, 688 pages.

WALTER H. et FEUILLARD C. (dir.), 2006, *Pour une linguistique des langues*, coll. Quadriges Manuels, PUF, Paris, 249 pages.

WEINRICH H., 1973, *Le temps*, coll. Poétique, Paris, éd. du Seuil, 334 pages.

WEINRICH H., 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier / Hatier, 672 pages.

WILMET M., 1970, *Le système de l'indicatif en moyen français. Étude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des XV^e et XVI^e siècles*, Genève, Librairie Droz, 470 pages.

WILMET M., 1997, éd. 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Belgique, Duculot, 758 pages.

ZEMMOUR D., 2008, *Initiation à la linguistique*, coll. Thèmes et Études, Paris, Ellipses, 214 pages.

LES MANUELS

AKYÜZ A. et al., 2001, *Exercices de grammaire en contexte. Niveau avancé*, Paris, Hachette, 144 pages.

BAYLON C. et al., 2000, *Forum 1*, Paris, Hachette, 201 pages.

BERTHET A. et al., 2006, *Alter Ego 1*, Paris, Hachette, 192 pages.

BERTHET A. et al., 2006, *Alter Ego 2*, Paris, Hachette, 192 pages.

CAMPÀ À. et al., 2001, *Forum 2*, Paris, Hachette, 191 pages.

CAPELLE G. et al., 1995, *Le Nouvel Espaces 2*, Paris, Hachette, 223 pages.

CAPELLE G. et al., 2003, *Taxi 1*, Paris, Hachette, 128 pages.

DESCOTES-GENON C. et al., 2005, *L'exercisier*, Presses universitaires de Grenoble, 352 pages.

DOMINIQUE P. et al., 1988, *Le Nouveau Sans Frontières 1*, Paris, CLE International, 223 pages.

DOMINIQUE P. et al., 1989, *Le Nouveau Sans Frontières 2*, Paris, CLE International, 223 pages.

GIRARDET J. et al., 1990, *Le Nouveau Sans Frontières 3*, Paris, CLE International, 239 pages.

JOHNSON A.-M. et al., 2004, *Taxi 3*, Paris, Hachette, 160 pages.

LE BOUGNEC J.-T. et al., 2002, *Forum 3*, Paris, Hachette, 176 pages.

PÉCHEUR J. et al., 2003, *Campus 3*, Paris, CLE International, 176 pages.

INDEX DES AUTEURS

AGRELL, 61
 BEAUZÉE, 61
 BENVENISTE, 33, 38, 41, 42, 46, 48,
 49, 50, 56, 80, 81, 180
 BÙI Đức Tĩnh, 122, 123, 139
 BÙI GIÁNG, 241
 CADIÈRE, 129, 159, 165, 166, 169,
 170, 172, 173, 176, 200, 213
 CAO Xuân Hạo, 159, 161, 189, 201,
 213
 CASSIRER, 64
 CHARAUDEAU, 36, 37
 COHEN, 60, 61, 62, 64
 COMRIE, 64
 CONFAIS, 59, 73, 74, 75, 83, 85, 86,
 87
 CREISSELS, 16, 17, 18, 30
 CULIOLI, 57, 80, 81, 87
 CUQ, 293, 296
 DAMOURETTE, 35, 37
 DIỆP Quang Ban, 138
 DO-HURINVILLE Danh Thành, 122,
 159, 162, 181, 183, 196, 197, 201, 205,
 213
 DUBOIS, 21, 27, 34, 35, 37, 45, 61, 62,
 63, 89
 EB André, 126
 FOWLER, 62
 GAGNEPAIN, 122
 GALICHET, 36, 37
 GOOSSE, 25, 27, 28, 31
 GOSSELIN, 40, 43, 59, 65, 71, 75, 76,
 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87,
 91, 173, 197
 GREVISSE, 25, 27, 28, 31, 138
 GUILLAUME, 29, 30, 31, 66, 67, 68,
 73, 83, 88, 105, 108
 HALLET, 88, 105, 108
 HAUDRICOURT, 122
 HOÀNG Trọng Phiến, 140
 HOÀNG Tuệ, 144, 145, 147
 HOÀNG Văn Thung, 159, 189
 HOLT, 60, 62
 IMBS, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 64, 66,
 82
 KRONNING, 206
 LADMIRAL, 242
 LE QUERLER, 31, 91, 173
 LÊ Văn Lý, 144, 145, 147
 LƯU Văn Lãng, 133
 MAINGUENEAU, 33, 48, 49, 50, 51,
 56, 57, 58
 MARTINET, 16, 18, 23, 24, 27, 28, 30,
 33, 43, 44, 59, 68, 83, 88, 97, 101, 102,
 104, 109, 141
 MEILLET, 63, 81
 MOUNIN, 243
 NGUYỄN Đức Dân, 160
 NGUYỄN Kim Thản, 159, 180, 181,
 182, 183, 196, 200, 201, 213
 NGUYỄN Minh Thuyết, 141, 154
 NGUYỄN Ngọc Lưu Ly, 159, 191, 192,
 194, 196, 200, 201
 NGUYỄN Như Ý, 164

NGUYỄN Phú Phong, 130, 144, 145,
146, 147, 148, 159, 184, 185, 186, 200,
201, 207, 213
NGUYỄN Văn Hiệp, 141, 154
PEI, 64
PHẠM THỊ Anh Nga, 159, 186, 187,
200, 201, 213
PHAN Khôi, 139
PICHON, 35, 37
PINCHON, 22, 27, 28, 88, 92, 94, 95,
96, 101, 109, 138, 140
POTTIER, 91, 173
RIEGEL, 59, 65, 69, 72, 83, 84, 85, 86,
88, 100, 101, 102, 103, 104, 109
ROY, 205
SAINT EXUPÉRY, 240
TESNIÈRE, 141, 142
TRẦN Trọng Kim, 139
TRƯỜNG Văn Chính, 159, 176, 178,
180, 200, 201, 213
VENDRYÈS, 60, 63, 81
VĨNH LẠC, 241
Vũ Xuân Xuyên, 127
WAGNER, 22, 27, 28, 88, 92, 94, 95,
96, 101, 109, 138, 140
WEINRICH, 33, 38, 45, 46, 47, 48, 50,
51, 56, 58
WILMET, 25, 27, 36, 37, 59, 61, 66,
71, 72, 77, 83, 84, 90

INDEX DES NOTIONS

Accompli 70, 80, 82, 85, 86, 83, 84,
 112, 231, 293, 302
 Accomplissement 71, 78, 82, 83, 84
 Achèvement 71, 78, 82, 83, 84
 Action 22, 25, 27, 31, 34, 146, 166
 Activité 71, 78, 82, 83, 84
 Adjectif 19, 20, 21, 23, 25, 28, 94, 112,
 133, 135, 302
 Adverbe 53, 133, 135, 169
 Adverbe aspectuo-temporel 180-
 184, 186-188
 Adverbe de temporalité 205, 206,
 233, 302
 Adverbe modal 90, 92
 Aktionsart 63-64, 84, 302
 Aoriste 42, 79, 81
 Aoristique 78, 82, 85
 Arrière-plan 46, 47, 51, 54, 58, 113
 Aspect 18, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31,
 60, 112, 126, 302
 Aspect adverbial 72
 Aspect affixal 72
 Aspect bi-extensif 67, 68
 Aspect coverbal 72
 Aspect duratif 179
 Aspect dynamique 71, 77
 Aspect extensif 67, 68
 Aspect grammatical 65, 75, 77, 82
 Aspect imperfectif 179
 Aspect inchoatif 179
 Aspect intensif 179
 Aspect lexical 65, 75, 76, 78, 82
 Aspect perfectif 189
 Aspect statique 71
 Aspect tensif 67, 68
 Aspect terminatif 179
 Aspectologie 61
 Assumé 89
 Atemporel 44, 54, 112, 302
 Auxiliaire 45
 Auxiliaire d'aspect 69, 72, 176,
 178, 180
 Auxiliaire de mode 72
 Auxiliaire de temps 176, 178, 180
 Auxiliant 180
 Borné 77
 Chronogenèse 29, 30, 31, 93
 Circonstanciel 72, 178
 Classe 16, 17, 19, 23, 24
 Classe de verbes 35, 200
 Commentaire 46, 47
 Compatibilité 24, 27
 Concession 95
 Conditionnel 42, 90, 94, 97, 105, 106,
 107
 Conjonction 53
 Conjugaison 23, 25, 26, 27, 31, 112,
 134
 Consonne 127
 Copule 144, 145, 147, 157, 158, 239
 Coverbe 90, 196-200, 204
 Coverbe de temporalité 205, 206,
 233, 302
 Déterminant grammatical 17, 27, 30,
 32, 112, 113
 Diphtongue 127

Discours 46-51, 54, 58
 Duratif 179, 231
 Dynamique 71, 72, 77
 Embrayage 48
 Embrayeur 49
 Énonciation 90
 Espace 34
 État 22, 25, 27, 28, 31, 34, 71, 77, 82,
 83, 84, 146, 166
 Éventualité 96, 302
 Flexion 18, 28, 32, 37, 60, 125, 126,
 191
 Fonction 16, 19, 20, 23, 24, 28
 Fonctionnel 16, 23, 26, 27
 Forme adjectivale 21
 Forme nominale 21, 22
 Formel 23, 25, 26, 27, 28
 Futur 24, 38, 39, 42, 43, 54, 112, 231,
 302
 Futur antérieur 90
 Futur périphrastique 49
 Futur simple 49, 90
 Gérondif 92
 Grammaire horizontale 122
 Histoire 41
 Hypothèse 95, 105, 110, 112
 Image-temps 29, 30, 31, 93
 Imparfait 42, 49, 51, 54, 58, 73, 74, 90,
 97, 298, 290
 Impératif 18, 24, 90, 94, 96, 98, 100,
 101, 107
 Imperfectif 70, 73, 74, 83, 84, 85, 86,
 179
 In esse 29, 30, 93
 In fieri 29, 30, 93
 In posse 29, 30, 67, 93
 Inaccompli 70, 80, 82, 83, 84, 85, 86,
 112, 231, 293, 302
 Inchoatif 70, 83, 84, 179
 Indicatif 90, 93, 94, 96, 100, 103, 107
 Infinitif 19, 21, 22, 23, 24, 90, 92, 94,
 97, 100, 107
 Intemporel 42, 44
 Intérieur 73, 74, 113, 302
 Intervalle 40, 41
 Intervalle d'énonciation 41, 76, 79
 Intervalle de procès 76, 79
 Intervalle de référence 41, 76, 79
 Itératif 71, 83, 84
 Marque 18, 21, 25, 26, 27, 31, 35, 37
 Marqueur 162, 163, 189
 Marqueur de temporalité 154, 162,
 165, 201, 204, 233
 Marqueur modal 195
 Marqueur verbal 191, 192
 Méthode inductive 293
 Modal 18, 32
 Modalité 18, 23, 30, 31, 90, 91
 Modalité de l'action 64
 Modalité déontique 91
 Modalité neutre 110
 Modalité zéro 110, 302
 Modalité appréciative 91
 Modalité axiologique 91
 Modalité boulique 91
 Modalité épistémologique 91
 Modalité existentielle 91
 Modalité factuelle 91

Modalité subjective 91
 Modalité verbale 43
 Mode 18, 23-32, 68, 90, 112, 126
 Mode d'action 64, 65, 302
 Mode de l'assertion 89
 Mode de l'interrogation 89
 Mode de l'ordre 89
 Mode du souhait 89
 Mode verbal 89
 Moment 28, 31, 32
 Morphologique 18, 21, 22, 25, 26, 30
 Mot 131
 Mot composé 131
 Mot graphique 130
 Mot simple 131, 132
 Nom 19, 20, 21, 23, 25, 27, 112, 113
 Nombre 25, 27, 28
 Non actualisé 112, 302
 Non-assumé 89
 Non-sécant 70, 73, 83, 84, 85
 Optativité 109, 110, 112, 302
 Ordre 95
 Parfait 24, 42, 43, 68
 Participe 90, 97, 100
 Participe passé 21, 22
 Participe présent 21, 22
 Particule 165-176
 Particule de modalité 169
 Particule de passif 172
 Particule de temps 166
 Passé 24, 38, 39, 43, 49, 54, 112, 231, 293, 302
 Passé antérieur 90
 Passé composé 49, 50, 51, 54, 58, 73, 74, 90, 289, 290, 291, 294
 Passé simple 42, 49, 50, 51, 54, 58, 73, 74, 81, 90, 289, 290, 291, 294
 Passif 24, 29, 72
 Perfectif 51, 70, 73, 74, 83, 84, 85, 86, 112, 189, 302
 Personne 25, 27, 28
 Perspective prospective 45, 47
 Perspective rétrospective 45, 47
 Perspective temporelle 45, 47
 Phrase nominale 141, 143
 Phrase nominale 24
 Phrase simple 138
 Plan d'énonciation 48
 Plus-que-parfait 42, 90
 Ponctuel 77
 Possibilité 109, 110, 112
 Postmarqueur 193, 204
 Postverbe 184-186, 204
 Prédicat adjectival 149, 157
 Prédicat en français 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 26, 28
 Prédicat en vietnamien 98, 139-158, 191, 209, 233, 302
 Prédicat nominal 150, 158
 Prédicat verbal 149, 157
 Prédicatif 17, 18, 19, 112, 147, 148, 211
 Prédicatoïde 23, 24, 98, 99, 100, 192, 193, 204
 Premier plan 46, 47, 51, 54, 58, 113
 Préposition 54

Présent 35, 38, 39, 42, 44, 51, 54, 81, 90, 112, 231, 302
 Présent de narration 44
 Présent historique 44
 Prétérit 24, 43
 Préverbe 184-186, 204
 Préverbe d'aspect 185
 Préverbe de négation 185
 Préverbe de temps 185
 Préverbe modal 185
 Procès 23, 31, 32
 Procès dynamique 72
 Procès statique 72
 Prochain 24, 43
 Prospectif 42, 80, 81, 82
 Récent 43
 Récit 41, 46-51, 54, 58
 Redoublement 131
 Registre temporel 46, 47
 Relief temporel 46, 47, 51, 54, 58, 131
 Résultatif 213
 Sécant 70, 73, 83, 84, 85
 Sémantique 16, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 45, 112
 Semelfactif 84, 83, 84
 Semi-auxiliaire 72
 Semi-voyelle 127
 Statique 71, 72
 Subjonctif 24, 90, 93, 94, 98, 100, 103, 107, 134
 Substantif 22, 23, 25, 94, 134, 302
 Sujet 19, 24, 25, 31, 140
 Syntagme prédicatif 233, 302
 Syntagme verbal 21, 191
 Syntaxique 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31
 Système primaire 39, 40
 Système secondaire 39, 40
 Temporalité 113, 134, 290
 Temps 32, 34, 50, 112, 126
 Temps absolu 35, 40
 Temps cosmique 34, 35
 Temps expérientiel 34, 35, 37
 Temps expliqué 66
 Temps extra-linguistique 36
 Temps grammatical 35
 Temps impliqué 66
 Temps linguistique 37, 38
 Temps morphologique 35
 Temps naturel 35
 Temps physique 36
 Temps réel 34, 35
 Temps référentiel 34, 35
 Temps relatif 40
 Temps verbal 37, 38
 Terminatif 70, 83, 84, 179
 Tiroir temporel 35
 Ton 122, 127, 128, 129
 Total 73, 74, 113, 302
 Verbe 16-18, 35, 53, 112, 134, 302
 Verbe auxiliaire 180
 Verbe d'action 146
 Verbe d'état 146
 Verbe duratif 216, 219, 220, 223, 225, 227, 228, 230, 231
 Verbe dynamique 71
 Verbe en français 20-27
 Verbe en vietnamien 19, 20

Verbe modal 153

Verbe perfectif 170, 173, 175

Verbe résultatif 216, 219, 220, 223,
225, 227, 228, 230, 231

Verbe statique 71

Vision 23, 24, 27, 31, 68

Voix 23, 24, 25, 27, 28, 29, 68

Voyelle 127

Zéro 50, 112, 197, 302

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
 <i>PREMIÈRE PARTIE</i>	
EXPRESSION DE LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS	13
 Chapitre 1 : LE VERBE	
I. Le verbe dans les langues	16
1. MARTINET	16
2. CREISSELS	17
3. Synthèse	18
II. Le verbe en français	20
1. DUBOIS	21
2. WAGNER et PINCHON	22
3. MARTINET	23
4. WILMET	25
5. Synthèse	26
III. La temporalité en français	28
IV. Synthèse	31
 Chapitre 2 : LE TEMPS	
I. Le temps référentiel ou expérientiel	34
II. Le temps linguistique	35
III. Le système des temps verbaux selon IMBS	38
IV. Énonciation historique et énonciation du discours selon BENVENISTE	41
V. La classe des temps selon MARTINET	43
VI. Le double niveau du système des temps français par WEINRICH	45
VII. La dimension textuelle du temps chez MAINGUENEAU	48
1. Les plans d'énonciation	48
2. Le relief temporel	50
VIII. Synthèse	52
 Chapitre 3 : L'ASPECT	
I. Préliminaires	60
II. Deux conceptions de l'aspect verbal	62
III. Aktionsart vs aspect	63
1. L'Aktionsart	63
2. L'aspect proprement dit	64
3. Synthèse	65
IV. La relation entre temps et aspect	66
V. La classe de l'aspect selon MARTINET	68
VI. Les aspects selon RIEGEL	69
VII. Les aspects selon WILMET	71
VIII. Les aspects selon CONFAIS	73
IX. L'aspect selon GOSSELIN	75
1. Les intervalles	76
2. Aspect lexical	76
3. Aspect grammatical	78

4. Remarques	80
X. Synthèse	82
Chapitre 4 : LE MODE	88
I. Mode et modalité	89
II. Le point de vue de GUILLAUME	93
III. Le point de vue de WAGNER et PINCHON	94
1. Le subjonctif	94
2. L'impératif	96
3. L'indicatif	96
IV. Le point de vue de MARTINET	97
1. L'impératif	98
2. Le subjonctif	98
V. Le point de vue de RIEGEL	100
1. L'indicatif	101
2. Le subjonctif	103
3. L'impératif	104
VI. Le point de vue de HALLET sur le conditionnel	105
1. Conditionnel temporel	105
2. Conditionnel d'hypothèse	105
3. Conditionnel d'altérité énonciative	106
VII. Synthèse	107
CONCLUSION	111
<i>DEUXIÈME PARTIE</i>	
<i>LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN</i>	<i>117</i>
CONVENTIONS DE PRÉSENTATION DES EXEMPLES	119
Chapitre 1 : LA LANGUE VIETNAMIENNE	121
I. Bref historique du vietnamien	123
II. Généralités	125
III. Le système phonétique et graphique	127
1. Le système phonétique	127
<i>a. Les consonnes</i>	<i>127</i>
<i>b. Les voyelles</i>	<i>127</i>
<i>c. Les diphtongues</i>	<i>128</i>
<i>d. Les semi-voyelles</i>	<i>128</i>
<i>e. Les tons</i>	<i>128</i>
2. Le système graphique	128
IV. Les tentatives de classification des mots	130
1. Classification formelle	130
2. Classification grammaticale	133
V. Les mots et leurs fonctions	134
Chapitre 2 : LE PRÉDICAT	137

I.	Structure d'une phrase simple	138
II.	Le prédicat en vietnamien	139
III.	La nature du prédicat	142
	1. Distinction tripartite	144
	2. Distinction binaire	145
	3. Synthèse	147
IV.	Les compatibilités de l'élément prédicatif	149
	1. Compatibilité de l'élément prédicatif avec l'adverbe de négation	150
	2. Compatibilité de l'élément prédicatif avec les adverbes exprimant l'impératif	151
	<i>a. Impératif affirmatif</i>	151
	<i>b. Impératif négatif</i>	152
	3. Compatibilité de l'élément prédicatif avec les verbes modaux	153
	4. Compatibilité de l'élément prédicatif avec les marqueurs de temporalité	154
	5. Récapitulation	156
V.	Synthèse	156
	1. Prédicat verbal	157
	2. Prédicat adjectival (sans copule)	157
	3. Prédicat nominal	158
 Chapitre 3 : LA TEMPORALITÉ EN VIETNAMIEN		159
I.	Le vietnamien : langue à temps ou à aspect	161
II.	Les particules de temporalité selon le Père CADIÈRE	165
	1. Les particules de temps	166
	2. Les particules de modalité	169
	<i>a. Les adverbes</i>	169
	<i>b. Les verbes perfectifs</i>	170
	<i>c. Les particules du passif</i>	172
III.	Les auxiliaires de temps et d'aspect selon TRƯƠNG Văn Chỉnh	176
IV.	Les adverbes aspectuo-temporels selon NGUYỄN Kim Thảo	180
V.	Les préverbes de temps, d'aspect et de modalité selon NGUYỄN Phú Phong	184
VI.	Les marqueurs aspectuo-temporels et les circonstanciels selon PHẠM Thị Anh Nga	186
VII.	La valeur sémantique des marqueurs par HOÀNG Văn Thung et CAO Xuân Hạo	189
	1. <i>Đã</i> : valeur perfective	189
	2. <i>Đang</i> : valeur imperfective	190
	3. <i>Sẽ</i> : valeur de postériorité	191
VIII.	Les marqueurs verbaux selon NGUYỄN Ngọc Lưu Ly	192
	1. Les marqueurs en vietnamien d'un point de vue général	192
	2. Les marqueurs modaux en vietnamien (sous-groupe des marqueurs) .	195
IX.	Les coverbes selon DO-HURINVILLE Danh Thành	196
	1. Absence de coverbe et de circonstanciel	197
	2. Absence de coverbe et présence d'un circonstanciel	198
	3. Présence facultative du coverbe et présence d'un circonstanciel	199
X.	Synthèse	200

Chapitre 4 : LES MARQUEURS DE TEMPORALITÉ	203
I. Analyse syntaxique des marqueurs de temporalité	205
1. Les coverbes	205
2. Les adverbes de temporalité	211
II. Analyse sémantique de <i>đã, đang, sẽ</i>	213
1. <i>Đã</i>	214
2. <i>Đang</i>	220
3. <i>Sẽ</i>	226
CONCLUSION	232
<i>TROISIÈME PARTIE</i>	
<i>ANALYSE DU CORPUS</i>	236
PRÉSENTATION DU CORPUS	238
I. L'ouvrage et l'auteur	240
II. Les traducteurs	241
III. Délimitation du corpus	241
IV. Les problèmes de la traduction	242
V. Conventions de présentation	244
ANALYSE DU CORPUS	247
I. Répartition des temps verbaux	248
II. A propos de la compatibilité des déterminants grammaticaux du verbe avec les types de procès	254
1. L'imparfait pour les procès résultatifs	254
2. Le passé composé pour les procès duratifs	255
3. Le passé simple pour les procès duratifs	256
III. L'expression des valeurs temporelles et aspectuelles du français en vietnamien	257
1. Traduction du passé composé	257
2. Traduction du passé simple	262
3. Traduction du présent	265
4. Traduction de l'imparfait	268
5. Traduction du futur simple	273
IV. L'expression des valeurs modales du français en vietnamien	276
1. Traduction de l'impératif	276
2. Traduction du subjonctif	277
3. Traduction du conditionnel	278
4. Traduction de l'indicatif	280
PERSPECTIVES DIDACTIQUES	288
I. Les difficultés de l'apprenant vietnamien	289
II. Enseignement des temps du passé dans les manuels de FLE	290
III. Proposition de progression	292
IV. Exercices de traduction	295

CONCLUSION GÉNÉRALE	301
ANNEXES	307
Chapitre 1	308
Chapitre 2	311
Chapitre 3	316
Chapitre 4	320
BIBLIOGRAPHIE	325
INDEX DES AUTEURS	334
INDEX DES NOTIONS	337

Résumé :

Alors que les valeurs temporelles, aspectuelles et modales en français sont principalement exprimées par les déterminants grammaticaux du verbe, l'expression de la temporalité en vietnamien s'appuie sur des marqueurs d'ordre lexical. L'objectif de cette recherche a été de montrer la différence qui existe dans la manière d'exprimer la temporalité en français et en vietnamien et donc de concevoir l'expression des valeurs temporelles, aspectuelles et modales dans chacune de ces langues.

Ces valeurs étant véhiculées par des déterminants grammaticaux du verbe en français et par des marqueurs lexicaux en vietnamien, l'analyse a consisté tout d'abord à préciser les valeurs de ces éléments dans chaque langue, après avoir rappelé les points de vue de certains prédécesseurs dans ces domaines.

Ensuite, une étude contrastive d'un extrait du *Petit Prince* en français et de deux de ses traductions en vietnamien a permis de mettre en évidence non seulement les facteurs qui régissent la présence ou l'absence de marqueurs en vietnamien, mais aussi les changements de sens et d'effets stylistiques qu'induisent le passage d'une langue à l'autre et le choix singulier qu'est à même de faire le traducteur.

Cette recherche peut donc avoir une incidence immédiate pour l'enseignement du français à des apprenants vietnamiens et plus largement à des étudiants de Français Langue Etrangère comme pour la traduction.

Mots clefs :

Temporalité - temps - aspect - mode - verbe - prédicat - déterminant grammatical - coverbe - marqueur